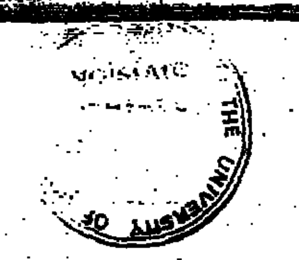
Supplément « Sans visa »

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

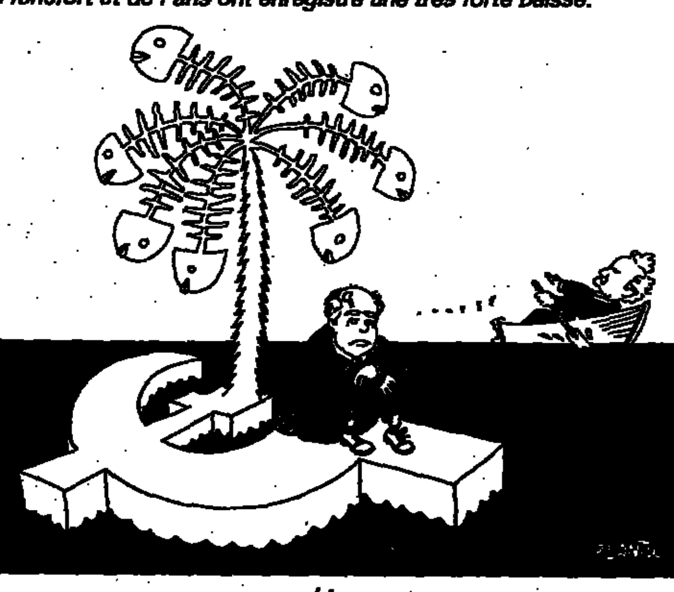
QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14278 – 5 F — SAMEDI 22 DÉCEMBRE 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE



L'avenir de la perestroïka et de la diplomatie soviétique

La démission de M. Chevardnadze suscite des inquiétudes en Occident

M. Chevardnadze n'a pas participé vendredi matin 21 décembre aux travaux du Congrès des députés du peuple, à Moscou. La démission du ministre des affaires étrangères a été accueillie avec inquiétude dans la plupart des capitales occidentales, en dépit de l'assurance donnée par M. Gorbatchev que la politique extérieure de l'URSS demeurerait inchangée. Les Bourses de Francfort et de Paris ont enregistré une très forte baisse.



Lire.

- L'isolement croissant de M. Gorbatchev, par JACQUES AMALRIC
- Une figure de proue de la « nouvelle pensée », par MICHEL TATU

pages 3 à 6

Le roi nu

M. CHEVARDNADZE a eu beau parler du Golfe et des autres critiques que lui valent ses initiatives, la politique étrangère n'est pas le motif premier de sa spectaculaire démission. Nul n'ignore que le principal décideur en la matière est M. Gorbatchev, et, même si son ministre se montrait plus chaleureux que d'autres par rapport à la coopération avec l'Ouest, il est douteux que la ligne suivie soit sérieusement infléchie.

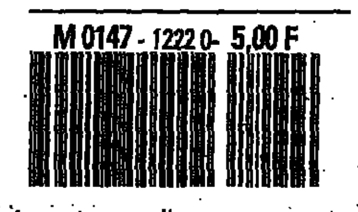
Du moins dans l'immédiat. Car en dénonçant la dérive autoritaire du régime et en se démarquant à l'avance du futur « dictateur » M. Chevardnadze a porté un coup très dur à la politique actuelle de M. Gorbatchev, ou à ce qui en tient lieu.

De fait, cette politique avait commencé à perdre sa crédibilité depuis quelque temps déjà. Au moment même où les ambassades soviétiques à l'étranger établissent des listes de produits demandés en aide d'urgence et où le président soviétique appelle les capitalistes à investir tous azimuts en URSS – y compris dans son industrie de défense, a-t-il cru bon d'ajouter, – le chef du KGB retrouve le langage de la guerre froide pour mettre en garde contre les « espions » et les « intrigues de l'impérialisme » ... Peut-on courir longtemps ces deux lièvres à la fois?

ON comprend, certes, le désir de M. Gorbatchev de s'accrocher à la fiction du système fédéral et aux rares piliers encore debout dans les ruines du paysage politique, seuls instruments d'un pouvoir présidentiel qui n'a d'ailleurs jamais été réellement constitué : l'armée, le KGB et une administration d'Etat encore suffisamment pesante pour tout bloquer.

Mais, de là à envisager l'instauration de l'état d'urgence et d'une administration présidentielle directe dans les régions troublées (pas seulement dans les pays baltes, mais sans doute aussi dans la Géorgie de M. Chevardnadze), il y avait un pas que le président soviétique a eu l'imprudence de franchir. Le fait qu'il y ait été encouragé non seulement par ses militaires, mais aussi par le chef d'une Eglise orthodoxe visiblement non débarrassée de ses réflexes « brejnéviens », a plutôt été, pour les libéraux, une circonstance aggravante, en tout cas la goutte d'eau qui a fait déborder le vase de leur exaspération.

CAR, en perdant le principal soutien et ambassadeur de sa politique, le président se retrouve dans la situation du roi nu, et peut-être pis encore : celle d'avoir à admettre que si la perestroïka est en panne, comme tout le monde en convient, si, à la différence de ce qui s'est passé en Europe de l'Est, la révolution s'est arrêtée à mi-course, et si tout cela a débouché sur une catastrophe, le principal obstacle au progrès pourrait bien n'être personne d'autre que M. Gorbatchev lui-même, devenu prisonnier des adversaires de cette même perestroïka. Telle est peut-être la véritable signification des derniers événements à Moscou.



M 0147 - 1222 0- 5,00 F

Le projet de conférence internationale

Washington fait une concession sur la question palestinienne

Après plusieurs semaines de négociations, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, jeudi 20 décembre, à l'unanimité, une résolution portant sur la protection des Palestiniens dans les territoires occupés. Il a d'autre part approuvé une déclaration annexe favorable à une conférence internationale sur le conflit israélo-arabe, ce qui constitue une concession de la part de Washington.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Il aura fallu soixante-dix jours de débats dans une atmosphère tendue pour parvenir à ce vote. Mais la coalition qui s'est formée au Conseil de sécurité à propos de la crise du Golfe ne s'est pas défaite sur la question palestinienne.

La résolution 681 exige qu'un rapport sur la situation dans les territoires soit remis au Conseil tous les quatre mois, le premier étant demandé à M. Perez de Cuellar pour la première semaine de mars. Cela se traduira par une réunion du Conseil sur la question au moins une fois tous les quatre mois, et c'est le résultat le plus tangible pour les Palestiniens dans l'immédiat. D'autre part, et c'est la première fois, l'idée d'une conférence internationale sur le Proche et le Moyen-Orient figure dans la déclaration du président du Conseil de sécurité, approuvée par les quinze membres. Plusieurs délégations, dont celle de la France, auraient souhaité que la résolution 681 elle-même mentionne cette conférence. Elle ne fait qu'une référence à la déclaration présidentielle, laquelle n'est pas contraignante.

Enfin, la résolution demande la réunion des signataires de la quatrième convention de Genève sur le traitement des civils dans les territoires occupés, pour discuter des moyens d'assurer la protection des habitants de Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem-est. Jérusalem est ainsi citée sans équivoque comme faisant partie des territoires occupés par Israël depuis 1967. Estimant que les territoires acquis par la guerre n'appartenaient à personne, Israël a toujours contesté l'applicabilité de la convention de Genève. La résolution 681 l'« *engage* » à reconnaître cette applicabilité.

AFSANE BASSIR POUR

Lire la suite et nos informations page 7

La France félicitée par l'OCDE

Dans son rapport semestriel, l'OCDE cite la France, à côté du Japon et de l'Allemagne, parmi les pays qui, grâce à leur politique, « semblent les mieux placés pour résister à un climat économique moins clément ».

Pour les économistes du château de La Muette, le contraste s'est accentué entre le dynamisme allemand et japonais, d'une part, et l'atonie de l'économie américaine et d'un bon nombre d'autres pays, d'autre part. Les prévisions présentées dans l'étude sont fondées sur l'hypothèse que « *le choc* » pétrolier « *est rapidement absorbé par l'économie des pays de l'OCDE* ».

Tout en soulignant les risques d'inflation accrus liés au pétrole, les experts de l'OCDE amorcent un autre type d'analyse : « *Les évolutions observées sur les marchés financiers de la zone de l'OCDE sont préoccupantes : les cours des actions ont chuté et les taux d'intérêt du marché ont augmenté dans beaucoup de pays, ce qui ne s'explique qu'en partie par la situation dans le Golfe (...), cependant que les banques réduisent leur concours à certaines catégories d'emprunteurs(...).* »

Lire page 19 « Déflation » par PAUL FABRA

Les doutes de M. Michel Rocard

Le premier ministre est décidé à durer, mais certains de ses amis craignent qu'il ne s'use à Matignon

Une fois de plus, ces derniers jours, Paris s'est mis à bruire de rumeurs sur un prochain départ de M. Michel Rocard de l'hôtel Matignon. La simple logique, pourtant, semble plaider pour que le premier ministre conserve son poste : le moment paraîtrait mal choisi, alors que le compte à rebours de l'ultimatum du 15 janvier dans le Golfe a commencé, pour que le président de la République change de gouvernement. Quant à M. Rocard, sa ligne de conduite reste la même, selon son entourage : « durer ». Ces spéculations se nourrissent, évidemment, des difficultés que vient de rencontrer le premier ministre et de la complexité de ses rapports avec le président de la République.

Mais le temps qu'informations ou échos se propagent pour déboucher sur des rumeurs, ces dernières décrivent parfois, une situation dépassée... Ainsi certains proches de M. Rocard reconnaissent, aujourd'hui, que le premier ministre a traversé, il y a peu, une brève période de doute : c'était, fin novembre-début décembre, lorsque la grève nationale de la justice, s'ajoutant au reste, lui a donné le sentiment d'être face à un malaise de société, multiforme, impalpable et sur lequel il a pu craindre de ne pas avoir prise. De toute façon, y compris à ce moment, selon les mêmes, M. Rocard n'aurait jamais été vraiment tenté de jeter l'éponge.

Tel n'était pas le cas de tous les rocardiens, dont certains ont alimenté les spéculations contraires. Ceux-là continuent à penser que le moment est venu pour le premier ministre de « prendre du champ ».

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Lire la suite page 10

Le Nord enterre son charbon

A Oignies vient de fermer le dernier puits de la région Nord-Pas-de-Calais

OIGNIES (*Pas-de-Calais*)

de notre envoyé spécial

Vendredi 21 décembre, Désiré Lefait, le chef porion du puits de mine d'Oignies, dans le Pas-de-Calais, a attendu que tout le monde soit remonté du poste du matin ; il a pu voir, pour l'ultime fois, les mineurs sortir les uns après les autres du couloir de la « *cage* », pour entrer dans la « *salle des pendus* » où sont suspendus au plafond les portemanteaux chargés de vêtements.

La salle, vaste et haute, le paraît d'autant plus que l'on a démonté des câbles à mesure que sont partis les mineurs, et supprimé des « bancs » où étaient posées leurs lampes.

Ce vendredi matin donc, toutes les équipes du fond, descendues pour une fois au complet, ont signé ensemble l'arrêt de l'extraction du charbon dans le dernier puits encore en fonctionnement dans la région Nord-Pas-de Calais.

Il reste moins de 300 personnes au « *siège* » d'Oignies, qui en comptait 5 000 en pleine activité et encore 2 300 à la fin de 1987. Dans quelques semaines, il n'en subsistera qu'une poignée pour démonter les installations, démolir les bâtiments, fermer l'accès des galeries, avant que l'on bétonne, rebouche et recouvre les puits.

Jean-Claude Lassalle, lui, pense à la prochaine descente, après les congés de Noël, le 3 janvier : « *Ce sera sinistre...* » A quarante-cinq ans, dont trente ans de « *fond* », à l' « *abattage* » du charbon, sitôt achevé l'apprentissage, passé d'un puits à l'autre, de l'ouest au centre du bassin, il dirige depuis deux ans à Oignies l'équipe de mineurs chargée de mettre en place le matériel hydraulique sur le « *front de taille* ».

Avant de partir en retraite anticipée comme presque tous les mineurs d'Oignies, il restera au puits pour démonter ce qui peut être récupéré ou vendu : câbles de cuivre, matériel d'exploitation, convoyeurs.

Michel Doligez, chef du siège d'Oignies depuis 1981, n'est pas descendu au fond, cette fois contrairement à sa règle.

GUY HERZLICH

Lire la suite page 20

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 850 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 176 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Institutions

La déclaration de guerre

par Raphaël Hadas-Lebel

POUR une bonne appréciation de notre système institutionnel, regarder hors de nos frontières est souvent riche d'enseignements. Il en est ainsi pour le débat qui s'est développé, en France comme aux États-Unis, sur le rôle respectif de l'exécutif et du législatif dans l'engagement des troupes sur le front du Golfe.

En première analyse, le problème se pose dans les deux pays en des termes assez proches. En France, il s'agit de concilier l'article 35 de la Constitution qui affirme, en continuité avec une tradition remontant à 1792, que *« la déclaration de guerre est autorisée par le Parlement »*, et l'article 15 aux termes duquel *« le président de la République est le chef des armées »*, le premier ministre étant de son côté (article 21) *« responsable de la défense nationale »*. De même, dans la Constitution américaine, face au président qui est *« commandant en chef des armées de terre et de mer des Etats-Unis »*, le Congrès a *« le pouvoir... de déclarer la guerre »*, de lever et d'entretenir les armées, mais aussi de voter le budget militaire.

En France comme aux Etats-Unis, la réponse des textes sur l'engagement d'un conflit, – tout comme d'ailleurs pour la conclusion d'un traité, – représente un compromis apparemment satisfaisant : l'exécutif décide, mais il doit au préalable obtenir l'autorisation du législatif. Cette apparente simplicité dissimule pourtant, sur trois points importants, une réalité infiniment plus complexe.

1. La désuétude, au fil des ans, de la notion de déclaration de guerre, initialement conçue par la troisième convention de la Haye de 1907 comme un *« avertissement préalable et non équivoque »*, a sensiblement réduit, aux Etats-Unis comme en France, la compétence du législatif. Aux Etats-Unis, le nombre de déclarations de guerre formelles ne dépasse pas la demi-douzaine, première et seconde guerre mondiale incluses. Pour le reste, ce sont les présidents successifs qui ont pris les grandes décisions militaires qu'ont été le bombardement d'Hiroshima en 1945, l'engagement des troupes en Corée en 1950, le blocus de Cuba en 1962, les bombardements au Vietnam, l'intervention à la Grenade en 1983, l'opération contre la Libye en 1986 et tout récemment l'opération au Panama : dans ces cas, le Congrès s'est borné – au mieux – à confirmer les décisions de l'exécutif. De même en France, si le Parlement fut consulté dans l'affaire de Suez en 1956, il n'intervint ni à propos de la Corée ni, plus tard, pour les interventions à Kolwezi, au Liban ou au Tchad. Ce n'est pas un hasard si, depuis 1958, l'article 35 de la Constitution n'a connu jusqu'ici aucune application. Les impératifs de la dissuasion sont d'ailleurs peu compatibles avec une excessive formalisation des déclarations de guerre.

2. La relance du rôle des Nations unies crée apparemment de nouvelles règles du jeu en matière de guerre et de paix. La Charte des Nations unies interdit en principe le recours à la guerre entre les États membres, *sauf* cas de légitime défense. Aux guerres ainsi prohibées, la Charte substitue, soit des moyens pacifiques – médiation, arbitrage, forces d'interposition, de règlement des différends, soit, en cas d'agression, des actions de « police » sous l'égide des Nations unies pouvant aller jusqu'à la mise en œuvre d'actions militaires.

Auditions publiques à Washington

C'est dans ce contexte, longtemps rendu impossible par la guerre froide, que se situe la dernière résolution 678 relative à l'Irak. Parce que la participation française ne se situe qu'à l'intérieur de ce cadre, Michel Rocard a estimé, non sans raison, que l'article 35 relatif à la déclaration de guerre n'était pas formellement applicable.

Certains juristes américains utilisent le même argument pour écarter la compétence du Congrès. Mais si l'on veut éviter que la représentation nationale ne soit totalement mise à l'écart de la décision, d'autres procédures doivent être mises en œuvre : le premier ministre français l'a laissé entendre. Le gouvernement peut toujours présenter une déclaration de politique générale soumise à un vote. Reste à savoir si elle sera préalable ou non à l'engagement éventuel des troupes sur le terrain.

3. A cet égard, force est de constater que le régime politique américain impose à l'exécutif des contraintes beaucoup plus strictes que le système français. Le Parlement français a certes été convoqué dès le mois d'août en session extraordinaire et le premier ministre a mis en place une procédure régulière d'information des présidents de groupe parlementaire.

Mais cette intervention du Parlement demeure modeste, comparée aux débats approfondis qui ont lieu actuellement au Congrès américain sur la crise du Golfe. Au cours d'auditions publiques et télévisées *(hearings)* tenues depuis plusieurs semaines au sein de la commission des affaires étrangères du Sénat, les principaux responsables de l'administration, les membres de l'état-major, et tout ce que l'Amérique possède d'experts militaires et diplomatiques, se sont succédé pour débattre de tous les aspects du conflit.

De surcroît, le Congrès a imposé en 1973 à l'exécutif, après d'homériques batailles parlementaires, le *« War Powers Act »*, aux termes duquel le président est tenu de rendre compte au Congrès, dans les quarante-huit heures, de tout engagement externe des troupes américaines, ces troupes devant être retirées si le Congrès n'a pas donné son accord dans les soixante ou quatre-vingt-dix jours de cette notification.

Cette législation est-elle applicable à une « opération de police » fondée sur une résolution du Conseil de sécurité ? La question est controversée. Mais certains parlementaires entendent aller au-delà en exigeant l'approbation préalable par le Congrès d'une déclaration de guerre. Saisi récemment par cinquante-quatre d'entre eux, un juge fédéral a refusé de prendre une ordonnance en ce sens, ajoutant toutefois que *« la Cour n'est pas disposée à éliminer de la Constitution la clause octroyant au Congrès, et à lui seul, l'autorité de déclarer la guerre »*. Beau débat juridique en perspective. Mais le Congrès ne semble pas disposé à se laisser déposséder de ses prérogatives.

Cette situation n'est pas sans risque pour l'efficacité et la crédibilité de la dissuasion américaine. Mais cette transparence, quels qu'en soient les inconvénients, a toujours été une composante majeure des institutions américaines. Tout en estimant qu'il n'en a pas l'obligation juridique, George Bush pourrait d'ailleurs, le moment venu, saisir les deux Chambres, ne serait-ce que pour partager avec le Congrès la charge éventuelle d'impopularité susceptible de résulter d'un conflit armé. C'est d'ailleurs dans de tels moments de crise que peut le mieux s'apprécier, en définitive, la vitalité d'une démocratie.

► **Raphaël Hadas-Lebel est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.**

TRAIT LIBRE



(Dessin de TIM)

Solidarité

Téléthon et démocratie

par Vincent Assante

DURANT des siècles, la charité publique a servi d'alibi-justification-sanctification à la concentration de la richesse en quelques mains. Aujourd'hui, camouflée en « solidarités individuelles », elle est justifiée par le nécessaire défi à lancer aux maladies, héréditaires ou non, et institutionnalisée par la grâce du dieu média pour qui la puissance de l'image remplace la logique de la raison.

Un homme respectable, une intention louable, des bénévoles mobilisables, quelques mécènes bien identifiables, des vedettes remarquables, un public admirable, un média en quête d'Audimat acceptable, voilà les ingrédients modernes des traditionnelles quêtes publiques, voilà Téléthon IV. Cette version médiatique de pratiques d'un autre âge ne peut laisser indifférent, car au-delà du combat pour la dignité et l'intégration, c'est la démocratie qui est mise en cause.

Le cirque médiatique

L'utilisation des enfants paralysés, les images émouvantes, les scènes spectaculaires, le discours misérabiliste, accentuent le *sentiment* de « différence » éprouvé à l'égard des personnes handicapées. Ils freinent leurs tenaces et quotidiens efforts pour s'intégrer dans la société. Car il existe bien dans l'inconscient collectif une tendance à exclure ceux qui ne correspondent pas à la « norme ». C'est l'expression du vieil obscurantisme selon lequel « il ne peut y avoir d'esprit sain dans un corps malsain ».

Nous, politiques, qu'avons-nous à dire devant ce cirque médiatique né en 1987 lors de la parenthèse libérale ? Affirmer que chacun juge selon sa conscience et se réjouir de ce que les solidarités individuelles s'ajoutent à la solidarité collective ? Un peu court tout de même !

Pendant trop longtemps, l'absence d'une réelle volonté politique d'intégration, que seul l'État aurait pu exprimer, a favorisé l'émergence d'un milieu associatif sur-protecteur. Il était dominé par une vision réductrice du handicap – réponse parfois adaptée aux besoins, mais ségrégative par commodité, discriminatoire par habitude et inégalitaire par nature. Aujourd'hui, entre la dignité, la justice et l'intégration d'une part, la charité, l'assistance et l'exclusion d'autre part, l'alternative est posée.

Alors, pour la quatrième année consécutive, un homme, un média, un public, pour quoi faire ? Pour en appeler au peuple et à sa générosité, par-dessus la tête des politiques, pour le flatter en séparant le bon grain de l'ivraie, car *« il n'y a pas que des députés pourris, des clubs de football pourris, la nécrose »*, comme le déclare le président de l'Association française contre la myopathie.

Etrange discours ! Mais au-delà des apparences, sachons décrypter le réel ! Les Français ne sont ni égoïstes ni indifférents et ils savent exprimer leur volonté. Qu'ils n'aient comme moyens d'expression que la rue ou la kermesse et se détournent de « leurs » représentants, c'est un avertissement. Les institutions de la V[e] République ne limitent-elles pas la légitimité parlementaire, c'est-à-dire l'expression du peuple ? *A contrario*, ne légitiment-elles pas les médias, vécus comme l'expression suprême de l'opinion ? Resterons-nous cois devant cette forme perverse de l'expression de la démocratie qu'est en définitive le Téléthon tandis que le service public perd son âme. Agissons devant cet affaiblissement de la démocratie représentative. Retrouvons notre rôle d'instances de médiation, notre capacité de réflexion, de proposition, de critique, voire d'émotion. Ne laissons point à des individualités la responsabilité d'exprimer la spontanéité sociale.

Les sommes récoltées par le Téléthon représentent cette année 300 millions de francs. C'est-à-dire trois millièmes de l'enveloppe globale consentie pour les personnes handicapées. D'un petit effort, tous les citoyens sortiraient grandis. C'est aussi cela changer la vie !

► **Vincent Assante est délégué national chargé des personnes handicapées au PS.**

COURRIER

L'éruption de la Soufrière

Dans son numéro du 30 novembre, *le Monde*, sous le titre « Publications judiciaires », a publié le dispositif d'un jugement de la 17[e] chambre du tribunal de Paris me condamnant pour diffamation envers M. Allègre. Il me paraît utile à la bonne compréhension de ce jugement de noter que :

1° Il a pour origine ce que j'ai dit de M. Allègre à l'occasion des événements de la Soufrière de 1976 ;

2° M. Allègre a obtenu 1 franc de dommages et intérêts alors qu'il demandait 200 000 F ;

3° Si le tribunal m'a condamné à raison de la vigueur des termes que j'ai utilisés, il a précisé dans sa motivation que :

« La chronologie des événements a démontré, a posteriori, *le bien-fondé de la thèse qu'avait constamment soutenue Haroun Tazieff pour laquelle les éruptions du 8 juillet 1976 étaient de type phréatique et non d'origine magmatique, et ne présenteraient par conséquent aucun danger pour la population.*

» Haroun Tazieff était donc en droit de dénoncer les erreurs commises par les scientifiques ayant émis une opinion contraire, et notamment Claude Allègre, voire même d'affirmer qu'il s'était montré incompétent dans l'accomplissement de leur double mission de surveillance du site et d'information des autorités préfectorales.

» La réaction du volcanologue pouvait être d'autant plus vive qu'il a été manifestement impressionné et scandalisé par la gravité de la situation d'une population maintenue sous le statut de réfugié pendant près de quatre mois, selon lui sans raison sérieuse. »

HAROUN TAZIEFF

L'année Rimbaud

C'est parti pour l'année Mozart, laquelle devrait être aussi l'année Rimbaud. Las ! Ce n'est pas un poète qui fera vendre beaucoup de disques et de cassettes aux marchands de disques et de cassettes. Et comme Charleville n'est pas Salzbourg, rien à espérer non plus du côté des marchands de voyages, à moins que le Paris-Dakar ne fasse un détour par le Harar...

ANDRÉ BOUVET
Rumilly

Nos montagnes en anglais

En France, le ridicule ne tue plus, et c'est heureux, sinon, en effet, notre ministre du tourisme aurait probablement la pénible charge d'avoir à remplacer certains de ses collaborateurs... Et, en écrivant cela, je pense plus précisément à ceux d'entre eux qui ont eu l'idée saugrenue de promouvoir la montagne française à l'aide d'une « pub » télévisée avec accompagnement d'une chanson... anglo-saxonne. La plus élémentaire décence ne devrait-elle pas commander à nos très officiels services publics d'utiliser notre propre langue, surtout quand il s'agit de chanter les charmes de notre pays ?

ROBERT PLANCHARD
Bizanos

Le régime des partis

On se prend à rêver !

Trois députés démissionnent de leurs fonctions et du parti auquel ils « appartenaient ». Se pourrait-il que, résistant aux sirènes de tous acabits, ils demeurent fermement indépendants ? Se pourrait-il qu'ils soient réélus et qu'ils aient de nombreux émules, non seulement à droite mais également à gauche, au centre et ailleurs ? Se pourrait-il que notre Assemblée nationale, un jour, ne soit plus composée que d'hommes et de femmes libres ne portant plus la « livrée » d'un parti politique, de véritables représentants du peuple s'exprimant et votant en fonction de leurs convictions, en leur âme et conscience, et non plus selon les directives d'un parti qui, les ayant sponsorisés, les tient à sa merci et leur dicte leur conduite ?

Se pourrait-il que le chef de l'Etat, ne se réclamant plus d'un parti politique, devienne véritablement le président de tous les Français ? Se pourrait-il que les partis, devenus ce qu'ils devraient être, des forces de réflexion et de proposition, indispensables à la démocratie, ne gouvernent plus la France, ni seuls ni à plusieurs, et ne faussent plus les élections en présélectionnant les candidats ?

C'est alors que disparaîtraient d'eux-mêmes le « mur » qui sépare les Français d'avec leur classe politique et la ligne de démarcation artificielle et scandaleuse qui divise les citoyens en deux camps. C'est alors que s'effondrerait le régime des partis, honni des Français, et que l'on pourrait espérer voir la France devenir une véritable démocratie, à coup sûr « contagieuse ».

On se prend à rêver !

ALAIN PARIS DE BOLLARDIÈRE
Boulogne-sur-Seine

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

هكذا من الأصل

URSS : la démission du ministre soviétique des affaires étrangères

Le départ du chef de la diplomatie souligne l'isolement croissant de M. Gorbatchev

La démission surprise de M. Chevardnadze paraît bel et bien définitive. Pour qu'il n'y ait aucun doute, le ministre des affaires étrangères l'a fait dire jeudi après-midi 20 décembre par le porte-parole du ministère, M. Tchourkine.

On s'en doutait, il est vrai, depuis que M. Gorbatchev était intervenu devant un Congrès des députés du peuple stupéfait par la dénonciation, par un des personnages historiques de la perestroïka, de *« la dictature qui arrive »*.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

M. Gorbatchev s'est dit *« blessé »* par une décision dont il a affirmé n'avoir pas été averti. *« Je condamne personnellement Edouard Chevardnadze, qui ne m'a pas consulté : il a eu tort de se laisser aller à de telles accusations dont nous aurons tous honte demain. Il ne faut pas tomber dans la panique et dans l'hystérie. Il faut renforcer les pouvoirs présidentiels, mais il ne s'agit pas de dictature. Je reçois beaucoup d'informations, mais je n'en ai aucune sur le complot d'une éventuelle junte. Edouard Chevardnadze croit que les attaques contre la perestroïka sont coordonnées, planifiées et qu'il faut prendre des mesures extraordinaires contre elles. »* Le président de l'URSS a bien ajouté qu'on ne peut pas encore *« oublier Chevardnadze, penser qu'il est déjà entré dans l'Histoire »*, on voit mal comment le démissionnaire d'hier pourrait revenir demain sur le devant de la scène.

M. Gorbatchev a d'ailleurs utilisé le passé pour raconter qu'il en était arrivé, avant la démission de M. Chevardnadze, *« au point où je voulais le recommander pour le poste de vice-président »*.

C'est un peu plus tard que M. Chevardnadze a fait faire une mise au point par son porte-parole, qui a affirmé : *« Le ministre est profondément convaincu que, quand il existe des dangers réels, que les forces réactionnaires émergent, il doit faire ce sacrifice pour sauvegarder les acquis démocratiques ; cette décision constitue un avertissement pour tous. Si le peuple ne se lève pas pour défendre les acquis démocratiques, une dictature est proche. Seul le peuple peut l'empêcher. »* Tout en réaffirmant le respect et l'amitié de M. Chevardnadze pour M. Gorbatchev, M. Tchourkine a conclu : *« Quand la vie le commande, que les circonstances l'exigent, chacun doit trouver le courage et la force de franchir le pas. »*



NOURRITURE. – « Désolé, mais quelqu'un a mangé le moteur... »
(International Herald Tribune)

L'ambassadeur de la perestroïka

Le départ spectaculaire de M. Chevardnadze – que l'on dit à la fois épuisé par ses activités, irrité par les critiques des conservateurs à l'égard de son *« alignement »* sur les Etats-Unis dans la crise du Golfe et de son *« abandon »* de l'Europe de l'Est et de la RDA, et déchiré à la perspective d'un possible recours à la force dans sa République natale de Géorgie – constitue le coup le plus dur porté à M. Gorbatchev depuis 1985. D'abord parce que M. Chevardnadze était un des piliers de la perestroïka et qu'il en était en quelque sorte l'ambassadeur à l'étranger. Les gouvernements occidentaux, toujours prêts à jeter un voile pudique sur la dégradation croissante de la situation en URSS et du pouvoir de M. Gorbatchev, ne peuvent plus cette fois en détourner les yeux. Leur principal interlocuteur des cinq dernières années claque la porte, leur crie que le pays est menacé par une dictature du complexe militaro-industriel, leur laisse entendre que M. Gorbatchev en est déjà presque prisonnier. Il sera dorénavant difficile d'ignorer cet éclat, de ne pas en tenir compte dans les relations avec l'Union soviétique.

M. Gorbatchev a bien vu le problème puisqu'il a fait réaffirmer dès jeudi d'abord par son porte-parole, puis par un vote massif des députés du Congrès du peuple, la continuité de la politique étrangère soviétique. Il n'empêche qu'une des raisons du départ de M. Chevardnadze relève justement de la diplomatie. Plusieurs députés du groupe conservateur Soyouz (Union) se sont d'ailleurs réjouis du départ d'une de leurs bêtes noires, comme ils avaient applaudi au limogeage, il y a quelques jours, du ministre de l'intérieur, M. Bakatine, jugé trop libéral en matière de maintien de l'ordre dans les Républiques. Deux d'entre eux, les colonels Alksnis et Nikolaï Petrouchenko, ont même regretté que la Constitution interdise de soulever le problème de la responsabilité de M. Gorbatchev dans les affaires étrangères.

M. Chevardnadze était un des atouts majeurs du président hors des frontières. Lui trouver un successeur de même calibre sera difficile et ne sera pas innocent. Les conservateurs essaient déjà d'avancer le nom d'un des vice-ministres des affaires étrangères, M. Evgueni Primakov, un vieux brejnévien reconverti dans la perestroïka qui ferait le bonheur de tous les apparatchiks du ministère des affaires étrangères qui ont encore du mal à oublier la langue de bois de naguère et qui ont beaucoup souffert par l'unification allemande et depuis le début de la crise du Golfe. Un choix plus rassurant pour l'Ouest serait celui de M. Alexandre Bessmertnykh, un ancien vice-ministre des affaires étrangères, actuellement ambassadeur à Washington.

Les propos comme le départ de M. Chevardnadze soulignent d'autre part l'isolement croissant de M. Gorbatchev dans un milieu qui lui est fondamentalement hostile. Force est de constater que les chantres de la perestroïka s'éloignent ou sont de plus en plus éloignés de l'entourage présidentiel. Le théoricien des réformes, Alexandre Yakovlev, a pris ses distances depuis plusieurs mois et ne fait partie que d'un conseil présidentiel dont la mort a été annoncée. Stanislas Chataline, expert des réformes économiques, a été plus ou moins désavoué par M. Gorbatchev, de même que M. Bakatine. A des niveaux moins élevés, les rangs des perestroïkistes s'éclaircissent aussi souvent au bénéfice de M. Boris Eltsine, le président de Russie, qui les recrute dans son équipe, tant ils sont déçus par la stagnation et l'immobilisme du pouvoir central. La perspective d'avoir à collaborer avec un régime présidentiel autoritaire de plus en plus dépendant de ces forces *« réactionnaires »* dénoncées par M. Chevardnadze ne peut qu'accélérer le mouvement.

« Qui sera le prochain ? »

La démission de M. Chevardnadze a été déplorée par la plupart des réformateurs, qui n'ont pourtant pas été épargnés par le ministre des affaires étrangères, puisqu'il avait affirmé : *« Les démocrates se sont enfuis, les réformateurs se cachent. »* Pour M. Stankievitch, le maire-adjoint de Moscou, *« cette décision résonne comme un signal très sérieux : M. Gorbatchev s'éloigne trop d'un processus de réformes, il va trop loin à droite »*. M. Yakovlev a regretté l'apparition d'*« une vague conservatrice revancharde »*. *« Je suis très inquiet,* a-t-il dit aussi, *devant l'indifférence et la lassitude des forces démocratiques, leur stratification et leurs divisions. »* M. Nikolaï Tutov, un député social-démocrate proche du groupe interrégional, a, lui, dénoncé *« les pressions massives de l'extrême droite. Qui sera le prochain ?* a-t-il demandé. *Gorbatchev lui-même ? Ce qui m'étonne le plus, c'est l'attitude de Gorbatchev. Il reste assis, le visage imperturbable, n'essayant même pas d'intervenir. Les conséquences du départ de nos meilleurs hommes publics sont imprévisibles. »*

Quelques députés réformateurs ont cependant critiqué M. Chevardnadze, notamment l'écrivain Adamovitch, président de la Fondation du mémorial, qui s'est étonné de *« cette faiblesse à un moment crucial »*. L'historien Roy Medvedev a affirmé, quant à lui, que les raisons invoquées par M. Chevardnadze sont *« microscopiques en comparaison avec le grand dommage causé à notre politique étrangère, à la perestroïka et à notre président »*.

La plupart des responsables baltes ont déploré le départ de M. Chevardnadze, qui était considéré, en raison de son origine, comme un homme de dialogue. Notamment le président lituanien Vytautas Landsbergis qui craint lui aussi *« le retour d'une dictature du bureau politique et des militaristes »*.

JACQUES AMALRIC

M. Chevardnadze : « Je ne peux pas accepter les choses qui se passent dans notre pays »

Voici les principaux passages des déclarations faites jeudi 20 décembre par MM. Chevardnadze et Gorbatchev devant le Congrès des députés de l'URSS.

M. Chevardnadze annonce qu'il n'a *« pas demandé à prendre la parole »*, mais qu'il va faire *« la déclaration la plus brève et la plus pénible de* [sa] *vie »*. Après avoir défendu son attitude dans la crise du Golfe, il s'en prend à *« deux membres du Parlement, deux garçons vraiment jeunes aux galons de colonel* [il s'agit des colonels Alksnis et Petrouchenko, membres du groupe conservateur Soiouz] *qui ont déclaré :* «On a réussi à se débarrasser du ministre de l'intérieur, le temps n'est-il pas venu de faire de même du ministre des affaires étrangères ?»

« Qui se tient dans le dos de ces camarades ? Pourquoi personne ne dément leurs déclarations ? », demande le ministre, avant de poursuivre : *« Camarades démocrates, vous vous êtes dispersés... Les réformateurs se sont débandés. Une dictature se prépare, je le déclare en toute responsabilité. Personne ne sait quelle sera cette dictature, quel dictateur viendra et quel régime sera instauré.*

» Je démissionne. Et que cela soit ma contribution personnelle ou, si vous voulez, ma protestation contre la dictature. J'exprime ma profonde reconnaissance à Mikhaïl Gorbatchev. Je suis son ami, son compagnon d'idées, j'ai toujours soutenu et je soutiendrai jusqu'à la fin de ma vie les idées de la perestroïka, du renouveau et de la démocratisation. Nous avons accompli une œuvre immense dans l'arène internationale. Mais je pense que démissionner est mon devoir d'homme, de citoyen et de communiste. Je ne peux pas accepter les choses qui se passent dans notre pays, ni les épreuves qui attendent notre peuple. Mais je crois que la dictature ne passera pas, que l'avenir appartient à la démocratie et à la liberté. »

M. Gorbatchev : un geste qui « sent un peu la panique »

Dans sa réponse, M. Gorbatchev indique que la démission de son ministre des affaires étrangères a été *« inattendue »* et que *« c'est ce qui me touche le plus »*. Il poursuit : *« Que le camarade Chevardnadze ait agi ainsi sans avoir consulté le président, je le réprouve. Qui plus est, je vais vous le dire puisque les choses en sont arrivées là : il était dans mes intentions de proposer sa candidature à la vice-présidence. (...). Et, pour mettre tous les points sur les i, ce n'est pas par hasard que j'en suis venu à ce projet (...) Cela fait dix ans que, dans la situation que tout le monde sait, il a engagé la lutte avec certaines forces. (...) Lui comme moi travaillant à nos anciens postes, puis ici, nous en sommes arrivés à la conclusion que, même avec les pouvoirs dont nous disposions, nous n'avons pas réussi à lancer à cent pour cent la rénovation. La vie a voulu que nous passions par toute sorte d'épreuves et par d'âpres débats, avant de comprendre qu'il fallait utiliser cette chance pour commencer à tout changer. Il fait partie de ces hommes.*

» Après tout ce que je viens de dire, je ne veux pas que l'on pense que Chevardnadze est mis sur la touche et passe, pour ainsi dire, dans l'histoire. Peut-être est-ce aujourd'hui la période la plus dure pour ceux de mes collègues qui ont fait leur choix dès le début, avant même 1985. Mais abandonner à un moment pareil est impardonnable. C'est blâmable et il faut exiger de poursuivre la lutte ».

M. Gorbatchev affirme encore que la situation exige *« des mesures urgentes, immédiates afin de remettre de l'ordre, de renforcer la discipline »*. Il poursuit : *« Il ne s'agit point d'une dictature, mais d'un pouvoir fort. Il ne faut pas confondre ces deux notions. En tant que président, je ne dispose pas d'informations – et mes informations sont assez vastes – qui confirmeraient que quelqu'un nous préparerait une junte ou une dictature de ce type. (...) C'est pourquoi je rejette la thèse du camarade Chevardnadze, parce qu'elle sent un peu la panique. »* – *(Tass)*

L'oreille des nationalistes

Des députés nationalistes d'Ukraine en visite le mois dernier à Paris ont confié qu'ils avaient eu avant leur départ un entretien «informel» de plusieurs heures avec M. Chevardnadze et que ce dernier les avait très favorablement impressionnés par sa liberté de ton et la compréhension qu'ils manifestait pour leurs aspirations. Ces députés étaient chargés de remettre à la conférence de la CSCE une lettre demandant la participation de l'Ukraine au processus d'Helsinki, indépendamment de la représentation soviétique dirigée par M. Chevardnadze.

Parmi ces députés se trouvaient des représentants de divers courants nationalistes ukrainiens, des modérés ex-communistes, et un radical, l'ancien prisonnier politique Gorine. Ce dernier en particulier parlait du ministre en termes chaleureux, rapportant sa réaction alors qu'ils plaidaient devant lui la légitimité d'un ministère ukrainien des affaires étrangères, en soulignant qu'il s'agissait d'une nation de cinquante millions d'habitants. M. Chevardnadze les a interrompus, selon M. Gorine, en demandant sur le ton de l'indignation, s'ils estimaient que la Géorgie, elle, ne pouvait formuler une semblable revendication, pour la simple raison qu'elle était dix fois moins peuplée ? Le problème, aurait ajouté le ministre soviétique des affaires étrangères, c'est que si chacune des Républiques se dotait d'un tel ministère, il n'aurait plus rien à faire dans le gratte-ciel stalinien qui abrite ses services à Moscou.

Il n'en fallait apparemment pas plus à l'ex-chef du KGB géorgien pour emporter la confiance de ses interlocuteurs, qui riaient encore en rapportant la scène. La tactique des boutades semble lui avoir assez bien réussi sur la scène internationale, comme dans ses exercices de diplomatie intérieure, *«bien plus difficiles»*, avait-il déclaré de retour de Géorgie, où il venait de désamorcer la crise après l'intervention de l'armée à Tbilissi en avril 1989.

SOPHIE SHIHAB



Jameson.
The Premium Irish Whiskey.

Sachez apprécier et consommer avec modération.

EUROPE

Les réactions après le départ de M. Chevardnadze

Washington : « Une démission et un avertissement qui doivent être pris au sérieux »

WASHINGTON

de notre correspondant

Le réveil est brutal. La veille encore, le discours pourtant très inquiétant de M. Gorbatchev était à peine remarqué par les plus grands journaux. Une semaine plus tôt, personne n'avait prêté la moindre attention aux avertissements du président lituanien Landsbergis, venu à Washington pour tenter d'expliquer que la mésaventure de 1956 était en passe de se répéter, que les Pays baltes, comme naguère la Hongrie, risquaient d'être remis au pas par la force tandis que l'Occident n'avait d'yeux que pour le Proche-Orient.

Mais la démission de « Chevy », Edouard Chevardnadze, le pionnier des nouvelles relations soviéto-américaines, c'est tout autre chose. Il était, comme l'a dit jeudi 20 décembre le secrétaire d'Etat Jim Baker, *« aux avant-postes de la nouvelle pensée en matière de politique étrangère, et de la démocratisation interne »*. *« Sa démission, et l'avertissement qu'il a lancé, doivent être pris au sérieux. »*

La première inquiétude concerne bien entendu l'affaire irakienne, l'administration connaissant le rôle essentiel joué par M. Chevardnadze pour que l'URSS apporte, dans l'affaire, un puissant soutien à la politique américaine. Comme on lui demandait dans quels domaines le ministre soviétique avait eu une influence décisive sur la politique de son pays, M. Baker a immédiatement répondu : *« Le Golfe »*. Le secrétaire d'Etat a cependant dit et répété qu'il n'avait *« absolument aucune raison de douter »* des assurances données par M. Gorbatchev selon lesquelles *« la politique étrangère de l'URSS n'allait pas changer »*. Mais il est difficile d'imaginer que les Etats-Unis puissent retrouver un interlocuteur aussi coopératif en ce qui concerne l'affaire irakienne. M. Evgueni Primakov, l'un des candidats possibles à la succession de M. Chevardnadze, est par exemple considéré avec suspicion pour son attitude jugée plus traditionnellement pro-arabe. Les préoccupations américaines ne se résument pas exclusivement au Golfe. La démission du ministre soviétique intervient alors que se poursuit la négociation des derniers détails de l'accord sur les armements *stratégiques*, et M. Chevardnadze, dans le passé, avait souvent su faire pression sur les *militaires soviétiques* – sans s'en cacher d'ailleurs – *pour* obtenir des concessions. Mais, là encore, M. Baker s'est voulu confiant : il a expliqué qu'il avait toujours bon espoir que le traité START pourrait être signé à l'occasion du sommet de Moscou, à la mi-février.

Signes inquiétants

Reste le message politique lancé par M. Chevardnadze, l'*« avertissement »* comme dit M. Baker, et là le secrétaire d'Etat n'a pas cherché à masquer ses préoccupations: *« Nous avons vu quelques signes inquiétants depuis un certain temps déjà. »* De fait, après être longtemps restés d'une extrême discrétion sur le sujet, les officiels américains ont tenu récemment à faire savoir qu'ils avaient manifesté leur inquiétude aux Soviétiques : en fait, c'est M. Baker qui avait expliqué à M. Chevardnadze lors de leur dernière rencontre, il y a à peine plus d'une semaine, dans le Texas, que les Etats-Unis craignaient que des opérations de maintien de l'ordre ne dérapent. En fait, il semble que les Américains, qui avaient fermé les yeux sur la brutale intervention de l'armée à Bakou et avaient fait la sourde oreille aux appels des Lituaniens au moment du blocus, en soient venus à redouter un coup de force dans les Pays baltes ou ailleurs (en Géorgie par exemple), et la presse américaine se fait l'écho de diverses rumeurs selon lesquelles la démission de M. Chevardnadze pourrait être largement due à son refus de prendre à son compte la ligne dure adoptée par M. Gorbatchev à l'égard des indépendantistes.

Ces inquiétudes, ajoutées au désir de continuer à faire doucement pression pour la poursuite des réformes en URSS, expliqueraient d'ailleurs que les mesures d'aide à l'Union soviétique, annoncées la semaine dernière par M. Bush, soient restées relativement modestes. Plusieurs pays européens auraient voulu autoriser l'URSS à adhérer pleinement au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale, alors que les Etats-Unis ont préféré les prendre de court en suggérant une formule « d'association ». Jeudi, la Maison Blanche a répété que ces mesures d'aide lui semblaient pour l'instant suffisante, et s'est démarquée en cela des déclarations de M. Roland Dumas, selon lesquelles la démission de M. Chevardnadze est la preuve qu'il convient de faire beaucoup plus.

« Un véritable être humain »

Au-delà de son impact politique, le départ du ministre soviétique des affaires étrangères marque peut-être la fin d'une époque exceptionnelle des relations américano-soviétiques, celles où la glace avait été brisée, où l'ennemi était devenu le partenaire, où la diplomatie soviétique avait acquis un visage humain, celui de cet homme au sourire facile, aux yeux un peu rêveurs qui parlait à voix basse avec son fort accent géorgien. Les responsables américains, même s'ils étaient essentiellement fascinés par « Gorby », étaient sensibles au charme personnel de « Chevy » et appréciaient ses manières directes et la *sincérité* apparente de celui qui, après tout, était le successeur direct d'Andreï Gromyko. Un homme qui aimait à l'occasion rire aussi et parfois avait un geste inattendu de la part d'un apparatchik soviétique – un jour, devant le département d'Etat, il descendit soudain de sa limousine pour engager gentiment la conversation avec un manifestant pour les droits de l'homme en URSS.

C'est avec George Shultz que s'était établie une relation qui, au terme de leurs quelque quarante rencontres, ressemblait fort à une réelle amitié. L'ancien secrétaire d'Etat lui a d'ailleurs rendu, jeudi, un hommage tout personnel : *« Edouard Chevardnadze est un véritable être humain. Il pense. Il a des émotions (...) »*. *« Comme négociateur, il était dur, mais il avait de l'autorité, et il tenait chacune de ses promesses. »* M. Baker avait pris la suite et, lui qui est tout le contraire d'un sentimental, a aussi apparemment été séduit : *« Je suis fier de l'appeler mon ami et, d'un point de vue personnel, il va me manquer. »* Cela dit, M. Baker s'est empressé d'ajouter que la politique américano-soviétique n'était pas fondée sur des hommes mais *« sur des intérêts mutuels »*. Il semble pourtant que M. Chevardnadze parti, les Etats-Unis soient toujours réduits à miser sur le seul homme qui, à leurs yeux, reste apparemment irremplaçable : Mikhaïl Gorbatchev.

JAN KRAUZE

Bonn : « Une perte pour les développements futurs en Europe »

affirme le chancelier Kohl

BONN

de notre correspondant

En une séance, l'indice des valeurs a baissé de 3,29 % à la Bourse de Francfort après la démission spectaculaire du ministre soviétique des affaires étrangères. L'Allemagne avait su reconnaître le rôle éminent joué par M. Chevardnadze dans la réalisation de l'unité allemande, notamment dans la conférence « 2 + 4 » sur les aspects extérieurs de l'unité. Le visage des principaux dirigeants politiques allemands était grave, visiblement préoccupé, même si leurs commentaires se voulaient rassurants pour enrayer le début de panique boursière.

Le chancelier Helmut Kohl a estimé que ce départ était *« une perte pour les développements futurs en Europe »*, tout en exprimant l'espoir que Mikhaïl Gorbatchev parviendra à imposer sa politique de réformes.

M. Hans Dietrich Genscher a de son côté *« ressenti douloureusement »* la démission *« d'un ami »*. Le ministre allemand des affaires étrangères souhaite que l'événement *« fasse prendre encore plus conscience en Occident de la nécessité de soutenir les efforts du président soviétique »*. La principale préoccupation qui se manifestait dans les couloirs du Reichstag à Berlin, où le Parlement nouvellement élu tenait sa première séance, concernait la ratification future de l'accord « 2 + 4 » par le Soviet suprême.

M. Chevardnadze s'était récemment prononcé pour une ratification rapide de ce traité devant la commission des affaires étrangères. Même si M. Genscher se montre *« confiant »* à ce sujet, on n'a pas manqué d'entendre en Allemagne les critiques formulées par l'Armée rouge et les conservateurs soviétiques envers la politique allemande menée l'an passé par le Kremlin.

L. R.

Pékin : silence sur les raisons de la démission

PÉKIN

de notre correspondant

La presse de Pékin a eu recours à une authentique falsification de l'information pour annoncer au public chinois la démission de M. Chevardnadze sans en fournir les mobiles. Le *Quotidien du peuple*, organe du Parti communiste, à qui il est interdit de dire la vérité sur les débats politiques à Moscou, a passé sous silence les déclarations du chef de la diplomatie soviétique sur la menace de *« dictature »*.

Il s'est contenté de reprendre une dépêche de l'agence Chine nouvelle en provenance de Moscou indiquant de manière sibylline que M. Chevardnadze avait *« démenti des rumeurs »* sur l'éventualité de l'envoi de troupes soviétiques dans le Golfe, laissant entendre à ses lecteurs que c'était là la raison de son départ. Seul le *China Daily*, destiné aux étrangers, a fait état des déclarations de M. Chevardnadze sur la politique intérieure de manière relativement complète.

Le ministère des affaires étrangères a laissé transparaître la même stupéfaction en se retranchant derrière son ignorance des *« détails »* de cette démission qu'il a qualifiée, selon l'usage, d' *« affaire intérieure à l'Union soviétique »*. *« Nous continuerons à développer nos relations amicales de bon voisinage avec l'URSS »*, a indiqué le porte-parole du ministère. Pour la Chine, le principal acquis du passage de M. Chevardnadze à la tête de la diplomatie soviétique restera la pacification de la zone frontalière entre les deux pays, à l'initiative de M. Gorbatchev.

F. D.

Regrets et inquiétudes à travers le monde

La démission de M. Chevardnadze a suscité, jeudi 20 décembre, regrets et hommages, mais aussi préoccupations dans la plupart des capitales. Le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Wörner, a manifesté son *« inquiétude »* et a affirmé espérer que *« l'évolution* (de l'URSS) *vers une démocratie complète, la liberté et le respect des droits de l'homme ne sera pas menacée par les événements actuels »*. Le général américain John Galvin, commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe, a appelé de son côté Moscou à *« maintenir l'ordre sans sacrifier les principes démocratiques »*.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, a déclaré *« beaucoup regretter »* cette démission. M. Chevardnadze était *« un ami personnel »* et un grand *« soutien »* des Nations unies, a-t-il précisé.

Réunis à Rome, les ministres des affaires étrangères des Douze ont exprimé *« le ferme souhait »* que le départ de leur homologue soviétique *« ne marque pas de changement dans la politique de l'Union soviétique qui puisse remettre en cause les résultats importants obtenus dans les relations internationales »*. Les Douze ont *« noté avec une préoccupation particulière les motivations »* qui ont incité M. Chevardnadze à prendre une décision *« d'une telle signification »*. Ils saluent dans leur déclaration l'homme *« avec lequel ils ont bâti ces dernières années des relations à la fois officielles et personnelles marquées par une coopération amicale et confiante »*.

« Le signe d'une grande tension »

A Londres, le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, s'est dit *« très attristé »* et *« inquiet »*. *« Je pense que les raisons invoquées par M. Chevardnadze nous inquiètent tous »* a ajouté M. Hurd. Pour M. Gianni de Michelis, le départ du chef de la diplomatie soviétique est *« le signe d'une grande tension en URSS »*. La nouvelle *« me touche sur le plan personnel aussi bien que politique »* a affirmé le ministre italien des affaires étrangères en faisant état d' *« un rapport de grande cordialité, de confiance et d'ouverture constructive »*.

Evoquant *« l'avancée de la dictature »* invoquée par M. Chevardnadze, le secrétaire d'Etat canadien aux affaires extérieures, M. Joe Clark, a indiqué que son homologue soviétique lui avait fait part d'inquiétudes à ce sujet il y a quelques semaines, lors d'une visite à Moscou. Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a déclaré *« souhaiter que l'immigration des juifs soviétiques en Israël se poursuive »* après ce départ, selon la radio israélienne. – *(AFP, Reuter.)*

« Un cri d'alarme »

selon M. Roland Dumas

M. Chevardnadze *« vient de lancer un cri d'alarme face à une situation de dégradation qui peut conduire à tous les risques : violence et anarchie et donc forcément à la tentation de revenir en arrière sous forme d'un régime autoritaire »*, a déclaré M. Roland Dumas, jeudi 20 décembre, à la presse.

« J'espère, a ajouté le ministre des affaires étrangères, *que ce cri d'alarme sera entendu »* et que *« cela va servir d'avertissement aux pays occidentaux et à tous ceux qui traînent les pieds pour l'aide qu'il faut apporter »* au président Mikhaïl Gorbatchev.

Rendant hommage à la position *« très courageuse »* du chef de la diplomatie soviétique dans l'affaire du Golfe, M. Dumas a indiqué que cette position lui avait valu *« de très nombreuses critiques, notamment en URSS »* et qu'*« il en était très affecté »*.

Selon le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard, M. Dumas avait souvent eu l'occasion d'entendre son homologue soviétique évoquer les raisons qu'il a données jeudi matin devant le Congrès des députés du peuple pour justifier sa démission. – *(AFP.)*

Les Etats baltes ont ouvert un bureau d'information à Copenhague

COPENHAGUE

de notre correspondante

Un bureau d'information commun aux trois Etats baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) a été inauguré jeudi 20 décembre, à Copenhague, en présence des ministres des affaires étrangères des trois Républiques et de leurs homologues des cinq pays nordiques (Suède, Norvège, Finlande, Islande et Danemark). Il s'agit là d'une antenne qui n'a pas le statut diplomatique mais bénéficie malgré tout d'une situation semi-officielle puisque le gouvernement danois a fourni les locaux situés au cœur de la capitale où s'installeront, à dater du 1er janvier, les trois représentants délégués par les Etats baltes.

Le Conseil nordique a, par ailleurs, décidé d'installer dans le courant de 1991 des bureaux d'information à Tallin, Riga et Vilnius. Les ministres de la coopération des cinq pays frères ont déjà réservé des subventions à cette fin et recruté le personnel qui y sera envoyé.

L'inauguration du bureau de Copenhague a eu lieu peu après que les participants eurent appris la démission de M. Chevardnadze. Le ministre estonien, M. Lennart Meri, a évoqué la vive inquiétude que cet événement faisait planer sur l'avenir de son pays et de ses deux voisins.

CAMILLE OLSEN

EUROPE

URSS : la démission de M. Edouard Chevardnadze

Une figure de proue de la « nouvelle pensée »

De toutes les grands responsables de l'équipe Gorbatchev, plus encore qu'Alexandre Iakovlev, qui s'est fait plus discret ces derniers temps, Edouard Chevardnadze est le plus engagé dans le sens de la réforme, celui aussi que, de par ses fonctions, l'étranger connait et apprécie le mieux.

Depuis plus de cinq ans en effet qu'il dirige la diplomatie soviétique (il fut l'un des premiers nommés du nouveau règne, *« à sa plus grande surprise »*, dira-t-il plus tard, dès juillet 1985), ce géorgien de 62 ans, qui parle russe avec un fort accent et s'exprime très difficilement en anglais, a su très vite faire oublier, par sa jovialité et son esprit d'ouverture, la pesante langue de bois de son prédécesseur Andreï Gromyko.

Une carrière d'apparatchik

Ami de longue date de Mikhaïl Gorbatchev, qu'il avait connu « en voisin » dès la fin des années 50, lorsque les deux hommes dirigeaient les jeunesses communistes de Géorgie et de Stavropol, de l'autre côté du Caucase, Edouard Chevardnadze avait été chargé de formuler et d'appliquer ce que l'on appelle la *« nouvelle pensée »*, autrement dit le volet diplomatique de la perestroïka.



Il le fait avec un zèle certain, notamment lorsqu'il proclame, dès juillet 1988 et au grand dam des conservateurs, la fin de la lutte de classes dans l'arène internationale. C'est encore lui qui accompagne, en 1989, les révolutions en Europe de l'Est et pousse à accepter l'unité allemande dans le cadre de l'OTAN. Son attitude dans la crise du Golfe lui vaut de nouvelles critiques, surtout lorsqu'il envisage l'emploi de la force si des resssortissants soviétiques venaient à être malmenés. On avait noté que M. Primakov, l'envoyé spécial de M. Gorbatchev à Bagdad, se montrait généralement plus modéré que lui.

Ce fils d'enseignant, né le 25 janvier 1928 dans le village géorgien de Mamati, n'en est pas moins un pur produit de la nomenklatura stalino-brejnévienne, membre du parti dès l'âge de vingt ans, titulaire de cinq ordres de Lénine et d'un long passé d'apparatchik. Sorti en 1951 de l'école du PC de Géorgie, il travaille au komsomol (jeunesses communistes) de la république, dont il prend la tête en 1957. Il est ensuite premier secrétaire du parti dans deux districts, puis passe dans les forces de l'ordre : en 1965, il est nommé ministre de l'intérieur de Géorgie, un poste d'où il mène l'attaque contre Vasili Mjavanadze, le premier secrétaire du parti en poste depuis vingt ans et totalement corrompu, auquel il va succéder en 1972.

Devenu l'homme fort de Géorgie pour treize ans, il rend les hommages rituels à Brejnev et à ce qui reste encore le grand empire soviétique. Pour lui, déclare-t-il par exemple au congrès du PC de 1976, *« le soleil ne se lève pas à l'Est, mais au Nord, en Russie : c'est le soleil des idées de Lénine »*. Mais derrière ce zélateur se profile un habile tacticien, qui noue de bons contacts avec les milieux nationalistes modérés : en 1978, il n'hésite pas à aller à la rencontre de la foule qui manifeste pour la langue nationale.

Beaucoup plus tard, lorsque Mikhaïl Gorbatchev l'envoie à Tbilissi au lendemain de la répression sanglante d'avril 1989, il ne cachera pas son hostilité à l'attitude de l'armée et de ses chefs – notamment le général Rodionov, l'un des ses principaux détracteurs d'aujourd'hui – dans cette affaire. Une polémique l'opposera sur ce point à Egor Ligatchev, son collègue conservateur du bureau politique, qui cherche à impliquer le secrétaire général dans la responsabilité du massacre.

Perestroïkiste avant la lettre

C'est encore le chef du parti en Géorgie qui, bien avant que les choses aient commencé à bouger à Moscou, encourage son compatriote cinéaste Abouladze à tourner son célèbre film *le Repentir*. Sa sortie sur les écrans marquera très précisément les débuts de la glasnost. On apprendra d'ailleurs, de la bouche de M. Gorbatchev jeudi, qu'Edouard Chevardnadze fait partie *« depuis dix ans »* du petit groupe qui programmait avec lui la perestroïka dans les coulisses du pouvoir brejnévien.

Entré comme suppléant au bureau politique du PC en 1978 (un an avant Mikhaïl Gorbatchev), Edouard Chevardnadze en était devenu membre titulaire dès sa promotion au ministère des affaires étrangères en 1985. Il avait quitté tous ses postes dans le parti au dernier congrès tenu cet été, mais restait membre de la commission constitutionnelle et du conseil présidentiel, l'organisme qui doit être transformé sous peu en conseil de sécurité. Quel que soit son poste dans les futures instances, qu'il reste en fin de compte ministre des affaires étrangères ou que sa future carrière se déroule à Tbilissi, on devrait continuer d'entendre parler d'Edouard Chevardnadze.

MICHEL TATU

POLOGNE : à la veille de son investiture

M. Walesa propose au gouvernement sortant de rester en place

Le président élu, M. Lech Walesa, qui rencontre apparemment plus de difficultés que prévu à nommer un premier ministre, a proposé jeudi 20 décembre de conserver le gouvernement sortant en fonctions jusqu'aux élections parlementaires anticipées, qu'il envisage de retarder d'un an.

Pendant la campagne électorale, M. Walesa disait souvent qu'une fois élu président il serait un grand consommateur de premiers ministres : *« Ils seront comme les pare-chocs des auto tamponneuses »*, expliquait-il, indiquant par là que leur tâche serait si ingrate et les coups si durs à encaisser qu'ils ne pourraient guère durer longtemps.

Mais avant d'organiser une valse des premiers ministres, encore faut-il en trouver : c'est apparemment le problème auquel est confronté M. Walesa depuis son élection à la tête de l'Etat, le 9 décembre. Après la décision de l'avocat Jan Olszewski de renoncer à former un gouvernement (*le Monde* du 20 décembre), aucun nom ne semble s'être dégagé clairement de la poignée de candidats possibles. Jeudi soir, le président élu a proposé, dans un communiqué, *qu'« après y avoir apporté les aménagements nécessaires, l'ancien gouvernement reste en place jusqu'aux élections législatives »*, qui sont prévues pour le printemps prochain.

M. Walesa y a ajouté une autre suggestion : puisque *« aucune personne responsable n'accepterait un travail pour trois mois, il serait alors nécessaire de reporter d'un an les élections »*.

Cette dernière suggestion ne manque pas d'étonner, quand on se souvient que M. Walesa n'a pas cessé, au cours des mois écoulés, de houspiller le gouvernement de M. Mazowiecki pour qu'il accélère les réformes et, en particulier, pour que soient organisées des élections législatives anticipées.

Mais le président élu, en formulant de la sorte ces propositions, a sans doute déjà une idée en tête, qu'il devait peut-être tenter de concrétiser vendredi soir au cours d'intenses consultations politiques prévues à Varsovie, où il était attendu pour la cérémonie officielle d'investiture au Parlement, samedi 22 décembre. Il semble très peu probable que le président-élu cherche à conserver à la tête du gouvernement M. Tadeusz Mazowiecki, candidat malheureux au premier tour de l'élection présidentielle : celui-ci avait démissionné dès le lendemain du premier tour, expliquant très clairement qu'il tirait les conclusions du verdict de l'électorat et qu'il appartenait désormais aux vainqueurs de prendre leurs responsabilités.

Poursuivre la même ligne économique

De plus, sa démission a depuis été acceptée par le Parlement. M. Walesa souhaite peut-être donc tout simplement garder la majeure partie de l'équipe sortante, un souhait qu'on lui prêtait d'ailleurs depuis plusieurs semaines et auquel certains ministres – ceux qui s'étaient le plus engagés politiquement aux côtés de M. Mazowiecki dans la campagne électorale – se déclaraient en privé opposés. Il est clair que M. Walesa veut poursuivre la même ligne économique que M. Mazowiecki, c'est-à-dire la ligne Balcerowicz, du nom du vice-premier ministre et ministre des finances. Il est clair aussi que M. Balcerowicz, avec lequel M. Walesa a eu plusieurs longs entretiens téléphoniques, pose des conditions importantes, que M. Walesa est prêt à accepter.

« Les solutions de compromis sont possibles et doivent être trouvées », écrivait vendredi matin dans *Gazeta Wyborcza* Adam Michnik, qui fut pendant la campagne l'un des opposants les plus virulents de M. Walesa. On n'exclut pas à Varsovie que M. Balcerowicz lui-même finisse par devenir premier ministre ; plusieurs économistes de l'entourage de M. Walesa, notamment du courant libéral, se sont déclarés prêts à travailler avec lui.

Le président Walesa a parfaitement compris, au cours de la campagne, l'humeur de la population, il lui a fait des promesses et il sait qu'il doit produire, d'une manière ou d'une autre, des résultats encourageants au début de son mandat. Il compte visiblement sur les talents de M. Balcerowicz pour l'aider dans cette tâche.

S. K.

ALLEMAGNE

Le nouveau Parlement s'est réuni pour la première fois

Elu le 2 décembre, le Parlement de la nouvelle Allemagne réunifiée a tenu sa séance constitutive jeudi 20 décembre, à Berlin, au Reichstag. Six cent soixante-deux députés, dont cent quarante-quatre élus de la partie Est de l'Allemagne siègent dans cette nouvelle Assemblée.

BERLIN

de notre correspondant

En plongeant le regard des galeries surplombant la partie est de Berlin sur la ville environnante, il était difficile de ne pas se souvenir qu'il y a un an à peine le premier ministre de l'ex-RDA, M. Hans Modrow, et le chancelier Helmut Kohl inauguraient à quelques centaines de mètres de là l'ouverture du passage de la porte de Brandebourg dans le mur de Berlin, aujourd'hui disparu.

Par le hasard du calendrier, il revenait à l'ex-chancelier Willy Brandt, président d'honneur du Parti social-démocrate et, à soixante-dix-sept ans, doyen d'âge de la nouvelle Assemblée, d'ouvrir cette séance historique : *« Un jour important pas seulement pour les Allemands »*, a-t-il souligné. *« Les murs dans les têtes durent parfois plus longtemps que ceux qui sont faits de béton »*, a lancé Willy Brandt à l'adresse de ses compatriotes, qu'il a longuement exhortés de part et d'autre de l'ancienne ligne de démarcation à prendre en main ensemble leur destin, à s'écouter, à aller les uns vers les autres.

Le dirigeant social-démocrate, dont le discours a été approuvé à plusieurs reprises par le chancelier Kohl, a affirmé que *« l'Allemagne unie doit se comprendre dès le départ comme une partie de l'Europe en devenir »*. *« Le nationalisme*, a-t-il ajouté, *est devenu quelque chose d'étranger, de repoussant pour la grande majorité de notre peuple. »*

L'ancien bourgmestre de Berlin ne pouvait pas oublier non plus le débat sur le devenir de la capitale officielle de l'Allemagne réunifiée. Il a souhaité que le nouveau Parlement se prononce, dans un délai de six mois, sur le choix de Bonn ou de Berlin comme lieu de travail et a appelé la présidente du Bundestag, Mme Rita Süssmuth, à mettre en place une commission neutre d'ici-là.

Cette question suscite la perplexité de nombreux députés, lesquels avouaient, dans les couloirs, jeudi 20 décembre, n'avoir moins que jamais d'idées sur cette décision à prendre.

Présidente sortante du Bundestag de l'ancienne Allemagne de l'Ouest, Mme Süssmuth a été élue facilement à la tête de la nouvelle assemblée. Membre de l'aile libérale du Parti démocrate-chrétien, proche du président, M. Richard von Weizsacker, sa popularité dépasse largement les rangs de son propre parti.

H. de B.

ALBANIE

La veuve d'Enver Hodja a été relevée de ses fonctions

La veuve d'Enver Hodja, fondateur de l'Etat communiste, a été écartée, jeudi 20 décembre, de la présidence du Front démocratique, organisation officielle dépendant du parti, qu'elle assurait depuis 1986. Radio-Tirana précise que Mme Hodja a démissionné en raison de son âge, et qu'elle a été remplacée par le Premier ministre, M. Adil Carcani.

Propulsée par son mari au sommet de la nomenklatura communiste, Mme Hodja, âgée aujourd'hui de soixante-neuf ans, n'avait pas abdiqué après la mort de son mari, et personne, du reste, ne le lui avait demandé. Fidèle continuatrice de l'œuvre marxiste-léniniste de son époux, elle passait pour l'un des adversaires les plus obstinés du programme d'ouverture du régime politique et économique du pays lancé il y a un an par le président Ramiz Alia. Lors de sa dernière intervention publique, jeudi 20 décembre, devant la direction du Front démocratique albanais, Mme Hodja a cependant déclaré *« appuyer pleinement »* les initiatives du *« sage, courageux et clairvoyant »* leader du pays.

D'autre part, le gouvernement a, vendredi 21 décembre, peu après minuit, fait disparaître discrètement une statue de Joseph Staline. Un groupe de fonctionnaires, sous la surveillance de la police, a déboulonné la statue de bronze du dictateur soviétique, qui dominait de ses dix mètres de hauteur une place du centre de la capitale. La statue de Lénine qui se trouvait non loin de là est restée en place.

Enfin, la police de Ioannina, dans le nord-ouest de la Grèce, a annoncé, jeudi 20 décembre, que quatorze Albanais ont franchi clandestinement la frontière albano-grecque et demandé l'asile politique. Depuis dimanche dernier, quarante-trois Albanais ont demandé l'asile politique à la Grèce.

Selon Radio-Belgrade, plusieurs ressortissants albanais ont par ailleurs été tués par la police albanaise qui a ouvert le feu au moment où ils tentaient de se réfugier en Yougoslavie dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 décembre. – *(Reuter, AFP.)*

ROUMANIE

La formation d'un gouvernement d'union nationale paraît lointaine...

BUCAREST

de notre correspondant

Si les cris des participants au meeting antigouvernemental prévu vendredi 21 décembre à Bucarest sont suffisamment puissants pour parvenir aux oreilles du président Ion Iliescu, peut-être celui-ci décidera-t-il d'accélérer les négociations avec l'opposition, en cours depuis une semaine, pour former un gouvernement d'union nationale.

Mais si l'Alliance civique, l'opposition extraparlementaire qui gagne en audience mais pas en organisation (annulant, par exemple, ce meeting avant de le maintenir), ne rassemble pas vendredi, place de l'Université – où le 21 décembre 1989 avaient débuté les manifestations contre Ceausescu dans la capitale – plus de personnes que le 15 novembre, M. Iliescu peut décider de laisser les pourparlers là où ils en sont. C'est-à-dire au stade d'échange de vues.

Pour l'instant, tout se passe comme si le chef de l'Etat et son premier ministre, M. Petre Roman, tentaient lors de cette semaine anniversaire, grâce à ces négociations doublées de mises en garde, de contenir et de désamorcer la contestation politique et la grogne sociale. Les discussions entre le pouvoir et l'opposition, qui ne se déroulent pas sous la pression malgré la persistance de foyers de grèves (notamment dans les universités et dans la ville de Timisoara), ne semblent pas près d'aboutir. D'abord parce que l'opposition, dont aucun leader ne s'est dégagé et qui penche pour le retour du roi Michel, est divisée. Ensuite parce que l'Alliance civique veut un gouvernement de transition formé d'« experts », qui serait chargé, avec le soutien de toutes les forces politiques, d'organiser un référendum sur la Constitution (monarchie ou République) puis des élections anticipées.

La perspective d'un gouvernement d'union nationale semble assez lointaine, quoique pas totalement improbable. M. Iliescu pourrait, par ce biais, tenter à la fois de réduire la tension interne qui va croissant au fur et à mesure que la crise économique s'amplifie et améliorer l'image extérieure de la Roumanie, à la recherche de crédits internationaux pour passer l'hiver.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

EN BREF

□ **COMORES : l'ancien mercenaire Bob Denard indésirable en Afrique du Sud.** – Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha, en visite officielle aux Comores la semaine dernière, a fait publiquement savoir à l'ambassadeur de France à Moroni que son gouvernement souhaitait voir abréger le séjour de l'ancien mercenaire Bob Denard, en Afrique du Sud depuis maintenant un an. *« Pretoria voudrait que la France « récupère » Denard au plus vite »*, nous a précisé un membre du gouvernement comorien, de passage à Paris. De nationalité française, l'ex-patron de la garde présidentielle comorienne avait dû quitter Moroni en décembre 1989, après l'assassinat du président Ahmed Abdallah (*le Monde* du 27 novembre).

□ **TAIWAN : vingt-cinq morts dans un accident.** – Vingt-cinq personnes ont été tuées et trente-deux autres blessées, jeudi 20 décembre, dans une collision entre un train et un autocar sur un passage à niveau. – *(AFP.)*

□ **Neuf morts dans une mutinerie à bord d'un chalutier.** – Le préfet de la Réunion a dépêché mercredi 19 décembre le navire océanographique *Marion Dufresne* au secours d'un chalutier taïwanais à bord duquel une mutinerie a fait neuf morts et deux blessés, a-t-on appris à la préfecture de Saint-Denis de la Réunion. La révolte se serait produite entre le 16 et le 19 décembre à bord du *Shih Hang 21* alors qu'il se trouvait dans les mers australes. Les officiers et cinq des six marins philippins auraient été tués à coups de couteau par les mutins. – *(AFP.)*

□ **PHILIPPINES : le général Biazon chef d'état-major.** – 'homme qui a maté la dernière tentative de coup d'Etat à Manille, le général Rudolfo Biazon, a été nommé, vendredi 21 décembre, à la tête des forces armées par la présidente Aquino. Cette nomination est controversée au sein du haut commandement. Le général Biazon remplacera l'actuel chef d'état-major de l'armée, le général Renato de Villa, lorsque celui-ci prendra sa retraite en janvier. – *(Reuter.)*

□ **SOMALIE : fusillade à l'aéroport de Mogadiscio.** – Dans la soirée du jeudi 20 décembre, un groupe d'hommes armés ont ouvert le feu à l'intérieur de l'aéroport de Mogadiscio, tirant à l'aveuglette et tuant un inspecteur de police, a rapporté, vendredi matin, le ministère de l'intérieur. Cet incident est le dernier en date d'une série d'accrochages qui ont fait quelque cent cinquante morts dans la capitale somalienne depuis le début du mois. – *(Reuter.)*

□ **YOUGOSLAVIE : la Bosnie a élu son président.** – M. Alija Izetbegovic, le leader de l'Action démocratique musulmane (SDA), a été nommé, jeudi 20 décembre, président de la République de Bosnie lors de la session constitutive du nouveau Parlement issu des premières élections libres d'après-guerre. M. Izetbegovic, qui a été emprisonné plusieurs années pour « intégrisme », a annoncé que M. Jure Relivan (Croate, HDZ), ex-gouverneur de la banque centrale de Bosnie, a été chargé de former le nouveau gouvernement d'ici la fin janvier.

□ **RECTIFICATIF : le budget de défense japonais.** – Une erreur nous a fait écrire dans nos éditions datées du 20 décembre que le coût total du maintien des bases américaines au Japon était de 3 milliards de dollars. Or ce chiffre représente seulement le montant de la contribution nipponne à cet entretien avant l'augmentation annoncée jeudi 20 décembre. Le coût total se monte en réalité à 7,6 milliards.

PROCHE-ORIENT

La crise du Golfe et le vote du Conseil de sécurité sur la question palestinienne

Israël qualifie la procédure de « traitement séparé et inégal »

L'ambassadeur d'Israël aux Nations unies, M. Yoram Aridor, a dénoncé, jeudi, après le vote du Conseil de sécurité, *« le traitement séparé et inégal »* subi par son pays. *« Cette pratique se traduit par un mot détestable : apartheid »*, a-t-il lancé, estimant que *« la paix et la sécurité ne résulteront jamais de la discrimination »*.

Commentant la déclaration du président du Conseil qui évoque pour la première fois la convocation *« à un moment approprié »* d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, il s'est écrié : *« Aucun moment n'est approprié pour une conférence internationale, mais n'importe quel moment convient pour des négociations directes entre Israël et ses voisins. »* Puis il déclaré : *« Nous ne jouerons aucun rôle dans une répétition de Munich. »*

Le président irakien doit *« se réjouir »* de la décision du Conseil.

« Nous regrettons que les Etats-Unis n'aient pas fait usage de leur droit de veto », a déclaré M. Avi Pazner, conseiller du premier ministre Itzhak Shamir. Mais, a-t-il ajouté, le fait que le texte prônant la réunion d'une conférence internationale fasse l'objet d'une déclaration séparée montre que Washington pense toujours, comme Israël, qu'une telle conférence est indésirable.

Pour sa part, le représentant français au Conseil, M. Jean-Marc Rochereau de la Sablière, ministre plénipotentiaire, s'est *« félicité »* de ce que le Conseil ait *« reconnu la nécessité d'une conférence internationale (...) »* qui, *« avec la participation de l'ensemble des parties concernées et des cinq membres permanents du Conseil, offrirait le cadre nécessaire pour permettre une solution globale, juste et durable du conflit »*. – *(AFP, Reuter.)*



En déclarant que les troupes américaines ne seraient pas prêtes le 15 janvier

Le général Waller a provoqué une vive irritation à Washington

Le général Calvin Waller, commandant en second des troupes américaines dans le Golfe, en déclarant que celles-ci ne seraient pas prêtes le 15 janvier, a provoqué une vive irritation dans les milieux politiques de Washington.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a tenté, jeudi 20 décembre, de minimiser l'affaire en expliquant que le général n'avait fait, mercredi (*le Monde* du 21 décembre), que souligner que le commandement américain dans le Golfe *« ne serait pas aussi prêt qu'il l'aimerait »* à la date fixée par l'ONU pour un éventuel recours à la force contre l'Irak.

Mais plusieurs responsables gouvernementaux ont exprimé leur incompréhension, voire leur colère. Au Congrès également, des partisans de la politique de la Maison Blanche se sont élevés contre les déclarations du général Waller.

« Ce n'est pas le message que nous voulions communiquer à l'heure actuelle », a indiqué au *New York Times* un responsable de l'administration Bush sous couvert de l'anonymat. Les remarques du général, ont estimé d'autres officiels, pourraient inciter M. Saddam Hussein à tirer les mauvaises conclusions quant à la détermination de Washington.

Le représentant démocrate du New-Jersey, M. Robert Torricelli, a, de son côté, appelé le président *« à contrôler ses militaires »*.

« Le fait que ces hésitations soient à présent exprimées publiquement par nos propres militaires est vraiment troublant », a-t-il ajouté.

Cependant, le porte-parole du Pentagone, M. Pete Williams, a déclaré, jeudi à Ryad, que le secrétaire à la défense, M. Richard Cheney, fixera, au terme de sa tournée actuelle en Arabie saoudite, la date à laquelle les forces américaines devraient être prêtes au combat.

M. Williams a estimé qu'il est trop tôt pour savoir quand les troupes seront opérationnelles. – *(AFP.)*

La déclaration du président

« Il n'y a pas d'unanimité sur le moment approprié »

Voici le texte intégral de la déclaration du président du Conseil de sécurité, M. Abdalla Saleh Al Ashtal (Yémen) :

« Les membres du Conseil de sécurité réaffirment leur volonté de soutenir un processus actif de négociation, auquel participeraient toutes les parties concernées et qui conduirait à une paix globale, juste et durable, mettant fin au conflit arabo-israélien par la voie de négociations fondées sur les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil, et tenant compte du droit à la sécurité de tous les Etats de la région, y compris Israël, ainsi que des droits politiques légitimes du peuple palestinien.

» A cet égard, ils considèrent que la convocation, au moment approprié, d'une conférence internationale dotée d'une structure appropriée devrait faciliter les efforts visant à parvenir à un règlement négocié du conflit arabo-israélien et à l'instauration d'une paix durable.

» Toutefois, les membres du Conseil estiment qu'il n'y a pas d'unanimité sur la question de savoir quel serait le moment approprié pour convoquer une telle conférence.

» De l'avis des membres du Conseil, la question du conflit arabo-israélien est importante et particulière, et doit être traitée indépendamment, selon ses caractéristiques propres. »

Washington fait une concession

Suite de la première page

La déclaration présidentielle stipule que la question du conflit israélo-arabe est *« particulière et doit être traitée indépendamment »*, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de lien avec la crise du Golfe. Cette phrase a fait l'objet de semaines de négociations.

Selon certains membres du Conseil, cependant, la référence à une conférence internationale sur le Moyen-Orient est un signal indirect à l'Irak. *« Saddam Hussein peut l'interpréter ainsi pour sauver la face »* disait l'un d'entre eux. Un autre membre du Conseil reconnaît : *« Saddam Hussein peut penser que, tout en étant très ferme sur le retrait irakien du Koweït, les Occidentaux sont prêts à faire un pas dans le sens des revendications irakiennes. Il en fera sûrement bon usage auprès de son opinion publique et nous n'avons rien contre, si cela se traduit par une solution pacifique à la crise du Golfe. »*

Aucune date pour la conférence internationale n'a été fixée. Dans sa déclaration, l'ambassadeur du Yémen qui préside le Conseil pour le mois de décembre, précise : *« il n'y a pas unanimité sur la question de savoir quel serait le moment approprié pour convoquer une telle conférence »*. Les participants à cette conférence ne sont pas définis non plus. La France a déclaré au Conseil qu'elle souhaitait la participation de l'ensemble des parties concernées, dont l'OLP, e des cinq membres permanents du Conseil.

L'ambassadeur américain, M. Thomas Pickering, a rappelé que l'administration américaine ne souhaite pas qu'une telle conférence soit convoquée prochainement. Mais le fait qu'elle soit mentionnée dans un texte approuvé par Washington est considéré comme très significatif.

Bien que ce texte n'ait pratiquement rien à voir avec la résolution présentée le 8 octobre dernier, au moment de la fusillade de l'esplanade des Mosquées à Jérusalem, par les quatre membres non-alignés du conseil (Yemen, Cuba, Malaisie, Colombie), tous les membres du conseil ainsi que les représentants de l'OLP se sont dits satisfaits.

« Apartheid politique »

C'est la troisième fois en deux mois que les Etats-Unis vont, par leur comportement au Conseil de sécurité, à l'encontre des souhaits de leur allié israélien . Les résolutions 672 et 673, adoptées à l'unanimité en octobre, avaient « déploré » le refus israélien de recevoir le représentant du secrétaire général dans les territoires occupés. M. Thomas Pickering a estimé jeudi que le texte qu'il venait malgré tout d'approuver aurait dû condamner aussi la violence des Palestiniens. Il a ajouté : *« Qu'on ne s'y trompe pas, cette résolution est destinée à montrer notre souci quant à la situation dans les territoires occupés. Notre voix n'indique pas un changement de la politique américaine sur la question arabo-israélienne. »*

AFSANE BASSIR POUR

Les Soviétiques seront rapatriés avant le 15 janvier

Les quelque deux mille cinq cent soixante-cinq ressortissants soviétiques qui se trouvent encore en Irak *« seront rapatriés »* avant le 15 janvier, a affirmé, jeudi 20 décembre, le porte-parole de l'ambassade d'URSS à Bagdad. Mais plusieurs centaines de ces Soviétiques préféreraient rester en Irak, ont affirmé des diplomates en poste dans la capitale irakienne, en ajoutant : *« Les nouvelles qu'ils ont reçues de Moscou sur la situation économique sont si décourageantes... »* Des responsables de l'ambassade soviétique ont précisé qu'ils allaient faire tout leur possible pour les convaincre de partir.

D'autre part, la télévision irakienne a annoncé jeudi que les habitants d'une partie de Bagdad participeraient vendredi à un exercice d'évacuation en prévision d'une guerre. Environ deux millions de personnes sont concernées et devront rejoindre quatre points de rassemblement en dehors de la ville. Des exercices semblables ont eu lieu ces derniers jours dans d'autres villes irakiennes. – *(AFP, AP.)*

LIBAN

M. Omar Karamé a été désigné pour former le nouveau gouvernement

Le président Elias Hraoui a chargé, jeudi 20 décembre, M. Omar Karamé de former un gouvernement d'unité nationale, qui doit regrouper les différents protagonistes de la guerre au Liban. La désignation attendue de M. Karamé, avocat sunnite de cinquante-cinq ans et frère du premier ministre assassiné en 1987, Rachid Karamé, a conclu une journée-marathon de consultations entre le président Hraoui et les députés, dont 49 sur 67 en fonctions ont été reçus par le chef de l'Etat.

Ces consultations obligatoires et contraignantes sont prévues par l'accord interlibanais de Taëf. La télévision et la presse syriennes avaient déjà annoncé, trois jours à l'avance, la désignation de M. Karamé, détenteur du portefeuille de l'éducation dans le cabinet de M. Salim Hoss, qui a démissionné mercredi. M. Karamé avait rencontré mardi à Damas le vice-président syrien Abdel Halim Khaddam, chargé du dossier libanais, avec qui, selon la presse, il a examiné la composition du prochain gouvernement.

Ce cabinet d'union nationale doit regrouper les représentants de toutes les confessions et des principales formations politiques, dont notamment la puissante milice chrétienne des Forces Libanaises (FL), qui ne participait pas à l'équipe de M. Hoss. La LBC, télévision des FL, s'est étonnée, jeudi soir, de la *« rapidité fulgurante »* des consultations : *« La désignation a eu lieu avant ces consultations de pure forme, et de tels procédés portent atteinte au processus d'entente nationale »*, a estimé le commentateur. La milice du chef druze Walid Joumblatt, le Parti socialiste progressiste (PSP), a aussi critiqué le processus de désignation du nouveau chef du gouvernement, propre, selon elle, à ouvrir *« une crise gouvernementale »* pour *« couvrir les crises politique, économique et de sécurité »*. – *(AFP.)*

Croix-Rouge Française.

Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale.

Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés.

Union Nationale Interfédérale des Organismes et Oeuvres Privés Sanitaires et Sociaux.

Secours Populaire Français.

A.T.D. Quart Monde.

Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente.

Fédération Française des Equipes Saint-Vincent.

Fédération Nationale de l'Entraide Protestante.

Fonds Social Juif Unifié.

Médecins du Monde.

Union des Foyers de Jeunes Travailleurs.

Fédération Nationale des Centres Sociaux.

Fonds d'Action Sociale pour les Travailleurs Immigrés et leurs Familles.

Société Saint-Vincent de Paul.

Fédération des Conseils de Parents d'Elèves.

Les Petits Frères des Pauvres.

Agence Française de lutte contre le Sida.

Comité National des Entreprises d'Insertion.

Générique.

Associations d'Aide à Domicile en Milieu Rural.

Association Nationale des Communautés Educatives.

Comité National des Retraités et des Personnes Agées.

Centre National du Volontariat.

Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réadaptation Sociale.

Armée du Salut.

Association Nationale des Assistants Sociaux.

Comité National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisées.

Comité National de la Solidarité Laïque.

Union Nationale des Associations de Centre de soins.

Jeunesse au Plein air.

Frères des Hommes.

Coordination des Associations d'aide aux chômeurs par l'emploi.

Restaurants du cœur.



Après le succès
de la
NUIT DE LA SOLIDARITE

Claude Evin
Ministre des Affaires Sociales
et de la Solidarité
et
François Bloch-Lainé
Porte-Parole du Comité
National de Parrainage
remercient :
les Comités Locaux,
l'ensemble des
professionnels et bénévoles
de la Solidarité,
les Préfectures
et
les DDASS,
les médias nationaux,
régionaux et locaux
et bien sûr tous ceux
qui ont déjà su

DONNER LEUR TEMPS
POUR QUE
LA SOLIDARITE
SE PROLONGE
TOUTE L'ANNEE.

Emmaüs France.

Union des Etudiants Juifs de France.

Ligue pour l'Adaptation du Diminué Physique au Travail.

Association des Paralysés de France.

Comité National des Ecoles de Service Social.

Mouvement National des Réseaux d'Echanges Réciproques.

Fédération Générale des Associations Départementales des Pupilles de l'Enseignement Public.

Fédération Nationale des Comités d'Entente des Centres de Formation de Travailleurs Sociaux.

Fédération Française des Banques Alimentaires.

Fédération Nationale des Donneurs de Sang Bénévoles.

Les Panthères Grises.

S.O.S. ça bouge.

Ligue des Droits de l'Homme.

A.P.A.R.T.S.

Fondation France-Libertés.

Association pour Adultes et Jeunes Handicapés.

Black Blanc Beur.

Fondation de France.

Mouvement Chrétien des Professions Sociales.

France Plus.

Association pour le Spina Bifida.

Association Léopold Bellan.

Conseil des Associations d'Immigrés en France.

Fédération Nationale des Aphasiques.

Le Grand Orient de France.

Fondation Claude Pompidou.

L'Arche.

S.O.S. Racisme.

Union Nationale des Associations Familiales.

Fédération Léo Lagrange.

Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active.

Mutuelle des Agents des Impôts.

Mouvement pour les Villages d'Enfants.

Association Française contre les Myopathies.

France Terre d'Asile.

Ligue Nationale de Lutte Contre le Cancer.

Il y a 1000 façons de donner son temps.

AMÉRIQUES

CHILI : affaibli par les scandales

Le général Pinochet commence à perdre son autorité sur l'armée

SANTIAGO

de notre correspondant

Le président Aylwin a demandé au général Pinochet, jeudi 20 décembre, de s'expliquer sur la mise en état d'alerte, la veille, de l'armée de terre. L'ancien dictateur a repris à son compte l'explication donnée quelques heures plus tôt par le ministre de la défense, M. Patricio Rojas, qui avait parlé d'un *« exercice de routine »*, afin de ne pas aggraver le conflit l'opposant à ses « subordonnés ».

A en croire le commandant en chef, cette *« routinière »* démonstration de force s'est soldée par un incontestable succès. Les autorités n'en avaient pas été prévenues ? *« L'armée n'a pas l'obligation d'annoncer ce qu'elle va faire*, répondit-il. *Elle n'a d'ailleurs dérangé personne et n'est pas sortie dans les rues. »*

En fait, il s'agit du plus grave incident entre le gouvernement et l'armée depuis la passation de pouvoirs en mars dernier. Cela ne signifie pas que la démocratie soit en danger : aucune formation politique, même à droite, ne le pense.

L'affaire des « pinochèques »

Contrairement à ce qui s'était passé en 1973, aucun parti, aucune puissance étrangère ne souhaite ni ne tolérerait un coup d'Etat. Les forces armées ont d'ailleurs perdu la *« cohésion monolithique »* qui leur a permis de rester dix-sept ans au pouvoir. Dans la nuit du 19 au 20 décembre, l'armée de terre a fait cavalier seul. Les commandants en chef des autres armes ont rendu visite jeudi au chef de l'Etat pour réaffirmer leur loyauté.

La démonstration de force du général Pinochet révèle plutôt sa faiblesse et son isolement, dus aux scandales qui, depuis neuf mois, l'accablent, lui et les siens : découverte de cimetières clandestins prouvant la sauvagerie de la répression militaire sous la dictature ; révélations sur la Cutufa, société financière illégale administrée par des officiers supérieurs, qui servait de caisse noire aux services secrets, et dont la liquidation, en 1989, a donné lieu à de sanglants règlements de comptes.

Enfin et surtout, ce qu'on appelle les *« pinochèques »* : l'achat illégal, par l'armée, pour une somme de 3 millions de dollars, des parts détenues dans une fabrique de matériel de guerre par le fils aîné du général. On dit que c'est pour éviter d'être interrogé à ce sujet par une commission parlementaire d'enquête que le général Pinochet aurait orchestré ce bruit de bottes nocturne. Mais l'opération visait sans doute aussi à restaurer son autorité sur des troupes dont l'unité a commencé à se fracturer. Il y a un mois, un groupe de militaires a fait circuler un manifeste contre le commandant en chef, accusant notamment sa famille d'*« enrichissement illicite »*.

GILLES BAUDIN

□ **COLOMBIE : deux Suisses enlevés par la guérilla.** – Un médecin et un anthropologue suisses, Peter Wiss et Roger Rudish, ont été enlevés mardi 18 décembre, en compagnie d'un fonctionnaire colombien du ministère de la santé, par des guérilleros communistes des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) dans la jungle de la région de Guaviare, dans le sud-est du pays. – *(AFP, Reuter.)*

PANAMA : l'anniversaire de l'intervention américaine

Dix mille personnes ont réclamé le départ des troupes « yankees »

Journée de deuil pour les uns et de réjouissance pour les autres. Le premier anniversaire de l'intervention militaire des Etats-Unis au Panama a été marqué, jeudi 20 décembre, par une manifestation hostile au gouvernement. Près de dix mille personnes vêtues de noir ont défilé dans les rues de la capitale aux cris de *« Yankees criminels, sortez de Panama ! »*

PANAMA

de notre correspondant en Amérique centrale

Le contraste est saisissant entre ceux qui manifestaient autrefois pour réclamer le départ du général Noriega – en majorité des Blancs des classes moyennes et de la haute bourgeoisie, qui s'habillaient en blanc pour afficher leur volonté pacifiste – et les manifestants d'aujourd'hui : pour la plupart des Noirs des classes populaires, qui avaient connu une certaine ascension sociale au cours des vingt et un ans de régime militaire et se sentent exclus de la nouvelle société.

Des rafales de fusils mitrailleurs ont éclaté au moment où les protestataires arrivaient dans le quartier du Chorrillo, détruit par les combats survenus dans la nuit du 19 au 20 décembre 1989. Cet incident, qui n'a pas fait de victime, a été provoqué par la nervosité des policiers chargés de la surveillance de la prison où sont détenus des partisans de l'ancien régime.

La nuit précédente, les familles des victimes des combats de l'an dernier avaient organisé une veillée funèbre dans l'église où des milliers de personnes s'étaient réfugiées pour échapper aux bombardements aériens. On a pu y entendre les témoignages émouvants de ceux qui ont tout perdu, y compris des êtres chers, et se demandent aujourd'hui si le sacrifice valait la peine.

Sur les quelque onze mille personnes évacuées du Chorrillo, il reste un peu plus de deux mille réfugiés installés dans un hangar. Les autres ont été réinstallés dans les trois immeubles endommagés par les bombardements et réparés avec les fonds de l'Agence internationale pour le développement (organisation du gouvernement américain) qui a également financé la construction de près de neuf cents maisons.

Les Etats-Unis ont refusé, en revanche, d'indemniser les familles des victimes. Les retards et les obstacles administratifs dans la distribution de l'aide humanitaire et des crédits pour la relance économique – à peine 130 millions de dollars sur le milliard promis par le président Bush – provoquent des récriminations.

Un autre débat continue, sur le nombre de Panaméens morts au cours de l'intervention. Selon le comité panaméen pour les droits de l'homme, qui a fait jusqu'à présent l'enquête la plus sérieuse, il y aurait eu trois cent vingt-trois morts et quatre-vingt-dix disparus. C'est un peu plus que les chiffres avancés par les Etats-Unis, mais beaucoup moins que les deux mille à sept mille victimes annoncées sans aucune preuve par des organismes liés à l'ancien régime.

BERTRAND DE LA GRANGE

DIPLOMATIE

Nations unies

Mme Sadako Ogata a été nommée haut commissaire pour les réfugiés

GENÈVE

de notre correspondante

C'est un HCR (haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) décapité depuis le départ à la sauvette du haut commissaire norvégien, M. Thorvald Stoltenberg *(le Monde* daté 4-5 novembre) qu'une universitaire japonaise, catholique, âgée de soixante-trois ans et diplomate de surcroît, Mme Sadako Ogata, devra diriger à dater du 1er janvier prochain *(le Monde* du 21 décembre).

Elle se trouvera à la tête de près de deux mille fonctionnaires, au siège de Genève et sur le terrain, qui ne se sont pas remis des attaques qui avaient provoqué, le 1er novembre 1989, la démission d'un haut commissaire suisse, M. Jean-Pierre Hocké, lavé depuis lors de tout soupçon. Les coupables n'ayant pas été démasqués, l'atmosphère demeure pour le moins déprimante.

En revanche, la situation budgétaire est plus équilibrée. Mais à quel prix ! En dépit de quelques gestes de la part des gouvernements donateurs, notamment des pays nordiques, de la France et des Pays-Bas, ce sont surtout des coupes claires dans le financement des besoins vitaux des quinze millions de réfugiés dans le monde qui ont permis de réaliser l'équilibre : suppression de programmes sanitaires planifiés (remplacés par la seule assistance d'urgence) et de tout ce qui concerne l'éducation et la formation professionnelle qui auraient permis à nombre d'entre eux d'accéder peu à peu à l'indépendance matérielle.

Bien qu'elle ne soit pas une gestionnaire, on fait confiance à Mme Ogata à Genève où elle a produit une excellente impression lorsqu'elle y a dirigé, de 1982 à 1985, la délégation de son pays à la Commission des droits de l'homme de l'ONU après avoir présidé, en 1978 et 1979, le conseil d'administration de l'UNICEF.

Cependant, au HCR, où elle est peu connue, on se rappelle qu'elle est ressortissante et fut représentante à l'ONU d'un pays réputé pour son manque absolu d'hospitalité envers les réfugiés. En outre, si ses qualités morales sont appréciées, on s'inquiète de son manque d'expérience du terrain. Le choix de M. Perez de Cuellar peut s'expliquer par le désir qu'on lui prête d'écarter de la direction du HCR les spécialistes du terrain au profit de diplomates professionnels, ce qui explique pourquoi la candidature de M. Bernard Kouchner n'a pas été retenue *(le Monde* du 17 novembre).

Les autres candidats en lice étaient Mme Flora McDonald, ministre canadien de l'immigration, ainsi que des personnalités des pays nordiques, mais on ne voulait plus guère entendre parler à Genève de celles-ci depuis la désertion du haut commissaire norvégien.

Mme Ogata peut compter parmi ses principaux atouts celui de bénéficer d'un appui sans faille de son pays et de celui des Etats-Unis. On s'attend donc à des contributions substantielles au HCR de la part des gouvernements japonais et américain pour en redresser quelque peu la situation financière.

ISABELLE VICHNIAC

□ **Visite aux Etats-Unis du nouveau premier ministre britannique, M. John Major.** – Le premier ministre britannique, M. John Major, est arrivé jeudi soir 20 décembre, à la base aérienne Andrews, près de Washington, pour sa première visite officielle aux Etats-Unis. M. Major, qui a succédé à Mme Margaret Thatcher le 28 novembre dernier, devait s'entretenir vendredi soir avec M. George Bush, notamment de la crise du Golfe et des échanges commerciaux internationaux, dans la résidence de week-end des présidents américains à Camp David (Maryland). Auparavant, il devait rencontrer à Washington le secrétaire d'Etat, James Baker, le vice-président, Dan Quayle, ainsi que des membres du Congrès. M. Major, qui doit regagner Londres samedi, s'était rendu à trois reprises aux Etats-Unis en tant que chancelier de l'Echiquier. – *(AFP.)*

AFRIQUE

MAROC : après les émeutes du 14 décembre

Le principal syndicat demande la démission du gouvernement

Soixante-six jeunes, arrêtés lors des émeutes du 14 décembre, ont commencé à comparaître, mercredi 19 décembre, devant le tribunal de Kénitra, a rapporté, jeudi, le quotidien d'opposition *Al-Ittihad Al-Ichtiraki*. Les prévenus sont, pour la plupart, lycéens, étudiants ou chômeurs. Plusieurs autres procès sont en cours, à Rabat, à Fès (où cinquante-deux personnes sont poursuivies pour *« rébellion »* et *« réunion armée sur la voie publique »)* et à Tanger, où comparaissent une centaine de personnes.

Sortant de sa réserve, la puissante Union marocaine du travail (UMT), a demandé, jeudi, la démission du gouvernement, la dissolution du Parlement, une révision de la Constitution et la convocation d'élections libres après *« la dissolution des assemblées tant locales que nationales qui ne représentent aucunement la volonté et les aspirations des masses populaires »*. Malgré ce climat politique plutôt tendu, le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez, a entamé, jeudi soir à Rabat, une visite de travail de deux jours consacrée au développement de la coopération entre les deux pays. – *(AFP, AP, Reuter.)*

TCHAD : selon un rapport d'Amnesty International

Des centaines de prisonniers politiques ont été exécutés sous la présidence de M. Hissène Habré

Selon un rapport, publié vendredi 21 décembre à Londres par Amnesty International, plus de trois cents prisonniers politiques ont été exécutés par la garde présidentielle d'Hissène Habré, peu avant son éviction du Tchad, le 1er décembre.

Certains corps ont été jetés dans le fleuve Chari, *« mais beaucoup d'autres ont été retrouvés au quartier général »* de N'Djamena, où ils étaient gardés au secret, précise l'organisation humanitaire.

Amnesty demande l'ouverture d'une enquête afin de connaître le sort des *« centaines de prisonniers politiques qui ont disparu »* pendant que M. Hissène Habré était au pouvoir, entre 1982 et 1990.

Ainsi, sur quelque deux cent prisonniers arrêtés en 1989, moins de vingt ont été libérés au lendemain du 1er décembre. *« Tous les autres prisonniers – membres de la communauté Zaghawa – sont morts en prison »*, de même que *« plusieurs centaines de membres de la communauté hadjerai arrêtés en 1987 »*, exécutés ou décédés des suites de *« tortures, malnutrition, maladie ou manque de soins »*, conclut le rapport. – *(AFP, Reuter).*

POLITIQUE

La fin de la session parlementaire

Les communistes ne devaient pas voter la motion de censure RPR-UDF

M. Rocard a engagé une nouvelle fois la responsabilité de son gouvernement, jeudi 20 décembre, sur le projet de loi relatif à la santé publique et aux assurances sociales. La session ordinaire d'automne du Parlement, qui aurait dû s'achever jeudi, est prolongée de droit pour permettre la discussion, vendredi, à l'Assemblée nationale, de la motion de censure déposée par les groupes RPR et UDF, selon la procédure de l'article 49, alinéa 2 de la Constitution (*le Monde* du 21 décembre). Les deux groupes de l'opposition entendent protester, à la fois, contre les dispositions contenues dans le texte relatif à la santé publique et contre *« l'utilisation abusive »* de l'article 49, alinéa 3, par le gouvernement. Le groupe centriste avait annoncé, mercredi, qu'il ne s'associerait pas au dépôt et au vote de cette censure. M. André Lajoinie a confirmé, jeudi, que le groupe communiste ne mêlerait pas, cette fois, ses voix à celles de l'opposition sur une censure qui *« ne peut plus empêcher l'application de « l'impôt-Sécu »* [la contribution sociale généralisée] *au 1er février »*.

● **Réforme des professions judiciaires et juridiques.** – Les députés et les sénateurs sont parvenus à un accord en commission mixte paritaire (CMP), dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 décembre, sur le projet de loi portant réforme des professions judiciaires et juridiques. Parmi les principales dispositions qui restaient en discussion entre les deux Assemblées, figuraient la composition et les missions du Conseil national des barreaux et la réglementation de l'exercice du droit.

La CMP a supprimé les deux structures nationales – centre de la formation professionnelle et conseil supérieur des barreaux – instituées en deuxième lecture par les députés, au profit d'une seule, le Conseil national des barreaux, chargé de deux missions : la représentation des professions auprès des pouvoirs publics et la formation professionnelle. Pour la composition de ce conseil, ce sont, en revanche, les députés qui ont fait prévaloir leur choix : celui d'un système mixte, avec un collège de représentants élus, au scrutin majoritaire à deux tours par les bâtonniers et les membres du conseil de l'ordre des barreaux de chaque cour d'appel, et un collège composé de délégués élus, au scrutin de liste avec représentation proportionnelle, par les avocats du ressort de chaque cour d'appel.

Dans les dispositions relatives à la réglementation de l'exercice du droit, la CMP a précisé, à l'article 20, que les personnes n'appartenant pas aux professions juridiques – par exemple les experts-comptables – peuvent donner des consultations juridiques et rédiger des actes sous seing privé, s'ils *« constituent l'accessoire direct de la prestation fournie »*. Enfin, la CMP a maintenu la distinction entre administrateurs judiciaires et mandataires-liquidateurs. Elle a précisé que la profession d'administrateur judiciaire ne sera compatible qu'avec celle d'avocat (excluant donc les experts-comptables).

Le texte issu de la CMP est apparu aux députés de l'opposition – MM. Serge Charles (RPR, Nord), Jean-Pierre Philibert (UDF, Loire) et Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne), – moins favorable que celui qu'ils avaient adopté en deuxième lecture (*le Monde* du 13 décembre). Ils n'ont pas remis en cause, néanmoins, le vote favorable qu'ils avaient émis en seconde lecture. Seul le groupe communiste a maintenu son opposition absolue au projet. Le garde des sceaux, M. Henri Nallet, s'est engagé à déposer devant le Parlement un bilan de l'application de cette loi, dans dix-huit mois.

La CMP est également parvenue à un accord sur le deuxième texte, relatif à l'exercice, sous forme de sociétés des professions libérales.

● **Procédures de marché.** – Les députés ont adopté en lecture définitive, jeudi, le projet de loi relatif à la transparence et à la régularité des procédures de marché, et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence (*le Monde* du 28 novembre). La commission mixte partaire (députés-sénateurs) ayant échoué, l'Assemblée s'est prononcée en dernière lecture. Les députés ont adopté, contre l'avis du gouvernement, un amendement excluant les établissements publics industriels et commerciaux (EPIC) de l'Etat, du champ de compétences de la mission interministérielle chargée de contrôler la régularité des procédures de marché.

Selon Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation, *« une telle exclusion apparaît inopportune et paradoxale, s'agissant d'établissements tels que la Poste, France-Télécom, EDF-GDF, qui exercent en situation de monopole et représentent ensemble 43 % des marchés publics »*. Le président de la commission des lois, M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine), a souligné que le contrôle de ces établissements existera en application de la directive européenne sur les marchés publics, qui sera bientôt présentée au Parlement pour être transcrite en droit interne.

● **Santé publique et assurances sociales.** – M. Michel Rocard a engagé, jeudi 20 décembre, la responsabilité de son gouvernement sur le projet de loi relatif à la santé publique et aux assurances sociales, en lecture définitive. A cette occasion, le premier ministre a indiqué que *« sur les quarante-et-un textes soumis aux deux assemblées au cours de cette session – hors conventions internationales, – le gouvernement n'a utilisé le « 49 3 » que pour trois d'entre eux »*. *« La précision*, a ajouté M. Rocard, *me semble propre à ramener certains jugements à leur juste valeur. »*

● **Loi de finances rectificative pour 1990.** – Le Sénat a adopté définitivement les conclusions de la commission mixte paritaire qui est parvenue à rédiger un texte sur les trois dispositions restant en discussion du collectif budgétaire. Seul le groupe communiste a voté contre.

● **Saisines du Conseil constitutionnel.** – Le Conseil constitutionnel a été saisi, jeudi 20 décembre, de deux demandes d'examen de conformité avec la Constitution, signées par plus de soixante députés, du projet de loi de finances pour 1991 et du projet de loi relatif au conseiller du salarié.

GILLES PARIS et PASCALE ROBERT-DIARD

□ **Session extraordinaire du Parlement en janvier.** – M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, a confirmé, jeudi 20 décembre, que le Parlement se réunira en session extraordinaire *« à partir du 28, 29 janvier, pour plus d'une semaine »*, afin de se prononcer définitivement sur le projet de statut de la Corse. M. Poperen a indiqué, devant la presse, que trois projets au total seront soumis à cette occasion au Parlement : le projet sur la Corse, déjà examiné en première lecture à l'Assemblée nationale et sur lequel le Sénat devra se prononcer ; le projet de réforme de la dotation globale de fonctionnement et le projet sur l'administration territoriale de la République, qui sera examiné *« au moins »* en première lecture.

Ratification du traité d'unification de l'Allemagne

M. Daniel Hoeffel (Un. cent., Bas-Rhin) a contemplé longuement les travées désertes avant de croiser le regard de son collègue RPR du Haut-Rhin, M. Hubert Haenel, tout aussi désappointé, qui a levé les bras au ciel. Les sénateurs, qui s'étaient émus, l'an passé, de la chute du mur de Berlin, n'étaient guère nombreux, en cette matinée du jeudi 20 décembre, pour ratifier le traité « 4 + 2 », *« portant règlement définif concernant l'Allemagne »*, approuvé par l'Assemblée nationale le 13 décembre.

L'instant a été, cependant, solennel. M. Michel Rocard s'est glissé furtivement sur le banc des ministres pour entendre les discours de MM. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, et Louis Jung (Un. cent., Bas-Rhin), rapporteur de la commission des affaires étrangères. M. Maurice Couve de Murville (RPR, Paris), après avoir regretté un débat *« à la sauvette »*, a rappelé *« les événements fantastiques »* que ce texte venait sanctionner. Seuls les sénateurs communistes et M. Emmanuel Hamel (RPR, Rhône) se sont prononcés contre la ratification.

G. P.

Combien gagne un député ?

Les députés sont mis en cause pour les revenus et avantages qu'ils s'octroieraient trop libéralement. Point de fixation de ces accusations répétées : l'exonération fiscale d'une partie de leur indemnité. En outre, une augmentation de 3 333 F de l'*« indemnité dactylographique »* est venue, ce mois-ci, alimenter une campagne, classique en France, sur le thème : « Les députés ne travaillent pas et s'emplissent les poches. »

Les parlementaires, comme les autres élus, devraient, l'année prochaine, voir leurs indemnités totalement soumises à l'impôt. Ils ne sont actuellement imposés que sur les onze vingtièmes de leur indemnité (au 1er décembre, celle-ci s'élève à 36 867 F brut, 29 700 F après retenues). Cet engagement, pris à l'Assemblée nationale dans la nuit du 13 décembre (*le Monde* du 15 décembre) à la suite d'initiatives centriste (limitée aux seuls parlementaires) et socialiste (élargie à tous les élus), était censée répondre en partie aux rumeurs sur le traitement de faveur dont bénéficieraient les parlementaires. Comme toujours quand il s'agit d'argent, il n'est pas facile d'aborder sereinement les choses, surtout quand les traitements répondent à des modes de calculs complexes et variés.

● **Indemnité parlementaire.** – Les députés perçoivent une indemnité un peu supérieure à 36 000 F et dont la réévaluation est assurée par indexation sur les traitements de la haute fonction publique. L'Assemblée n'a donc pas la possibilité de modifier le montant de l'indemnité parlementaire, qui a tendance à s'effriter depuis quinze ans, les parlementaires ne bénéficiant pas, comme les fonctionnaires, de certains avantages répercutés sur les traitements.

Des prêts préférentiels

● **Indemnité dactylographique.** – Cette indemnité, destinée à couvrir les frais de secrétariat des députés, se monte à 24 198 F (au 1er janvier). Elle est non imposable et versée directement au député. C'est cette indemnité qui a été récemment augmentée de 3 333 F. Elle est versée par l'Assemblée nationale et, donc, prélevée sur le budget de celle-ci, qui est établi, avec celui du Sénat, au sein d'une commission présidée par un magistrat de la Cour des comptes et regroupant les six questeurs des deux Assemblées. Ce budget est voté par le Parlement chaque année avec le budget des *« charges communes »*. L'« enveloppe » pour frais de secrétariat a tendance, ces dernières années, à augmenter très sensiblement.

● **Indemnité de collaborateurs.** – Cette indemnité n'est pas versée directement aux parlementaires. D'un montant de 23 028 F, elle est gérée par l'Assemblée. Elle permet aux députés de faire verser directement, par les services de l'Assemblée, un salaire à un ou deux assistants parlementaires de leur choix.

● **Avantages.** – Les parlementaires bénéficient de divers avantages, toujours dans l'idée de permettre à tous d'exercer un mandat sans avoir recours à une fortune personnelle. Chaque parlementaire bénéficie d'une carte gratuite de transport SNCF en première classe (non valable pour le métro). Pour les élus qui doivent utiliser l'avion pour rejoindre leur circonscription, quarante passages, aller-retour, sont délivrés gratuitement, plus six aller-retour également gratuits pour n'importe quelle destination Paris-métropole (les élus des DOM-TOM disposent de mesures adaptées à leurs cas). Les députés bénéficient de la franchise postale pour le courrier lié à l'exercice de leur mandat (une disposition qui n'est pas toujours respectée strictement) et de notes de téléphone allégées d'environ 50 % à 60 % de leur montant.

En outre, les parlementaires ont accès à deux types de prêts à taux préférentiels. Le premier, dit *« prêt d'honneur »*, est destiné à rembourser des frais de campagne ou à financer l'achat d'une nouvelle automobile (60 000 F à 6,5 %). Un autre prêt est ouvert pour l'achat d'un logement. Il implique d'assez grosses mensualités, à 0 % sur dix ans pour la moitié du prêt, à 6,5 % sur cinq ans pour l'autre moitié. Enfin, depuis l'achat d'un grand hôtel rue Saint-Dominique (dans le septième arrondissement de Paris, au coût de 450 millions de francs il y a un an et demi, soit environ 60 000 F le mètre carré : *« Une bonne affaire*, estime le questeur socialiste, Philippe Bassinet, *car le mètre carré se négocie, actuellement, jusqu'à 120 000 F »*), les députés peuvent se loger convenablement pour 150 F par nuit. Cela leur permet d'échapper au canapé de leur bureau... lequel a une superficie de 11 mètres carrés. *« Ce n'est pas un luxe »*, estime M. Jean-Michel Chamard (RPR, Vienne), adepte des séances de nuit à l'Assemblée, qui apprécie d'avoir à proximité du Palais-Bourbon un hôtel disponible et confortable. Se pose toutefois, encore, le problème du taux de remplissage de cet hôtel.

● **Les charges.** – Les députés versent à leur groupe une contribution pour son fonctionnement. C'est ainsi que la contribution d'un député socialiste peut varier (selon ses charges de famille, le fait qu'il ait ou non un « gros » mandat local : président, vice-président de conseil général ou régional, maire de grande ville, etc.) de 7 500 F à 16 500 F par mois (une partie étant réglée par virement financier, une autre par la mise à disposition d'une partie du temps de travail d'un assistant). Un député communiste verse, quant à lui, plus de 15 000 F à la trésorie de son parti ; un député centriste, 3 000 F ; un député RPR, 1 500 F ; un député UDF, 2 000 F.

Outre les charges liées à la location des permanences, l'emploi de plusieurs assistants (à Paris et dans la circonscription), les dons, l'achat de gerbes, les coupes et autres médailles, les frais de campagne et de logement à Paris (pour les élus de province), le député élu de province doit faire face à d'importants frais de déplacement en voiture (60 000 kilomètres par an pour un élu d'une circonscription de montagne).

La dîme des partis

Les députés ayant d'importants mandats locaux (les indemnités des conseillers généraux et régionaux ne sont pas encadrées par la loi) peuvent considérer l'indemnité parlementaire comme de « l'argent de poche ». En revanche, la grande majorité dispose d'un revenu réel qui dépasse rarement les 20 000 F nets par mois. C'est le cas d'un député comme, M. Raymond Forni (PS, Territoire de Belfort) dont les revenus, sur les cinq derniers mois (ses feuilles de paye l'attestent), tournent autour de 19 000 F à 21 000 F. Premier adjoint, jusqu'à maintenant, de la municipalité de Delle, il a préféré abandonner son indemnité municipale à ses collègues. Conseiller général, il reçoit 2 100 F par mois, sur lesquels il reverse 1 500 F à la fédération locale du PS. *« Sans mon cabinet d'avocat, je ne pourrais vivre et exercer mon mandat »*, souligne-t-il.

La comparaison avec ce qui se fait dans d'autres démocraties ne place pas le député Français en tête des parlementaires les mieux lotis. Les membres du Congrès américain arrivent premiers, avec 52 000 F par mois et, surtout, 200 000 F pour le recrutement de dix-huit collaborateurs à temps plein et quatre temporaires à Washington et dans leur circonscription. En Allemagne, l'indemnité se monte à 51 057 F (32 664 F imposables, 18 393 F non imposables), plus 39 200 F pour les collaborateurs.

Reste que le problème essentiel ne se situe pas là. Pour la grande majorité des députés, le niveau de rémunération n'a rien de scandaleux si l'on prend en compte la précarité de cette fonction et les contraintes lourdes de temps et de tension qui pèsent sur eux. La difficulté essentielle vient de l'image dévalorisée du Parlement. Dans leur ensemble, les députés travaillent beaucoup, mais pas toujours à l'Assemblée. L'absentéisme dans l'hémicycle crée des ravages dans l'opinion publique, tout particulièrement dans un pays où l'antiparlementarisme est un vieux sport national. D'où la prise de conscience générale, aujourd'hui, de la nécessité de revaloriser le travail parlementaire en le rendant plus souple, plus efficace et plus visible.

PIERRE SERVENT

Les doutes de M. Rocard

Suite de la première page

Minoritaires, semble-t-il, et placés plutôt à l'extérieur du cabinet de M. Rocard, ils voient s'accumuler les nuages ; ils craignent que leur champion ne s'use trop à Matignon et qu'il ne ternisse irrémédiablement son « image » dans la perspective de l'élection présidentielle future. Ils souhaitent qu'il trouve une occasion, si possible en accord avec le président de la République, pour se dégager des contraintes du pouvoir et laisser un autre que lui se colleter avec les problèmes.

D'autres rocardiens, apparemment majoritaires – en tout cas au cabinet du premier ministre, – affirment, au contraire, qu'il n'est pas question pour lui de fuir les difficultés et que la ficelle, de toute façon, serait un peu trop grosse. L'un des plus proches conseillers de M. Rocard affirme ainsi : *« Ce serait éthiquement, politiquement et, sans doute, électoralement impardonnable... »* M. Rocard, d'ailleurs, a tout intérêt à enrichir encore un bilan personnel, qui paraît aujourd'hui insuffisant pour servir de marchepied présidentiel.

Le défi auquel il était confronté en acceptant Matignon revenait à montrer, à l'épreuve du pouvoir, la réalité de sa différence. Cette « différence », soigneusement cultivée, n'est-elle pas, depuis toujours, son principal atout ? D'après ses déclarations mêmes, en 1988, le « plus » que devait apporter M. Rocard à la République tenait, schématiquement, en deux points : gouverner autrement ; renforcer une cohésion sociale ébranlée. Or sur ces deux points, la démonstration, jusqu'à maintenant, n'a pas été vraiment éclatante.

Gouverner autrement, pour M. Rocard, c'est traiter les problèmes au fond, par la négociation, la contractualisation, le dialogue. Cette méthode a connu un succès éclatant en Nouvelle-Calédonie, mais n'a pas trouvé son équivalent par la suite. Les « grands chantiers » ouverts par le premier ministre représentent l'un des aspects de cette méthode. S'ils ont un contenu idéologique trop faible pour plaire à tous les socialistes, ils sont une marque de courage politique, dans la mesure où M. Rocard s'est attaqué à des problèmes tellement lourds (grille de la fonction publique, éducation nationale et formation, etc.) que personne n'avait osé y toucher depuis longtemps. Mais si Matignon fait valoir que le délai entre une prise de décision et sa mise en application dans les rouages de l'Etat est maintenant bien plus court que par le passé, les grands chantiers, par définition même, ne peuvent pas encore avoir porté leurs fruits.

Comme n'importe quel gouvernement...

Par d'autres aspects, le « gouverner autrement » est carrément décevant : certes, avec l'appui bien involontaire des syndicats, qui ne parviennent plus à mobiliser leurs troupes, le gouvernement est venu à bout, sans trop de « casse », des mouvements sociaux successifs. Des mouvements, soutient-on à Matignon, plus spectaculaires et surmédiatisés que réellement nombreux. Le premier ministre a d'abord renoué avec la politique contractuelle pour la fixation des salaires de la fonction publique, avant d'être confronté à un blocage en 1990. Mais où est passée la capacité d'écoute du mouvement social dont on créditait M. Rocard ? Comme n'importe quel gouvernement, le sien se montre surpris par des mouvements sociaux qu'il n'avait pas su anticiper ou pas vu venir ; comme n'importe quel premier ministre, M. Rocard « tient », face aux revendications, jusqu'à ce que la pression de la rue soit plus forte que le poids des « grands équilibres ».

Quant à la cohésion sociale, les résultats sont tout aussi mitigés : après dix ans de mitterrandisme, huit ans de « socialisme » dont deux ans et demi de rocardisme appliqué, le tissu social continue de se défaire, lentement mais sûrement, dans une France où l'argent et le chacun pour soi, voire l'intolérance, deviennent les valeurs les plus solidement installées, où la rémunération varie souvent en raison inverse de l'utilité sociale. Si bon nombre d'électeurs « de base » rêvaient d'une entente entre les forces politiques qui n'exclurait que les extrêmes, c'est parce qu'ils pensaient que les politiques seraient, alors, plus disponibles pour se pencher sur leurs problèmes. Les frontières traditionnelles se sont estompées, mais c'est l'inverse qui est arrivé.

Les Français se sentent aujourd'hui largement incompris, voire abandonnés, par leurs hommes politiques, et M. Rocard n'échappe pas à leur désaffection. Il sait très bien qu'il se trouvera de nouveau confronté au même malaise dans les mois à venir, dès que le Golfe aura quitté le devant de la scène. Le premier ministre, qui, à la rentrée d'automne, était bien décidé à faire ses preuves sur le terrain économique et social, a compris qu'il y a là plus de coups à prendre que de roses à cueillir. Politiquement, il ne peut plus guère s'affirmer davantage tant que l'hypothèque de la guerre n'est pas levée dans un sens ou dans l'autre. Aussi devrait-il adopter une attitude de discrétion relative et mettre à profit la période pour emmagasiner réflexions et propositions.

La tentation de partir

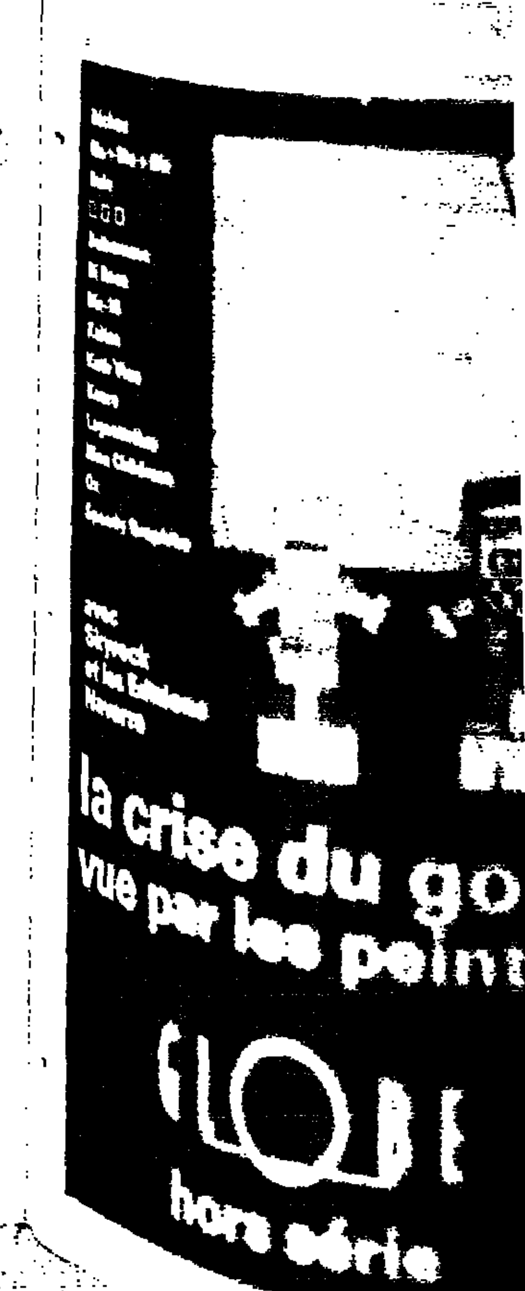
Dans un tel contexte, alors que les experts prévoient le ralentissement de la croissance et un regain du chômage, la tentation de partir peut se manifester périodiquement, mais, comme le dit M. Tony Dreyfus, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre et rocardien « historique », *« quelle serait la crédibilité d'homme d'Etat d'un homme qui, quand la crise vient, s'en va pour se contenter de faire valoir ses idées à l'extérieur ? »* Même si, en restant, M. Rocard prend un risque évident.

Dans l'hypothèse où il demeurerait à Matignon jusque-là, la première échéance que fixe son entourage pour savoir si M. Rocard commence, ou non, à gagner son pari, est celle de l'automne 1991, quand commencera la double campagne pour les élections cantonales et régionales du printemps 1992.

Si ces élections se font sur un schéma droite-gauche renouvelé, elles seront, selon cette analyse, un premier indice que la société française est en train de réussir sa mutation et retrouve sa cohésion puisqu'elle se reconnaîtrait de nouveau dans un combat politique sain, même si la « guerre civile verbale » relève désormais du passé.

En revanche, si ces élections voient la floraison de listes d'intérêt local, particulier, professionnel, où se retrouvent les suffrages des électeurs, il sera probablement juste de poser un diagnostic beaucoup plus sombre : M. Rocard n'aurait pas fait entrer la France dans la modernité, mais, en alimentant par sa politique le désarroi des électeurs, il aurait pris le risque de la faire régresser au rang d'une société éclatée. Pourrait-il, alors, ne pas en assumer la responsabilité ?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI



هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le vingt-septième congrès du PCF a adopté le projet de résolution

M. Fiterman prend acte de « quelques pas en avant » en direction des contestataires

Le projet de résolution du vingt-septième congrès du PCF, qui fixe l'orientation politique du parti, a été adopté, vendredi 21 décembre, à l'unanimité moins trois voix et vingt-deux abstentions, dont celles de MM. Charles Fiterman et Anicet Le Pors.

Un congrès est, d'abord, une immense scène de théâtre. Et sur la scène principale du vingt-septième congrès du PCF, jeudi soir 20 décembre, à la fin de la troisième représentation, tous les acteurs ou presque faisaient joyeuse figure. M. Georges Marchais était ravi : son rapport personnel venait de faire un tabac. Il ne s'était trouvé qu'un seul délégué anonyme sur 1 695 pour voter contre et seulement seize abstentionnistes, parmi lesquels le chef de file des «refondateurs», M. Charles Fiterman, le philosophe Lucien Sève et le député de la quatrième circonscription du Rhône, M. Guy Hermier (1).

Pour le secrétaire général du PCF, qui avait engagé sa *«responsabilité politique personnelle»* sur ce texte, c'était la meilleure réponse possible aux militants qui avaient osé, dans les réunions de cellules et de sections – comme par exemple en Meurthe-et-Moselle – voter des motions réclamant sa mise à la retraite.

Au cours d'un bref entracte, M. Marchais, très à son aise, se montrait magnanime avec ses opposants. Il estimait tranquillement que s'il existait toujours un *«clivage de fond»* entre M. Fiterman et lui *«sur l'analyse du rapport de forces dans le monde»*, cette divergence n'était pas de nature à provoquer une rupture. Il assurait que personne ne serait *«exclu»* des organismes de direction du parti *«pour motif de désaccord politique»*. Il relevait aussi, avec une évidente satisfaction, qu'il n'avait entendu qu'*«une seule voix»* (celle de M. Anicet Le Pors) demander l'abandon de la sacro-sainte règle du «centralisme démocratique».

M. Le Pors était, d'ailleurs, l'un des rares délégués contestataires, avec M. Hermier et le maire d'Arcueil (Val-de-Marne), M. Marcel Trigon, à continuer à faire plutôt grise mine et, l'expérience aidant, à ne pas croire sur parole leur secrétaire général. Très rigoureux pour tout ce qui touche au droit, en tant que conseiller d'Etat, l'ancien ministre de la fonction publique soulignait d'ailleurs qu'il n'avait pas participé au vote sur le rapport de M. Marchais parce que ce texte est, à ses yeux, *«illégitime»*, dans la mesure où il n'avait pas été présenté au nom du comité central. M. Hermier faisait la moue, lui, parce qu'il n'avait *«pas le sentiment»*, malgré la décrispation apparente, qu'ait disparu *«loin s'en faut, la volonté de battre les opinions minoritaires»*. Quant à M. Trigon, il disait à son état-major : *«On n'est pas clair quand on invite au congrès du PCF les assassins de la place Tiananmen...»*

Victoire symbolique

M. Fiterman, comme M. Marchais, avait le sourire. Il préférait voir le bon côté des choses, et s'il ne parlait pas de «divine surprise» à propos de la tournure «ouverte» de la discussion, il n'en pensait pas moins : *«Les mœurs changent parce que la vie le demande»*, disait-il sans nostalgie de *«l'ancien temps»*... Il ne s'en déclarait pas moins *«intraitable»* : *«On me prend comme je suis ou on ne me prend pas... Il ne faut pas qu'il y ait de sanction pour désaccord, il faut que la diversité soit prise en compte.»*

M. Fiterman venait, lui aussi, de remporter une victoire symbolique : le projet de résolution qui sera adopté samedi par le congrès a été largement réécrit pour tenir compte de certaines de ses objections. Il n'en résulte, à ses yeux, rien de très satisfaisant, et, dans sa nouvelle mouture, ce texte se caractérise surtout, selon lui, par son aspect *«disparate»*. Mais, de toute évidence, la direction du parti a voulu faire en sa direction un geste supplémentaire, dans le droit fil du discours inaugural de M. Marchais, et même si tout cela n'est pour l'instant que poudre aux yeux, Charles Fiterman n'avait pas envie de faire la fine bouche. *«A parler franc*, murmurait-il avec malice, *je n'aurais jamais imaginé, lorsque j'ai présenté mon propre texte, en septembre, que tout cela prendrait de telles proportions...»*

L'agréable surprise de M. Krasucki

Tel qu'il a été amendé, le projet de résolution renforce un peu l'analyse du PCF sur la situation internationale, d'une faiblesse jugée affligeante par certains des intellectuels contestataires. Il insiste aussi sur les causes internes qui ont été à l'origine de l'effondrement des régimes socialistes de l'Est en développant un réquisitoire tardif qui renforcera l'argumentation des «refondateurs». On y déplore, en effet, *«le refus de reconnaître le pluralisme des idées et leur nécessaire confrontation»* ; on y exalte presque le droit à la différence en même temps qu'on y rejette – *«résolument»*, l'adjectif a été ajouté – *«la formation de fractions ou de tendances organisées»*. Ce nouveau texte reprend notamment plusieurs passages du rapport de M. Marchais : *«Nous en avons fini avec la recherche à tout prix de l'unanimité. Nous ne craignons pas la diversité des approches et les différences d'opinions entre nous (...)»* Bref, pour M. Fiterman, tout cela représente *«quelques pas en avant»* qui méritent une certaine indulgence.

Le plus content des militants, jeudi soir, était sans aucun doute le secrétaire général de la CGT, M. Henri Krasucki, présent en tant que délégué du vingtième arrondissement de Paris. M. Krasucki œcuménique ! *«Je n'ai jamais rien connu de tel de toute ma vie de militant*, disait-il à qui voulait l'entendre, à la tribune, où il a été très applaudi, comme en coulisses. *Ce besoin massif de s'exprimer, cette liberté de ton, cet effort, encore parfois difficile mais réel de s'écouter en oubliant les étiquettes, de chercher la part de vérité et non la défaillance ou l'arrière-pensée, ça va plus vite que ne je le pensais, et tout cela me paraît un acquis durable. Sans rien magnifier, il faut se garder de minimiser le pas que nous sommes en train de franchir. Les divergences, les différences ou les insatisfactions seront-elles réduites ou accentuées ? Je crois qu'elles devraient être réduites au moins dans une certaine mesure. S'il en demeure, qu'y aurait-il de scandaleux ?»*

En privé, le secrétaire général de la CGT espérait que les autres délégués ne feraient pas *«la connerie»* de briser ce miraculeux regain de «fraternité» en frappant d'ostracisme les contestataires lors des votes pour la composition des instances du parti. Réponse samedi.

OLIVIER BIFFAUD et ALAIN ROLLAT

(1) Selon la commission chargée du contrôle des mandats, ces mille six cent quatre-vingt-quinze délégués comptent dans leurs rangs cinq cent quarante et une femmes, 37,46 % d'ouvriers, 23,78 % d'employés, 15,34 % de cadres, ingénieurs ou techniciens, 10,13 % d'enseignants, 4,49 % de chômeurs et 3,31 % de lycéens ou étudiants. La moyenne d'âge des délégués est de trente-neuf ans.

Les élections législatives partielles du Rhône et de Paris

L'UDF hésite entre candidats « officiels » et dissidents

Investi par le RPR pour affronter, fin janvier, Mme Michèle Barzach dans l'élection législative partielle du quinzième arrondissement de Paris, M. René Galy-Dejean, maire de l'arrondissement, s'est présenté, jeudi 20 décembre, comme le *«candidat de l'union de l'opposition nationale»*. Flanqué de son suppléant, M. Alain Destrem (UDF), qui était celui de Mme Barzach, M. Galy-Dejean a mis en avant son expérience municipale. Il a déclaré ne pas comprendre les raisons qui avaient conduit l'ancien ministre de la santé à *«abandonner sa famille politique»*.

Du côté des états-majors, les prises de position sont plutôt divergentes. M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a émis le souhait que la confédération ne s'engage pas dans ces élections partielles. Il a indiqué qu'il considère les trois démissionnaires du RPR comme *«des candidats de l'opposition»*. *«S'ils ne remettent pas en cause leur appartenance à l'opposition, je ne vois pas pourquoi l'UDF s'impliquerait»*, a-t-il conclu, en soulignant qu'il s'agit d'une *«affaire de famille»* interne au RPR. Le Parti radical a fait savoir qu'il *«soutiendra»* les candidats d'union investis par l'Union pour la France, qui rassemble l'UDF et le RPR. Le mouvement Jeunes Républicains, proche du PR, a indiqué, en revanche, qu'il apporte son soutien à Mme Barzach. Le PR a annoncé de son côté, jeudi, qu'il laisse aux fédérations de Paris et du Rhône le soin de choisir le candidat *«le plus apte à représenter ses convictions»* dans les trois élections partielles. Pour le CDS, M. Pierre Méhaignerie a préconisé la liberté de vote. D'autre part, M. Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération de Paris du Parti socialiste, a annoncé, le 19 décembre, que le PS présentera un candidat à l'élection du quinzième arrondissement. Les Verts ont choisi pour candidate Mme Laure Schneiter.

Enfin, selon un sondage IFOP publié cette semaine par *Profession politique*, 31 % des Français voteraient pour un RPR dissident se réclamant de M. Noir ou de Mme Barzach, contre 18 % pour un candidat d'union de l'opposition UDF-RPR. Les électeurs de droite voteraient à 39 % pour un candidat «Noir-Barzach», contre 36 % pour un candidat UDF-RPR (sondage réalisé les 13 et 14 décembre, auprès d'un échantillon de mille personnes âgées de plus de quinze ans selon la méthode des quotas).

EN BREF

□ **M. Dray, rapporteur sur la violence dans les banlieues.** – M. Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, a été nommé, mardi 18 décembre, rapporteur d'information parlementaire sur la violence dans les banlieues. Cette mission est interne à la commission des affaires sociales, familiales et culturelles de l'Assemblée nationale. M. Dray souhaite *«aller vite»*, pour remettre son rapport avant l'ouverture de la prochaine session le 2 avril, et se propose d'étudier la situation de pays comme la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis, où le phénomène de bandes ethniques est apparu depuis plusieurs années.

□ **Affaire Boucheron.** – La commission *ad hoc* chargée d'examiner la levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron, député (apparenté PS) de la Charente, ancien maire d'Angoulême, n'a pu examiner à temps la demande formulée par le parquet de la cour d'appel de Paris. Réunie mercredi 19 décembre, elle *«n'a pu que constater que la session s'achevait jeudi soir»* et qu'elle ne pouvait, donc, *«fournir à temps un rapport et proposer à l'Assemblée nationale de se prononcer sur la levée de l'immunité parlementaire de M. Boucheron»*.

Au conseil des ministres

Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres du mercredi 19 décembre a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget :

– *M. Georges Dominjon*, conseiller maître, est nommé président de chambre à la Cour des comptes ;

– *M. Alain Picheon*, conseiller référendaire, est nommé conseiller-maître à la Cour des comptes.

Sur proposition du ministre de la défense :

– Le général de division *Bertrand Guillaume de Sauville de Lapresle* est élevé, dans la première section, aux rang et appellation de général de corps d'armée et nommé major général de l'armée de terre.

Sur proposition du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire :

– *M. Dominique Maillard*, ingénieur en chef des mines, est nommé directeur du gaz, de l'électricité et du charbon.

Sur proposition du ministre des postes, des télécommunications et de l'espace :

– *M. Pierre-François Couture* est nommé directeur du service public ;

– *M. Bernard Rautureau* est nommé directeur de l'administration générale ;

– *M. Yves Cousquer* est nommé président du conseil d'administration de la poste ;

– *M. Marcel Roulet*, ingénieur général des télécommunications, est nommé président du conseil d'administration de France Telecom.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Recensant deux cent cinquante millions de nouveaux cas chaque année

L'OMS lance un cri d'alarme devant la recrudescence mondiale des maladies sexuellement transmissibles

Selon les chiffres publiés jeudi 20 décembre à Genève, l'OMS estime à environ deux cent cinquante millions le nombre de nouveaux cas de maladies sexuellement transmissibles survenant chaque année à travers le monde. Ce bilan est doublement inquiétant. D'abord, parce que ces chiffres sont en augmentation dans de nombreux pays en voie de développement. Ensuite, parce qu'ils coïncident avec l'extension mondiale de l'épidémie de sida, affection mortelle dont la diffusion apparaît étroitement liée aux autres maladies sexuellement transmissibles (MST).

En dépit des multiples campagnes d'information qu'elle a suscitées, l'épidémie de sida n'a pas, à l'échelon mondial, entraîné suffisamment de modifications des comportements sexuels, qu'il s'agisse du recours systématique aux préservatifs dans les situations à risques, de la réduction du nombre des partenaires ou de la pratique du «safer sex». Telle est la conclusion pessimiste que l'on peut aujourd'hui tirer des chiffres que vient de publier à Genève l'OMS sur la recrudescence des MST, la fréquence de ces dernières étant l'un des meilleurs indicateurs des comportements sexuels à risques. Ainsi, d'après l'OMS, on recense aujourd'hui deux cent cinquante millions de cas d'infections sexuellement transmissibles chaque année à travers le monde.

Ces pathologies sont dues à la trichomonase (cent vingt millions de cas), aux infections à chlamydiæ (cinquante millions), aux verrues génitales (trente millions), aux gonococcies (vingt-cinq millions), à l'herpès génital (vingt millions) ainsi qu'à la syphilis, au virus de l'hépatite, au chancre mou et au virus responsable du sida (1). *«Dans de nombreux pays, les infections sexuellement transmissibles sont devenues un cauchemar pour la santé publique,* déclare le docteur Iroshi Nakajima, directeur général de l'OMS. *Les infections et les maladies sexuellement transmissibles ont atteint les dimensions d'une pandémie et, à défaut d'une modification du comportement sexuel et de la mise en œuvre immédiate de nouveaux programmes efficaces de prévention et de lutte, les taux de morbidité et de mortalité vont en être encore plus catastrophiques.»*

Toujours selon l'OMS, le groupe d'âge le plus touché par les MST est celui des 20-24 ans, suivi des 15-19 ans et des 25-29 ans. L'incidence de ces maladies et de ces infections augmente aussi à cause de l'apparition de souches bactériennes résistantes aux traitements antibiotiques. Dans le cas du virus du sida, de l'herpès génital et des infections à papillomavirus, il n'existe aucun traitement curatif, et l'on observe même, dans certains cas, des phénomènes de résistance aux médicaments utilisés contre les symptômes de ces affections.

Nouvelle orientation

L'un des principaux facteurs de cette pandémie est le comportement sexuel, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement. De nombreux gouvernements ont, précise l'OMS, mis sur pied des programmes de prévention des infections sexuellement transmissibles, ce qui explique que, dans la plupart des pays industrialisés, on commence à observer une baisse d'incidence des gonococcies et une stabilisation – mais à des niveaux élevés, précise l'OMS – pour les autres MST.

En revanche, on souligne à Genève que, dans de nombreux pays en voie de développement, *«les migrations urbaines ont arraché de nombreux jeunes hommes et jeunes femmes à l'environnement culturel qui leur était familier, entraînant souvent l'adoption de nouvelles attitudes sexuelles, notamment des relations sans protection avec des partenaires multiples. Des études effectuées en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud-Est et dans les Caraïbes, ont montré que de 3 % à 15 % des femmes fréquentant les maternités étaient atteintes de gonococcies».*

«Les MST ne sont maîtrisées ni dans les pays industrialisés ni dans les pays en voie de développement, estime pour sa part le docteur André Meheus, responsable du programme OMS des maladies sexuellement transmissibles. *La seule différence est que dans la plupart des pays industrialisés, ces maladies n'augmentent pas au même rythme que, dans les années 60, 70 et 80, alors que, dans les pays en voie de développement, elles demeurent à des niveaux intolérables.»* Cette situation est d'autant plus explosive que l'on estime que les MST peuvent accroître de façon très importante le risque d'infection par le virus du sida.

Un tel constat vient pleinement justifier la nouvelle orientation de l'OMS qui estime aujourd'hui – avec raison – que l'on ne peut lutter contre la propagation du virus du sida sans combattre les autres infections qui sont, elles aussi, sexuellement transmissibles.

JEAN-YVES NAU

(1) La trichomonase est une infection parasitaire, sexuellement transmissible, souvent responsable de pathologies infectieuses vaginales chez la femme. Les chlamydiæ sont des bactéries intracellulaires dont la présence dans les voies génitales peut être fréquemment à l'origine de stérilités. Ces infections sont très fréquentes dans les pays industrialisés. Les verrues génitales sont fréquemment dues à des papillomavirus, virus dont on suppose qu'ils sont impliqués dans le cancer de l'utérus.

□ **Aux Pays-Bas, projet de création d'une assurance-vie pour les séropositifs.** – L'association néerlandaise des assureurs-vie (NVL) a annoncé, jeudi 20 décembre à La Haye, qu'elle envisageait la création d'une assurance-vie pour les séropositifs de moins de soixante-cinq ans. Les personnes dont la maladie est déclarée ne sont pas concernées. La NVL pose comme condition l'obtention des garanties complémentaires, d'ordre fiscal et financier, du gouvernement néerlandais. – *(AFP.)*

ÉDUCATION

Devant le Conseil supérieur de l'éducation

M. Jospin fixe le calendrier pour la réforme du lycée

Commencés le 3 décembre, les travaux du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) sur la réforme des lycées se sont prolongés, jeudi 20 décembre, par une discussion sur la transformation de la classe de seconde. Le ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, en a profité pour préciser quelques questions de méthode et fixer le calendrier de la concertation. Les deux prochaines réunions du CSE porteront, le 17 janvier, sur *«la diversité et l'équilibre des voies de formation, les cycles, les passerelles et les liens avec l'enseignement supérieur»* et, le 14 février, sur *«l'organisation du travail et du temps scolaire dans les lycées».* Une séance de synthèse aura lieu à une date ultérieure, sur la base d'un texte fixant les premières orientations du ministre et qui sera soumis au Conseil supérieur de l'éducation. Après quoi, courant mars, le ministre arrêtera ses propositions définitives et les soumettra à la concertation.

La classe de seconde est *«la plus difficile de la scolarité, où l'attente sociale est la plus forte et où se mesureront plus facilement les changements»,* a tenu à souligner le ministre dans son discours d'introduction. Le Conseil national des programmes lui fait une place importante dans son rapport, proposant, outre le maintien de l'actuel tronc commun d'études pour tous les élèves, d'y organiser différentes formes de soutien pédagogique.

Faut-il maintenir une seconde de détermination? Comment prendre en compte l'hétérogénéité des élèves, améliorer les apprentissages disciplinaires et atténuer les effets, sur les études, du butoir du baccalauréat? Lionel Jospin a résumé les questions auxquelles il devra répondre d'ici le printemps prochain. Dans le débat qui s'est engagé, *«sans surprise»* selon plusieurs participants, les grandes organisations syndicales ont, chacune, réaffirmé leurs positions.

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) a rappelé son propre projet : créer, à côté d'une seconde *«indifférenciée»,* des classes *«à dominante légère»* et des *«secondes d'accès»* pour les élèves issus de la filière professionnelle. Le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT), qui ont favorablement accueilli le rapport du CNP sur les lycées, ont redit, pour leur part, leur souhait de voir maintenir un tronc commun d'études de la sixième jusqu'à la fin de la seconde. FO, enfin, reste opposée à toute réforme.

Ch. G.

□ **Les difficultés d'application du plan de rénovation des lycées.** – Estimant qu'il était contraire aux lois de décentralisation de 1983, le comité de finances locales a demandé, jeudi 20 décembre, que soit revu le projet de décret relatif aux modalités d'attribution du fonds de rénovation des lycées de 4 milliards de francs annoncé à la suite du récent mouvement lycéen. *«La loi a donné aux régions les compétences en matière de lycées, or, avec ce texte, on fait comme si c'était toujours l'Etat qui avait ces compétences»* a estimé M. Jean-Pierre Fourcade, président du comité de finances locales.

La région Ile-de-France lance un plan d'action en faveur des universités

M. Pierre-Charles Krieg, président du conseil régional d'Ile-de-France, a rendu public, jeudi 20 décembre, un programme d'actions pour les universités de la région parisienne. Ces propositions, élaborées après discussion avec les présidents d'université et les recteurs concernés, représentent un investissement de 260 millions de francs.

L'initiative du conseil régional s'inscrit dans le cadre des relations compliquées entre l'Etat et la première région de France. Il y a deux ans en effet, lors de la négociation des contrats de plan pour la période 1989-1993, l'Etat avait fortement incité l'Ile-de-France, à l'instar des autres régions, à participer à l'effort nécessaire en faveur de l'Université. Malgré sa réticence à s'engager sur un terrain qui n'est pas de sa responsabilité, la région parisienne avait finalement prévu une enveloppe de 350 millions de francs.

Or, depuis deux ans, l'affectation de ce budget n'était toujours pas décidée. La région souhaitait le consacrer à un ambitieux projet d'université de technologie, qui aurait pu trouver sa place à Marne-la-Vallée. L'Etat estimait, de son côté, qu'un tel projet n'était pas la meilleure solution pour faire face à la pression massive des flux d'étudiants et annonçait son intention de créer quatre universités dans les villes nouvelles de la périphérie parisienne. Chacun, depuis, campait sur ses positions.

Les projets annoncés par M. Krieg coupent, en quelque sorte, la poire en deux : ni opération de prestige, ni saupoudrage aveugle, ils sont centrés sur des opérations bien précises en faveur de formations technologiques et de gestion. Ainsi, 40 millions de francs seront consacrés au rachat et au réaménagement des bâtiments de l'ancienne usine Thomson de Vélizy afin d'y implanter un institut universitaire de technologie (IUT) et des formations d'ingénieurs qui s'inscriront dans la cadre de la nouvelle université de Saint-Quentin-Versailles. De même 89 millions de francs viendront épauler le développement de la nouvelle université de Marne-la-Vallée, 80 millions étant affectés à la création d'un institut francilien de technologie et 9 millions au cofinancement d'un département d'IUT de génie civil.

Le cas Dauphine

La troisième grosse opération (50 millions) est la construction et l'équipement, sur le campus de l'université d'Orsay (Paris-XI), d'une maison régionale des ingénieurs, rassemblant dans un même bâtiment des enseignements et des services communs aux trois filières de formation d'ingénieurs existant à Orsay. Le conseil régional propose également de consacrer 30 millions de francs à la création à Saint-Maur (Paris-XII) d'un centre d'ingénierie en droit et management européen regroupant des filières professionnalisées de deuxième et troisième cycles.

D'autre part, 15 millions de francs seraient engagés à Villetaneuse (Paris-XIII) pour participer à la réalisation de locaux pouvant notamment accueillir de nouvelles formations d'ingénieurs. Et 9 millions seraient affectés à la création d'un département d'IUT à Argenteuil.

Enfin le conseil régional ouvre un nouvel épisode dans le feuilleton de l'université Paris-Dauphine. On se souvient que, l'été dernier, M. Pellerin, vigoureux promoteur de La Défense, avait invité cette université de gestion à venir s'installer dans le grand quartier d'affaires (*le Monde,* 13 septembre). Très attachée à son implantation parisienne, la communauté universitaire de Dauphine avait fini par refuser toute éventualité de déménagement.

Le conseil régional propose désormais de participer, à hauteur de 15 millions de francs, à l'agrandissement sur place de l'université, en ajoutant une aile nouvelle au bâtiment existant. Cette opération, d'un coût total de 60 millions de francs, suppose des financements complémentaires : si celui de la Ville de Paris, très attachée au maintien de Dauphine dans Paris, semble acquis dans son principe, celui de l'Etat paraît encore bien incertain. Toutefois, la région n'ayant pour l'instant affecté que 260 millions sur les 350 inscrits dans le contrat de plan, dispose encore d'une bonne marge de manœuvre.

GÉRARD COURTOIS

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

EVIDEMMENT, la Terre ne va pas s'arrêter de tourner parce que Antenne 2 part en brioche et en quenouille FR 3. D'autant que, après tout, on ne fait pas tant d'histoires quand un quotidien de la presse écrite liquide, et d'un coup, une brochette de commentateurs plutôt bien cotés sur la place. Il devient franchement fatigant que le rhume d'un présentateur de télévision prenne plus d'importance aux yeux du pays qu'une possible guerre dans le Golfe. Mais il est vrai aussi qu'on ne va pas comparer la télévision et un journal, l'image et l'écrit. En fait d'information, ou ce qui est baptisé telle, il y a beau temps que la télévision a relégué tout ce qui n'est pas elle à une fonction subsidiaire.

Non seulement l'information, mais aussi le divertissement, la culture et tout ce qui s'ensuit. C'est le mauvais côté de la livraison à domicile. Comme avec la télévision, la bien nommée, il n'est pas nécessaire de se déplacer, que ce soit pour aller au théâtre ou au cinéma, et même pour faire ses courses, le «consommateur» (ah ! le joli mot !) est moins regardant sur ce qui lui est servi sans qu'il doive lever le petit doigt plus loin que sa télécommande. Il est tellement plus reposant de regarder un mauvais film chez soi que de faire la queue en plein vent pour assister à un bon. Et ne parlons pas de la différence de prix. La cause est entendue. La télévision est une inertie.

Un jour, dans très longtemps, des gens oseront sortir de chez eux et ils s'apercevront que, dehors, il n'y a plus rien ; que depuis des lustres la télévision leur montrait une réalité qui avait disparu ; que tout était images de synthèse ; qu'eux-mêmes, dans le miroir, ne voyaient plus personne lorsqu'ils se campaient devant lui.

Donc, tout compte fait, s'il se trouvait qu'une chaîne d'inertie ait du plomb dans l'aile, ce ne serait pas forcément un drame. Surtout considérant ce vers quoi elle glisse. A ceci près que, comme par hasard, c'est encore dans le secteur public que rien ne va plus : qu'il s'y pratique des méthodes que le brutal dix-neuvième siècle n'aurait pas désavouées (*«Passez à la caisse !», «Ma fille, vous avez vos huit jours !»*) ; que cette entreprise dont on est en droit d'espérer que tout n'y cède pas à l'audience est précisément celle où l'on baisse les bras.

Qui a lieu de s'en frotter les mains? C'est bien entendu le secteur privé, ce modèle. Si avec cela le bon peuple ne comprend pas que tout ce qui est estampillé «public» promet l'échec, cependant que le privé, seul, sait y faire, c'est à désespérer de la scolarisation obligatoire.

CETTE démonstration ne se borne naturellement pas à la télévision. Mais elle est une leçon de choses sans pareille, puisque aucun des foyers de ce pays n'est en mesure d'y échapper.

Parce que, au dedans, le socialisme d'opposition a dû, au pouvoir, faire, et au-delà, son aggiornamento ; parce que, au dehors, le système soviétique a dû, conduit comme il le fut, confessé son terrible échec, ce sont les valeurs même, les incontestables valeurs de ces philosophies de la politique qui viennent à être condamnées, jusqu'à la notion de service public, jusqu'à l'idée d'un Etat qui mérite ce nom. S'y référer, c'est passer pour insane ou pour un dictateur qui se cherche. Au même titre qu'on attendait de l'Etat qu'il résolve tout, on escompte maintenant les mêmes prouesses de sa disparition ; on n'ose dire de son dépérissement...

Public

On ne parlait que de l'Etat-providence ; il n'est plus question que de l'Etat-croquemitaine. Mais on se garde bien de faire la différence, selon que l'Etat en question exerce ses pouvoirs dans un cadre démocratique ou dans un cadre qui en est la caricature. Dire qu'il s'agit du même Etat, qu'il règne à Moscou ou qu'il règne à Paris, ou encore à Washington, relève de l'abus de confiance.

On ne va pas ici, et pour la énième fois, se lancer dans un éloge de l'Etat. Ne serait-ce que parce que ce n'est pas ce qui est en cause. On ne devrait pas avoir à louer ce qui est aussi nécessaire que le soleil ou la pluie.

Lorsque certains, à droite ou, plus exactement, dans l'opposition, réclament que l'Etat *«se cantonne dans ses fonctions régaliennes»,* et que, disant cela, non sans emphase, ils croient avoir ainsi montré non seulement leur génie mais leur culture, et, pas moins, leur connaissance du sujet, ils se fourrent le doigt dans l'œil jusqu'à l'omoplate.

D'abord, parce qu'ils confondent les fonctions régaliennes avec la France de Louis-Philippe ou de Hugues Capet et que c'est beaucoup réduire la monarchie que de la résumer au premier et au dernier de ses titulaires. Ensuite, parce que si le premier nommé a effectivement poussé la politique du laisser-faire jusqu'à la cruauté (dont la révolte des canuts, à Lyon, en 1831, est un exemple entre cent), l'impuissance politique du second n'était conforme ni à ses vœux ni à l'ambition de la dynastie qui allait venir.

ON sait ce que veulent dire, pour ces esprits confus, les *«fonctions régaliennes»* ; ce n'est guère plus que le ministère de l'intérieur et la partie pénale du ministère de la justice : pour maintenir l'ordre public si des manants s'avisaient de le troubler pour des revendications aussi basses que le boire et le manger. Quant aux autres, pourtant reconnues en principe, la monnaie, les affaires étrangères et la défense, il y a beau temps que les multinationales savent jouer à saute-mouton avec elles. Il a fallu le conflit du Golfe et la détermination des Nations cette fois-ci unies pour que l'embargo et le blocus décrétés contre l'Irak soient à peu près respectés par ces puissants rivaux des Etats.

Les malheureux qui se gargarisent des *«fonctions régaliennes»* pour mieux avoir le champ libre face à un Etat-croupion, ils devraient en rabattre si revenaient à la vie, pour diriger la France, les Capétiens, les Valois et les Bourbons. Qu'il s'agisse des monarques des trois races qui ont régné sur le pays, ou de leurs premiers ministres, pas un qui ne renverrait à leurs chères études ces libéraux coruscants, y compris M. Philippe de Villiers, si ce n'est lui tout le premier. Le Tout-Etat, ce ne sont ni la république ni la gauche qui l'ont inventé.

Cette convergence des assauts contre tout ce qui porte l'épithète de «public» se double, sans qu'on puisse parler de coïncidence, d'un effondrement de la réputation du monde politique, lequel, au lieu de se reprendre, fonce dans le piège en se battant la coulpe et en clamant son inutilité. Il y a de la ressemblance entre le «retenez-moi» de M. Michel Noir et le lamento des «Douze» socialistes sur leur rôle dans l'Etat. La loyauté intellectuelle n'en saute pas aux yeux. Si les «Douze», en tout cas, ne sont pas capables de réagir autrement qu'en pleurant sur eux-mêmes et en mendiant des remèdes, mieux vaut en effet qu'ils aillent se faire pendre ailleurs.

Post-scriptum resté, la semaine dernière, dans le stylo : puisque c'est la saison des fêtes, allez à la fête avec *le Barbier de Séville* que met en scène à la Comédie française le cher Jean-Luc Boutté. Ce serait un péché que d'en sortir grognon.

Autre post-scriptum, tout aussi... théâtral : relâche la semaine prochaine.

Ultime post-scriptum pour 1990 : le relecteur anonyme a encore frappé en ajoutant, la semaine dernière, une conjonction superflue qui rendait une phrase bancale. Il a certainement cru bien faire. A suivre?

M. Jean-Marc Favret, nouveau directeur de cabinet de M. Chapuis

M. Jean-Marc Favret a été nommé, jeudi 20 décembre, directeur de cabinet de M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique. Il remplace M. Philippe Forstmann, qui occupait ce poste depuis juillet 1989.

[Né le 20 septembre 1932 à Paris, M. Jean-Marc Favret, ancien élève de l'ENA, est inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale depuis 1985. Il a été directeur des écoles au ministère de l'éducation nationale de 1981 à 1985.]

RELIGIONS

□ **La Fédération protestante de France condamne les manifestations anti-avortement.** – La Fédération protestante de France a condamné, jeudi 20 décembre, les manifestations anti-avortements à l'intérieur des établissements hospitaliers : *«Profondément contraires à l'esprit de l'Evangile,* a-t-elle déclaré, *ces manifestations ont pour but évident d'attenter à la dignité des personnes devant subir une IVG, ainsi qu'à la conscience professionnelle des personnels hospitaliers.»* La Fédération protestante de France ajoute : *«Il importe que la pratique des interruptions volontaires de grossesse puisse continuer à se dérouler dans un cadre strictement légal, dans la sérénité et le respect des consciences de chacun.»*

□ **Mgr Gérard Defois devient archevêque de Sens-Auxerre.** – Moins de trois mois après son ordination épiscopale, Mgr Gérard Defois, archevêque coadjuteur, a été nommé, vendredi 21 décembre, archevêque de Sens-Auxerre. Il succède à Mgr Eugène Ernoult qui était arrivé dans le diocèse en septembre 1975. Mgr Defois avait été élu, lors de la dernière assemblée des évêques de France à Lourdes, membre du bureau d'études doctrinales.

SOCIÉTÉ

Avec le concours de quatre-vingts associations

La nuit de la solidarité

Une nuit froide, mais un cœur un peu plus chaud pour des milliers de pauvres, sans abri ni domicile fixe, handicapés, personnes seules et âgées : pour la deuxième année consécutive, ce jeudi 20 décembre à travers les départements français, M. Claude Evin, ministre des affaires sociales et de la solidarité, Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargé de la famille et des personnes âgées, organisaient une « Nuit de la solidarité », avec le concours de quatre-vingts associations, de la Croix-Rouge à ATD Quart-Monde, en passant par Emmaüs, l'Armée du salut, les Restaurants du cœur, le Secours populaire, le Secours catholique, etc.

A travers des manifestations très locales de solidarité, l'objectif était de sensibiliser les Français à toutes les causes de pauvreté. Dans le Nord, après avoir rencontré des délinquants, une association regroupant des allocataires du RMI et assisté à une compétition sportive réunissant des handicapés, M. Claude Evin a symboliquement mis à feu, à Tourcoing, l'« effigie de l'indifférence » ! A la permanence Emmaüs de la rue des Bourdonnais à Paris, ce jeudi 20 décembre fut, hélas ! un jour presque ordinaire...

Jours tranquilles chez Emmaüs

Terribles statistiques : mille personnes avaient poussé, en 1980, la porte du centre d'hébergement de la communauté Emmaüs au 32, rue des Bourdonnais, dans le premier arrondissement de Paris. Dix ans plus tard, elles ont été près de huit mille à demander, ici même, un toit, un bout de pain ou du « boulot ».

Aux portes des anciennes halles, cet immeuble – acheté en 1957 par les fidèles de l'abbé Pierre – a été de toutes les aventures de ce curé qui, en ce mois glacé de février 1954, lançait de sa banlieue : *« Mes amis, au secours »* ... Les dons récoltés autorisèrent les « Emmaüs » à acquérir ce bâtiment élevé à l'ombre de Saint-Eustache. Ses premiers occupants : cent cinquante personnes qui dormaient dans le sous-sol après avoir, pour quelques sous, poussé charrette entre les pavillons Baltard. Les initiés, ceux qui connaissaient l'adresse, appelaient alors ce dortoir souterrain *« le sous-marin »*.

Aménagé, retapé, ripoliné, ce vaste bâtiment a aujourd'hui plusieurs vocations : foyer de jeunes travailleurs, services sociaux, réinsertion, atelier pour lutter contre l'illettrisme et distribution de colis. Mais on n'a pas oublié la première : l'accueil. Pour Pierre, Paul, Marie ou Christophe. Mais aussi, hier, pour les Roumains – *« dont on ne sait même plus ce qu'ils sont devenus »*, – aujourd'hui, pour les Bulgares. Tous savent bien qu'il existe, juste à gauche sous le porche, deux petites pièces où l'on pourra, enfin, raconter son histoire tragique ou dérisoire. La fin de la dégringolade. L'ultime étape du voyage. Après des semaines, des mois, de pavé et de course solitaire, il est temps de poser son sac.

« Derrière une demande toute simple, il y a autre chose », affirme un responsable du centre. *« J'ai fait des conneries, puis j'ai galéré »*, confie Francis, trente-six ans. Il pourrait être menuisier. Il sait distinguer *« le chêne du merisier, le pin du noyer »*. Parce qu'il a trop monté et descendu les escaliers pour déménager ses meubles dont on ne veut plus.

Dans ces petites pièces, chacun raconte sa vie. Sa vie ou celle d'un autre que l'on fait sienne, peu importe, c'est toujours une vie. La communauté accueille tout le monde. Tel Victor qui réclame des cigarettes et une carte de téléphone *« pour trouver du travail dans le bâtiment »*. Né voilà trente-sept ans dans le *« bassin de la Rhur »*, cet Allemand, divorcé deux fois, a débarqué en 1977 dans la capitale. *« Là-bas, j'ai rencontré quelqu'un qui m'a donné son adresse à Paris. »* Il a traversé la frontière mais, à l'adresse indiquée, personne !

Vrai, pas vrai? Il vit cahin-caha, dort dans un lit de l'association La mie de pain, déjeune aux restaurants du cœur, fréquente le bureau d'aide sociale de la Ville et se chauffe dans les couloirs du métro ou du Centre Georges-Pompidou. C'est selon. Il aura ses cigarettes et sa carte de téléphone.

La « patronne » de ces deux pièces où échouent la misère et la marginalité a pour nom... Teresa. Chaque jour, avec deux autres femmes, elle accueille, écoute, répond et débroussaille dossiers et vies chaotiques. Elle s'étonne de voir soudain s'exprimer toute cette « solidarité » à l'approche de Noël. Il est vrai que le centre de la rue des Bourdonnais est ouvert toute l'année...

JEAN PERRIN

ÉCHECS

Vingt et unième partie : nulle

Avant le dernier round...

Plus qu'un demi-point. Pas même besoin d'une victoire. Faire une nulle avec les Blancs dans la vingt-deuxième partie suffira à Kasparov pour conserver son titre puisque Karpov n'a pas réussi à gagner la vingt et unième partie, reprise jeudi 20 décembre. Il n'a réussi qu'à partager le point et le score est passé à 11,5-9,5 en faveur du champion du monde.

La (quasi) dernière chance de Karpov s'est donc évanouie jeudi. Le challenger a bien tout tenté pour arracher la victoire mais, dès le soixante-cinquième coup (...Dxé4), la position était nulle. Sans pion, les Blancs ne pouvaient espérer mater les Noirs qui avaient « donné » leur Cavalier mais conservé deux pions. La Dame de Kasparov pouvait tranquillement harceler le Roi de Karpov. Le challenger aurait bien pu proposer la nullité avant le quatre-vingt-septième coup, comme il dut finalement le faire.

En principe la vingt-deuxième partie devrait se jouer samedi. Il reste cependant à Karpov le droit de prendre son dernier *time-out*, ce qui la ferait reporter au lundi 24 décembre. Une façon comme une autre de reculer l'échéance fatale.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Vingt et unième partie

Position à l'ajournement

BLANCS : Rb1, Df2, Tf7, Fd3, Cd5, Pb2, b4, é4, g2, h3.

NOIRS : Rb8, Dé8, Ta8, Fg7, Cb3, Pd6, d4, g6, h5.

41. b5c.s.e. (177)	Ta1+	65. Ca3	Dxé4
42. Rç2	Cç5	66. Dç7+	Rb6
43. Txg7	Rxg7	67. Cç4	Dd5
44. Dxd4+	Dé5	68. Rb2	é4
45. Dxé5	dxé5	69. Df4+	Rg7
46. b6	Tg1	70. Rç3	Dd3+
47. Cé3 (179)	Té1 (150)	71. Rb4	Dd4
48. Cç4	Tg1	72. Dh4 (245)	Rf7 (226)
49. Cé3	Té1	73. Rb5	Dd5+
50. Cç4 (193)	Tg1 (179)	74. Rb4	Dd4
51. b4	Txg2+	75. Dh7+	Dg7
52. Rç3	Ca4+	76. Dh1	Dd4
53. Rb3	Cxb6	77. Dh4	Rg8
54. Cxb6	Tg3	78. Df4	Rg7
55. Rç3	Txh3	79. Dç1	Rf6
56. b5 (208)	h4 (181)	80. Rb5	Dd5+
57. Cç4	Txd3+	81. Rb4	Dd4
58. Rxd3	h3	82. Rb5	Dd5+
59. b6	h2	83. Rb6	Dd4+
60. b7	h1=D	84. Rç6	Ré6
61. b8=D	Df1+	85. Cé3	Da4+
62. Rç3	Dç1+	86. Rb6 (314)	Db4+ (266)
63. Rb3	Dd1+	87. Nulle	
64. Ra2	Da4+		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

Devant le tribunal des forces armées à Paris

Le crime absurde de « trois garçons ordinaires »

Réuni exceptionnellement dans sa formation criminelle, le tribunal des forces armées, siégeant à Paris dans la caserne Reuilly, a condamné, jeudi 20 décembre, à quinze ans de réclusion criminelle, trois anciens militaires du 21e régiment d'infanterie de marine, reconnus coupables du meurtre d'une prostituée, commis le 21 juillet 1989 à Libreville (Gabon).

Félicien, Thierry et Didier avaient vingt ans et pour chacun d'entre eux une bonne raison de choisir l'armée. Mais que ce soit par idéal ou par besoin d'un refuge, ils s'étaient totalement adaptés à la vie militaire et leurs officiers n'avaient pas à s'en plaindre. Didier était *« un bon militaire, travailleur »* et ses deux amis possédaient, selon leurs supérieurs, *« le potentiel de futurs petits gradés »*. Bien notés, on ne leur connaissait aucun goût pour la violence ; leur casier judiciaire était vierge et ils n'avaient jamais été punis par l'armée. Leur séjour au Gabon prenait fin après quatre mois d'entraînement intensif et leur compagnie allait rentrer dans son corps d'origine, au 21e régiment d'infanterie de marine de Fréjus.

Mais il y a eu cette stupide soirée du 21 juillet 1989. Sur le bord de mer, à Libreville, une jeune prostituée les interpelle. Ils lui parlent, la suivent dans un terrain vague, discutent le prix. La suite semble aujourd'hui surréaliste : l'un des militaires tente de l'étrangler, l'autre lui porte des coups de couteau, le troisième la frappe. Lorsqu'ils s'en vont, la prostituée agonise, égorgée. Dans sa poche, il y a toujours 3 000 francs CFA : le prix de ses services.

Sitôt le crime connu, l'armée arrête les suspects et le Gabon renonce officiellement à ses prérogatives judiciaires, en application des accords passés avec la France, qui concernent aussi les crimes et délits commis à Djibouti, en Côte-d'Ivoire, au Sénégal et en République centrafricaine. Pour ces pays, le tribunal des forces armées peut être compétent, car la loi du 21 juillet 1982 supprimant les TPFA précise que *« les tribunaux peuvent être établis aux armées lorsque celles-ci stationnent ou opèrent hors du territoire de la République »*. Dans sa formation criminelle, il n'a pas siégé depuis 1987.

Une salle austère, au deuxième étage d'un bâtiment de la caserne Reuilly ; les murs blancs sont totalement nus, à l'exception d'une Marianne grisâtre, placée au-dessus de sept magistrats civils appartenant au corps judiciaire. A gauche, un autre magistrat civil, membre du parquet : c'est le commissaire du gouvernement, auquel on a cru bon d'imposer le port d'un uniforme qui ressemble un peu à celui des préfets. A ses côtés, sont assis deux militaires : l'adjudant-greffier et un adjudant chef-huissier. C'est le tribunal des forces armées de Paris. Les audiences sont publiques mais qui aurait l'idée d'entrer dans une caserne? La salle est donc essentiellement composée de militaires, même si la plupart sont en civil.

« La faute contre l'honneur »

Conseiller à la cour d'appel de Paris, le président Jean Trubert a cependant le ton militaire. Certes, la procédure est semblable à celle d'une cour d'assises, mais les choses semblent aller plus vite. Personne n'est capable d'expliquer pourquoi la prostituée a été tuée. *« Je ne sais pas »*, murmure Félicien Bacchelli. Ni lui, ni Thierry Latoré, ni Didier Lefèvre n'avaient bu et ils n'étaient pas drogués. Mais il semble bien qu'il y ait eu une dispute et Félicien ajoute : *« Elle a commencé à parler fort »*.

Le tribunal n'insiste pas et l'on passe à l'interrogatoire des personnalités, qui se réduit à un bref monologue du président, résumant la courte vie des accusés, avant de conclure pour chacun : *« Contrat résilié par l'armée pour faute contre l'honneur »*. Il n'y a pas de témoins et seuls les experts psychiatres apportent un commencement d'explication en parlant de *« phénomène de groupe »*, avant d'évoquer *« la peur des cris »* et *« l'hostilité de l'environnement dans un contexte de déracinement »*. Il sera aussi question de la « panique » de militaires surentraînés, *« placés en situation de combat »*. Mais le président préfère la solution du *« réflexe stupide de peur »*.

Pour le commissaire du gouvernement, M. Patrick Mortureux de Faudoas, c'est seulement *« une affaire crapuleuse qui a mal tourné »*. Et il demande quinze ans de réclusion criminelle pour les trois accusés.

Mais c'est déjà l'heure des plaidoiries et Me Jean-Louis Pelletier résume l'affaire par ce paradoxe : *« Trois garçons ordinaires, qui ont commis un crime extraordinaire »*. Il défend aussi la thèse, longuement soutenue par Me Philippe Pech de la Clause, qui n'a pas voulu, malgré le lieu, éluder la *« dépersonnalisation »* de jeunes gens soumis à un entraînement particulièrement sévère de commandos, qui les transformait en *« guerriers »*. De son côté, Me Luc Brossolette demande la clémence pour Didier, un garçon influençable, qui semble avoir été le plus passif.

Après une heure de délibérations, le tribunal lit une décision strictement conforme aux demandes du commissaire du gouvernement. La constitution de partie civile d'un cousin de la victime, maladroitement rédigée par lettre, est rejetée. Personne n'a parlé de la prostituée, dont on ignore même l'âge. On sait seulement qu'elle était très jeune, elle aussi.

MAURICE PEYROT

L'assassinat de Lucien Tirroloni en Corse

M. Jacques Chirac met en cause « la responsabilité de l'Etat »

Aucune piste n'est écartée par les services de police dans l'enquête sur l'assassinat, mercredi 19 décembre, de Lucien Tirroloni, président de la chambre régionale d'agriculture de la Corse (*le Monde* du 21 décembre). Cependant les policiers, qui ont lancé un appel à témoins et recherchent activement la moto des tueurs, une Yamaha noire de grosse cylindrée faussement immatriculée en Haute-Corse, semblent réservés sur l'hypothèse d'un crime politique. Ils n'excluent pas un « contrat » ayant pour toile de fond la spéculation immobilière sur la rive sud du golfe d'Ajaccio.

En dépit de l'absence de certitudes sur les causes exactes de l'assassinat de Lucien Tirroloni, une partie de l'opposition a immédiatement mis en accusation la politique de l'Etat en Corse et l'action des mouvements nationalistes. Ainsi M. Jacques Chirac a écrit, jeudi 20 décembre, à M. Michel Rocard, pour lui expliquer que cet assassinat *« met directement en cause la responsabilité de l'Etat »*. L'ancien premier ministre dénonce notamment *« l'attitude passive des autorités devant la véritable prise en main de l'île par des mouvements terroristes »* et *« les concessions répétées des pouvoirs publics aux revendications indépendantistes »*.

M. Chirac demande *« solennellement »* à M. Rocard quelles mesures il compte prendre pour que *« la Corse, partie intégrante de la France, retrouve dans la légalité républicaine (...) le calme et la sécurité »*. M. Bernard Pons, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, devait représenter ce parti aux obsèques de la victime, vendredi. M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a évoqué, jeudi, le spectre du *« scenario fellagha »*, en affirmant : *« La Corse, comme jadis l'Algérie, est entrée dans un processus de guerre révolutionnaire : aujourd'hui le cercueil, demain la valise. »*

De son côté, M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a interrogé M. Pierre Joxe sur les mesures qu'il compte prendre. M. Lajoinie dénonce un *« processus extrêmement grave »* qui *« ne peut plus être toléré »* et annonce que le groupe communiste va proposer la création d'une commission d'enquête parlementaire pour *« faire la clarté (...) et proposer les moyens nécessaires pour empêcher ce processus »*. Le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) a exprimé jeudi *« horreur et consternation »* en ajoutant qu' *« un tel acte barbare doit (...) conduire les hommes et les femmes de Corse à se révolter contre la violence qui gangrène leur pays »*.

« Dérive sicilienne »

Sur place, le maire socialiste d'Aléria, M. Vincent Carlotti, a affirmé qu'il craint *« d'autres meurtres de ce type »*, avant d'évoquer à son tour la *« dérive sicilienne »*. Les communistes de Corse-du-Sud ont, quant à eux, estimé que *« le terrorisme d'origine politique ou mafieux a fait son office »*.

Les travaux de l'Assemblée de Corse ont été suspendus jusqu'aux obsèques. M. José Rossi, président du conseil général de Corse-du-Sud, a convoqué l'Assemblée départementale pour une session extraordinaire samedi. Autonomiste et député européen élu en Corse sur la liste des Verts, M. Max Simeoni s'est déclaré *« fortement choqué »*, estimant que *« cette violence paraît importée »* et révèle une *« détérioration fondamentale de la société corse »*. *« Ces tueurs à moto*, a-t-il ajouté sur Radio-Monte-Carlo, *c'est à la fois surréaliste et contraire à nos problèmes de violence habituels. La Mafia, ce n'est pas la Corse. »*

□ **Le Français Goéry Delacote directeur de l'Exploratorium de San-Francisco.** – M. Goéry Delacote, actuellement directeur de l'information scientifique et technique au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), vient d'être nommé directeur de l'Exploratorium de San-Francisco (Californie). Il sera le premier Français à diriger ce musée des sciences, des arts et de la perception humaine, créé en 1969 par le physicien Frank Oppenheimer et considéré comme le plus original au monde. M. Delacote, qui a participé de 1979 à 1982 à la mission d'étude chargée de définir les orientations du musée de La Villette (Paris), prendra ses fonctions outre-Atlantique en février 1991.

SPORTS

FOOTBALL : la crise des Girondins de Bordeaux

Le bal des créanciers

BORDEAUX
de notre correspondante

La solution Afflelou n'aura-t-elle duré que trois semaines? Le successeur de Claude Bez à la tête des Girondins de Bordeaux, le joker que Jacques Chaban-Delmas avait sorti de sa manche le 26 novembre, a lancé, jeudi 20 décembre, un *« appel public »* : *« S'il y a des gens qui sont prêts à reprendre le club et qui ont beaucoup d'argent, je ne m'accroche pas à cette place. »* Certes, Alain Afflelou s'empresse d'ajouter qu'il *« restera, que l'équipe soit en première ou en deuxième division »*. Mais il doit avouer que son plan de redressement est inapplicable.

En effet, ni les créanciers ni les collectivités locales ne le suivent. Au contraire : certains créanciers se montrent pressants. Jean Tigana a fait saisir la recette du match retour de Coupe d'Europe Bordeaux-Rome. Trois anciens joueurs du club, Enzo Scifo, Klaus Allofs et Manfred Kaltz réclament eux aussi leur dû – entre un million et trois millions de francs chacun – et menacent d'assigner le club en justice.

Enfin, le 19 décembre, le voyagiste Mach 2, auquel Claude Bez faisait régulièrement appel pour les déplacements de l'équipe et des invités privilégiés du club, a fait opérer une saisie-arrêt sur la totalité des comptes bancaires des Girondins de Bordeaux, soit 2,3 millions de francs. *« Nous n'avons plus de liquidités »*, constatait, jeudi, le vice-président, M. Jean-Didier Lange. *« Nous ne voyons pas*, reconnaissait-il, *comment éviter un redressement judiciaire. Notre plan est caduc. »*

M. Afflelou avait estimé que le passif du club atteindrait 300 millions de francs au 30 juin 1991. Le lunetier s'engageait à fournir, *« avec le concours de participations extérieures »*, 100 millions de francs. Il demandait à la Ville de Bordeaux de faire face aux emprunts (90 millions de francs) qu'elle avait garantis auparavant. Il s'adressait aussi à la Ville de Bordeaux, à la communauté urbaine, au département de la Gironde et au conseil régional d'Aquitaine, en leur proposant de s'engager à verser une subvention totale de 30 millions de francs pendant dix ans.

Cela aurait constitué une garantie auprès des banques qui auraient consenti, sous cette réserve, un prêt de 80 millions de francs. Par ailleurs, M. Afflelou proposait aux créanciers d'abandonner 50 millions de francs et de rééchelonner les dettes du club. Mais ceux-ci ont refusé et les collectivités locales n'ont accepté aucun engagement pluriannuel.

Dans ce cas, le club doit faire face soit à un dépôt de bilan que déciderait l'équipe dirigeante, soit à une assignation en liquidation judiciaire du fait de ses créanciers. En tout état de cause, il court le risque d'une rétrogradation en deuxième division à la fin de la saison. M. Afflelou s'est dit prêt à affronter cette éventualité et à mener bataille pour tenter d'éloigner la sanction. Il a sur ce point l'appui de tous les milieux politiques girondins.

Tandis qu'il se débat dans les difficultés financières, le parquet de Bordeaux a pris une importante décision dans le cadre de l'instruction pénale. Il a décidé d'élargir le champ des investigations à la totalité des finances des Girondins de Bordeaux. Le parquet a, en effet, requis une nouvelle information contre X... pour abus de confiance, faux et usage de faux, complicité et recel *(nos dernières éditions du 21 décembre)*.

GINETTE DE MATHA

□ **Beckenbauer-Tapie : l'arrangement.** – Le divorce paraissait inévitable entre Franz Beckenbauer et l'Olympique de Marseille (OM) à la suite de la désillusion avouée publiquement par l'entraîneur allemand (*le Monde* du 19 décembre). Pourtant, à l'issue d'une réunion de deux heures avec Bernard Tapie, président de l'OM, jeudi 20 décembre à Paris, Franz Beckenbauer a été promu *« responsable du nouveau staff technique »* du club phocéen. Pour diriger l'entraînement, Bernard Tapie devrait désigner dans les prochains jours *« un grand entraîneur qui connaisse bien le football français et donne au Kaiser les moyens d'exprimer son talent à plein temps »*. Holger Osieck, l'adjoint de Beckenbauer, restera assistant du prochain entraîneur.

CULTURE

ARTS

Le pays sous le masque

L'art en Belgique au XXe siècle : un point de vue (sélectif) au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

« Dans la mesure où le Belge existe, on ne peut nier sa présence, mais un fait le caractérise : ne pouvant nier son existence, il s'excuse d'être. Ce qui l'amène, en dehors de ses frontières, à cacher son extraction. L'ironie, le mépris même de certains étrangers, expliqueraient-ils cette honte de lui-même ? » C'est un Belge, un Belge de Paris ironique à souhait, l'artiste Pol Bury, qui parle ainsi (1), nous renvoyant du coup à cette France voisine, si friande d'histoires bêtement belges ; si prompte à retenir encore et toujours des clichés qui remontent pour le moins à Baudelaire (*Pauvre Belgique*) ; et si ignorante des choses de la création dans ce pays-là, que pour un peu elle ne lui accorderait même pas la paternité de Tintin et de Brel.

Aussi faut-il saluer l'exposition réparatrice qui nous est proposée au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Où l'art du XXe siècle en Belgique y est traité dans les grandes largeurs. Flandre et Wallonie confondues : le partage linguistique serait, en effet, beaucoup plus l'affaire des centres culturels des contrées respectives – nous dit un créateur (Belge), Luc de Heusch – que celle des artistes eux-mêmes ; et, contrairement à ce qu'on voudrait faire croire, la Flandre n'aurait pas l'exclusivité de l'expressionnisme, pas plus que la Wallonie, celle du surréalisme, l'expressionnisme et le surréalisme étant les deux mouvements de fond qui, au long de plusieurs décennies, agitent la scène artistique du plat pays aux frontières incertaines.

De cette scène, le musée parisien ne nous dit pas tout. Tant s'en faut. L'exposition, qui exclut tout produit ne pouvant porter le label « made in Belgium » (Cobra, par exemple), n'a rien d'un panorama exhaustif. Elle se donne comme un point de vue sélectif, fondé avant tout sur l'intérêt porté aux aînés par les plus jeunes générations d'artistes, d'Antoine Wiertz le romantique (lui-même marqué par Rubens), souvent cité par Marcel Broodthaers, à Jan Vercruysse (né en 1948) dont l'iconographie, les jeux de cadres et de miroirs ne seraient pas ce qu'ils sont sans Broodthaers et Magritte, les héros du parcours. Un parcours à plusieurs entrées, voire à autant d'entrées qu'il y a d'artistes, que l'on peut entreprendre au moins de deux façons : en partant des ancêtres, Wiertz, Khnopff, Rops et Ensor, rappelés en quatre tableaux, après quoi on plongera dans les années 20 et 30 de peintres singuliers, à commencer justement par Magritte ; ou bien en prenant d'emblée la voie royale bordée de plantes vertes qui introduit dans le musée personnel de Marcel Broodthaers (*le Monde* du 13 décembre).

La création en Belgique est déroutante, diverse et divergente, paradoxale, indisciplinée, irréductible aux étiquettes ailleurs en vigueur ; le fait d'individualités promptes à dériver sur les pentes du rêve et du cauchemar, à cultiver le bizarre, l'incongru ou le morbide, et à philosopher d'un ton familier, ironique ou même sarcastique. Cela depuis longtemps. Si on ne le savait pas, les artistes du XIXe siècle cités en exergue nous le signalent, entre autres choses. Le Wiertz, *la Liseuse de romans* (1853), est un étrange étalage de chairs et de livres ; le Rops, une allégorie cochonne bien connue, d'ailleurs intitulée *Pornokratès* (1878) ; le Ensor, *la Vieille aux masques* (1889), traite des âges de la vie, donc de la mort, dans une ambiance de carnaval ; le Khnopff, *Sleeping Medusa* (1896), très symboliquement, livre l'espace de la nuit à l'inquiétante silhouette d'une chimère. On ne pouvait espérer meilleure formule d'introduction, on le comprendra en chemin.

Des « personnalités nettement distinctes »

Khnopff, Rops et Ensor, tous trois amis d'Octave Maus, le fondateur, à Bruxelles, de *la Libre esthétique*, étaient vingtistes, autrement dit membres du groupe des XX, qui batailla ferme, à partir de 1884, contre l'académisme. Ils avaient un programme, justement celui de ne pas en avoir : *« Pas de mot d'ordre, si ce n'est : dépouillement de toute convention et libre développement de personnalités nettement distinctes. »* (2). Ce « non-programme » vaudra pour les artistes des générations suivantes, ceux en tout cas, qui sont



« Les objets familiers », de Magritte (1927)

présentés. Il vaudra pour Léon Spilliaert, l'Ostendais (comme Ensor), auteur, vers 1908, de pastels, d'aquarelles et de gouaches étranges : autoportraits sinistres, visions de vertige qui le distancient des Nabis et de Munch, vues du port d'Ostende désertes, quasi abstraites, « métaphysiques » avant Chirico. Il vaudra pour Magritte, dont les jeux conceptuels si particuliers, si éloignés de la planète Breton, sont exposés au mieux, en deux salles pleines (quand Delvaux, lui, n'a droit qu'à trois tableaux – c'est un constat plutôt qu'un reproche).

Il vaudra encore pour Frits Van den Berghe, un compliqué qui fait rimer expressionnisme avec rêves et énigmes ; et peut-être même pour Permeke (encore un Ostendais), un rude faussement simple, qui balance d'un tour de main des figures fortes de paysans et de pêcheurs. Quant à Vantongerloo et Servrancks, bien que l'un et l'autre aient partie liée avec le mouvement artistique le plus impersonnel qui soit – le constructivisme – leurs œuvres, on le reconnaîtra, sont encore le fait (le forfait ?) de *« personnalités nettement distinctes »*, qui ont su s'affranchir du « Stijl » hollandais comme du « Purisme » parisien. Décidément les Belges ne sont pas des suiveurs.

Parvenu à ce point du parcours, il faut rebrousser chemin, et prendre la tangente, pour découvrir quelques-uns des amis de Magritte : Mesens, Colinet et Mariën, ainsi que les constructions-assemblages du très inventif Paul Joostens. C'est le coin des faiseurs de bons mots et d'objets introuvables (par exemple les lunettes pour cyclope, de Mariën), des griffonneurs d'images, des hommes de l'écrit plus que de la peinture. On y voit que l'esprit Dada peut encore veiller sous le couvert des énigmes surréalistes, qu'on peut verser pataphysiquement dans la philosophie, dégager du sens du non-sens et même de l'être du non-être, et qu'entre verres et amis, on peut échanger calembours et gros nez hérités d'Ensor. On y voit, aussi, comment a pu croître le musée Broodthaers, l'autre entrée de l'exposition.

De vitrines en panneaux muraux, on trouve tout à l'enseigne de Broodthaers : des croisements d'images et de mots, des bribes de poèmes et des propos subversifs, sur l'art, le musée, les images et les mots ; des citations, des souvenirs et des rêves ; du goût pour le collage, les étiquettes, les vignettes, les amalgames culturels ; de la naïveté et de l'incrédulité, de l'humour, du secret, chaque pièce du puzzle étant jetée comme une bouteille à la mer, ou des dés mallarméens... A noter, au passage, que Broodthaers, avait reçu un jour de Magritte, *Un coup de dés jamais n'abolira le hasard.* En Belgique, décidément, d'une génération l'autre, on se refile des choses, si bien que tout se tient (C.Q.F.D. ?). Broodthaers l'agitateur tient de Magritte l'agitateur, qui tient d'Ensor l'agitateur. Et Vercruysse, et Charlier, et Geys, des agitateurs, tiennent de tous les autres. Voir, par exemple, à l'étage de l'ARC, la salle des cent peintures de Geys, dix petits tableaux dans le genre croûte classique, refaits chacun dix fois, chaque série étant encadrée différemment, du plus sobre au plus kitsch. Tout ça pour démontrer, et l'artiste y réussit drôlement, que c'est le cadre qui fait la peinture : une thème, une leçon, un ton... très belges.

Nous mettre sur la piste de possibles constantes chez les artistes œuvrant en Belgique, sans pour autant affirmer l'existence d'un art belge (ce qui ferait rigoler tout le monde, à commencer par les principaux intéressés), était l'objectif de l'exposition. Il est atteint, ce n'était pas facile à faire. Mais l'exposition a aussi de quoi agacer, parce que trop dirigiste, privative, voire un rien coincée. A vouloir nous convaincre du sérieux de l'art pratiqué chez nos voisins, on ne nous en montrerait, pour un peu, que le côté sérieux, éminemment conceptuel (cf. le choix des œuvres de Magritte et Broodthaers). Résultat : c'est tout juste si on ose rire en regardant les films de Magritte qui sont projetés dans les salles, au milieu de cet ensemble d'images animées et fixes. Animé par une idée presque fixe : la subversion des images, y compris celle du musée.

GENEVIÈVE BREERETTE

(1) Pol Bury, *les Gaietés de l'esthétique* (Denoël, 1984).

(2) Madeleine Octave Maus, *Trente années de lutte pour l'art* (Bruxelles, 1926-Lebeer Hossmann, 1980).

► L'art en Belgique, Flandre et Wallonie, au XXe siècle. Un point de vue. Musée d'art moderne de la ville de Paris, jusqu'au 10 mars. Catalogue : 528 pages, 380 F.

Vanités lointaines

De Mélanésie, des crânes peints et gravés souvenirs d'ancêtres et symboles claniques

Des siècles durant, les peuples de Mélanésie ont pratiqué la gravure et la sculpture sur têtes de morts. Les crânes, proprement décharnés et vidés, étaient recouverts d'un modelage de terre colorée, ocre ou grise, peinte de tatouages. Ils imitaient tantôt un visage, tantôt le museau d'un animal. Pour obtenir un animal plus monstrueux, certains crânes étaient déformés et étirés avant d'être retravaillés. Coquillages blancs ou opercules de poissons figuraient les yeux. Là où l'os demeurait à nu, il était lissé et gravé de signes et de silhouettes. L'ornementation achevée, ces reliques étaient fichées sur les pointes d'une sorte de grand présentoir de bois et d'écorces.

De ces œuvres macabres, la galerie Le Gall-Peyroulet, qui s'était auparavant intéressée – et avec autant de savoir-faire – à l'art de la Nouvelle-Guinée et des aborigènes australiens, a réuni une collection d'une vingtaine de pièces. La mise en scène, sur fond noir avec éclairage théâtral, cherche l'effet funèbre, et l'obtient. Alors même que la pensée de la mort inspirait peut-être moins ceux qui les fabriquèrent que la volonté de célébrer un lignage ou une victoire à la guerre, un tel dispositif impose le tragique.

De ces crânes aux lèvres ouvertes sur des mâchoires édentées et aux regards aveugles, il fait des vanités exotiques puissamment expressives. C'est ainsi, du reste, que les considéraient les premiers Occidentaux qui les décrivirent, voyageurs et missionnaires du dix-neuvième siècle stupéfiés par cet art de la métamorphose morbide. Ils trahissaient et christianisaient violemment le sens originel de ces crânes ornés. Mais peut-on faire autrement ?

PHILIPPE DAGEN

► Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller, 75011 Paris, tél. : 48-07-04-41 ; jusqu'au 12 janvier.

□ ***Un roman inédit de Georges Perec retrouvé.*** – Ecrit en 1957 au retour d'un voyage en Yougoslavie, un roman de Georges Perec, *L'Attentat de Sarajevo* a été retrouvé à Belgrade chez le grand peintre serbe Mladen Srbinovic. Ce texte de 120 pages environ, partiellement autobiographique, mais qui insère dans sa trame un récit de l'attentat du 28 juin 1914, avait été refusé par les éditeurs français à qui Perec – qui avait alors vingt et un ans – l'avait proposé. L'écrivain en avait alors envoyé le manuscrit à l'un de ses amis serbes, Mladen Srbinovic. Puis il l'avait oublié, au point de le croire perdu, avec d'autres manuscrits, dans une valise égarée lors d'un déménagement. Avec l'assistance de deux jeunes femmes, Tamara Kovacevic et Michèle Jospin-Harris, David Bellos, le traducteur anglais de *la Vie mode d'emploi* qui prépare une biographie de Perec, vient de retrouver ce roman qui jette un éclairage sur les dix années d'activités littéraires de l'écrivain, antérieures à la publication de son premier livre, *les Choses*.

DANSE

Jean-Claude Gallotta ange du bizarre

Le chorégraphe reprend au Théâtre de la Ville son « Daphnis é Chloé », créé à Avignon en 1982

Quel étonnant « personnage dansant », Jean-Claude Gallotta ! Il ne se sert pas de ses bras, de ses jambes, de son corps, mieux ou plus mal que d'autres : il s'en sert d'une façon totalement différente, singulière, qui ne peut se comparer à rien. Marches à un rythme de cinéma muet, petits sauts de cabri, délicats gestes des mains, mimiques énigmatiques, chaque mouvement semble réinventé à son usage personnel et exclusif. En même temps, il profère des paroles incompréhensibles qui ont le don de faire rire. C'est l'ange du bizarre, le roi des hurluberlus, c'est Gallotta.

On avait un peu oublié tout cela, parce que, ces dernières années, il se retirait de la scène : il n'apparaissait pas du tout dans *Docteur Labus*, se bornait à quelques interventions ponctuelles dans les *Mystères de Subal*. Mais il a eu la bonne idée de reprendre au Théâtre de la Ville son *Daphnis é Chloé* qui fut créé au Festival d'Avignon en 1982 et déjà repris au Théâtre de la Ville en 1984 et 1986. Il en demeure l'interprète, avec Mathilde Altaraz et Pascal Gravat, excellents.

Car *Daphnis é Chloé*, comme son titre ne l'indique pas, est un trio. Qui est le troisième ? On ne sait pas, peut-être un autre berger amoureux de Chloé, peut-être le dieu Pan, protecteur des amants. En tout cas, pas un rival dangereux, ni un pirate kidnappeur comme dans la légende : l'humour, la tendresse et un érotisme subtil règnent quelle que soit la combinaison, duos A-B, A-C, B-C ou trios A-B-C. La chorégraphie de Gallotta est d'une invention constante et originale, pleine de malice, de fraîcheur et de charme. Ceux qui déplorent qu'on ne danse pas davantage dans la danse contemporaine seront ici comblés : on danse sans cesse, avec énergie, avec jubilation, avec rigueur tout en semblant improviser capricieusement. Au piano, Henri Torgue semble lui aussi inventer à l'instant ses ravissantes musiques – qu'interrompt un instant, magique, une citation du *Daphnis et Chloé* de Ravel.

On peut revoir Gallotta et Altaraz, avec Christophe Delachaux et Robert Seyfried, dans *Montalvo et l'enfant* (1), film de Claude Mouriéras (d'après *Pandora*, chorégraphie de Gallotta). Un petit garçon très beau, entouré d'adultes étranges, assez inquiétants. Dont son oncle Montalvo, égorgeur de moutons et amoureux fou d'une belle qui lui préfère un barbichu. Un conte poétique et nocturne aux éclairages violents, aux images insolites et parfois superbes. Mais pourquoi les dialogues sont-ils en italien, et non sous-titrés ?

SYLVIE DE NUSSAC

(1) A Paris, aux cinémas Latina et Lucernaire.

► Théâtre de la Ville. Jusqu'au 22 décembre, 20 h 30.





CULTURE

MUSIQUES

La « grande Apocalypse » de Pierre Henry

Révision, vingt-deux ans après, d'une œuvre clé du répertoire électroacoustique

Le musicien «concret», celui qui travaille sur des sons enregistrés, stockés, puis coupés-collés, a d'évidentes parentés avec le cinéaste. Compositeur «concret» (le premier à l'avoir été avec Pierre Schaeffer), Pierre Henry a travaillé pour le cinéma (musiques pour Grémillon, pour la publicité et, tout récemment, pour *Berlin, symphonie d'une grande ville*, de Walter Ruttmann (1). Il est un assidu des salles obscures : de Bresson à Spielberg, l'image montée l'inspire.

C'est peut-être pour cela que Pierre Henry offre aujourd'hui, sur le modèle des «versions longues» du *Grand bleu* ou de *Lawrence d'Arabie*, la «version grande» d'une de ses œuvres anciennes, cette *Apocalypse de Jean* dont la gestation commença dès 1960, dont la création, lors d'une soirée-marathon, reste inscrite dans les souvenirs de 1968, dont la version originale a été fixée sur disques numériques (2), et dont la version définitive a été créée le 18 décembre à l'Auditorium des Halles, commande du Festival d'art sacré.

Un saut qualitatif

La ressemblance avec le cinéma s'arrête là. Car cette « grande» *Apocalypse* n'a pas été fabriquée avec des chutes recyclées; elle n'a rien d'un travail de restauration; c'est bien de révision qu'il s'agit : les séquences ajoutées – certain *Passage de grenouilles* particulièrement coassant; un beau portrait sonore de Jérusalem – ont été composées cette année. Toute la fin du récit biblique, à partir de *l'Agneau*, a d'autre part été remaniée. Les visions horrifiées, pétrifiées, grotesques, grinçantes, qui autrefois dominaient dans *l'Apocalypse*, se trouvent ainsi contrebalancées désormais par l'espoir de tendresse et de vie que constitue l'ultime *Fleuve d'eau vive*. Dans son minutage global, l'œuvre reste inchangée.

Par son nouveau dispositif scénique, elle subit néanmoins un saut qualitatif. La prophétie de Jean est mise, maintenant comme autrefois, dans la bouche d'un récitant. Mais, entièrement enregistrée dans la version de 1968, la voix de Jean Négroni avait alors deux fonctions. D'une part, elle énumérait, sur le ton de la narration, le titre des séquences, la nature des fléaux promis par le prophète; nimbée d'écho, amplifiée, mêlée aux sons concrets, elle servait d'autre part d'élément dramatique en soi, de parole musicalisée.

La « grande » *Apocalypse* en rajoute de ce côté. Elle fait s'affronter le Négroni enregistré il y a vingt-deux ans et le Négroni d'aujourd'hui, en scène, mêlant au micro sa voix de récitant survivant à ses voix enregistrées d'antan. Changés en monstrueuses marionnettes, sous les voiles noirs des Bread and Puppett, les haut-parleurs participent à leur façon – immobile, mais pas muette – à cette théâtralisation.

Monstrueuses marionnettes

La Grande, *l'Apocalypse* impose donc désormais ses lumières, ses images, son personnage principal. On pouvait la préférer «petite» : pure musique, théâtre pour l'esprit. Moins grandiloquente, moins équilibrée, moins spectaculaire, moins écrasée par la présence du verbe.

Rappelons que le musicien s'était amusé, dans un *Livre des morts égyptien*, créé l'an dernier, à composer «à l'ancienne» sur du matériel ultramoderne. Réalisé dans les studios de l'IRCAM, enregistré dans la foulée en toute fidélité numérique, disponible désormais sur CD (3), ce *Livre* magnifique pourrait être l'accompagnement désigné pour l'exposition «Mémoire d'Egypte» présentée actuellement à la Bibliothèque nationale (dont le fond sonore laisse à désirer). Distribuée en sept «moments», l'œuvre reflète parfaitement, dans une accumulation de sons machiniques et industriels, le passage par étapes forcées de la mort à la vie éternelle, tel qu'on le voit représenté sur les papyrus. Pierre Henry s'y souvient opportunément de son lointain passé de percussionniste, des rythmes jazzés qu'il aimait dans les années 50, du piano préparé sur lequel il improvisait : d'un passé en partie antérieur à ses premières productions de musicien concret (4).

ANNE REY

(1) On reverra ce film muet de 1927, assorti de sa musique originale pour deux pianos et deux percussions (signée Edmund Meisel) les 30 et 31 janvier à l'Auditorium du Louvre, dans le cadre d'une série «Cinéma muet en concert».

(2) *L'Apocalypse de Jean*, version originale : deux disques compacts Philips.

(3) *Le Livre des morts égyptien* : un CD Mantra-Votre musique.

(4) A paraître en janvier : *Mes années 50*, soit les œuvres composées de l'après-guerre à 1960, aux trois quarts inédites (trois CD Mantra-Votre musique).

L'adieu à Martinu

Délaissant son violon pour l'alto, Josef Suk est venu jouer le compositeur tchèque à la Bastille

C'est sur la pointe des pieds que l'Orchestre philharmonique de Radio-France a mis un terme à l'année Martinu. La *Rhapsodie-Concerto pour alto et orchestre* du compositeur tchèque, né en 1890 et mort en 1959, donnée mercredi soir 19 décembre dans la grande salle de l'Opéra-Bastille, n'est pas une pièce brillante, solidement charpentée, conçue pour mettre en valeur la virtuosité du soliste. Atmosphère agreste, vents chantant avec délicatesse, cordes veloutées, la musique de Martinu semble couler de source, sans qu'aucune aspérité vienne en désordonner le déroulement.

C'est ainsi que le violoniste et altiste Josef Suk la joue, avec discrétion; l'archet léger, des phrasés allusifs, une sonorité douce, une intonation impeccable. Dirigé par Marek Janowski, le «Philhar» le suit davantage qu'il ne dialogue avec *lui*.

Ce n'est pas précisément un chemin à prendre dans *l'Oiseau de feu* de Stravinsky dont l'enchaînement des différents tableaux exige des musiciens qu'ils soient constamment sur le qui-vive. Malgré une exécution instrumentalement à peu près irréprochable, Janowski et ses musiciens n'ont guère convaincu dans la version intégrale de 1910. Tempos fluctuants, rythmique instable, quelques décalages entre les pupitres donnaient à leur interprétation une épaisseur étrangère à la musique de Stravinsky. Et comme il était curieux de voir un technicien aussi respecté que Marek Janowski perdre peu à peu le contrôle de l'orchestre dans les tableaux les plus «remuants», de voir sa battue de plus en plus instable empêcher les musiciens de se libérer, d'entendre le son se tasser, se durcir quand il devrait au contraire s'épanouir dans l'espace. Mais Stravinsky n'est ni Bruckner, ni Brahms, ni Wagner, ni Mahler, compositeurs dans l'interprétation desquels ce chef et cet orchestre excellent au point qu'ils ont peut-être perdu les qualités qu'exigent les répertoires russe et français.

ALAIN LOMPECH



COMMUNICATION

La crise dans l'audiovisuel public

Passation de pouvoirs entre M. Guilhaume et M. Bourges

Deux petites cérémonies discrètes au siège d' A2 puis de FR 3 ont entériné, jeudi 20 décembre, la passation de pouvoirs entre M. Philippe Guilhaume et son successeur, M. Hervé Bourges. Ce dernier n'a toujours pas fait connaître ses intentions sur le maintien à leurs postes de directeurs généraux de M. Jean-Michel Gaillard et de Mme Dominique Alduy. Le nouveau président des chaînes publiques a rencontré pendant quarante minutes les syndicats de FR 3 dont les journalistes sont en grève depuis vingt-trois jours. Les quatre organisations espèrent, dans un communiqué commun, que *« le nouveau président qui leur a affirmé avoir l'écoute des ministères de tutelle sera en mesure d'obtenir des moyens supplémentaires pour satisfaire les revendications »*.

Les ministères de tutelle, eux, n'ont pas réagi officiellement à la nomination de M. Bourges. Une nomination qui continue à alimenter une polémique politique. Si M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, salue un *«patron qui connaît bien l'audiovisuel et peut lui donner une nouvelle chance»*, M. Robert Pandraud au nom du RPR est *«scandalisé par les conditions dans lesquelles le CSA, agissant sur ordre du gouvernement, a procédé à la nomination d'Hervé Bourges»*. Pour l'association de téléspectateurs Les pieds dans le Paf, le départ de M. Guilhaume et l'arrivée de son successeur ne seront pas *«le remède miracle de la maladie qui ronge un système bâtard entre les missions de service public et la dictature de l'audimat»*. L'association demande aux pouvoirs publics de supprimer la publicité sur A2 et FR 3 et de prévoir un collectif budgétaire pour aider les chaînes publiques.

La grande jacquerie de FR 3

«Nous ne maîtrisons plus nos légitimes impatiences!» Depuis vingt-trois jours, ce cri du cœur de la rédaction de FR 3 Provence-Alpes est repris par les vingt-cinq bureaux régionaux de la troisième chaîne. De Dijon à Bordeaux, où l'on comptait encore, jeudi 20 décembre, près de 100 % de journalistes en grève, de Nice à Poitiers, où l'on en dénombrait toujours 85 %, le brusque remplacement de M. Philippe Guilhaume par M. Hervé Bourges avait pris de court les responsables syndicaux, mais il n'avait pas encore entamé la détermination des grévistes.

Plus suivi qu'aucun autre, nettement plus long que celui de 1979 – époque où l'audiovisuel public s'était mobilisé pour empêcher des licenciements massifs à la SFP, – ce conflit est désormais celui des records. L'«électrochoc» du changement de PDG, le charisme personnel de M. Bourges, l'harmonie retrouvée entre les dirigeants de FR 3 et leur «tutelle» ministérielle, la lassitude et les fêtes de Noël permettront-ils d'en sortir? Nul ne se risque à un pronostic, tant le mouvement a pris jusqu'ici tout le monde à contre-pied. Gouvernement, direction et... syndicats.

Personne, il est vrai, n'avait pris la mesure des frustrations en province. *«FR 3 est une marmite en ébullition, un creuset où s'accumulent depuis des années rancœurs et incompréhensions. Paris et les régions ne parlent pas le même langage;* remarque un responsable. *Ce mouvement est né d'une revendication salariale. Mais c'est en réalité une véritable jacquerie régionale.»*

Le rejet de la tutelle parisienne

Une jacquerie? Un immense ras-le-bol en tout cas, auquel la lourdeur de la société – *«un monde kafkaïen»* – n'est pas étrangère. Trois mille cinq cents salariés, dont sept cents au siège, douze directions régionales et vingt-cinq bureaux régionaux d'information, trois centres lourds de production... Un maillage compliqué, que la chaîne complète aujourd'hui avec l'ouverture d'antennes locales à Lille, Nantes-Saint-Nazaire et Tours. Un maillage inadapté, que ni l'éclatement de l'ORTF, ni la décentralisation, ni l'attribution de nouveaux pouvoirs aux conseils régionaux, ni l'émergence de véritables métropoles d'équilibre, n'ont fait évoluer.

En s'attaquant à ce découpage conçu à l'heure du gaullisme triomphant pour retransmettre cérémonies officielles et coupures de ruban, la loi de 1982 avait soulevé un immense espoir. Mais il n'a pas fallu deux ans pour que soit enterrée toute idée de créer douze télévisions régionales autonomes. *«Trop cher»*, a jugé officiellement le gouvernement. *«Inutile de donner des armes à nos adversaires politiques, au pouvoir dans la quasi-totalité des régions»*, commentait-on à mi-voix dans les ministères. L'analyse n'a pas changé depuis, gouvernements et directions faisant alterner dans la plus grande confusion décentralisation un jour, recentralisation le lendemain.

«Comment ne pas se sentir floué? Comment ne pas s'estimer dupé, s'écrie ce responsable de FR 3, *quand, depuis des années, d'études confidentielles en documents internes, du haut en bas de la hiérarchie, des cadres aux délégués syndicaux, les idées fusent dans toute la société sur le rôle, la place qui devrait être dévolue à la télévision régionale dans la France et l'Europe d'aujourd'hui!»* Dans les stations régionales, on n'a d'yeux aujourd'hui que pour ces télévisions locales qui prospèrent à l'étranger. Pour les chaînes de l'ARD allemande, si riches, pour TV 3 la Catalane, dont le seul budget est supérieur aux 3,5 milliards de francs dévolus à FR 3 tout entière. Bref, à l'image de toute la province, on ne supporte plus la tutelle parisienne. *«On peut toujours discuter à Paris de la grille salariale ou des plans de carrière,* s'emporte un journaliste de FR 3 Corse. *C'est la structure qu'il faut faire éclater.»*

Enjeux régionaux. Enjeux européens. Mme Dominique Alduy, directrice générale de FR 3, en prend dès son arrivée, fin 1989, la mesure. Mais avant même que sa politique – ou ce qu'il en reste après le «tamis» gouvernemental des «contrats d'objectif» – puisse prendre corps, elle commet deux erreurs directement à l'origine de l'explosion actuelle : la transformation du «19-20», l'embauche de pigistes parisiens, qui creuse l'écart salarial entre journalistes nationaux et ceux qui travaillent en région.

Lorsqu'il est lancé, le «19-20» suscite une volée de bois vert dans les stations régionales, où les journalistes s'indignent de voir des Parisiens qu'ils ne connaissent pas retravailler, couper, commenter et même signer leurs reportages, souvent sans prendre la peine de leur téléphoner. Mais le nouveau journal est d'emblée une formidable vitrine du travail réalisé en région. Une vitrine qui permet enfin aux journalistes du Mans ou de Reims de voir leurs efforts «reconnus». La transformation ces derniers mois du «19-20» en journal de 20 heures avant l'heure a fait oublier les premiers griefs et engendré une formidable frustration.

Quant à l'embauche des pigistes, elle a fait prendre conscience du formidable renouvellement des journalistes en région. *«Hier façonnés par le moule gaulliste, ils sont aujourd'hui frais émoulus d'écoles de journalisme, sont copains avec leurs confrères parisiens,* raconte un responsable. *Détachés des organisations syndicales, insensibles au poids de la hiérarchie, ils n'ont souvent aucune charge de famille. Leur parler ne sert plus à rien. Tout entier centrés sur leur revendication d'égalité, ils sont prêts à aller jusqu'au bout.»* Sauront-ils terminer une grève?

PIERRE-ANGEL GAY

Antenne 2 tourne déjà la page

Un mot, s'il ne fallait choisir qu'un mot pour résumer l'état dans lequel se trouve aujourd'hui A 2 lequel choisiriez-vous? Ils n'hésitent guère, journalistes, producteurs, responsables d'unités, techniciens, attachés à Antenne 2. Ils disent : *«ruinée»*, *«sabotée»*, *«gâchée»*, *«cassée»*, *«malade»*. Et puis, pour qualifier leur collectivité, certains ajoutent : *«désabusée»*, avec une rage qui dément aussitôt ce mot, même si les plus anciens prônent le fatalisme et comptent leurs PDG sur les doigts des deux mains.

Le nouveau leur convient plutôt bien. On se garde sans doute de clamer ses louanges et l'on ironise volontiers sur ses airs satisfaits. Certains affirment que TF 1, sous sa houlette, n'avait plus de public que le nom. Mais cela même n'effraie plus. Le fait est qu'Hervé Bourges est le bienvenu. *«C'est un professionnel,* dit notamment Christophe Izard, producteur sur la chaîne, *et il est temps que la télévision revienne entre les mains de ceux dont elle est le métier. Le drame du média, c'est que toute personne ayant été un jour téléspectateur croit déjà tout connaître du métier. Comme s'il était différent des autres, comme si la formation, l'expérience, la connaissance n'avaient aucune valeur»*.

Un métier... Le mot est sur toutes les lèvres. Peut-être pour mieux identifier la communauté, former les rangs, serrer des coudes... et dénoncer l'énarque normalien, agrégé d'histoire, conseiller référendaire à la Cour des comptes venu de l'Elysée, enthousiaste, prendre les rênes de la télé. La déception à l'égard de Jean-Michel Gaillard, directeur général mis en place en 1989 par Philippe Guilhaume, est peut-être à la mesure de la sympathie qu'il a d'abord suscitée. L'homme est jeune, direct, passionné. Il a retroussé ses manches, consulté, travaillé. Il a même suscité, en se détachant ostensiblement de Philippe Guilhaume, au début de l'été et après quelques erreurs fatales (comme la rupture avec Michel Drucker) un élan au sein de la société.

Mais certains cadres lui reprochent aujourd'hui de s'être mêlé de tout, d'avoir voulu lui-même régner sur la grille, les commandes des programmes, les scénarios. *«Nous l'avions prévenu,* raconte un responsable de l'information, *on ne s'improvise pas directeur des programmes. N'ayez surtout pas ce péché d'orgueil, cela exige du doigté et du flair, des années de métier : sachez déléguer car vous serez le dernier fusible»*. La confiance s'est brisée le jour où le directeur général a annoncé la suppression des émissions-phares lancées à la rentrée.

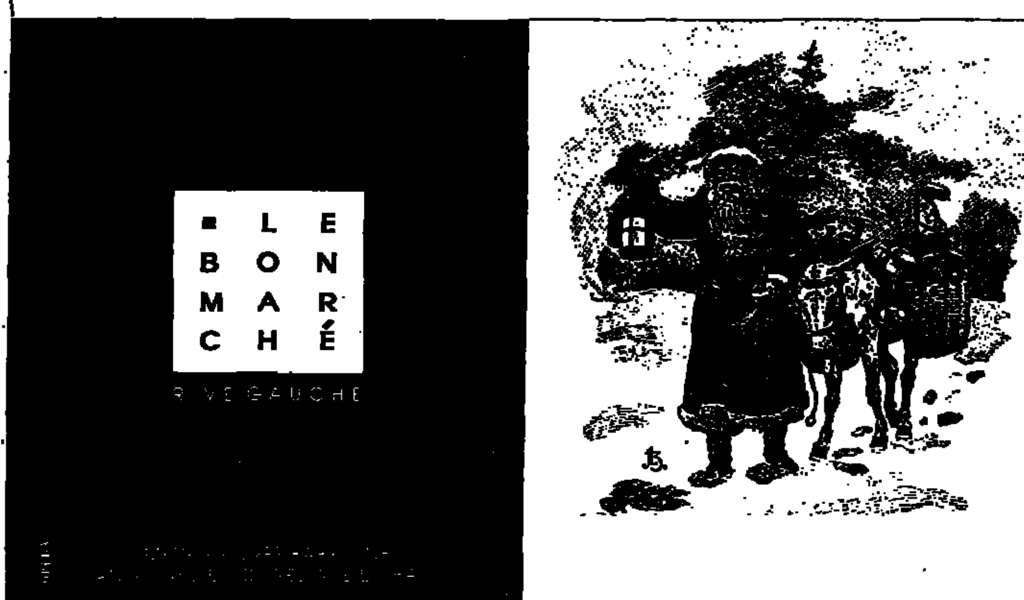
Confiance brisée

Jeudi après-midi, Hervé Bourges prenait, des mains de Philippe Guilhaume, le relais et le personnel tournait déjà la page dans le grand livre de la télé. *«La faculté de cette maison à s'adapter souplement et se tourner vers l'avenir est stupéfiante,* notait Rachid Ahrab. *C'est sans doute une force, c'est aussi un danger, celui de ne jamais prendre le temps d'analyser en profondeur les erreurs passées, de ne jamais tirer de leçons et de s'exposer plus ou moins rapidement aux mêmes pièges.»* Alain Wieder, directeur du département Magazines et documentaires, suggère, lui aussi, le temps de la réflexion : *«A la fois sur le management économique,* dit-il – *quelles structures de travail, quels modes de production? – et sur le management humain.»* Antenne 2, entreprise publique, doit encore apprendre à vivre dans un environnement de plus en plus concurrentiel et sauvage.

ANNICK COJEAN

□ ***Le Républicain lorrain* et le groupe Bouriez vendent leurs parts dans *l'Est républicain*.** – La société Multimédia Futur, filiale de l'*Est républicain* (Nancy), vient d'acquérir 38,7 % du capital de sa maison-mère . Ces actions étaient détenues par le *Républicain lorrain*, le quotidien de Metz, et par le groupe Bouriez (Cora-Revillon), qui ont échoué dans leur prise de contrôle du quotidien de Nancy (*le Monde* des 2 août et 29 novembre 1989). Le PDG du quotidien nancéien, M. Gérard Lignac, qui n'a pas indiqué l'origine des fonds de Multimédia Futur ni le montant de la transaction, estime qu'elle est *«une étape dans la stabilisation de cette fraction du capital»*.

□ **La disparition de *Nîmes-Matin* scelle l'armistice entre deux groupes de presse régionaux.** – *Nîmes-Matin*, édition nîmoise du quotidien marseillais *le Méridional*, disparaîtra le 1er janvier, victime de la réconciliation des deux groupes de presse de la région. Lancé début 1989 par le groupe Le Provençal-Le Méridional (donc Hachette) sur les terres du Midi libre montpelliérain, *Nîmes-Matin* plafonnait à moins de quatre mille exemplaires. Les deux groupes de presse régionaux ont décidé de *«renouer leurs liens confraternels»*. Dès 1991, ils mettront en place des produits publicitaires communs, et étudieront pour 1992 *«la possibilité de créer ensemble des supports originaux sur l'ensemble de leurs zones de diffusion»*.

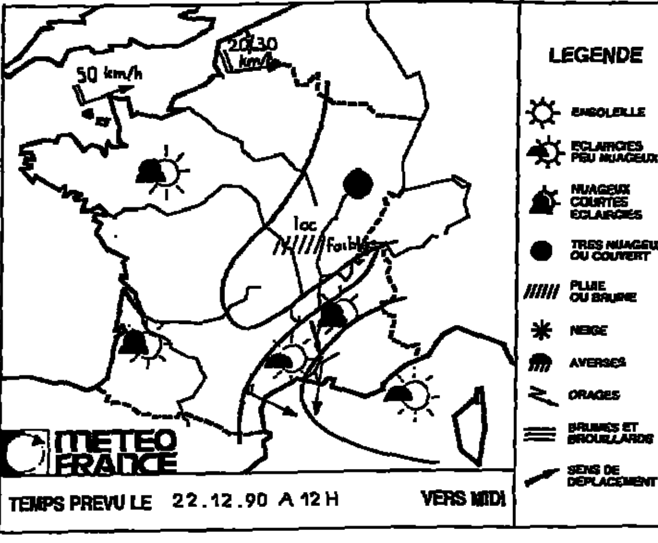


AGENDA

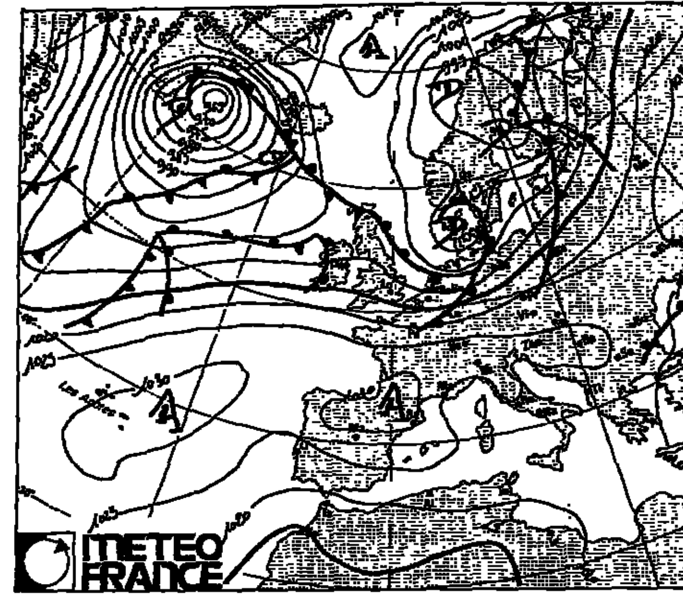
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le samedi 22 décembre

Temps doux mais humide
Belles éclaircies dans l'extrême Sud-Est



SITUATION LE 21 DÉCEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



De dimanche à lundi, le temps se radoucira progressivement. Mais, en contrepartie, les nuages deviendront de plus en plus fréquents, en particulier vers le Nord où il pleuvra de façon intermittente. Vers le Sud, le soleil fera encore de belles apparitions.

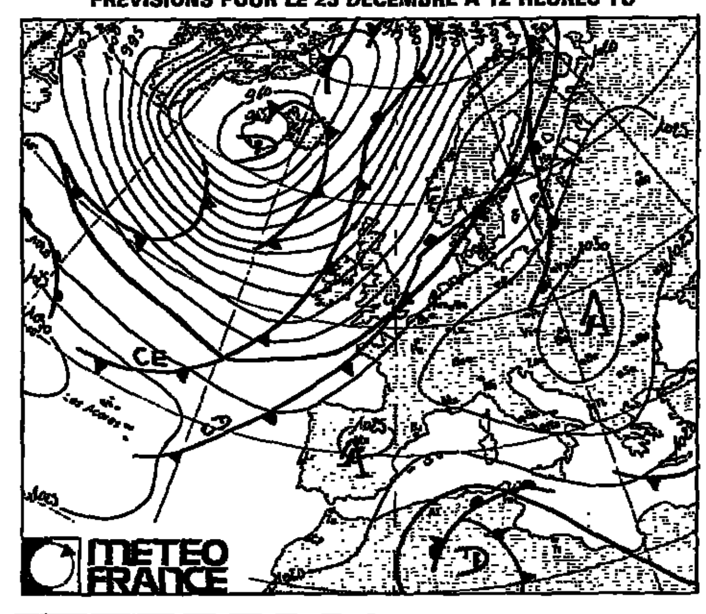
Dimanche 23 décembre : nuageux au nord, ensoleillé au sud. – En cours de nuit, des brouillards se formeront dans le Sud-Ouest et le Massif Central ainsi que vers la Lyonnais, mais ils y seront moins fréquents.

Le début de journée sera généralement gris et brumeux sur la moitié nord du pays. En matinée des éclaircies apparaîtront sur la Bretagne puis s'étendront successivement aux Pays de Loire, à la Normandie puis au Bassin Parisien et au Centre. Mais elles resteront modérées et dans l'après-midi le ciel se recouvrira à nouveau sur la Bretagne. Vers le Nord-Est et le Lyonnais la grisaille persistera toute la journée.

Sur les régions du Sud-Ouest et le Massif Central, après dissipation des brouillards, le soleil fera de belles apparitions. Dans le Sud-Est, le temps sera largement ensoleillé dès le matin.

Les températures minimales oscilleront entre 1 et 5 degrés. On pourra toutefois avoir des températures plus douces, de l'ordre de 7 degrés, sur les côtes bretonnes et normandes. Les températures maximales seront en général comprises entre 6 et 10 degrés, localement 12 degrés dans le Sud-Ouest.

PRÉVISIONS POUR LE 23 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-12-90 à 6 heures TU et le 21-12-90 à 6 heures TU — le 21-12-90

FRANCE

AJACCIO	12	0	N
BIARRITZ	4	-4	D
BORDEAUX	6	-2	N
BOURGES	0	-1	P
BREST	9	8	P
CAEN	7	6	P
CHERBOURG	8	8	P
CLERMONT-FER.	0	-3	C
DIJON	1	-2	+
GRENOBLE SM-H	2	-6	D
LILLE	4	4	P
LIMOGES	2	3	C
LYON	1	-4	C
MARSEILLE-MAR.	6	-4	D
NANCY	1	0	+
NANTES	6	4	C
NICE	11	3	D
PARIS-MONTS	5	3	P
PAU	3	-6	D
PERPIGNAN	4	-3	D
RENNES	6	5	P
ST-ÉTIENNE	-1	-3	C
STRASBOURG	2	1	+
TOURS	3	1	P
TOULOUSE	3	-5	D
POINTE-A-PITRE	30	17	D

ÉTRANGER

ALGER	-	-	-
AMSTERDAM	7	6	D
ATHÈNES	15	8	D
BANGKOK	32	23	C
BARCELONE	7	0	D
BELGRADE	3	-2	B
BERLIN	2	0	+
BRUXELLES	5	4	P
LE CAIRE	23	12	D
COPENHAGUE	3	2	P
DAKAR	23	18	D
DELHI	22	5	D
DJERBA	18	13	C
GENÈVE	2	-5	+
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	10	6	P
JÉRUSALEM	17	9	B
LISBONNE	11	6	D
LONDRES	8	8	P
LOS ANGELES	16	7	D
LUXEMBOURG	0	0	+
MADRID	8	-5	N
MARRAKECH	14	5	D
MEXICO	27	8	B
MILAN	2	-4	D
MONTRÉAL	-10	-15	D
MOSCOU	-3	-7	C
NAIROBI	25	14	C
NEW-YORK	12	1	C
OSLO	-2	-11	D
PALMA-DE-MAL.	11	1	D
PÉKIN	8	-3	D
RIO-DE-JANEIRO	28	25	C
ROME	11	-1	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	0	-5	C
SYDNEY	30	20	C
TOKYO	10	7	P
TUNIS	16	6	N
VARSOVIE	0	-1	*
VENISE	5	-1	D
VIENNE	1	-2	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Ski de vitesse aux Arcs

La Poste mettra en vente générale, le lundi 31 décembre, un timbre à surtaxe à 2,30 F + 0,20 F consacré au ski de vitesse en



démonstration aux Arcs lors des prochains Jeux olympiques d'hiver qui se dérouleront en 1992. Le montant de la surtaxe des « timbres olympiques » ainsi que la moitié des bénéfices réalisés à l'occasion de la vente des souvenirs philatéliques proposés par la Poste seront reversés au comité d'organisation des Jeux olympiques.

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, mis en page par Charles Bridoux, gravé par Pierre Béquet, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

► Vente anticipée les 29 et 30 décembre 1990 aux Arcs (Savoie), de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'Hotel du Golf, Arcs 1800 ; le 29 décembre, de 8 h 30 à 11 h 30, au bureau de poste des Arcs (boîte aux lettres spéciale).

En filigrane

• **Répertoire des télécartes.** – Le *Répertoire des télécartes d'usage courant* est paru. Au sommaire, sept cents références de télécartes « pyjama » (à rayures), « cordon » ou du dernier modèle « France-Télécom ». Les cotes commencent à 10 F pour les plus banales et vont jusqu'à 3 000 F pour les plus rares. Le descriptif de chaque modèle rend cet ouvrage indispensable à qui souhaite mettre un peu d'ordre dans sa collection (édition 1991, la Bourse du timbre, en vente en kiosque 50 F).

• **Courrier du Père Noël.** – Le Musées des arts et traditions populaires (6, avenue du Mahatma-Gandhi, Paris 16e. Tél. : (1) 40-67-90-00) expose, en collaboration avec le ministère des PTE, jusqu'au 7 janvier 1991, les lettres d'enfants les plus spectaculaires, qui sont adressées au Père Noël et auxquelles il a répondu (*le Monde* du 15 décembre). Au programme également, une exposition sur les crèches et traditions de Noël ainsi que trois vidéos : *Santons, santonniers et crèches vivantes ;* des extraits de la *Pastorale Maurel* de Château-Gombert ; *la Fête des rois.*

• **Manifestation.** – L'Avenir philatélique de Vicq-sur-Breuilh (Haute-Vienne) organise une exposition à l'occasion de son premier anniversaire, avec bureau de poste temporaire le dimanche 23 décembre, dans la salle polyvalente de Vicq. Thème retenu : la tradition de Noël. Souvenirs philatéliques (15 F plus port) : Mme Siardeix, 87260 Vicq-sur-Breuilh.

• **Année de Gaulle, suite.** – Plusieurs émissions en cette fin d'année dans le cadre du centenaire de la naissance de Charles



de Gaulle : à Saint-Pierre-et-Miquelon (1,70 F et 2,30 F), Wallis-et-Futuna (1 000 F), au Burkina-Faso (200 F), au Vanuatu (435 v, feuillet de dix timbres) et en Nouvelle-Calédonie (410 F).

Rubrique réalisée par la rédaction du Monde des philatélistes, 5, rue Antoine-Bourdelle Tél. : 40-65-29-27

CARNET DU Monde

Décès

– M. et Mme Jean-Pierre Bentejac,
M. Alain Bentejac,
M. et Mme Georges Guillard,
ses enfants,
Florence, Fabrice,
Christophe, Dominique,
Olivier, Pascale, Laurent
et Claire,
ses petits-enfants,
Toute la famille
et ses amis,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean-Marcel BENTEJAC,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancien directeur d'Aérospatiale,
ancien président-directeur général
d'Electronique Aérospatiale,
ingénieur des Arts et Métiers,

survenu le 18 décembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 décembre, à 10 h 30, en l'église Sainte-Geneviève d'Asnières.

Un registre à signatures sera mis à disposition.

Une bénédiction sera faite, le jeudi 27 décembre à 10 h 30, en la basilique Notre-Dame d'Arcachon, suivie de l'inhumation au cimetière.

M. Jean-Pierre Bentejac,
67, avenue Foch,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
Mme Annie Guillard,
14, rue Jeanne-d'Arc,
92600 Asnières.

– Marcel Berger,
son époux,
Haydée Politoff
et son époux, Stevens Hebert,
Alexandre Balta et Bernadette,
née Sauvebois,
Patrick Roubaud et Frédérique,
née Balta,
ses enfants,
Gislaine, Nadège et Chloé,
ses petites-filles,
Ses parents, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Andrée BERGER,
née Sabathé.

Les obsèques ont été célébrées en l'église de Menglon (Drôme), le jeudi 13 décembre 1990.

– Mme Guillaume Coq,
son épouse,
Claire et Guy Coq,
Yvette et François Coq,
Josette Coq,
ses enfants,
Mireille et Etienne,
Isabelle, Catherine, Pierre,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Guillaume COQ.

L'inhumation a eu lieu le 18 décembre, à Guimaëc (Finistère).

– Véra Eisenmann,
née Gultzgoff,
Ses enfants Michel et David,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Daniel EISENMANN,
médecin à Aulnay-sous-Bois
pendant vingt ans,

survenu le 19 décembre 1990.

Il a tenu à exprimer sa profonde gratitude aux soignants et fidèles amis.

La levée du corps aura lieu à son domicile, 2, avenue de la Paix, 93270 Sevran, le lundi 24 décembre, à 10 h 15 ; l'inhumation, à 11 heures, au cimetière intercommunal de Tremblay-lès-Gonesse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Benjamin Franck,
M. et Mme Serge Franck,
Karen,
M. et Mme Jacques Diniman,
Toute la famille,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Benjamin FRANCK,
née Simone Gaveau,

leur épouse, mère, grand-mère, belle-sœur, tante et parente,

survenu le 19 décembre 1990 à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 24 décembre, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

77, rue Louise-Chenu,
94450 Limeil-Brévannes.

– M. Jean-Louis Lecercle
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Francine LECERCLE,
née Carli,
professeur honoraire au lycée Fénelon,

survenu le 19 décembre 1990.

Les obsèques auront lieu à Azilone (Corse), le 22 décembre.

84, avenue Raymond-Croland,
92350 Le Plessis-Robinson.

– M. Michel Liphschutz,
Mme Régine Orfinger-Karlin
et famille (Bruxelles),
Mme Marianne Alexandrov
et famille (Moscou),
ont la tristesse de faire part du décès de leur sœur, cousine et tante,

Mlle le docteur
Ida LIPHSCHUTZ,

survenu le 17 décembre 1990 dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 19 décembre, à Neuilly-sur-Seine.

8, rue Louis-Philippe,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. et Mme Bernard Morel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Morel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Raymond Pictet,
leurs enfants et petit-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Ferdinand MOREL,
née Mathilde Dieterlen,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu à Genève, le 11 décembre 1990, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques auront lieu le 5 janvier 1991, à 15 heures, à Genève, au temple de Chêne-Bougeries.

16, rue de l'Ecole-de-Médecine,
Genève.
126, rue Houdan,
92330 Sceaux.
14, rue des Saint-Pères,
75007 Paris.

– Raoul Sachs,
Haroun et Noura Sachs,
et leurs enfants,
René et Marcelle Chehata-Haroun-Silvera,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Victoria-Diane SACHS,
née Silvera,

survenu le 14 décembre 1990 dans sa soixante-neuvième année au Caire.

L'inhumation aura lieu le lundi 24 décembre, à 9 heures, au cimetière parisien de Bagneux (porte principale).

Services religieux

– On nous prie d'annoncer qu'une cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 décembre 1990, à 12 h 45, en l'église grecque-orthodoxe, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e, à l'attention de

Alexandre Yanni
PAPADOPOULOS,

décédé à Londres, le 9 novembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Reims. Taissy.

Tous ceux qui les aimaient et qui gardent vivant leur lumineux souvenir se souviennent avec émotion

Jean VISSEAUX,
25 février 1925 - 23 décembre 1978,

François BAZELAIRE,
8 juillet 1947 - 30 décembre 1969.

Communications diverses

– 3615 EDL. – L'Ecole du Louvre sur Minitel, ou comment tout savoir sur la scolarité, les cours, les disciplines enseignées, le statut d'élève, les auditeurs, les cours du soir, d'été, en région, outre-mer, de la Ville de Paris et des commissaires-priseurs : ou comment tout connaître sur les conférences, les colloques et les publications de l'Ecole du Louvre.
L'Ecole du Louvre sur Minitel, composez le 3615 EDL.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, Sorbonne, le lundi 17 décembre 1990, à 9 h 30, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, M. Joseph Roy a soutenu : « Le rôle et l'importance des chœurs dans les oratorios d'Arthur Honegger ».

– Université Paris-IV, Paris-Sorbonne, le vendredi 21 décembre 1990, à 9 heures, salle 325, escalier F, 3e étage, 1, rue Victor-Cousin, M. Mamadou Camara : « L'évolution des idées politiques et de l'art dramatique d'Edward Bond (de 1962 à 1985) ».

– Université Paris-II, Panthéon-Assas, le vendredi 21 décembre 1990, à 9 heures, salle des Commissions, Mlle Rachida Bouzidi : « La presse du parti de l'Istiqlal (1946-1986) ».

– Université Paris-III, Sorbonne nouvelle, le vendredi 21 décembre 1990, à 9 heures, salle Bourjac, M. Richard Farnetti : « Essors financiers et déclin relatif de l'économie britannique (1873-1989) ».

– Université Paris-X, Nanterre, le samedi 21 décembre 1990, à 9 heures, salle 614, bâtiment G, M. Robert Salais : « De l'analyse du chômage à l'économie des conventions du travail. Expérience professionnelle et travaux scientifiques ».

– Université Paris-IV, Paris-Sorbonne, le vendredi 21 décembre 1990, à 9 h 30, salle 103, Institut géographique, 191, rue Saint-Jacques, M. Joseph Ndame : « Milieux d'affaires et quartiers d'affaires au Cameroun. L'exemple de Douala, capitale économique ».

– Ecole nationale des ponts et chaussées, le vendredi 21 décembre 1990, à 9 h 30, amphithéâtre Cauchy, la Courtine, 93167 Noisy-le-Grand, M. Alain Morel L'Huissier : « Economie de la distribution d'eau aux populations urbaines à faible revenu dans les pays en développement ».

– Ecole nationale des ponts et chaussées, le vendredi 21 décembre 1990, à 9 h 30, amphithéâtre Caquot 28, rue des Saints-Pères, Paris-7e, M. Thierry Vicol : « Comportement hydraulique et mécanique d'un sol fin non saturé. Application à la modélisation ».

– Université Paris-IX, le vendredi 21 décembre 1990, à 10 h 30, salle D-520, M. Henri Tézenas du Montcel : « Organisation et droits de propriété. Analyse des écarts ».

– Université Paris-II, Panthéon-Assas, le vendredi 21 décembre 1990, à 15 heures, salle des Commissions, M. Jean-Jacques Provost : « Le financement de la défense. Aspects juridiques (La programmation militaire) ».

– Université Paris-II, Panthéon-Assas, le vendredi 21 décembre 1990, à 17 h 30, salle des Conseils, M. Jean Benoît : « Théorie juridique de la décentralisation administrative en France ».

– Université Paris-IV, Paris-Sorbonne, le samedi 22 décembre 1990, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. Jérôme Thélot : « Baudelaire, violence et poésie ».

– Université Paris-VII, le samedi 29 décembre 1990, à 9 heures, salle des Thèses, rez-de-chaussée, tour 25, Mlle Renata Lebre La Rovere : « La modernisation industrielle au Brésil ; une approche sectorielle ; une typologie de la modernisation ».

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

INSTITUT

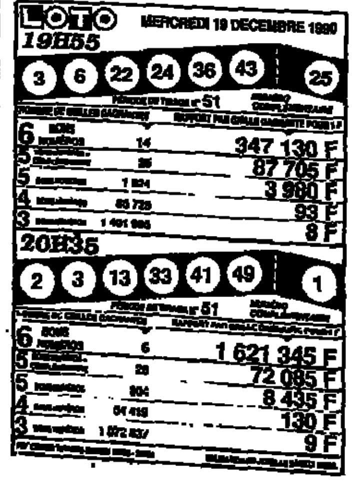
Deux élections

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu le médiéviste Philippe Contamine, en remplacement de M. Paul Lemerle, décédé le 17 juillet 1989.

L'Académie des sciences morales et politiques a élu M. Roland Drago, au quatrième tour de scrutin, par vingt-quatre voix sur trente-six, dans la section « législation », droit public et jurisprudence, en remplacement de M. Henri Battifol, décédé le 20 novembre 1989.

[Né le 7 mai 1932 à Metz, M. Philippe Contamine est agrégé de l'université et docteur ès lettres. D'abord professeur aux lycées de Sens et Carnot, il a été successivement assistant à la faculté de lettres de Paris en 1962, chargé d'enseignement en 1965, maître de conférences en 1969, puis professeur d'histoire médiévale à l'université de Nancy en 1970, à l'université Paris-X en 1973, enfin à Paris-Sorbonne depuis 1989. Il a été notamment directeur du Centre Jeanne-d'Arc d'Orléans de 1985 à 1989. Parmi ses nombreux ouvrages, on retiendra *Azincourt, la Guerre de Cent Ans,* et *l'Europe au Moyen Age.*]

[Né le 22 janvier 1923 à Alger, M. Roland Drago, agrégé de droit, a été détaché à l'Institut des hautes études de Tunis de 1950 à 1954 ; agrégé puis professeur à la faculté de droit et de sciences économiques de Lille, de 1944 à 1965, puis à celle de Paris depuis 1965. Il est, entre autres, juge au tribunal suprême de Monaco, ancien président de la Société de législation comparée, membre titulaire à l'Académie internationale de droit comparé depuis 1975. On lui doit notamment *les Causes de la notion d'établissement public, Manuel de contentieux administratif, Traité du droit de la presse* et *Science administrative.*]



AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 21 décembre

TF 1

20.45 **Variétés : Tous à la Une.** Spécial enfants.
22.45 **Magazine : La vie de famille.** Qui commande à la maison ?
23.50 **Feuilleton : La Mafia.**
0.55 **Journal, Météo et Bourse.**
1.15 **Série : Ray Bradbury présente...**

A 2

20.40 **Série : Profession comique.**
22.05 **Caractères.** Magazine littéraire de Bernard Rapp. A la passion. Invités : Pierre-Jean Rémy *(la Chine)*, H.-C. Robbins Landon *(le Dictionnaire Mozart)*, Rémo Forlani *(Ma chatte, mon amour)*, Claude Michelet *(l'Appel des engoulevents)*, Erik Orsenna *(Rêves de sucre)*.
23.25 **Journal et Météo.**
23.45 **Cinéma : Les temps modernes.** ■■ Film américain de Charles Chaplin (1936). Avec Charles Chaplin, Paulette Goddard, Henri Bergman.
2.00 **Magnétosport : Tennis de table.**

FR 3

20.40 **Magazine : Thalassa.** Le *Bel-Espoir* du Père Jaouen, de Loïc Etevenard.
21.35 ▶ **Téléfilm : Toscanini.** De Franco Zeffirelli, avec Elizabeth Taylor, C. Thomas Howell (1re partie).
22.30 **Journal et Météo.**
22.50 **Magazine : Mille Bravo.** De Christine Bravo. Avec Claude Duneton, Alphonse Boudart, Claude Sarraute.
23.45 **Magazine : Musicales.**

CANAL PLUS

20.15 **Sport : Football.** Auxerre-Cannes, en direct d'Auxerre.
22.40 **Magazine : Exploits.**
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Cinema Paradiso.** ■■ Film italo-français de Guiseppe Tornatore (1989). Avec Philippe Noiret, Jacques Perrin, Salvatore Cascio.
1.00 **Cinéma : Pentimento.** ■ *Film français de Tonie Marshall (1989). Avec Claude Volter, Patricia Dinev, Antoine de Caunes.*

LA 5

20.40 **Téléfilm : Chaque meurtre a son prix.** D'Alan Metzger, avec Telly Savalas.
22.25 **Série : L'inspecteur Derrick.**
23.30 **Les podiums européens des champions.** Election du meilleur sportif européen de l'année (et à 0.10).
0.00 **Journal de minuit.**
1.40 **Série : Aux frontières du possible.**

M 6

20.35 **Téléfilm : Menace sur la ville.** D'Alan Metzger, avec Edward Woodward, Telly Savalas.
22.20 **Série : Brigade de nuit.**
23.15 **Magazine : La 6e dimension.** Thème : le Père Noël est un menteur.
23.45 **Magazine : Avec ou sans rock.**
0.15 **Capital.**
0.20 **Six minutes d'informations.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

21.00 **Téléfilm : Transit.**
22.30 **Cinéma d'animation : Hommage à Ladislas Starewitch** (Le rat des villes et le rat des champs ; L'épouvantail).
23.00 **Documentaire : Ramayana, des hommes, des dieux et le singe blanc.** De Jacques Brunet et Jean-Louis Bardot.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Pompes en grande pompe, réflexions sur la fin de la vie.
21.30 **Musique : Black and blue.** Infos Brésil.
22.40 **Les nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 26 novembre à Sarrebruck) : Concerto pour piano et orchestre nº 9 en mi bémol majeur K 271, de Mozart ; Symphonie nº 4 en ut mineur op. 43, de Chostakovitch, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Rudolf Barchaï ; sol. : Alexis Weissenberg, piano.
22.20 **Concert du GR M.** Exercisme III, Capture éphémère, de Parmegiani.
23.07 **Poussières d'étoiles.**

Samedi 22 décembre

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.**
13.50 **La Une est à vous.**
13.55 **Feuilleton : Salut les homards !**
14.30 **La Une est à vous** (suite).
15.45 **Tiercé à Vincennes.**
15.55 **La Une est à vous** (suite).
16.00 **Série : Formule 1.**
17.30 **Divertissement : Mondo dingo.**
18.00 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.30 **Jeu : Une famille en or.**
19.00 **Série : Marc et Sophie.**
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Tirage du Loto.**
20.00 **Journal, Tapis vert, Météo et Loto.**
20.50 **Variétés : Succès fous.**
22.25 **Variétés: Vanessa, 18 ans et alors...** Spécial Vanessa Paradis.
23.50 **Magazine : Formule sport.**
0.40 **Journal et Météo.**

A 2

13.20 **Magazine : Objectif sciences spécial Noël.**
13.55 **Magazine : Animalia.**
14.50 **Magazine : Sports passion.**
17.00 **Hit NRJ.**
17.40 **INC.**
17.45 **Club sandwich.**
18.50 **Magazine : Télé-zèbre.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.45 **Téléfilm : Les cavaliers aux yeux verts.**
22.25 **Variétés : Etoile-palace.** Emission présentée par Frédéric Mitterrand. Les artistes chantent les artistes. Avec Etienne Daho, Jean-Louis Aubert, Liane Foly, Jean-Louis Murat, Julien Clerc, Renaud, Alain Souchon, Eric Serra.
0.00 **Journal et Météo.**
0.20 **Divertissement : Les drôles de têtes en liberté.**
2.00 **Magnétosport : Natation.**

FR 3

13.00 **Télévision régionale.**
14.00 **Sport : Ski.** Coupe du monde : Slalom dames.

— De 15.00 à 19.00 la SEPT —

19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.30, le journal de la région.

— De 20.00 à 0.00 la SEPT —

0.00 **Série rose : La revanche.** De Harry Kumel, d'après Guy de Maupassant.
0.30 **Magazine : L'heure du golf.**

CANAL PLUS

12.35 ▶ **Magazine : 24 heures.**
13.30 **Téléfilm : Tendre choc.**
15.00 **Documentaire : Les allumés...**
15.30 **Série : Nick Mancuso.**
16.15 **Documentaire : Namib, une terre sans pluie.**
16.40 **Cinéma dans les salles.**
17.05 **Les superstars du catch.**

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.00 **Dessins animés : Décode pas Bunny.**
19.05 **Dessin animé : Les Simpson** (2e épisode).
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Top 50.**
20.30 **Téléfilm : La vengeance de l'héritière.**
22.00 **Les Nuls... l'émission.** Invités : Daniel Gélin, l'Affaire Luis Trio.
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Dream Demon.** ■ Film britannique d'Harley Cokliss (1988). Avec Kathleen Wilhoite, Jemma Redgrave, Jimmy Nail.
0.25 **Cinéma : Noce blanche.** □ Film français de Jean-Claude Brisseau (1989). Avec Bruno Crémer.
1.55 **Cinéma : Les deux fanfarons.** ■ Film franco-italien de Enrico Oldoini (1988). Avec Bernard Blier, Alberto Sordi, Andréa Ferréol (v.o.).

LA 5

13.30 **Série : L'homme de l'Atlantide.**
14.30 **Série : La belle et la bête.**
15.30 **Série : Superkid.**
16.00 **Sport : Rugby.**
17.35 **Série : TV 101.**
18.35 **Série : Happy days.**
19.00 **Série : L'enfer du devoir.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : Le cascadeur électrique.**
22.00 **Téléfilm : Le monstre d'acier.**
23.35 **Série : Le voyageur.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.15 **Magazine : Désir.**
0.45 **Téléfilm : L'équipage.**

M 6

13.25 **Série : Madame est servie** (rediff.).
13.55 **Série : L'homme au katana.**
14.45 **Série : Laramie.**
15.30 **Série : Poigne de fer et séduction.**
16.00 **Magazine ; Adventure.**
16.15 **Série : Le Saint.**
17.10 **Série : L'homme de fer.**
18.00 **Six minutes d'informations.**
18.05 **Variétés : Multitop.**
19.20 **Magazine : Turbo.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Magazine : Sport 6.**
20.35 **Téléfilm : A nous deux Manhattan.** (3e et 4e partie.)
23.35 **Variétés : Mission Apollo.**
1.05 **Six minutes d'informations.**
1.10 **Musique : Rap line.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

13.20 **Cinéma d'animation : Images.**
13.30 **Téléfilm : Transit.**
15.00 **Magazine : Dynamo.**
15.30 **Documentaire : Lignes de vie** (3). De Winfried Junge.
16.30 **Cinéma d'animation : Hommage à Ladislas Starewitch.**
17.00 **Magazine : Anicroches.**
18.00 **Mégamix.**
19.00 **Musique : Maestro, Vivaldi et le XVIIIe siècle.**
20.00 **Le dessous des cartes.**
20.05 **Histoire parallèle.**
21.00 **Téléfilm : Sésame, ouvre-toi !**
22.30 **Soir 3.**
22.45 **Documentaire : Un tournage en Amazonie, Fitzcarraldo.** De Les Blank.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Patrice Bollon, écrivain et journaliste.
20.45 **Dramatique.** Ames sœurs, de Enzo Cormann.
22.35 **Musique : Opus.** Albert Schweitzer, Jean Sebastien Bach : un regard sur la musique.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

19.00 **Opéra** (en direct du Staatsoper de Vienne) : Samson et Dalila, opéra en trois actes, de Camille Saint-Saëns, par le Chœur et l'Orchestre du Staatsoper de Vienne, dir. Georges Prêtre ; sol. : Agnès Baltsa, mezzo-soprano, Placido Domingo, ténor, Alain Fondary, baryton, Claudio Otelli, Kurt Rydl, basses, Franz Kasemann, ténor, Anton Wendler, John Antoniou.
23.05 **Poussières d'étoiles.**

Dimanche 23 décembre

TF 1

10.55 **Magazine : Les animaux de mon cœur.**
11.25 **Magazine : Auto-moto.**
11.55 **Jeu : Tournez... manège.**
12.25 **Jeu : Le juste prix.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.15 **Série : Hooker.**
14.10 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
15.10 **Divertissement : Vidéo-gag.**
15.45 **Tiercé à Vincennes.**
15.55 **Série : Côte Ouest.**
16.50 **Dessins animés : Disney parade.**
17.55 **Magazine : Téléfoot.**
19.00 **Magazine : 7/7.** Présenté par Anne Sinclair. Invité : Le prince Charles d'Angleterre, prince de Galles.
19.55 **Loto sportif.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.45 **Cinéma : Bons baisers de Hongkong.** ■ Film français d'Yvan Chiffre (1975). Avec Jean-Guy Fechner, Gérard Rinaldi, Gérard Filippelli.
22.20 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.30 **Cinéma : Dune.** ■ Film américain de David Lynch (1984). Avec Francesca Annis, Brad Dourif, José Ferrer.
0.45 **Journal et Météo.**
1.05 **Danse : Bless.** Ballet de Christine Pastin.

A 2

11.00 **Messe.** Célébrée depuis l'église Saint-Denis-Saint-Fiacre de Bondoufle (91).
12.05 **Dimanche Martin.**
13.00 **Journal et Météo.**
13.20 **Dimanche Martin** (suite).
14.55 **Série : Mac Gyver.**
15.45 **Dimanche Martin** (suite).
16.35 **Série : Secret-défense.**
17.35 **Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.**
18.20 **Magazine : Stade 2.** Football : Rugby : Rétrospective 90 ; Images de la semaine ; Basket-ball ; Ski alpin ; Ski nordique ; Judo ; Bobsleigh.
19.30 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.45 **Série : Le gorille.** *Des trafiquants entre l'Autriche et l'Italie.*
22.25 **Magazine : L'œil en coulisses.** Spécial Revues : Le Paradis latin ; Chez Michou ; Les Folies Bergère ; Le Lido.
23.40 **Journal et Météo.**
0.00 **Opéra-bouffe : Le pont des soupirs.** Opéra-bouffe en quatre actes de Jacques Offenbach, livret d'Hector Crémieux et Ludovic Halévy, mise en scène de Jean-Michel Ribes, par l'Orchestre et les Chœurs du Théâtre de Paris, dir. : John Burdekin.

FR 3

10.30 **Magazine : Mascarines.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
13.30 **Magazine : Musicales.** Avec l'Orchestre de Bretagne.
14.30 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Présenté par Michel Drhey. Spécial Tahiti. La Polynésie ; Les sportifs d'outre-mer ; La glisse ; Surf : ; Ski de fond : aux Saisies.
17.30 ▶ **Magazine : Montagne.** *Mains blanches, de Marc Guiochet. Des non-voyants en forêt de Fontainebleau.*
18.00 **Amuse 3.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 **Série : Benny Hill.**
20.40 **Divertissement : Spécial la classe.**
22.15 **Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Eddie Barclay.
22.35 **Journal et Météo.**
22.55 **Cinéma : Yolanda et le voleur.** ■■ Film américain de Vincente Minnelli (1945). Avec Fred Astaire, Lucille Bremer, Frank Morgan.
0.40 **Magazine : Belles et bielles.**
1.10 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

10.30 **Cinéma : Cinema Paradiso.** ■■ Film italo-français de Giuseppe Tornatore (1989). Avec Philippe Noiret, Jacques Perrin, Salvatore Cascio.

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : Mon zénith à moi.** Invité : Roch Voisine.
13.30 **Mission Apollo.** Reportage sur le gala du 13 novembre.
14.00 **Téléfilm : Double jeu.**
15.40 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.40 **Dessin animé : Les Simpson** (2e épisode).
17.05 **Les Nuls... l'émission** (rediff.).
18.00 **Cinéma : L'apprentie sorcière.** □ Film américain de Robert Stevenson (1971). Avec Angela Lansbury, David Tomlinson, Sam Jaffe.

— En clair jusqu'à 20.40 —

19.50 **Flash d'informations.**
19.55 **Dessins animés : Ça cartoon.**
20.30 **Dis Jérôme « ... ? ».**
20.35 **Magazine : L'équipe du dimanche.**
20.40 **Cinéma : Stand by me.** ■■ Film américain de Rob Reiner (1986). Avec Wil Wheaton, River Phoenix, Corey Feldman.
22.05 **Flash d'informations.**
22.10 **Magazine : L'équipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Football ; Boxe ; Football américain.
0.50 **Cinéma : Cop.** ■■ Film américain de James B. Harris (1988). Avec James Woods, Lesley Ann Warren, Charles Durning (v.o.).

LA 5

11.00 **Série : Chasseur d'ombres.**
11.55 **Série : Wonder woman.**
12.45 **Journal.**
13.15 **Téléfilm : SOS Père Noël.**
14.50 **Téléfilm : Le trésor des mers du Sud.**
16.35 **Téléfilm : Les inconnus du désert.**
17.55 **Ciné 5.**
18.10 **Sport : Football.** Résultats du championnat de France.
18.15 **Série : La loi de Los Angeles.**
19.05 **Série : L'enfer du devoir.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Cinéma : Les dix commandements.** ■■ Film américain de Cecil B. de Mille (1955). Avec Charlton Heston, Yul Brynner, Anne Baxter.
0.40 **Le journal de minuit.**
0.50 **Feuilleton : Les Thibault.** De Louis Guilloux, avec Charles Vanel, Philippe Rouleau (1er épisode, et à 3.20).

M 6

10.20 **Téléfilm : Les anneaux de Bicêtre.** *D'après Simenon.*
11.55 **Infoconsommation.**
12.00 **Informations : M 6 express.**
12.05 **Magazine : Sport 6 première.**
12.15 **Série : Mon ami Ben.**
12.40 **Série : Ma sorcière bien-aimée.**
13.05 **Série : Dis donc, papa.**
13.30 **Série : Madame est servie** (rediff.).
14.00 **Série : Père et impairs.**
14.30 **Série : Dynastie.**
16.15 **Série : L'île fantastique.**
17.10 **Série : L'homme de fer.**
18.00 **Six minutes d'informations.**
18.05 **Série : Clair de lune.**
18.50 **Magazine : Culture pub.**
19.25 **Série : La famille Ramdam.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Magazine : Sport 6.**
20.35 **Téléfilm : Je serai à la maison pour Noël.** *Décembre 1944 dans un petit port des Etats-Unis.*
22.15 **Six minutes d'informations.**
22.20 **Capital.**
22.30 **Cinéma : Le promeneur de l'éternité.** ■ Film américain de Tom Kennedy (1983). Avec Ben Murphy, Nina Axelrod, Kevin Brophy.
0.05 **Six minutes d'informations.**
0.10 **Rediffusions.**

LA SEPT

12.00 **Cours d'italien** (5).
13.00 **Documentaire : Ici bat la vie** (La loutre de mer).
13.30 **Documentaire : Histoire parallèle.**
14.30 **Documentaire : Terminus Silésie.** De Peter Adler.
15.45 **Cinéma d'animation : Images.**
16.00 **Documentaire : De singe en singe** (3 et 4).
17.00 **Documentaire : Ramayana, des hommes, des dieux et le singe blanc.**
18.00 **Théâtre : Largo desolato.** Pièce de Vaclav Havel.
19.30 **Vidéo-danse : Ecarlate.**
20.00 **Spécial cinéma d'animation jeunesse.**
20.30 **Cinéma : Kanakerbraut.** ■■ Film allemand de Uwe Schrader (1983).
21.30 **Courts métrages.**
2.30 **Courts métrages : Hommage à Chris Marker.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** L'irréductible Monsieur Kantor, par René Farabet et Michael Gibson.
22.35 **Musique : Le concert.** Symphonie nº 4, Sonate nº 1 pour piano, de Ives.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 25 août lors du Festival de Salzbourg) : Rondo pour piano à quatre mains en ré majeur op. 138, D 608, de Schubert ; Musique populaire pour deux pianos, de Rabinovitch ; Sonate pour deux pianos et percussion, de Bartok ; Sonate pour violoncelle et piano nº 2 en sol mineur op. 5, de Beethoven ; Mythe pour violon et piano op. 30, de Szymanowski ; La valse pour deux pianos, de Ravel, par Martha Argerich, piano, Alexandre Rabinovitch, piano, Nelson Freire, piano, Wanda Wilkomirska, violon, Mischa Maisky, violoncelle, Peter Sadlo, percussion.
23.05 **Poussières d'étoiles.**

Audience TV du 20 décembre 1990 — Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	52,7	Roue fortune 22,6	Une fois... 11,3	Promenade... 5,7	Basket 2,6	Arnold... 6	Magnum 4
19 h 45	57,9	Roue fortune 32,6	Une fois... 9,8	Flipper 4,3	Basket 1,6	Tel père... 4,5	Magnum 4,9
20 h 16	71,4	Journal 30,9	Journal 18,4	La classe 9,9	Basket 1,1	Journal 5,1	Mme est servie 6,5
20 h 55	72	Jamais seul 21,2	Envoyé spéc. 19,2	Dents mer 19,5	Bandini 2,1	Choix vie 6,3	Un Renoir... 4,2
22 h 8	62,9	Jamais seul 20,1	Pub 10	Dents mer 23	Bandini 1,1	Choix vie 6	Un Renoir... 3,8
22 h 44	41,4	Jamais seul 19,8	Homme... 8,6	Météo 6,7	Rien que... 0,9	Reporters 4,4	Porte paradis 2,2

AGENDA

VENDREDI 21 DÉCEMBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Un regard sur le cinéma américain : les années 50 : Quatre Etranges cavaliers (1954, v.o. s.t.f.), d'Allan Dwan, 16 h ; Films primés aux Rencontres de Poitiers, 19 h ; Films primés aux Rencontres de Poitiers, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

Hommage à Fritz Lang : Guérillas (1950, v.o. s.t.f.), de Fritz Lang, 18 h ; Hommage à Fritz Lang : la Femme au gardénia (1952, v.o.), de Fritz Lang, 20 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Zavattini : Contressesso (1964, v.o. s.t.f.), de Francesco Rossi, M. Ferreri, R. Castellani, 14 h 30 ; Con il cuore fermo Sicilia (1964, v.o. s.t.f.), de Gianfranco Mingozzi, les Pères du néo-réalisme (1974, v.o. s.t.f.), de Michel Random, 17 h 30 ; le Voleur de bicyclette (1948, v.o. s.t.f.), de Vittorio de Sica, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, *Forum des Halles* (40-26-34-30)

Paris qui chante : Twist : 33 tours et puis s'en vont (1955) de H. Champetier, Eclair-Journal, Comment réussir en amour (1962) de Michel Boisrond, 14 h 30 ; Cabaret : la Nuit des cabarets (1951) de R. Alexandre, Femmes de Paris (1953) de Jean Boyer, 16 h 30 ; Trénet : Publicités RFP (1981-1985), les Paris du cœur (1986) de Jacques Richard, Charles Trenet (1983) de Jacques Ertaud, 18 h 30 ; Lyrique : le Vrai Paris (1932) de J.C. Bernard, Griseries (1935) de John Cromwell, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9• (45-74-95-40).

L'AIGUILLON DE LA MORT (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (Fr.) : Panthéon, 5• (43-54-15-04).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; v.f. : George V, 8• (45-62-41-46).

LA CITÉ DES DOULEURS (Chin., v.o.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50).

DAMES GALANTES (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46).

DANCING MACHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06).

LA DÉSENCHANTÉE (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

L'ENFANT MIROIR (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

EUROPA EUROPA (Fr.-All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19• (46-42-13-13).

GHOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Latina, 4• (42-78-47-86) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : UGC Normandie, 8• (45-63-16-16).

JOURS DE TONNERRE (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; George V, 8• (45-62-41-46).

LE MATRAQUEUR DES RUES (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9• (47-70-10-41).

MAURICE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

MONTALVO ET L'ENFANT (Fr., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Miramar, 14• (43-20-89-52).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33).

LA PETITE SIRÈNE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), 2• (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

LA PLAISANTERIE (tchèque, v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6• (43-26-80-25).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13• (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Miramar, 14• (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

PRINTEMPS PERDU (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

PUMP UP THE VOLUME (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

LA PUTAIN DU ROI (Fr.-It.-Brit., v.o.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

RASPAD (Sov.-A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83).

REZ-DE-CHAUSSÉE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6• (45-44-28-80) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

ROSE DES SABLES (Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5• (43-54-72-71) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9• (45-74-95-40).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

STEP ACROSS THE BORDER (Suis.-All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

TANTE JULIA ET LE SCRIBOUILLARD (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81).

TILAI (burkinabé, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

LES TORTUES NINJA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13• (43-31-60-74) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15• (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9• (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10• (47-70-21-71).

UN COMPAGNON DE LONGUE DATE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

UN THÉ AU SAHARA (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15• (43-06-50-50).

URANUS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Rex, 2• (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Bretagne, 6• (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

LA VILLE LOUVRE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77)

LES FILMS NOUVEAUX

GASPARD ET ROBINSON. Film français de Tony Gatlif : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Miramar, 14• (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

LACENAIRE. Film français de Francis Girod : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION. Film américain de Chris Columbus, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2• (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

MODIGLIANI. Film franco-italien de Franco Brogi Taviani : Bretagne, 6• (42-22-57-97).

OUTREMER. Film français de Brigitte Roüan : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

LE PETIT CRIMINEL. Film français de Jacques Doillon : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

ROCKY 5. Film américain de John G. Avildsen, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

UN ÉTÉ APRÈS L'AUTRE. Film français d'Anne-Marie Etienne : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6• (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 22 DÉCEMBRE

« De Manet à Matisse, exposition temporaire au Musée d'Orsay », 11 heures, 1, rue de Bellechasse, sous la verrière (M. Hager).

« Exposition : de Manet à Matisse, au Musée d'Orsay », 10 h 30, sortie du RER, côté quai Anatole France.

« Exposition « Simon Vouet », au Grand Palais », 14 h 30, dans le hall (D. Bouchard).

« L'histoire des Halles de Paris, du charnier des innocents à la halle au blé », 14 h 30, 8, rue de la Ferronnerie (Paris autrefois).

« Hors du Marais battu », 14 h 30, 2, rue des Haudriettes (Paris historique).

« Du Buisson-Saint-Louis au bas-Belleville », 14 h 30, métro Goncourt (V. de Langlade).

« Les salons des hôtels de Botterel-Quintin et d'Augny, spécialement ouverts », 14 h 45, métro Poissonnière (M. Banassat).

« Le siège du Parti communiste, chef-d'œuvre d'O. Niemeyer (intérieur) », 14 h 45, métro Colonel-Fabien (Connaissance de Paris).

« Vie et œuvre de la sculpture moderne, Auguste Rodin, en l'hôtel Biron » (limité à trente personnes), 15 heures, 77, rue de Varenne (Monuments historiques).

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai Conti (P.-Y. Jaslet).

« Le Val-de-Grâce, souvenirs d'Anne d'Autriche », 15 heures, 277 *bis*, rue Saint-Jacques (Tourisme culturel).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'hôtel de la Marine et ses salons dix-huitième », 15 heures, 2, rue Royale (S. Rojon-Kern).

« Le Musée Nissim de Camondo », 15 heures, entrée, 63, rue de Monceau (Paris et son histoire).

« L'atelier de Delacroix », 15 heures, 6, place de Furstemberg (Approche de l'art).

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill (S. Rojon-Kern).

« Art ésotérique de l'Himalaya : la donation Lionel Fournier », 10 h 30, entrée du Musée Guimet, 6, place d'Iéna (Paris et son histoire).

« L'Opéra Garnier et les fastes du Second Empire », 11 heures et 15 heures, en haut des marches (Connaissance de Paris).

« L'Arc de triomphe et la perspective de la Grande Arche », 11 h 30, devant la caisse, dans le passage sous l'arc.

« Les Invalides : histoire et architecture » (limité à trente personnes), 15 heures, dans la cour d'honneur, au pied de la statue de Napoléon (Monuments historiques).

« De Cambacérès à Marcel Proust : les homosexuels au Père-Lachaise », 14 h 30, sortie escalator, métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Une église souterraine du Moyen-Age sous Saint-Sulpice », 14 h 45 (lampe de poche), porte droite du portail de Saint-Sulpice (M. Banassat).

« La Conciergerie, de la salle gothique de Philippe le Bel au cachot de Marie-Antoinette. Ouverture de nouvelles salles dans la partie révolutionnaire », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (E. Romann).

« Maisons et ruelles médiévales autour de Saint-Séverin », 15 heures, sortie métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

« La cathédrale orthodoxe russe Saint-Alexandre-Nevski, ses icônes », 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Inde, le quotidien et l'histoire » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « Florence, ville d'art », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Actualité du message de la Vierge de la Salette », par Natya ; en seconde partie, expériences de voyance, par F. Gallice (Conférence Natya).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LA MALLE. Roseau-Théâtre (42-71-30-20), 18 h30 ; dim 15 h ; (19).

NOUM. Grande Halle de La Villette. Espace Charlie-Parker (48-78-75-00) (lun., mar.), 21 h (19).

ON PURGE BÉBÉ ! ON VA FAIRE LA COCOTTE. Théâtre Montorgueil (43-38-43-50), 20 h 30 (25).

AKTÉON-THÉÂTRE (43-38-74-62). Jacques et son Maître charpentier : 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Tartuffe : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 21 h.

ARCANE (43-38-19-70). Pile ou Face : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Revue : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). X ou le Petit Mystère de la passion : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Partage de midi : 20 h 45.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. L'Idéal : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). Le Château de Cène : 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Exercices de style : 19 h. Dracula-rock : 21 h.

BEAUNORD-CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Jacob seul : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). La Tempête : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Roger Pierre et Jean-Marc Thibault : 21 h.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Comment Wang-Fô fut sauvé : 14 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Ce soir, c'est gratuit : 20 h. Les Femmes des gens : 21 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Pourquoi s'privé : 20 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Le Marchand de Venise : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. L'Annonce faite à Marie : 20 h 30. Salle II. Liliom : 21 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Emmanuel et ses ombres, le Piège : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Le fond de l'air effraie : 21 h.

CENTRE CULTUREL DE LA POTERNE-DES-PEUPLIERS (47-26-79-37). Le Soldat au briquet : 21 h.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Contes miniatures : 21 h.

CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). 42nd Street : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Ubu roi : 20 h 30. Les Pathétiques : 22 h 15.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Premières Armes : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Drôle de goûter ! : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). L'Officier de la garde : 20 h 45.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Barbier de Séville ou la Précaution inutile : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). La Genèse, d'après la Bible : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Lazare : 20 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). L'Humour en coin : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Dibouk : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 21 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Monsieur de Molière : 20 h 30.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Bernard Mabille : 20 h 30.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). La Mouette : 20 h 45. Baudelaire : 22 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Le Tourment de Dieu : 20 h 45. Salle II. Leila et le Conteur : 20 h 30.

FESTIVAL HUMOUR EN MAILLOT (SOUS CHAPITEAU) (43-70-75-65). L'Evasion : 22 h.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (45-88-91-98). Le Poète dans les coulisses : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Coiffure pour dames : 20 h 45.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). San Antonio : 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (SALLE BORIS-VIAN) (42-40-27-28). Fragments d'une lettre d'adieu lus par des géologues : 20 h 30.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE ESPACE CHARLIE-PARKER (48-78-75-00). Noun : 21 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Chassez le naturel : 18 h 45. Messe pour un sacre viennois : 20 h 30. Moi, c'est l'autre : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Marcel Marceau : 20 h 30.

HOTEL LUTÉTIA (SALON SAINT-GERMAIN) (45-44-05-05). Conversation sur l'infinité des passions : 20 h 45.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Chasseurs en exil : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Le Malade imaginaire : 21 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). La Mort de Socrate : 20 h 30.

LE BOURVIL (43-73-47-84). ...à préserve de tout sauf du rire : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Paroles : 18 h 30. Guerre aux asperges : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. François Rabelais : 20 h. Le Cadavre vivant : 21 h 30. Théâtre rouge. Huis clos : 21 h 45.

MADELEINE (42-65-07-09). La Cerisaie : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Eux : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15.

MARIGNY (PETIT) (42-26-20-74). Love Letters : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). La Confession de Rousseau Rendez-vous des Petits Mathurins : 18 h.

MÉTAMORPHOSIS (THÉATRE SALON D'ENCHANTEMENTS) (42-61-33-70). Une histoire de la magie : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). Bisous, bisous : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Tiercé gagnant : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Alexis ou le Traité du vain combat : 18 h 30. Catherine Zarcate raconte Bazar de nuit : 21 h.

ÉCONOMIE

Les perspectives économiques des pays industriels face aux crises dans le Golfe et en Union soviétique

URSS : Une nouvelle incertitude

La crise politique qui se profile à Moscou après la démission du ministre des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a provoqué un choc sur les marchés financiers. Les principales Bourses ont réagi jeudi 20 décembre à la mesure de leur proximité de l'URSS : Francfort a perdu 3,2 %, Paris 2,3 %. De l'autre côté de la Manche, Londres ne se dépréciait que de 0,9 % et outre-Atlantique... Wall Street affichait une quasi-stabilité.

Depuis longtemps déjà, les opérateurs suivaient un peu distraitement les événements de Moscou, qui n'a pourtant ni Bourse des valeurs, ni marché des changes. En mars dernier, les cambistes avaient salué avec enthousiasme, par exemple, l'abolition du monopole du Parti communiste. Cependant, jeudi 20 décembre, les marchés financiers ont réalisé subitement que les évolutions en URSS pouvaient être aussi importantes pour l'économie mondiale que les variations des taux d'intérêt, les prix du pétrole, les indices de conjoncture américains, ou les évolutions diplomatiques dans le Golfe.

La progression du dollar est à ce titre éloquente ; en l'espace de quelques heures, retrouvant momentanément son rôle de refuge, le billet vert s'est apprécié de dix centimes. Du jamais vu depuis le début de la crise du Golfe. Même les cours de l'or se sont remis à frémir.

A la recherche de nouvelles rassurantes après la chute boursière des derniers mois, les opérateurs ont malheureusement trouvé en cette fin d'année une nouvelle source d'inquiétude, un nouveau facteur d'incertitude. L'importance de l'événement n'a certes pas provoqué de panique, mais risque d'accentuer la désaffection dont sont frappés les marchés boursiers.

En attendant, la démission de M. Chevardnadze rend, indirectement, service à M. Bérégovoy. La vive tension observée sur le franc contre le mark au cours des derniers jours s'est nettement apaisée, en raison de la progression du billet vert vis-à-vis de la monnaie allemande. Le ministre n'avait donc pas tort d'affirmer, au moment même où la nouvelle parvenait de Moscou, qu'il fallait *« garder son sang-froid »*.

D. G. et F. L.

La politique monétaire de la Banque de France sera rigoureuse mais non restrictive

La politique monétaire pour 1991 restera guidée par deux objectifs majeurs, la lutte contre l'inflation et la stabilité du franc sur les marchés des changes, a déclaré jeudi 20 décembre M. Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, en présentant à la presse les nouvelles normes de croissance des agrégats valables pour l'année prochaine.

« Dans un contexte international marqué par de nombreuses incertitudes, il est nécessaire plus que jamais de conserver à la politique économique une orientation de nature à éviter la propagation des chocs externes sur les évolutions nominales et la dégradation des anticipations. » En 1991 continuera d'être respecté le double impératif de la stabilité interne et externe du franc, de manière à fournir un point d'appui solide pour un développement équilibré de l'activité.

En conséquence, l'objectif d'accroissement de la masse monétaire sous sa nouvelle désignation M3, qui comprend désormais l'ensemble des actifs des sicav de trésorerie, en plus de la monnaie en circulation, des dépôts à vue et des comptes sur livret, est ramené à 5 % – 7 %. L'augmentation de cette masse, rétroactivement calculée, avait été de 7,2 % en 1990 et de 8,9 % en 1989.

Ces nouvelles normes tiennent compte d'un ralentissement de la progression du produit intérieur brut (PIB) à 5,4 % en 1991 au lieu de 6,1 % en 1990. Ce ralentissement résulterait d'une croissance plus faible en volume (2,7 % contre 2,8 %) et d'une meilleure maîtrise de l'inflation, qui reviendrait en moyenne annuelle de 3,3 % en 1990 à 2,6 %.

Comme au cours des trois dernières années, la masse M3 a progressé d'un point et demi plus rapidement que le PIB nominal, l'objectif de 5 % – 7 % encadre bien les 5,4 % de croissance du PIB. En ce qui concerne la croissance des crédits, elle s'est établie à 11,3 % par an à fin septembre 1990 au lieu de 12 % à fin septembre 1989.

« Il faut être pragmatique »

La distribution des prêts par les banques, 50 % du total, reste la plus dynamique (15,2 % par an contre 16,4 %), mais s'est montrée très contrastée, progressant fortement pour les concours accordés aux sociétés (+22 %) et se ralentissant nettement pour ceux accordés aux ménages (+9 % sur un an à fin septembre contre +11,6 % à la même date 1989) avec, même, un vif tassement pour les crédits de trésorerie (+9,7 % contre 16,4 % l'an dernier). Compte tenu de ces données, qui reflètent en effet une certaine modération dans l'octroi des crédits, les normes fixées pour 1991 sont, certes, rigoureuses mais ne peuvent vraisemblablement être qualifiées de restrictives.

Interrogé sur l'attitude éventuelle de la Banque de France au cas où le ralentissement de l'activité économique serait plus accusé que prévu, ce qui n'est pas du tout exclu, M. de Larosière a répondu : *« Nous verrons et nous nous adapterons : il faut être pragmatique. »* Cette réponse pourrait signifier que les autorités monétaires seraient susceptibles, alors, d'assouplir leur politique, c'est-à-dire éventuellement d'abaisser à nouveau les taux directeurs de la Banque.

Que se passerait-il, en cas de fermeté persistante et gênante du mark vis-à-vis du franc, comme ce fut le cas ces derniers jours ? M. de Larosière a affirmé que, pour l'instant, il n'y avait pas de conflit entre les objectifs de change et les objectifs généraux, ajoutant toutefois *« nous aviserons »*.

Concédant que *« c'est un débat important »*, il a fait allusion au problème du financement de l'énorme déficit budgétaire de l'Allemagne. Le gouverneur a ajouté : *« Il nous reste une marge de manœuvre et de la flexibilité dont nous ferons usage, mais nous sommes absolument déterminés à ce que le franc reste fort, avec une grande sérénité et une grande confiance. Si des gens voulaient prendre position contre le franc, ils le regretteraient. »*

FRANÇOIS RENARD

L'OCDE prévoit une croissance ralentie

« Alors que, dans l'ensemble, l'activité économique des pays de l'OCDE est restée soutenue en 1990, le contraste s'est accentué entre le dynamisme de certains pays, notamment le Japon et l'Allemagne occidentale, et l'atonie de bon nombre d'autres, dont les Etats-Unis », écrit l'OCDE dans sa dernière analyse des « Perspectives économiques » rendue publique jeudi 20 décembre.

« Ces tendances, note encore l'OCDE, *s'ajoutant aux effets de la hausse des prix pétroliers, ouvrent, sur l'évolution économique à court terme, des perspectives moins favorables qu'avant l'été : l'inflation sera plus forte et la production plus faible ».*

L'OCDE n'est pourtant pas très pessimiste : *« Les difficultés liées à la hausse des prix du pétrole devraient n'être que temporaires, et l'activité dans la zone de l'OCDE pourrait progresser de 2 % en 1991 puis de 2,5 % en 1992. »* Le ralentissement de la croissance aurait cependant un coût : *« le nombre des chômeurs pourrait passer de 6,2 % de la population active au premier semestre de 1990 à presque 7 % en 1992. La hausse des prix à la consommation (...) atteindra probablement 6 % en taux annuel au premier semestre de 1991 (...).*

L'analyse faite par l'OCDE souligne un risque majeur : celui d'une perte de confiance des chefs d'entreprise, ébranlés par les tensions qui règnent sur les marchés pétroliers et financiers, perte de confiance qui, si elle se produisait, pourrait entraîner *« une forte baisse de l'investissement des entreprises ou un accroissement de l'épargne de précaution des ménages »*.

Les politiques économiques – budgétaires et monétaires notamment – que doivent mener les gouvernements sont particulièrement difficiles à doser. *« L'exemple des pays qui sont parvenus, dans les années 80, à trouver un bon équilibre entre l'action monétaire et la politique budgétaire semble incontournable. Parmi les grands pays, le Japon, l'Allemagne occidentale et la France, qui ont le mieux réussi dans la gestion à moyen terme de leur politique macro-économique, semblent les mieux placés pour résister à un climat économique moins clément. »*

Le sérieux de la politique économique menée par la France – une politique *« non accommodante »* écrit l'OCDE, qui souligne le ferme engagement des autorités à garder un franc fort et à réduire le déficit public – devrait permettre à notre économie de connaître une accélération à partir du second semestre 1991, accélération *« alimentée par un renforcement progressif, quoique modéré, de l'investissement »*. Ainsi, le taux de croissance économique de la France après avoir atteint 3,6 % en 1989 et environ 2,5 % cette année, serait de 2.3 % en 1991 et remonterait à 2,6 % en 1992.

Déflation

par Paul Fabra

A l'extraordinaire et croissante instabilité – appelée volatilité en franglais – qui caractérise depuis quelques années les cours de Bourse, les taux de change et d'intérêt, correspondrait-il désormais une pareille inconstance de la psychologie des affaires ? Il y a quelque six mois, régnait encore chez les dirigeants d'entreprises, grandes et moyennes, un optimisme qui paraissait à toute épreuve, à peine troublé par quelques alertes notables, dont l'annonce par Michelin, au mois de juin, de 2 860 licenciements en réponse à des pertes d'exploitation importantes.

Pendant l'été, le gouvernement s'était efforcé, avec un certain succès, de maintenir un minimum de confiance. Mais l'effet de ces efforts n'aura pas duré longtemps. Du reste, le gouvernement se tait comme s'il ne savait plus très bien quoi répondre aux incertitudes qui sont en train d'empoisonner l'atmosphère. Il laisse la parole au président du CNPF qui vient de se porter à son secours. M. François Perigot adjure les adhérents de l'organisation patronale de ne pas se laisser gagner par le pessimisme ambiant.

Fausse piste

Il est vrai que la crise du Golfe constitue un de ces événements propres à modifier tout un climat. Elle fait peser sur tous les projets la plus grave des interrogations, celle qui touche à la paix et à la guerre. Cependant, que l'on se souvienne des brusques variations qu'a connu ce climat en l'espace de quelques années et l'on se convaincra que le Golfe ne fournit pas à lui seul la clé. De l'« eurosclérose » des années *1983 à 1986*, on est passé sans transition ou presque à l'euphorie qui vient tout juste de s'évanouir.

Un certain nombre d'éléments objectifs ont de toute évidence joué leur rôle. Les économistes américains, qui, dès la fin de l'année dernière, estimaient inévitable une récession aux Etats-Unis, avaient raison. C'est aujourd'hui une certitude. Mais il n'y a pas longtemps qu'en Europe en général et en France en particulier on exprimait l'idée que, récession ou pas de l'autre côté de l'Atlantique, le Vieux Continent, auquel la chute des dictatures communistes ouvrait de nouvelles perspectives, avait assez de ressort pour entretenir sa propre expansion. S'il est possible qu'on assiste désormais à des changements aussi rapides d'opinion, la raison n'en serait-elle pas qu'il existe à la disposition de chaque agent économique un instrument propre selon les circonstances à encourager l'élan ou au contraire à précipiter le repliement sur soi ?

A peine sorti de l'imprimerie – il a été rendu public jeudi 20 décembre, – le rapport semestriel de l'OCDE sur les perspectives économiques se révèle déjà dépassé dans plusieurs de ses conclusions. Il reste que ce document, malgré ses approximations et ses fausses pistes, hésite entre plusieurs grilles d'interprétation et que ses hésitations mêmes aident à identifier certains facteurs d'instabilité – réels et psychologiques – à l'œuvre.

Parmi les conclusions déjà caduques, signalons d'abord celle-ci : les experts du Château de la Muette prévoient, dans leur rapport, une hausse des taux à court terme américains. Démentant ce pronostic, la Fed (institut d'émission des Etats-Unis) a, au début de cette semaine, pour la première fois depuis quatre ans, abaissé le taux d'escompte. De même, ils écrivent que la récession sera évitée aux Etats-Unis. En ce qui concerne la France, ils prévoient que *« la croissance de l'activité ne devra ralentir que légèrement »*. L'INSEE vient d'annoncer à peu près le contraire.

Autre jugement pour le moins hâtif : les économistes de l'OCDE, après avoir parlé de la faiblesse persistante du dollar et de la remontée du yen, font état de *« l'atténuation des tensions au sein du SME »*. Il semble bien que la baisse du dollar (ou si l'on préfère le raffermissement du deutschemark) fasse traverser au dit SME une période difficile.

On aurait préféré que les auteurs du rapport se posent quelques redoutables questions inspirées par de mémorables précédents historiques récents ou relativement récents. Alors que les Américains abaissent leurs taux, les Allemands maintiennent les leurs à un niveau élevé. Une pareille divergence s'était déjà produite avec des effets particulièrement spectaculaires en 1971. Elle devait aboutir à rien moins qu'à l'éclatement du système des taux de change fixes de Bretton-Woods et à la répudiation de l'étalon or.

« Fragilité financière »

Quant à la fausse piste, elle consiste une fois de plus dans la tentation d'expliquer, pêle-mêle, le ralentissement économique, l'inflation, l'incertitude des marchés, par la hausse des prix pétroliers. En stricte logique, l'augmentation du prix d'un seul article, si elle n'est pas accompagnée d'une création monétaire, est génératrice non pas d'inflation (laquelle se traduit par une hausse continue du niveau général des prix) mais d'une nouvelle répartition des dépenses entre lesquelles le pouvoir d'achat disponible se distribue. Si ce pouvoir d'achat n'est pas globalement et artificiellement accru par l'émission de monnaie, la hausse du pétrole, par exemple, se traduira soit par une diminution de la consommation de ce dernier, soit par une réduction des achats portant sur les autres biens et services.

En sens contraire, une diminution du prix du pétrole ne doit pas être isolée du mouvement général des prix. Le cours des matières premières a été depuis le début de cette année orienté à la baisse. Le pétrole participait (jusqu'en juillet) à ce mouvement. Après le doublement qui est intervenu entre la fin juillet et le mois d'octobre (où le prix du pétrole se rapprocha de 40 dollars le baril) le prix est retombé aux environs de 27 dollars contre 15 à la fin du mois de juin. Avant de faire sentir ses effets bénéfiques, une baisse du pétrole peut être interprétée comme une manifestation parmi d'autres de la tendance de fond du prix des produits de base.

Les experts de l'OCDE, qui continuent à définir l'inflation comme la hausse de l'indice des prix à la consommation, sont obligés d'introduire dans leur raisonnement des notions telles que l'« inflation des actifs » (valeurs mobilières et biens immobiliers). En prologue à un développement qu'ils consacrent à *« la fragilité financière et la mise en œuvre de critères plus stricts pour l'emploi de crédits »*, ils écrivent : *« Dans certains pays, on a (...) pris de plus en plus conscience qu'il n'était pas sain d'asseoir des prêts sur la hausse des prix des actifs ; la chute brutale des cours des actions reflète sans doute en partie cette prise de conscience. »*

Cette chute brutale, comment ne pas la qualifier de déflation, ou si l'on préfère de désinflation. Cette désinflation, qui s'exerça sur les prix des biens et services courants à partir de 1982, et donc aussi sur les salaires, atteint maintenant les marchés des capitaux mobiliers et immobiliers.

Passons en revue certaines manifestations de ce mouvement général qui, à première vue, est moins effrayant que celui qui a conduit, au début des années 80, à stopper net la progression des salaires réels :

● Dégonflement des « bulles financières ». La Bourse de Tokyo a baissé de 38 % environ depuis le début de l'année ; Paris et Francfort de 21 % à 22 % ; Madrid et Milan de 23 % à 25 % ; New-York de 5 % ; Londres de 11 % ; Stockholm de 32 % ; Johannesburg de 42 %, etc...

● Dégradation des bilans bancaires. Les banques américaines sont particulièrement touchées, deux des plus grandes d'entre elles ayant déjà annoncé d'importants licenciements. Plusieurs dizaines d'établissements sont menacés de faillite. Les banques ont largement participé au financement de la spéculation immobilière. Or les prix ont baissé de 20 % à 30 % dans les grandes villes. les banques japonaises sont menacées d'un véritable désastre, étant donné qu'elles ont été aussi imprudentes que les banques américaines et que les prix des terrains au Japon ont augmenté de façon encore plus spectaculaire. Le gouverneur de la Banque de Tokyo voudrait obtenir – par une politique de taux élevés – une baisse de 20 % des terrains pour éviter une chute libre.

● Forte contraction du marché des opérations interbancaires. Les banques se procurent des ressources à court terme en se prêtant mutuellement les disponibilités dont elles ont momentanément le libre usage. Mais la méfiance est devenue quasiment générale. En Europe, plusieurs établissements (dont certains français) ont diminué d'environ la moitié les prêts qu'ils consentent aux banques américaines et japonaises. Privées de ressources et soucieuses de ne pas ajouter à leurs actifs de nouvelles créances douteuses, les banques sont, de par le monde, de plus en plus réticentes pour prêter à la clientèle privée, entreprises et même particuliers. C'est là un processus typique de déflation. Le risque pourrait être énorme : la récession qui commença à l'automne 1974 était précédée pendant l'été par une contraction d'un tiers des opérations sur les euromarchés.

Mauvaises créances

Parmi les mauvaises créances ainsi accumulées figurent toujours les prêts aux pays latino-américains, est-européens et africains. Dans un rapport publié cette semaine, la Banque mondiale estime que la situation de l'endettement international *« s'est améliorée d'une certaine façon »*. C'est en effet une façon de parler : les plus gros pays débiteurs ont, depuis dix-huit mois, cessé de verser tout intérêt. C'est le cas du Brésil (lequel vient toutefois d'annoncer une levée très partielle du moratoire, tout en se refusant à régler 8,5 milliards de dollars d'arriérés) ; c'est encore le cas de l'Argentine, du Pérou, de la Pologne et de nombreux autres pays. Voilà, en effet, un moyen un peu particulier de supprimer le problème. Mais ce moyen a pour conséquence inévitable de pousser les banques à se montrer encore plus restrictives.

L'OCDE fait état de l'abondance des « liquidités », qui favorisa, au cours des années passées, la spéculation sur les actifs mobiliers et immobiliers. Cependant, les experts du Château de la Muette s'abstiennent de s'interroger sur la provenance de ces « liquidités ». Rappelons qu'en 1986-1987 s'est reproduit un phénomène qui a montré dans le passé son extrême virulence : au cours de ces deux années-là, les banques centrales d'Europe et d'Asie ont massivement soutenu le dollar. Cela les a amenées à acheter l'équivalent d'environ 5 % à 7 % du total de la dette publique américaine. Ces opérations ont permis en 1987 et 1988 de pratiquer des taux d'intérêt artificiellement bas dans le monde, encourageant l'octroi des crédits à fins spéculatives.

Le déclenchement d'un conflit armé dans le Golfe se traduirait sans doute par d'énormes dépenses financées par l'inflation. Le mouvement de déflation passerait à l'arrière-plan pendant une période plus ou moins longue. Mais le processus ne serait probablement que retardé.

Ainsi est identifiée la nature du frein actuellement à l'œuvre : c'est la répugnance des prêteurs à prêter davantage et la volonté des emprunteurs à réduire le montant de leur endettement. Cependant, il n'existe pas de critères absolus pour déterminer scientifiquement le montant de l'endettement tolérable. Les agents économiques sont ainsi amenés successivement à user largement du crédit puis à le contracter.

INSOLITE

Un procès du rail

Des usagers de la ligne Londres-Norwich se sont lassés des éternels *« retards et suppressions de trains »* et d'un service, en général, *« déplorable »*.

Ils ont décidé de poursuivre en justice British Rail qu'ils accusent de *« négligence »* dans la gestion de la ligne, citant, également, des ratés en matière *« d'éclairage, de chauffage et dans la vente de boissons et de nourriture à bord du train »*.

Dans une plainte déposée auprès de la Haute Cour à Londres, les protestataires affirment que *« les retards et les suppressions de trains sont tellement fréquents que cela nous porte préjudice dans notre travail comme dans notre vie personnelle »*. Ils demandent réparation.

Les frais du procès seront payés avec des fonds collectés auprès des passagers de la ligne, à raison d'une livre (environ 10 F) par personne.

ÉCONOMIE

Le Nord enterre son charbon

Suite de la première page

A cinquante-sept ans, lui aussi partira avec le sentiment du devoir accompli : avoir maintenu jusqu'au bout une mobilisation pour la production, tout en organisant depuis trois ans le départ de tous ses salariés. Entré aux Houillères en 1959, après son diplôme d'ingénieur, presque cinquante ans jour pour jour après son père, lui-même ingénieur des mines, Michel Doligez a toujours préféré le *« fond »*, *« parce que c'est là qu'on peut créer, animer, maîtriser »*.

Cet esclavage, ce métier

Par sa conviction, il parvient à donner sens au discours sur la mine : *« Un travail dur et aléatoire, mais où les gens devaient prendre l'initiative. »* Plus modestement, Daniel Saivet, électromécanicien du fond à l'Escarpelle, dit : *« C'était un travail toujours différent, selon les jours, selon les tailles, où l'on avait à s'occuper de tout. »* Même pour le mineur de *« l'abattage »*, l'impression demeure.

Une diversité qui se payait de risques et de conditions de travail particulièrement pénibles dans le bassin. Paradoxe, les mineurs sont les premiers à les évoquer, voire à les dénoncer. *« A Aremberg, dans la taille Jean, la* plus *grande ouverture était de 60 centimètres. On n'avait qu'une envie : arrêter,* raconte Gilbert Lechardeur, naguère *« délégué mineur »* CFTC (1). *Si on descendait sur le dos, on ne pouvait pas se retourner. Dans ces conditions, ce n'était pas du travail, c'était de l'esclavage. »* En même temps, c'est cette pénibilité, ces risques qui leur paraissent donner sens au *« métier de mineur »*.

C'est peu de dire que les hommes ont payé un lourd tribut à la mine. Accidents du travail d'abord : *« une fréquence cinq à dix fois supérieure à une industrie normale du jour, sauf peut-être les chantiers du BTP »*, resume Michel Doligez. Même si la sécurité, de l'avis général, s'est considérablement renforcée au cours des dernières années. On connaît les catastrophes qui périodiquement, ont secoué le bassin : la dernière, celle de Liévin, en 1974, fit 42 morts. Mais quel mineur n'a gardé le souvenir direct d'un accident mortel ? *« On devient cynique »*, affirme un géomètre retraité, qui se souvient de cet ouvrier enseveli, que l'on s'efforçait de délivrer, *« qui hurlait, pendant que j'étais occupé à faire mes relevés »* sur le site de l'accident. Plus banalement, les Houillères payaient encore, l'an dernier, 29 000 rentes d'accident du travail pour moins de cent mille retraités et salariés actifs.

La silicose surtout, une triste spécialité, due à l'inhalation des poussières de charbon, et largement répandue dans toutes les familles de mineurs. *« Mon père était silicosé, mon beau-père aussi, et mes quatre beaux-frères »*, raconte Gilbert Lechardeur, lui-même légèrement atteint (à 5 %), comme beaucoup d'autres. Et un mineur se souvient de son père, *« luttant jusqu'au bout, se déplaçant à peine, toujours avec sa bouteille d'oxygène »*.

La *« bataille du charbon »* d'après-guerre a été très destructrice, reconnaît-on aujourd'hui. 25 000 décès par silicose reconnus, exposait en 1988 un responsable de la sécurité sociale minière, *« mais la moitié des décès par maladies professionnelles sont réellement reconnus »*. Le chiffre des décès reconnus est tombé récemment de 900 à environ 500 par an, par suite de la modernisation de l'exploitation, des précautions prises, consistant à retirer les ouvriers du fond dès l'apparition de signes de la maladie, mais surtout par la baisse du nombre de mineurs de fond, divisé par quatre entre 1970 et 1980. Et il demeure encore plus de 25 000 pensionnés pour silicose, à des degrés divers.

Dès les années 60, en période de plein emploi, le métier a soulevé peu d'enthousiasme de la part des jeunes et de leurs familles. Peu de mineurs, et même de retraités, eux-mêmes fils de mineurs, qui ne racontent aujourd'hui que leur père avait souhaité qu'ils ne suivent pas sa trace. Certains le dirent avec violence. Joseph Sauty, le leader *« historique »* des mineurs CFTC, n'aurait pas seulement clamé : *« Mon fils ne sera jamais mineur »*, mais aussi, à en croire ses successeurs : *« La mine, c'est comme les bordels : tout le monde veut les maintenir ouverts, mais personne ne veut y envoyer ses enfants. »*

« A plusieurs reprises, les Houillères furent dans l'incapacité de remplir leur programme, faute de personnel », rappelle l'historien Jean-Paul Thuillier (2). Elles furent contraintes de faire appel à des étrangers, Italiens et surtout Marocains, qui furent jusqu'à 11 000 au fond dans les années 1964-1965. Parmi les autochtones, beaucoup d'embauchés ont abandonné, plus ou moins vite : au plus fort des deux décennies de réduction des emplois, selon un syndicaliste, on dut procéder à plus de cent mille recrutements.

Parmi les éléments qui en retinrent plus d'un, le logement, la médecine gratuite, cette prise en charge globale qui accompagnait le mineur – mais aussi l'enserrait – quelquefois de la naissance à la mort, ont beaucoup compté hier comme aujourd'hui. *« Le logement, c'est un dû »*, dit Jean-Claude Lassalle.

Ces difficultés, les syndicats comme les élus n'ont jamais osé les exprimer en public jusqu'à une date récente, se contentant de réclamer une amélioration des conditions de travail et de souhaiter une diversification industrielle. Ce sont les Houillères et l'Etat qui ont forcé la main, parce que le coût de l'exploitation s'éloignait de plus en plus du prix du marché : *« Entre 1970 et 1980, le prix de vente à la sortie de la mine a quintuplé en francs courants ; pendant ce temps, le déficit a doublé »*, dit Michel Doligez. Présent sous les pieds, le charbon joue à cache-cache avec les hommes : des failles, des ruptures interrompent les veines les plus prometteuses, gênent la mécanisation. Entre 1982 et 1988, pour un prix de vente de 500-600 francs la tonne, le coût d'extraction est passé de 900 à 1 200 francs.


PESSIN

En France, sept puits, 12,3 millions de tonnes, 22 000 salariés

Il reste en France à la fin de 1990, sept puits de mines ouverts avec 22 000 salariés, dont un peu moins de la moitié au fond, pour une production de 12,3 millions de tonnes cette année. La Lorraine représente aujourd'hui l'essentiel de l'exploitation (8,4 millions de tonnes) et la plus grande partie des salariés (14 900), sur quatre puits en Moselle : La Houve, le plus performant, Reumaux, Vouters et Forbach. Trois puits restent ouverts dans le Centre et le Midi : celui de Gardanne, en Provence, le plus important (environ 1 million de tonnes) est le seul assuré d'un avenir à moyen terme, ceux de Blanzy (en Bourgogne) et de La Mure (dans le Dauphiné) devant fermer respectivement fin 1992 et fin 1994. S'y ajoutent cinq petites exploitations « en découverte », réparties dans le Centre et le Midi, avec de faibles productions et de faibles effectifs.

Une mort programmée

Chronique d'une mort annoncée ? Une consomption, plutôt. La fermeture n'est pas un coup de grisou dans une galerie tranquille. Elle a été prévue, prédite, sinon proclamée. Trois fois au moins. Dès 1960, le plan Jeanneney avait annoncé la décrue à partir du maximum atteint de 29 millions de tonnes. A peine passée la grande grève de 1963, qui mobilisa non seulement les mineurs, leurs familles et les syndicats, mais toute la région, un autre ministre de l'industrie, M. Bettencourt, annonçait la fin du bassin pour 1975 ou... 1980. Les chocs pétroliers, puis l'arrivée de la gauche au pouvoir donnèrent un dernier espoir – y compris aux cadres de l'entreprise, – au moins celui de s'éteindre en douceur. Une mission de constat en 1982-1983 en sonnera le glas : il ne restait plus que 14 millions de tonnes exploitables normalement.

Entre-temps, la production, en chute libre, était tombée à moins de 4 millions de tonnes en 1981. Quant au nombre de salariés, de 200 000 à la Libération, on n'en retrouvait plus que la moitié en 1967, le dixième en 1983... La mine bouchait encore l'horizon, alors qu'elle avait cessé de fournir des emplois.

Il ne restait plus à M. Jack Verlaine, directeur du bassin depuis 1983, qu'à organiser le repli du dernier carré, en bon ordre. Les *« mesures d'âge »* (retraites anticipées, congés de fin de carrière) ont fourni l'essentiel du plan social (près de 60 %). Mais on a joué sur tous les claviers : encouragements et aides aux départs, transferts vers EDF, reconversions tous azimuts pour les plus jeunes, mutations dans les filiales pour ceux à qui il manquait ou manque encore quelques années. Ne demeureront, dans quelques mois, que deux mille peut-être, disséminés dans les filiales et les derniers services ou occupés au démontage. Un pour quarante-cinq retraités...

Avec la fermeture d'Oignies, a pris fin une exploitation entamée il y a plus de deux cent cinquante ans, lorsque le vicomte Jacques Désandrouin créa la première compagnie près d'Anzin. Pendant un siècle et demi, l'industrie du charbon a fait vivre le bassin, ce long croissant aplati qui va de la frontière belge, à l'est, à Aire-sur-la Lys, au bord de la Flandre. Une histoire bruissante, marquée longtemps par la contrainte paternaliste sévère des grandes compagnies minières, jalonnée de révoltes, comme les grèves insurrectionnelles de l'après-guerre, conjonction d'un combat politique et de la frustration d'une population qui avait repris le travail sous les ordres d'une hiérarchie *« pratiquement inchangée »* (3).

La fin d'une culture

Aujourd'hui est venue l'heure de la nostalgie. Pour la génération qui s'efface : *« J'en ai gros sur le cœur,* dit Jean-Claude Lassalle, *de savoir qu'il n'y aura plus de jeunes après nous pour continuer. »* Pour de plus jeunes aussi, comme Bruno Krol, trente et un ans, ans, fils et petit-fils de mineur, revenu lui-même aux Houillères après une période de chômage : il veut conserver la mémoire de la vie de cité de son enfance, sa *« chaleur humaine »* ; peintre non dénué de talent, il cherche à évoquer cette *« culture »* dans des tableaux au symbolisme parfois naïf.

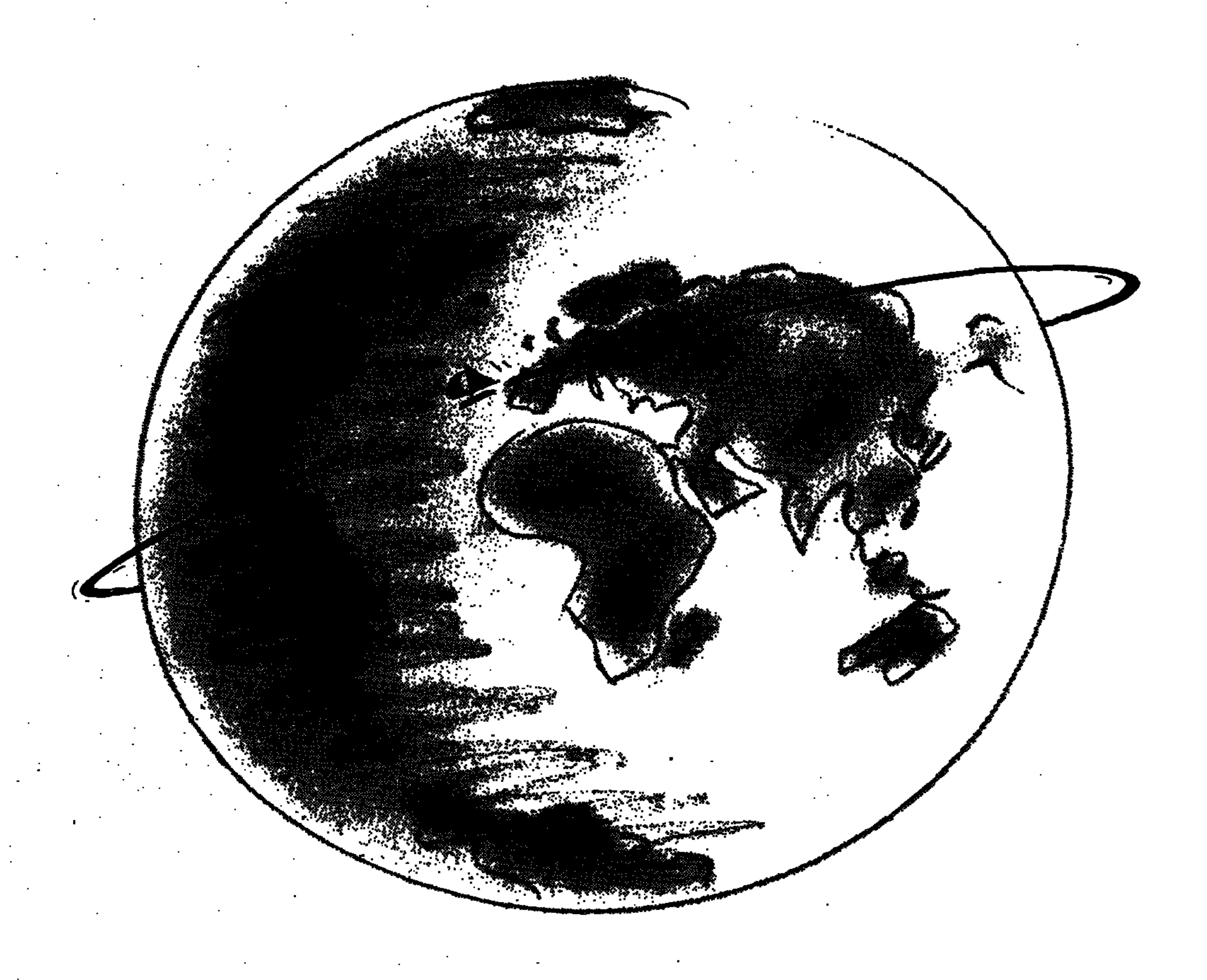
On pourrait évoquer la fin d'un univers à la *Germinal*. Mais dans les dernières pages grandiloquentes et lyriques du roman de Zola, on entendait, sous terre, *« les coups obstinés des rivelaines »*, les *« camarades »* qui *« tapaient »* : *« une armée noire, vengeresse (...) grandissant pour les récoltes du siècle futur »*. Les bruits ont disparu des galeries de mine désertées. Les seuls mouvements sont ceux des terrains qui reprennent leur place, ou les gaz qui se glissent dans les fentes du sous-sol. Des mouvements qu'on va surveiller régulièrement à travers des « regards », par des sondages et des mesures, plusieurs années encore.

GUY HERZLICH

(1) Le « délégué mineur » est un délégué hygiène et sécurité à temps plein, aux responsabilités très étendues, choisi pour sa compétence professionnelle.

(2) et (3) « Le Monde-Dimanche » daté 28-29 août 1983.

1 000 000 d'Ecus* pour entrer dans la légende !



L'exploit du Tour du Monde à la voile en 80 jours, un grand Défi entre navigateurs sur une idée originale de Jules Verne.

En 1872, Jules Verne prêtait à Phileas Fogg le plus fou des rêves de son époque : réaliser le Tour du Monde en 80 jours. Et, à l'image d'une course de chevaux, sa tentative, en définitive couronnée par le succès, fut la source d'innombrables et fabuleux paris. Aujourd'hui, les plus grands navigateurs du monde, poussés par une irrésistible passion, forment le projet d'établir le record du Tour du Monde à la voile en 80 jours. Pour répondre à l'enthousiasme et à la détermination de ces marins qui en se portant jusqu'aux extrémités du monde, veulent aller au bout de cette aventure sportive, technique et humaine, le Pari Mutuel Urbain, troisième entreprise française de services, a décidé de créer, à leur intention, le "Défi PMU". Récompensé par un prix jamais égalé, d'un million d'écus, le Défi PMU a pour vocation de stimuler la part de rêve que chacun d'entre nous porte au plus profond de soi.

Un Comité d'Ethique (Association loi 1901, en cours de constitution) publiera prochainement les conditions du Défi. Tél. : (1) 43 59 64 14



Le Tour du Monde à la Voile en 80 jours

* Environ 7 Millions de Francs.

MARCHÉS FINANCIERS

Les actionnaires minoritaires lésés

Le tribunal condamne sévèrement Paribas et les dirigeants de la Générale de fonderie

La 11e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, sous la présidence de Mme Jacqueline Chevallier, a condamné, jeudi 20 décembre, les deux dirigeants de la Société générale de fonderie (SGF) ainsi que les trois représentants de Paribas dans le procès qui les opposait à une vingtaine d'actionnaires minoritaires abusés par la diffusion d'informations trompeuses sur la santé financière de la SGF. Les amendes vont de 50 000 à un million de francs, charge à eux de réparer le préjudice des actionnaires spoliés pour des sommes variant de 500 à 1,5 million de francs.

L'affaire remonte au printemps 1986. Il était alors reproché à MM. Maurice Girard et Alain Mercadé, président et directeur général de la Société générale de fonderie (SGF), d'avoir diffusé dans la presse des informations financières ne faisant pas état des réelles difficultés que connaissait l'entreprise. Aux repésentants de Paribas, MM. Gilles Cosson, Jean-François Reigner et François Morin, actionnaire de référence de la SGF par le biais de l'OPFI-Paribas, il était reproché d'avoir profité de la remontée artificielle du titre, conséquence des communiqués fallacieux, pour se désengager partiellement peu avant l'effondrement des cours.

Le tribunal a condamné M. Girard, président de la SGF, à une amende de 50 000 francs, M. Mercadé, directeur général à 100 000 francs. MM. Cosson et Reigner, repésentants de Paribas au conseil d'administration de la SGF, ont à payer 150 000 francs. M. Morin, quant à lui, est condamné en tant que mandataire social à verser un million de francs. A cela s'ajoute l'indemnisation des parties civiles pour un montant total d'environ 2 millions de francs, dont 1,5 million pour le principal actionnaire lésé, M. Gérard Foulonneau.

Ces sanctions sont sévères. Le substitut, M. François Franchi, avait limité les amendes contre MM. Cosson et Reigner à 100 000 francs et laissé à l'appréciation du tribunal celle de M. Morin. Ce verdict fera date car, pour la première fois, un tribunal correctionnel vient de reconnaître la responsabilité objective des dirigeants d'entreprise et des mandataires sociaux en les condamnant à indemniser des petits actionnaires lésés.

SOCIAL

□ **Fonction publique : le « groupe des cinq » refuse de négocier.** – Les fédérations de fonctionnaires du *« groupe des cinq »* (FEN, CFDT, CFTC, FGAF-autonome et CFE-CGC) ont écrit, jeudi 20 décembre, au premier ministre pour lui signifier leur refus d'ouvrir de nouvelles négociations dans la fonction publique tant que le contentieux sur les rémunérations n'aura pas été réglé. Invités à aborder d'autres thèmes de négociation et à réfléchir sur une approche nouvelle des questions salariales, les syndicats réclament au préalable des *« engagements concrets »* de la part du premier ministre.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SGE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES

L'Assemblée générale des actionnaires de la Société générale d'entreprises, qui s'est tenue le 17 décembre 1990, a approuvé les opérations financières relatives à Entreprises Saunier Duval et à Wanner Isofi qui lui étaient soumises. Elle a en outre décidé le changement du mode d'administration et de direction de la société et élu son nouveau conseil d'administration.

M. Guy Dejouany, président de la Compagnie générale des eaux, a été nommé par le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'Assemblée générale, président de la Société générale d'entreprises.

M. Guy Dejouany a rendu hommage à l'action menée par M. Serge Michel, qui, depuis 1983, a conduit le redressement et les développements qui ont été réalisés par le groupe de la Société générale d'entreprises ces dernières années. M. Serge Michel a été nommé vice-président du conseil d'administration de la Société générale d'entreprises.

Sur la proposition de M. Guy Dejouany, le conseil d'administration a nommé M. Antoine Zacharias directeur de la Société générale d'entreprises.

Le conseil d'administration a examiné les comptes prévisionnels consolidés du groupe de la Société générale d'entreprises pour 1990. Le volume d'activité du groupe devrait atteindre 37,750 milliards de francs en 1990 contre 34,640 milliards de francs en 1989. L'évolution qui serait ainsi constatée provient, notamment, des développements du groupe en Grande-Bretagne, et les progrès enregistrés ont été obtenus malgré le retrait du périmètre de consolidation de la société Sabla et de ses filiales, dont le contrôle a été repris par la Compagnie générale des eaux. L'activité réalisée à l'étranger devrait dépasser 15,5 milliards de francs, alors qu'elle avait été de 12,5 milliards de francs en 1989. La part de la Société générale d'entreprises dans le résultat consolidé de son groupe ne devrait pas être inférieure à 425 millions de francs en 1990, contre 382 millions de francs en 1989.

NEW-YORK, 20 décembre ↑

Irrégulier

La démission du chef de la diplomatie soviétique, qui avait jeté l'émoi sur les places financières européennes, n'a pas trop perturbé la grande Bourse new-yorkaise. Après une baisse initiale de quelque 25 points, l'indice Dow Jones des industrielles a refait jeudi le terrain perdu pour finalement s'inscrire à 2 629,45, soit à 2,72 points au-dessus de son niveau précédent. Le bilan de la séance s'est révélé, lui, très irrégulier, avec une petite majorité de baisses (819), 715 hausses et 600 inchangés.

La première réaction passée, les investisseurs ont manifestement cherché à jouer la prudence contre la passion. Selon des intervenants, le marché n'est pas disposé à baisser dans l'immédiat. La raison en est qu'à cette époque de l'année, les gérants de portefeuille ne souhaitent pas conserver trop de liquidités.

VALEURS	Cours du 19 décembre	Cours du 20 décembre
Alcoa	58 7/8	58 3/4
ATT	31 1/4	30 7/8
Boeing	45 3/8	46
Chase Manhattan Bank	11 1/8	11 1/8
Du Pont de Nemours	37 3/8	37 1/2
Eastman Kodak	41 7/8	41 7/8
Exxon	50 1/2	50 3/8
Ford	25 5/8	25 3/4
General Electric	56 7/8	57 5/8
General Motors	35 1/8	35
Goodyear	17 1/2	17 1/2
IBM	113	114
ITT	48 1/4	48 5/8
Mobil Oil	57 1/8	57
Pfizer	80 5/8	81
Schlumberger	55 1/8	55 5/8
Texaco	57 3/8	57 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	110 1/8	110
Union Carbide	18	18
USX	30 1/2	30 1/4
Westinghouse	27 1/4	27 7/8
Xerox Corp.	35 3/8	35

LONDRES, 20 décembre ↓

Repli

Les cours des valeurs ont terminé en nette baisse jeudi au Stock Exchange, après l'annonce de la démission du ministre des affaires étrangères soviétique, M. Chevardnadze et d'une augmentation plus importante que prévue du crédit bancaire en novembre au Royaume-Uni. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a cédé 19,9 points, à 2 158,8, soit un repli de 0,9 % par rapport à mercredi, sur un marché modérément actif. Quelque 542,3 millions de titres ont été échangés contre 493,6 millions la veille.

L'annonce d'un net ralentissement de la progression de la masse monétaire en novembre et le redressement de Wall Street ont toutefois permis de limiter les pertes.

PARIS, 21 décembre ↑

Reprise

Un coup d'arrêt à la baisse a été donné vendredi en cours de séance. Cette reprise est à mettre sur le compte des investisseurs institutionnels qui ont effectué quelques achats pour stopper une hémorragie qui prenait des allures dramatiques. En effet, en six séances, les valeurs françaises avaient cédé 7 %.

A l'ouverture, la situation était pourtant encore bien mauvaise. En repli de 0,02 % l'indice CAC 40 accusait une perte de 0,80 % qui cassait le seuil psychologique des 1 550 points.

Ce fut sans doute le signal de départ des achats puisque rapidement cet indice virait au vert. Vers 14 heures la hausse dépassait même 1 %.

Rien pour autant n'est réglé, déclaraient les boursiers. Les milieux financiers ont notamment peur du chaos à l'Est après la démission suprise de M. Edouard Chevardnadze.

Ces craintes ont poussé en avant le dollar mais aussi l'or qui en quelques jours a pris 15 dollars à 385 dollars.

Passée en début de journée totalement inaperçue, l'annonce d'un quasi-retour à l'équilibre de la balance commerciale française en novembre a peu à peu redonné une lueur d'espoir aux opérateurs.

La détente sur les marchés des changes en raison notamment de l'envolée du dollar (valeur refuge) a, de son côté, apporté une bouffée d'oxygène au marché, qui la veille avait perdu pied (– 2,30 %).

Les grandes valeurs ont été les principales bénéficiaires des achats de « soutien » comme Saint-Gobain ou Lafarge-Coppée.

TOKYO, 21 décembre ↓

La baisse continue

Pour la deuxième journée consécutive, la baisse a été vendredi au menu du Kabuto-cho. Toutefois, après s'être amplifié, le mouvement s'est ralenti. A la clôture, l'indice Nikkei, qui en fin de matinée avait perdu plus de 581 points et ainsi enfoncé le plancher des 24 000 points, réduisait l'écart à 405,34 points (– 1,65 %) pour inscrire à la cote 24 119,60. Les spécialistes incriminaient naturellement la démission de M. Chevardnadze, ministre des affaires étrangères soviétique. Mais nombre d'entre eux jugeaient qu'il ne s'agissait là que d'une bonne excuse. *« La démission du chef de la diplomatie d'URSS a fait monter le dollar et ainsi réduit l'espoir d'une baisse des taux au Japon »*, expliquait un professionnel.

VALEURS	Cours du 20 déc.	Cours du 21 déc.
Akai	550	575
Bridgestone	1 070	1 010
Canon	1 350	1 310
Fuji Bank	2 460	3 400
Honda Motors	1 310	1 290
Matsushita Electric	1 630	1 600
Mitsubishi Heavy	700	685
Sony Corp.	6 100	6 100
Toyota Motors	1 790	1 730

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Prudential-Bache : perte de 250 millions de dollars en 1990.** – Prudential-Bache Securities, une des principales firmes de courtage américaines, devrait accuser cette année une perte nette de 250 millions de dollars (1,25 milliard de francs) et va recevoir une nouvelle injection de capitaux de sa maison mère, Prudential Insurance Co. of America. Cette perte, double de celle attendue, est la troisième enregistrée au cours des quatre dernières années. L'an dernier, la firme avait perdu 51 millions de dollars. Cette aggravation du déficit s'explique par les coupes effectuées dans plusieurs secteurs d'activités non bénéficiaires. La firme a réduit récemment des deux tiers ses effectifs dans le secteur banque d'investissements et arrêté ses activités d'arbitrage ainsi que ses opérations au Canada. Prudential-Bache va maintenant concentrer ses activités dans le courtage pour particuliers et la gestion de fonds d'investissements, secteurs bénéficiaires en 1990.

□ **ICI : les analystes inquiets pour les bénéfices.** – Les analystes britanniques sont inquiets pour les bénéfices du groupe ICI, numéro quatre de la chimie mondiale et – depuis près de soixante-dix ans – baromètre de l'industrie du Royaume-Uni et du London Stock Exchange. En effet, deux maisons de courtage ont estimé que le groupe dégagerait pour 1990 un bénéfice imposable inférieur au milliard de livres (contre 1,53 milliard pour 1989). D'après Hoare Govett, son montant serait de 975 millions de livres. Warburg Securities est encore plus pessimiste en avançant le chiffre de 960 millions de livres.

□ **Bénéteau : reprise du dividende.** – Constructeur de bateaux de plaisance, Bénéteau a repris la distribution de son dividende (9 F global), interrompue depuis trois ans. Cette reprise a été permise par un retour à une meilleure santé, après les pertes subies en 1987 et 1988, à la suite de l'apparition de cloques dans les coques. Le résultat courant avant impôt, déficitaire, respectivement de 22 millions de francs et 5 millions de francs, en 1987 et 1988, est devenu bénéficiaire de 17 millions de francs en 1989 et de 32 millions de francs en 1990 (+ 90 %). Le résultat net est passé, de son côté, de 14 à 22,7 millions de francs. Le chiffre d'affaires a progressé de 10,7 % à 901 millions de francs (+ 13,5 % à taux de change constant). En fin d'année, la société a encaissé 48 millions de francs d'indemnités versées par son fournisseur, la SCPO, filiale de L'Air liquide, à laquelle un procès en responsabilité l'oppose depuis février 1985 et qu'elle a pratiquement gagné.

□ **Espagne : OPA de Guinness sur une filiale de Cruzcampo.** – La brasserie espagnole Industrial Cervecera Sevillana (ICSA), filiale du groupe Cruzcampo, a suspendu jeudi 20 décembre sa cotation en Bourse à la suite d'une OPA lancée par Cruzcampo, racheté récemment par le britannique Guinness. Le groupe souhaiterait acquérir les filiales de Cruzcampo pour renforcer son implantation sur le marché espagnol.

□ **Cartel du carbonate de soude : Solvay et ICI font appel.** – Lourdement pénalisés par la Commission de Bruxelles pour entente illégale sur le marché européen du carbonate de soude (*le Monde* du 21 décembre), les groupe chimiques belge Solvay et britannique ICI ont décidé de faire appel. Pour sa part, la direction d'ICI estime que la Commission n'ait pas pris en compte le document de défense qu'elle lui avait soumis.

□ **Le Crédit coopératif acquiert 34 % de la banque des Centres Leclerc.** – La Caisse centrale de crédit coopératif va prendre 34 % du capital de la Banque Guiraud, reprise en début d'année par le Galec, groupement coopératif d'achat des centres Leclerc, qui conservera le solde du capital. La banque Guiraud, qui va devenir Edel Bank, est encore placée sous administration provisoire, mais cette situation devrait changer avant la fin de l'année.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	339	325 40 o
Asystel	105	....
B.A.C.	161	161
B.I.C.M.	820	820
Boiron (Ly)	410	404
Boisset (Lyon)	175	175
Câbles de Lyon	3150	3140
C.A.L.-de-Fr. (C.C.L.)	839	814
Calberson	295	297 70
Cardif	428	418
C.E.G.E.P.	190	....
C.F.P.I.	260 10	260
C.N.I.M.	788	785
Codetour	277	269
Comareg	265	255
Conforama	885	880
Creeks	220	212
Dauphin	425	408
Delmas	882	870
Demachy Worms Cie	449 80	449 80
Desquenne et Giral	228	223 80
Devanlay	880	850
Deville	404 90	400
Dolisos	185	189
Editions Belfond	205 50	199 50
Europ. Propulsion	328	330
Finacor	138	142 10
Frankoparis	155 50	....
GFF (group.fon.f.)	305	298
Grand Livre	399	388
Gravograph	170	165
Groupe Origny	500	489
Guintoli	843	843
I.C.C.	220	219
IDIA	280	282
Idianova	125	129
I.M.S.	915	879
I.P.B.M.	121	120
Loca investis	300	291
Locamic	88	91 50
Matra Comm.	112	
Molex	104 10	104
Olivetti Logabax	590	599
Presbourg	77	77
Publ.Filipacchi	210 70	210
Razel	649	541 o
Rhone-Alp Eco (Ly)	303	303
St-H. Matignon	175	175
Select Invest (Ly)	90	89
Serbo	422	430
S.M.T. Goupil	176 80	170
Sopra	176	169 50
Supra	110 50	110 20
Thermador H. (Ly)	240	240
Unilog	175	170 10
Union Fin. de Fr	329	329
Viel et Cie	75	77 50
Y. St-Laurent Groupe	810	808

Marché des options négociables le 20 déc. 1990

Nombre de contrats : 34 633.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Déc. 90 dernier	Mars dernier	Déc. dernier	Mars dernier
Bouygues	440	–	21	–	–
CGE	600	0,80	13	54,50	–
Elf-Aquitaine	320	0,80	9,50	29	–
Eurotunnel SA-PLC	36	0,60	3,70	0,90	3,25
Euro Disneyland SC	110	–	2,50	–	–
Havas	440	–	–	8	–
Lafarge-Coppée	300	12	25	2,75	19
Michelin	60	4,20	9,90	1	4,50
Midi	1 000	10	60	–	50
Paribas	480	2	–	–	45
Pernod-Ricard	1 000	–	30	80	92
Peugeot SA	560	0,60	17	–	62,20
Rhône-Poulenc CI	220	–	–	–	10
Saint-Gobain	400	1	13	40	42
Source Perrier	1 100	–	–	15	53
Société générale	380	16	34,10	–	–
Suez Financière	300	1	16	11	–
Thomson-CSF	120	1,30	6	4	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 déc. 1990

Nombre de contrats : 95 377.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 90	Mars 91	Juin 91
Dernier	100,02	100,12	100,38
Précédent	101,12	101,22	101,40

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 91	Juin 91	Mars 91	Juin 91
100	1,48	2,18	1,29	1,65

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,1620 F ↑

Le dollar s'inscrivait nettement en hausse vendredi 21 décembre après l'annonce, la veille, de la démission du ministre soviétique des affaires étrangères M. Edouard Chevardnadze. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,1620 F, contre 5,0745 F jeudi à la cotation officielle. La poussée du dollar a permis un affaiblissement du mark, qui tombait à 3,3960 F contre 3,455 F jeudi au fixing.

FRANCFORT	20 déc.	21 déc.
Dollar (en DM)	1,4955	1,5139
TOKYO	**20 déc.**	**21 déc.**
Dollar (en yens)	134,58	135,70

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (21 décembre). 9 7/16-9 9/16 %

New-York (20 décembre) 7 1/16-7 1/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	19 déc.	20 déc.
Valeurs françaises	74,70	73,20
Valeurs étrangères	79,80	79,40
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	429,42	421,15
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 589,32	1 552,72

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	19 déc.	20 déc.
Industrielles	2 626,73	2 629,46

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	19 déc.	20 déc.
Industrielles	1 707,10	1 687,20
Mines d'or	137,20	145,20
Fonds d'Etat	82,83	82,64

TOKYO

	20 déc.	21 déc.
Nikkei Dow Jones	24 524,94	24 119,60
Indice général	1 795,37	1 764,82

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,1175	5,1225	+ 90	+ 100	+ 200	+ 220	+ 710	+ 770
$ can.	4,4116	4,4217	– 74	– 28	– 116	– 73	– 213	– 119
Yen (100)	3,7740	3,7804	+ 75	+ 96	+ 145	+ 174	+ 495	+ 560
DM	3,3924	3,3980	+ 17	+ 35	+ 43	+ 74	+ 148	+ 209
Florin	3,0076	3,0123	+ 16	+ 32	+ 31	+ 60	+ 121	+ 180
FB (100)	16,4022	16,4341	– 27	+ 110	– 42	+ 191	+ 197	+ 697
FS	3,9563	3,9632	+ 21	+ 41	+ 63	+ 90	+ 278	+ 354
L (1 000)	4,5048	4,5132	– 168	– 100	– 248	– 153	– 598	– 453
£	9,7437	9,7609	– 341	– 297	– 611	– 538	– 1253	– 1096

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	7 5/16	7 9/16	8 7/16	8 5/8	7 15/16	8 1/8	7 9/16	7 3/4
Yen	8 1/8	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 3/16	8 5/16	7 7/8	8
DM	7 13/16	8 1/16	9 3/16	9 3/8	9 3/16	9 3/8	9 1/4	9 7/16
Florin	9 1/4	9 1/2	9 5/16	9 9/16	9 5/16	9 9/16	9 5/16	9 9/16
FB(100)	10 1/2	11	10	10 1/4	10	10 1/4	9 15/16	10 3/16
FS	8 3/4	9	9 1/8	9 3/8	8 7/8	9 1/8	8 9/16	8 13/16
L(1 000)	11 1/2	12 1/2	12 1/2	13	12 3/8	12 7/8	12 3/8	12 7/8
£	14 3/16	14 7/16	14 1/4	14 3/8	14	14 1/8	13 1/4	13 3/8
Franc	9 7/16	9 11/16	10 1/8	10 1/4	10 5/16	10 7/16	10 1/2	10 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 21 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 28

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3670	C.N.E 3%	3794	3750	3780	-0 11
935	B.N.P. T.P.	940	935	935	-0 53
963	Cr.Lyon. T.P.	960	955	956	-0 52
1250	Renault T.P.	1220	1230	1220	....
1550	Rhone Poul. T.P.	1455	1450	1450	-0 34
1150	Saint Gobain T.P.	1100	1100	1100	....
862	Thomson T.P.	867	....	....	....
675	ACCOR	672	670	685	+1 93
640	Air Liquide	825	818	827	+0 32
1540	Ala.Superm.	1475	1460	1515	+2 71
355	ALSPI	340	338	331	-2 65
1560	Arjom. Prioux	1579	1585	1595	+1 01
905	AGF Sté Centrale	450	449	451	+0 22

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1080	Compt. Mod.	1080	1065	1080	+0 93
140	Concept S.A.	140	101	101	-27 8
240	CPR (Paris Réa.)	228	222	223	-1 33
860	Créd. Foncier	854	851	863	+1 05
580	Cr Lyon.(CI)	548	530	534	-2 55
970	Credit Nat.	943	940	939	-0 42
182	CSEE	150 10	155	155	+3 26
2180	Damart	1775	1800	1765	-0 56
415	Dassault Aviation	400	393	396	-1 00
147	Dassault Electr.	162 70	158 50	160	-1 66

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3480	Legrand	3414	3411	3476	+1 82
1850	Legrand (DP)	1740	1680	1785	+2 59
430	Legris Industries	392	398 90	394 90	+0 74
745	Locabail Imm.	720	710	710	-1 38
430	Locafrance	402	401	410	+1 99
670	Locindus	650	642	640	-1 54
335	Lucheire	322	....	....	....
3570	L.V.M.H.	3465	3460	3462	-0 09
510	Lyon.Eaux-Dumez	491 90	486	490	-0 38
141	Majorette Ly.	141	141	141	....

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1580	S.A.T.	1510	1510	1510	....
245	Saul. Chât.	223	234 80	235	+5 38
1170	Saupiquet (Ns)	1180	1215	1185	+0 42
865	Schneider	648	640	642	-0 92
14 50	SCOA	14 30	14 70	14 40	+0 70
1270	S.E.B.	1210	1210	1210	....
460	Sefimeg	427	425	420	-1 64
520	Sextant A.	500	500	500	....
795	SFIM	770	730	752	-2 34
182	S.G.E.	166	186 90	184 10	-1 14

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
210	Eastman Kodak	214	216 80	216 80	+1 31
21	East Rand	24	24 55	24 50	+2 08
39	Echo Bay	43 50	44 25	44 25	+1 72
147	Electrolux	147	146	146	-0 68
165	Ericsson	164	164	164	....
255	Exxon Corp.	256	259 20	259 20	+1 25
129	Ford Motor	130	130 20	130 20	+0 15
40	Freegold	43 50	42 85	42 85	-1 49
13 50	Gencor	14	14 40	14 40	+2 86
280	Gén. Elect.	290 10	299	299	+3 07
171	Gén. Motors	177	178 50	178 50	+0 85
320	Gén. Belgique	302	308	306 50	+1 49
63	Gd. Métropol.	64	64	64 40	+0 63

COMPTANT (sélection)

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Case Poclain	8 50	7 15o
C.E.G.F (Frigor.)	400	....
Cementaire Blanzy	539	528
Cerabati	80	....
Champex Ny	136	136
CIC (CIP)	150	148 10
C.I.M.	783	781
C.I.T.R.A.M. (B)	2805	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locafrancière	482	....
Locatel	240	240
Louis Vuitton	670	672
Louvre	3600	3490
Lucia	1640	....
Machines Bull	32 20	32
Mag.Uniprix	152	152 10
Magrant	600	600

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ufiner	926	926
U.T.A.	2270	2113
Vicat	330	320
Viniprix	1708	1666
Virax	145	146
Maroc Sté Brasserie	300	254 90o

SICAV (sélection) 20/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Epargne J.	61252 43	61252 43
Epargne Long Terme	183 31	178 40
Epargne Monde	1120 74	1090 74
Epargne Obligat.	191 03	185 92
Epargne Première	12758 33	12663 35
Epargne Croiss.	1080 01	1051 10
Epargne-Unis	1210 68	1181 15
Epargne Valeurs	412 67	401 63
Epsilon	1170 10	1158 51
Eufinvest	596 16	578 80●
Eurocic Leaders	939 97	912 69
Eurodyn	1063 73	1037 79
Euro Gan	6076 39	5842 68
Euronatif	27 18	26 78
Fonsicav	12582 47	12582 47
FRANCE-GAN	8347 06	8026 02
France Garantie	286 90	286 37
France Index Sicav	94 01	91 26
France Investiss.	439 69	428 97●
France Oblig.	464 12	459 52
Francic	393 36	381 90
Francic Pierre	103 85	100 83
Francic-Regions	1130 23	1097 31

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Nippon-Gan	5401 40	5193 65
Nord Sud Dévelop.	1289 63	1287 06
Obli-Associations	128 21	126 94
Oblicic-Mondial	2323 46	2289 12
Oblicic-Régions	1032 03	1016 78
Oblig. très court	156 16	153 85
Oblifion	1147 49	1138 13
Oblisécurité	11284 93	11284 93
Optimar	31879 29	30950 77
Oracsion	920 93	908 22
Orvalor	5528 82	5328 98
Paribas Capitalisation	1252 25	1233 74
Paribas Epargne	18198 84	18162 51
Paribas Opportunités	110 10	105 61
Paribas Patrimoine	505 69	495 07
Paribas Revenus	90 22	89 33
Patrimoine Retraite	194 07	190 26
Parvalor	607 32	589 63
Phenix Placement	291 11	282 63
Phenix Sécurité	10289 10	10289 10
Pierre Investissements	697 91	680 99
Placement A	1173 60	1150 59
Placements C T	7846 68	7831 02

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Uni-Foncier	1267 03	1238 13
Unifrance	516 30	503 71
Uni-Garantie	1347 32	1323 50
Uni Régions	1342 61	1309 86
Unirente	2468 19	2407 99
Univar	210 30	210 30
Univers Actions	1166 07	1137 63
Univers-Obligation	1617 84	1578 38
Valorem	489 01	477 08●
Valorg	1823 83	1822 01
Valreal	46846 71	46823 30
Vauban	25329 78	25304 45

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/12	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 074	5 162	4 900	5 750
Ecu	6 973	6 985	....	....
Allemagne (100 dm)	340 550	339 700	....	....
Belgique (100 F)	16 462	16 470	15 900	17
Pays-Bas (100 fl)	301 740	301 400	291 500	311 500
Italie (1000 lires)	4 509	4 505	....	....
Danemark (100 krd)	88 050	88 180	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 761	9 795	....	....
Grèce (100 drachmes)	3 254	3 250	4 050	4 050
Suisse (100 f)	397 650	395 700	383 500	408 500
Suède (100 krs)	90 370	90 850	....	....
Norvège (100 k)	86 750	87 200	....	....
Autriche (100 sch)	48 390	48 330	....	....
Espagne (100 pes)	5 327	5 319	....	....
Portugal (100 esc)	3 627	3 618	....	....
Canada (1 $ can)	4 382	4 435	4 210	4 610
Japon (100 yens)	3 779	3 807	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/12
Or fin (kilo en barre)	62900	63600
Or fin (en lingot)	62950	63950
Napoléon (20f)	403	409
Pièce Fr (10 f)	417	.....
Pièce Suisse (20 f)	438	442
Pièce Latine (20 f)	369	375
Souverain	489	470
Pièce 20 dollars	2220	2380
Pièce 10 dollars	1210	1220
Pièce 5 dollars	730	.....
Pièce 50 pesos	2400	2425
Pièce 10 florins	378	380

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ● : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 21 décembre 1990 a été tiré à 576 064 exemplaires.

Net redressement des comptes extérieurs en novembre

Le déficit commercial n'a été que de 600 millions

La surprise a été totale. Alors que l'on s'attendait à un déficit très important de la balance commerciale française en novembre, du fait des prix pétroliers, les chiffres fournis par les douanes, vendredi 21 décembre, font apparaître un quasi-équilibre des échanges extérieurs.

Le déficit en données brutes atteint 1,7 milliard de francs après 6,8 milliards en octobre. Mais surtout les statistiques corrigées des variations saisonnières, qui indiquent mieux la tendance, ramènent à 601 millions de francs le déséquilibre de novembre. Le déficit cumulé sur onze mois atteint 44 milliards en chiffres bruts (44,5 milliards sur la période correspondante de 1989) et 39,8 milliards après correction des variations saisonnières, soit moins qu'au cours des onze premiers mois de 1989 (41,6 milliards), et cela malgré la flambée des prix pétroliers.

La bonne surprise causée par les chiffres de novembre s'explique pour l'essentiel par une forte progression des exportations, les ventes de la France en Allemagne étant fortement stimulées par la réunification et l'immense effort d'équipement de l'ex-RDA. Globalement, les exportations de la France ont atteint en novembre – après correction des variations saisonnières – le chiffre très élevé de 100,2 milliards de francs.

Si ce chiffre est en recul de 2 % par rapport à la performance d'octobre (102,2 milliards), il est en progression de 8,2 % par rapport à octobre 1989. La balance des produits industriels, régulièrement et lourdement déficitaire depuis 1987, s'est brusquement rééquilibrée en novembre : 181 millions de déficit (matériel militaire compris), contre 4,3 milliards en octobre et 4,7 milliards en moyenne mensuelle l'année dernière.

La France a exporté le mois dernier beaucoup de biens d'équipement (22,5 milliards), son déficit des trois derniers mois dans ce domaine (2,7 milliards en moyenne mensuelle) a considérablement diminué, revenant à 800 millions de francs. Parallèlement, on s'aperçoit que le déficit commercial de la France avec l'Allemagne, qui était très important puisqu'il atteignait chaque mois presque 5 milliards de francs (4,9 milliards en moyenne mensuelle 1989), est en train de fondre à toute allure. Il n'a été que de 1,6 milliard en novembre après 2,4 milliards en octobre et 4 milliards en septembre.

La démonstration est maintenant faite du soutien à la conjoncture européenne – française notamment – apportée par la très forte activité allemande. Comme, parallèlement, la croissance en France s'est ralentie, notre économie importe moins de l'étranger. D'où le rééquilibrage « surprise » de novembre qui devrait être confirmé en décembre, mois au cours duquel le déficit énergétique se réduira, les prix du pétrole importé ayant baissé de quelque 20 %.

AL. V.

En France

Le statut de réfugié ne sera plus accordé aux Polonais, Hongrois et Tchécoslovaques

L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) a fait savoir, jeudi 20 décembre, que l'évolution de la situation politique en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Hongrie l'a conduit à faire cesser de bénéficier les ressortissants de ces trois pays du statut de réfugié tel que défini par la Convention de Genève de 1951. En raison des changements intervenus dans le régime politique de ces trois pays, les certificats de réfugiés délivrés antérieurement ne seront plus renouvelés à compter du 8 janvier 1991, tant pour les réfugiés ayant la nationalité de l'un de ces pays que pour les réfugiés apatrides en provenance de l'un de ces pays.

« Ces décisions, précise l'OFPRA, *seront prises au cas par cas, et au fur et à mesure des renouvellements sollicités, après un examen individuel de situation et sous le contrôle juridictionnel de la Commission des recours des réfugiés. (...) Compte tenu de la durée du séjour en France de ces ressortissants, qui remonte pour certains aux années qui ont suivi 1945, et de l'insertion de ces personnes dans la société française, toutes dispositions ont été prises pour que le retrait de la qualité de réfugié ne remette pas en cause la possibilité pour eux de résider en France, d'y occuper un emploi et de percevoir les droits sociaux attachés à leur ancienne qualité. »*

L'OFPRA ajoute : *« Ces procédures de retrait de la qualité de réfugié conduisent à considérer que les demandes d'asile formulées par des ressortissants de ces trois pays ne peuvent être accueillies favorablement, dans les circonstances présentes, qu'en raison d'un caractère exceptionnel et après un examen individuel approfondi des persécutions alléguées du fait de convictions politiques ou religieuses. »*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Bonnes fêtes !

JOYEUX Noël, les enfants ! On va bien s'amuser, dites donc, nous, les pauvres cons attachés, ceinturés au piquet de nos volants, prisonniers des embouteillages et des bouchons. Ou enfermés à domicile dans nos cellules isolées d'où on pourra pas sortir, les bras chargés de victuailles et de cadeaux vu que les mecs de la RATP ont décidé de se les croiser, eux, les bras. Quand ? Ben là, avant, pendant et après les fêtes. Histoire de mettre un peu d'ambiance dans ce gai Paris, qui n'en a jamais autant manqué à cette époque de l'année.

Hier, j'ai fait le tour des magasins, les grands, les petits, les bons et les moyens. Personne. Enfin si, moi, et des vendeurs partagés entre la méfiance et la stupeur : Vous désirez ?

– Ben... Heu... Rien... J'allais voir ma sœur au 21... J'ai dû me tromper de numéro.

– Ah bon ! Vous nous avez fait peur. Avec toutes ces marchandises en rayon, les rares fois où quelqu'un pousse la porte, on se dit : Merde ! Un malfaiteur !

Je les ai rassurés. A partir de dimanche, même s'ils restent ouverts, sans bus, sans métro, sans RER, faudra vraiment se lever de bonne heure pour venir les dévaliser.

Je vous entends d'ici : Faut pas pousser ! On est encore capables de marcher sur nos deux pieds. Vous peut-être ! Mais les personnes âgées et les handicapés, qu'est-ce que vous en faites ? On les met dans un taxi. Mettre quelqu'un dans un taxi ! Vous plaisantez ? Encore faudrait-il qu'il s'arrête. Moi, la dernière fois que ça m'est arrivé, c'est le 15 août dernier. Devant un feu rouge. Je me précipite. Je vais pour attraper la poignée. Ça passe au vert. Et je passe à l'as.

En station ? Là, c'est le contraire. Ils refusent de bouger : Où vous allez ? Porte Maillot ? Non, mais ça va pas ? Je rentre sur Vincennes, moi ! – Ah bon, pardon, excusez moi. En appeler un au téléphone ? Vous composez le numéro. C'est occupé. Vous recommencez. C'est Vivaldi. Interminablement. Enfin la standardiste : Pour le 3 rue Jean-du-Bellay ? Quittez pas, je vous repasse Vivaldi. Au fond, c'est pas une mauvaise idée. Autant réveillonner en musique !

EN BREF

□ **M. Mitterrand décore M. Chambeiron.** – M. François Mitterrand a remis, jeudi 20 décembre, les insignes de commandeur de la Légion d'honneur à M. Robert Chambeiron, ancien collaborateur de Jean Moulin dans la Résistance, ancien député des Vosges, puis, sur la liste du PCF, au Parlement européen. Le président de la République a décoré aussi, entre autres, M. Félix Rapoport, chirurgien et chercheur aux Etats-Unis, mais qui a aussi fait une carrière française et dont le nom est attaché aux techniques de greffe de la peau ; M. Antonio de Almeida, en qui M. Mitterrand a salué un *« fidèle ami de la musique française et grand serviteur de la musique tout court »* ; M. Jean Audibert, ancien ambassadeur à Vienne et à Bruxelles, aujourd'hui à Alger, qui a été conseiller diplomatique à l'Elysée, chargé des affaires africaines.

□ **La démission de M. Chevardnadze : une réaction de M. François-Poncet.** – M. Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères, nous a déclaré, vendredi 21 décembre, que *« la démission de M. Chevardnadze, l'intime de M. Gorbatchev, révèle une aggravation dramatique de la situation en Union soviétique, où l'heure approche de tous les dangers. Celui de la dictature, dénoncé par M. Chevardnadze, est réel : trop de signes le confirment pour qu'on en doute. Mais ceux de la désintégration nationale, de l'anarchie sociale, de la guerre civile, sont tout aussi menaçants ».* *« Que peut faire l'Occident face à ces périls jumeaux ? Peu de chose,* estime M. François-Poncet, *sinon continuer à soutenir M. Gorbatchev, qui, dans l'œil du cyclone, reste le meilleur garant du renversement de la politique étrangère soviétique. Mais l'Occident doit, en même temps, développer des contacts plus étroits avec les dirigeants des Républiques, qui représentent très probablement l'avenir. »*

□ **Parution du journal soviétique *l'Indépendant* à Moscou et à Paris.** – Le premier numéro du journal soviétique, *l'Indépendant (Nezavissimaïa Gazeta)* est paru vendredi 21 décembre à Moscou. Une édition française éditée par l'hebdomadaire *Courrier international* devait paraître simultanément à Paris. *L'Indépendant*, trihebdomadaire fondé par le soviet municipal des députés du peuple de Moscou, est tiré à 150 000 exemplaires en URSS et à 100 000 en France. Son premier numéro s'ouvre sur les photos de *« ces inconnus qui nous gouvernent »*, et contient un grand article de M. Iouri Afanassiev titré « Nous allons vers la dictature » – ce dernier mot recouvrant le mot démocratie. Dans son éditorial, le directeur politique du journal, Vitali Tretiakov, parlant du programme du journal, l'indépendance, indique : *« Une seule chose m'épate : qu'il ne se soit trouvé personne dans la presse soviétique pour souhaiter l'appliquer. »*

□ **LIBÉRIA : ouverture de la réunion sur les modalités d'application du cessez-le-feu.** – La réunion du comité permanent de médiation de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur les modalités d'application du cessez-le-feu au Libéria s'est ouverte, jeudi 20 décembre, à Banjul (Gambie). Huit pays sont représentés, aux côtés des délégations des trois factions belligérantes. – *(AFP.)*

□ **TANZANIE : une société française soupçonnée de trafic d'ivoire.** – Le gouvernement a interdit aux employés de la compagnie française d'import-export Notco de franchir les postes douaniers du pays, en raison de l'implication présumée de la société dans la contrebande d'ivoire, ont annoncé, mercredi 19 décembre, les autorités tanzaniennes. Il y a une semaine, la police avait intercepté à l'entrepôt de Notco, sur le port de Dar-es-Salaam, une caisse contenant soixante-huit défenses d'éléphants, d'une valeur de 178 947 dollars, destinées à l'exportation illégale vers Dubaï (Emirats arabes unis). C'est le troisième incident de ce genre dans lequel la société française est impliquée. – *(AFP.)*

L'abbé Christian Delorme invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

L'abbé Christian Delorme, ancien « curé des Minguettes », sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 23 décembre, à 18 h 30. L'abbé Delorme, responsable de l'organisation œcuménique caritative la Cimade, répondra aux questions d'André Passeron et Henri Tincq du *Monde*, de Robert Darranc et Philippe Ballard de RTL. Le débat étant dirigé par Christian Ménanteau.

A nos lecteurs

En raison de la fête de Noël, *le Monde* « Sciences et Médecine » paraîtra exceptionnellement dans nos éditions du samedi 22 décembre datées 23-24 décembre.

Le Monde

S A N S • V I S A

Engadine vallée de la haute Europe

De l'endroit, l'idée est imprenable. Trois fleuves majeurs y prennent leur élan : le Pô, le Danube et le Rhin. Le col de Lunghin, dans les Grisons, survole, pourrait-on dire, l'Europe. Bonne raison pour partir à la rencontre des hommes et des femmes qui vivent en Engadine, vallée de culture romanche, endroit de réflexions-contemplations privilégié de Nietzsche, lieu où Marcel Proust va noter que *« le rêve des sonorités allemandes s'y meurt dans la volupté des syllabes italiennes ».*



THOMAS MUSCIONICO/LOOKAT-CONTACT

Cousin éloigné de l'italien, le romanche est parlé aujourd'hui par 40 000 Grisons.

CELA aurait pu être une idée : celle d'un fil courant, reliant et liant les pays d'Europe, un fil trop spontané, trop naturel pour laisser imaginer le plus infime souci de démonstration, porteur de son propre pouvoir, maître de son sens, libre d'élans qui ne devraient rien à personne, une idée qu'on aurait trouvée trop folle, et pro-pre-ment ir-ré-a-li-sable si un petit col alpin ne l'avait soufflée.

Non pas une idée de col, mais un col du meilleur roc, qui se serait peut-être longtemps contenté de porter discrètement ses 2 645 mètres et son nom de Lunghin si l'on ne s'était avisé que se nouaient sur ses flancs trois fils de la meilleure eau : la Julia (ou Galgia) qui, après une cavalcade solitaire de quelques kilomètres, irait rejoindre le Rhin au nord ; la Maira (ou Mera) grossirait au sud, *via* le lac de Côme, le Pô ; l'Inn (ou En) enfin, à l'est, se ferait, en la bonne ville de Passau, comme le rapporte plaisamment Claudio Magris (1), fort injustement ravir son nom et une carrière toute tracée par un effronté de passage : le Danube.

Ainsi, le col Lunghin n'offre-t-il pas seulement un lit commun à trois fleuves qui drainent une part essentielle des eaux du continent, frôlant, boudant ou arrosant une douzaine de territoires (qui, moins que lui, pourrait s'étonner d'une Europe de plus en plus consanguine ?), il propose une vue imprenable, ou plutôt une idée imprenable qui fait communiquer la mer du Nord, l'Adriatique et la mer Noire comme aucune carte ne saurait s'y risquer. Et cela du plus européen des pays encore en rupture d'Europe : la Suisse. Et cela d'un canton d'où Berne paraît toujours trop éloignée : les Grisons. Et cela à l'orée d'une vallée, l'Engadine, où les sentiments d'autonomie, de différence, l'emportent bien souvent sur ceux d'appartenance, une vallée qui se targue parfois d'être la plus haute vallée ainsi habitée d'Europe, ce qui lui semble une assez bonne raison pour regarder avec quelque condescendance les autres.

L'En-gad-ine, comme son nom (ses noms) le suggère, offre deux Inn de silhouettes et de parlers différents. Haute, celle qui la voit, contrariée, perdre son identité pour disparaître de lac en lac, avec l'affectation de qui se sait belle. Basse, où elle redevient le torrent de ses débuts, se frayant brutalement le passage à coups de gorges, comme pour rattraper le naturel et le temps perdu.

Née suisse, de culture italienne, elle n'attend pas le passage de la frontière autrichienne, cent kilomètres plus loin, pour se mettre à l'allemand, et c'est tiraillée entre les deux qu'elle tente de maintenir vaille que vaille sa langue à elle, le romanche.

L'Inn d'Engadine est deux fois romanche, s'exprimant dans la haute vallée en putèr, et en vallader dans la basse, deux des cinq variantes écrites d'un idiome reconnu quatrième langue nationale de la Confédération en 1938. Les Français, pour qui, trop souvent, leur voisine alpine semble être un pays lointain, ne confondraient plus la Suisse romande et la Suisse romanche s'ils poursuivaient au-delà du seul chiffre la lecture, au demeurant toujours instructive, des billets de banque. Ils y verraient que « Schweizerische national Bank » pour les 65 % parlant allemand, « Banque nationale suisse » pour les 18 % francophones, « Banca Nazionale Sviezzera » pour les 10 % italianisants, l'établissement émetteur y devient Banca Naziunala Svizra pour les 0,8 % Romanches. Si changer cinquante francs pour *tschuncanta franca* sonne d'emblée aussi familièrement (et que le pain puisse être *pan*, l'homme *hom* et l'enfant *uffant*), c'est parce qu'il y a deux mille cinq ans les légions romaines de Tibère et Drusus conquirent la Rhétie, mêlant le latin aux langues locales et engendrant les Romanches actuels.

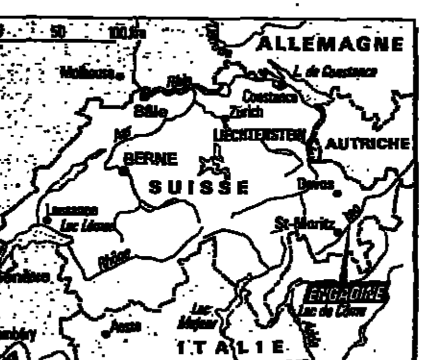
Cousin négligé de l'italien (et du français), pratiqué aujourd'hui par environ 40 000 Grisons, le romanche n'a conservé d'affinités réelles qu'avec deux langues sud-alpines, qui forment avec lui la famille rhéto-romane : le frioulan, parlé par 900 000 personnes de la région d'Udine en Italie, et le ladin des Dolomites, parlé par 30 000 habitants du Trentin.

Parmi les soixante-deux langues recensées en Europe, ces trois-là sont de celles dont il est à craindre qu'en deux ou trois générations elles ne demeurent plus pratiquées que par quelques autochtones décalés ou décidés, des universitaires passionnés et des folkloristes.

Chaque commune d'Engadine peut bien demeurer libre de choisir la langue d'enseignement de base à l'école, et le romanche est certes souvent élu jusqu'à la quatrième année du primaire, c'est l'allemand qui occupe les esprits dès le secondaire, car, en l'absence tant de manuels en langue locale que d'une université grisonne, lui seul ouvre à des études et à un emploi qualifié. Ailleurs.

« Le romanche est la langue du cœur, l'allemand celle du pain », dit-on volontiers aux bords de l'Inn, où l'on reconnaît que désormais, plus que les variantes romanches, l'allemand devient la langue de tous. Le développement du *rumantsch grischun*, une langue écrite créée en 1982 au plus près des cinq idiomes existants, que la Ligue romanche, l'organisme faîtier de défense de la langue, souhaite promouvoir, vient de connaître un sérieux revers lorsque les éditeurs des quatre journaux romanches, appelés à se rassembler autour d'un quotidien en *rumantsch grischun*, ont décidé, malgré les tests jugés prometteurs d'un numéro zéro, de cesser toute collaboration.

Contradictions religieuses, politiques, divergences entre traditionnalistes et modernistes, qu'importe, le rêve déjà lointain d'élever le romanche de langue nationale en langue officielle n'en paraît que plus inaccessible. D'autant que son sort semble inséparable de celui de l'agriculture, et que l'on commence à considérer comme des enclaves les régions demeurées rurales comme la Basse-Engadine.



Même là, le doute, parfois le découragement, affleurent. *« Dans mon enfance, il y avait cent fermes à Scuol, il en reste seize »*, constate M. Florin, qui n'a pu revenir dans son village de Guarda qu'à l'heure de la retraite, après avoir dû monter jusqu'à Paris pour exercer son métier d'ingénieur. *« Dans cinquante ans on ne trouvera même pas un jardinier. Nos pommes de terre étaient les meilleures du monde, il n'y en a plus. Le lait l'été descend tout seul de l'Alpe par pipeline jusqu'aux citernes de l'Engadiner Milch Express. Autrefois, les familles étaient nombreuses car on avait besoin des bras pour aider à l'agriculture, maintenant, il y a les machines. »*

A défaut d'agriculture, l'émigration est en effet depuis longtemps la vocation douloureuse et obligée des Engadinois. Si douloureuse que Walter Kopatz, l'un des deux rédacteurs du bihebdomadaire romanche *Fögl Ladin* à Samedan, y voit l'une des causes essentielles des nombreux suicides des jeunes, déchirés entre l'obligation de partir et le désir de rester.

Et pourtant, la tradition de l'exil vient de loin : dès le quinzième siècle ces jeunes gens fournissaient en main-d'œuvre toutes les armées d'Europe. Ce sont eux que Du Bellay décrivait méchamment dans ses *Regrets* : *« Ils boivent nuit et jour en Bretons et Suisses, /Ils sont gras et refaits, et mangent plus que trois »*, sans s'inquiéter de savoir si leur valeur était à la mesure de leur appétit. La réponse de leurs employeurs aux heures difficiles fut, elle, sans ambiguïté, si nombreux furent ceux qui accordèrent leur confiance à leurs Suisses plus qu'à leurs propres sujets.

La tentation du mercenariat ne disparaît qu'en 1859, lorsque la Confédération interdit à ses citoyens de s'enrôler à l'étranger.

Mais les Engadinois sont engagés depuis longtemps dans une Internationale tout aussi redoutable, également à vocation européenne : celle des pâtissiers-confiseurs. Au seizième siècle, trente huit des quarante-deux pâtisseries de Venise sont grisonnes.

Jean-Louis Perrier

Lire la suite page 28.

(1) Dans son *Danube*. L'arpenteur, 498 p., 130 F.

AU SOMMAIRE





COUP D'ŒIL

Noël Nord-Sud

AUTREFOIS, mais quand, déjà ?, il y avait Noël et le reste du monde. Un découpage en rapport avec la géographie des sapins et du pain d'épice. Un petit père barbu, bien emmitouflé, et son attelage de rennes pour les pays de la neige et des cheminées. Un conte à dormir debout, à surveiller ses chaussures près de l'âtre, une mythologie poudreuse pour réchauffer le Nord.

Les habitants des mers du Sud n'y pouvaient rien, ne pouvaient qu'attendre la Saint-Jean, ou leurs fêtes à eux, pour parer de rêves enfantins leur décor de cocotiers ou de savane sans ombre. Même chez Walt Disney, on n'avait jamais vu de traîneaux glisser sur le sable ! C'était justice, au fond, la récompense de nos hivers rigoureux et de nos doigts gourds. Une affaire européenne, nord-américaine, l'Armée du salut sur les trottoirs de New-York, des chants de minuit dans les églises de Vienne, des féeries de guirlandes éclairées, dans des rues scintillantes d'or et d'argent...

Les vieux versaient une larme, comptaient leurs guerres en années sans réveillon. Les amants se rassuraient. On voyait les bons sentiments s'échapper des toits et monter dans *« la nuit bleue et froide de décembre »*, comme l'écrivait Baudelaire, un gamin qui s'extasiait, au bras de sa mère, sur les illuminations des Champs-Elysées.

Puis Noël se prit pour le Père Noël. Mélangea tout, le fric et l'émotion, la bonne et la mauvaise conscience. Le foie gras supplanta les oranges, les ordinateurs de poche les chevaux de bois peint. Comme il restait des pauvres, au nord, ou qu'il en revenait, et que les adultes, aux yeux soudain d'enfants, se sentaient meilleurs en ces jours de l'avent, ceux qui avaient passé commande de bonheur pour le 24 au soir, en même temps que de leurs huîtres, payaient leur dîme à leur droit à l'oubli.

Un jour, Noël commença en novembre, et pour un conte, ça virait au cauchemar. Enfin... pour certains, ceux qui avaient longtemps mis leurs godillots en vain près du feu et en gardaient une rancœur de glace. Les anciens orphelins, les toujours solitaires. Les veufs, les écorchés, les divorcés, les coupables, les tiers-mondistes, tous ces adultes, pas dupes, qui n'avaient pas envie de refaire le tri de leurs souvenirs.

Ils cherchèrent à fuir, à échapper au petit père barbu et à ses rennes intérimaires. Non à la misère des autres : ils téléthonaient depuis des années, soutenaient les Restos de l'*« enfoiré »*, Terre des hommes ou le Secours catholique. Ils payaient, plus que leur part, pour des raisons personnelles, mais ils ne voulaient plus être de ce décor qui servait à tout, les fragilisait, s'étirait jusqu'à la Saint-Sylvestre pour les abandonner, amers, en janvier. Ils mirent, huit jours au moins, du 21 décembre au 2 janvier souvent, le cap vers des pays sans clochettes.

Certains crurent voir l'étoile de Bethléem dans des nuits tropicales, réconfortés à l'idée qu'elle se remarquait peut-être mieux sans les embouteillages imaginaires du ciel de Santa-Klaus. En Afrique, ils visitèrent des crèches dépouillées de la Nativité, et comme ils venaient de se soustraire à un débat équivoque sur la charité pendant le mois de la joie, ou l'inverse, ils se découvraient moins de sensiblerie et plus de sensibilité au voisinage de la misère. Plus prosaïquement, ils se trouvaient las, s'offraient des pertes de mémoire dans le rhum ou le mescal, le sommeil ou la rumba.



UNE année, peut-être vers la fin de la décennie 80, la confusion déborda des contrées froides. La même histoire, en plus grave, que l'arrivée du Beaujolais nouveau ! Le monde s'était fait un absurde point d'honneur à servir partout le cher pinard à la même heure. Comme si ce raisin-là pouvait accompagner les mangues ou la moussaka ! Surtout, on imposa partout le folklore des monts du Lyonnais, les confréries, les taste-vins. Les Japonais, les Argentins se mirent à danser des bourrées en sabots de nos campagnes. Même Walt Disney n'aurait pas osé cela.

Pour Noël, la dérive fut plus sensible. Un tonneau de Beaujolais se vidait dans la soirée. L'autre affaire s'éternisait, bien sûr du 21 décembre au 2 janvier, le temps de votre séjour. Le petit père barbu se serait épuisé en procès pour faux. Les cinq continents, peut-être fournis par Hongkong ou la Corée comme pour les montres d'imitation, produisaient plus d'imageries que les récits de nos grands-mères, au soir du 24, n'auraient pu en contenir. Toute la mappemonde portant fausse barbe ! Des Pères Noël noirs, hilares et en sueur, jaunes, et qui s'inclinaient sans arrêt, andins, et qui trichaient sur la tradition : ils gardaient sur la tête leurs bonnets péruviens. Ils manquaient de rennes, c'etait bien normal, alors, ils attelaient des chèvres ou des lamas. Ils saupoudrèrent leurs plages de neige artificielle.

Au mieux, cela pouvait passer pour incongruité surréaliste, jeux enfantins adoptés par des peuples qui aimaient se déguiser, au pis, ça rappelait furieusement les bouffonneries colonisatrices d'antan, le calque du maître, le coup du chauffeur essayant en cachette le haut-de-forme du patron. Aux voyageurs qui s'étonnaient, on rappela d'abord que ces singeries-là leur étaient destinées, que les touristes ne pouvaient s'en passer à l'étranger. Comme des frites. On s'excusait pour le sapin. Le palmier de la piscine ferait-il l'affaire ? Pour une fuite, c'était réussi.

Et puis ces hôtes trop prévenants fêtèrent Noël pour eux-mêmes, non le chrétien mais celui de notre conte, les traîneaux du petit père, l'or et l'argent, les nœuds rouges aux paquets allaient bien, aussi, au commerce d'outre-mer. *Rio, Bali ou Djerba*. Passons sur le foie gras, et la bûche, « made in France », débarqués du cargo frigorifique bien avant les douze coups de minuit. Sur les huîtres qui envahirent les marchés aux oursins. *Douce nuit*, dans toutes les langues !

UN jour, plus tard, vers les années 2010, le Téléthon arriva jusqu'au plus reculé des villages du Mali. La culpabilité était désormais partout de la fête. Chaque hiver, enfin, chaque été, là-bas, on refaisait le point sur le RMI local, aux Seychelles et à l'île Maurice. La télé montrait les clochards dans le métro des grandes villes du Sud. Les politiques promettaient des jours meilleurs, des projets de loi pour interdire le malheur. Les associations caritatives se mêlaient aux familles qui se pressaient, pour leurs achats, dans les magasins. Il fallait aussi penser aux enfants qui n'avaient rien, au nord, dans les contrées défavorisées des neiges.

Alors, Noël commença en novembre, et ils donnèrent davantage, pour aider les pays riches, mus par un étrange besoin de fraternité. Le petit père, content d'eux, leur abandonna quelques rennes qui se demandèrent longtemps pourquoi on les avait parqués au milieu des zèbres, dans les plaines du Kenya. Dans ces pays du Sud, certains refusèrent d'être du décor et de ses ambiguïtés. Ils prirent des billets pour s'échapper du 21 décembre au 2 janvier. Les avions restaient en l'air, croisant ceux des exilés du Nord, les avions ne se posaient plus.

Philippe Boggio

ESCALES

Les flocons du Saint-Laurent

Nouvel An canadien sur l'axe Montréal-Ottawa-Québec avec Transtours (49, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 42-61-58-28 et agences de voyages). A Montréal, promenade dans les immenses galeries marchandes souterraines et occasion de *« magasiner »*. A Ottawa, visite de la ville : la colline du Parlement, le quartier des ambassades, le canal Rideau, le Musée des civilisations consacré aux populations autochtones du Canada. Nouvel An dans les Laurentides, région de collines boisées, à l'hôtel le Château de Montebello, au bord de la rivière des Outaouais. Sainte-Marguerite, Sainte-Adèle, Saint-Sauveur et Saint-Adolphe-d'Horward sont de charmants villages du « Pays d'en Haut » que l'on parcourt avant de partir pour Montréal, deuxième ville francophone du monde. Le mont Royal a donné son nom à la ville. Le parc et la cité olympique, Westmount, Outremont retiendront les voyageurs qui se rendront ensuite à Québec par le « Chemin du Roy », la plus ancienne route carrossable en Nouvelle-France. Une excursion sur la côte de Beaupré, un arrêt aux chutes de Montmorency, la visite de Sainte-Anne-de-Beaupré, célèbre lieu de pèlerinage, et une soirée dans le vieux Québec illuminé précèdent le retour. Neuf jours, du 28 décembre au 5 janvier, 11 980 francs, tout compris (vols, hébergement en hôtel de première catégorie, pension complète, réveillon).

Un voyage pour Camille

Trente ans à l'asile et des sculptures à rendre jaloux Rodin. La vie de Camille Claudel fut longue (1864-1943), intense et douloureuse. Impossible de l'oublier, même si c'est l'intensité qui prime dans l'exposition de ses œuvres organisée à Martigny, en Suisse. La plus importante jamais consacrée à cette artiste : 70 sculptures dont certaines inédites et la presque totalité des peintures et des dessins retrouvés. La Fondation Gianadda, qui l'abrite, est connue pour les grandes manifestations qui s'y succèdent. Dans le jardin, sculptures de Botero, Rodin, Miro, Moore notamment. Exposition parallèle, au Musée des beaux-arts de Berne, de l'œuvre sculpté d'Henri Matisse, son contemporain (1869-1954) : 65 sculptures et 120 gravures, lithographies ou eaux-fortes. Ima Tourisme (20, rue de Mogador, 75009 Paris, tél. : 42-85-30-40) lie ces deux expositions dans un programme court et vif. Paris-Lausanne en TGV, déjeuner à Berne, visite guidée de l'exposition Matisse et plongée dans les rues médiévales de la capitale fédérale. S'il neige, peu importe : sous ses 6 kilomètres d'arcades, la plus longue promenade couverte du monde, on ne craint pas les intempéries. Nuit à Berne, déjeuner du lendemain à Fribourg, visite de l'exposition Camille Claudel. Retour en TGV. Deux jours, les 26 et 27 janvier prochain, 2 495 francs tout compris. Même programme au départ de Lausanne : 1 895 francs. Forfait automobilistes (entrée et visite guidée des deux expositions, nuit d'hôtel et petit déjeuner à Berne) : 650 francs.

Un dimanche à Freetown

Melons pour les hommes, voilettes pour les femmes, robes blanches en dentelle pour les petites filles : sortie de messe à Regent ou à York. C'est en Sierra Leone, terre créole peuplée d'anciens esclaves venus de la Jamaïque. Ils ont, d'ailleurs, donné son nom à la capitale : Freetown. Significatif. De ce pays verdoyant où abondent les rizières, Passion Voyages (6, rue Poussin, 75016 Paris, tél. : 45-25-63-09) a fait sa terre d'élection. Au Lakka Cotton Club (25 bungalows blancs soulignés de couleurs pastel, sous le couvert des arbres), on peut ne rien faire et regarder la mer, bouger, ou, mieux, découvrir le pays. A Freetown, palabres au marché. A Goderich, non loin de l'hôtel, retour des pirogues de pêcheurs. En forêt, trekking puis descente de rivière en canoë-kayak. En pirogue à moteur, excursions en mer aux îles Banane et Tortue. Pour rejoindre la première, trois heures de navigation. Sur la seconde, on passe une nuit. Forfait de sept nuits et huit ou neuf jours : de 6 450 francs à 10 200 francs selon la date. Au départ de Paris, en demi-pension et en chambre double. Pour la pension complète : ajouter 280 francs pour l'ensemble du séjour. La journée supplémentaire : de 520 francs à 720 francs. On peut aussi effectuer un circuit en brousse, à la frontière du Liberia, en 4 x 4 avec chauffeur : découverte de la forêt, des villages, des mines de diamant et d'or : pour quatre participants : 2 300 francs par personne tout compris.

La déesse libyenne

La déesse est assise dans la position du lotus, quelque part –


FREDERIC MARCHAND/TANGARA

on garde le lieu secret – dans le désert libyen. Atalante (81, Grande-Rue-de-la-Croix-Rousse, 69004 Lyon, tél. : 78-39-69-10) sait la retrouver. Trois groupes partiront successivement à sa recherche au cours des prochains mois. La quête commence à Lyon ou à Paris : vol vers Alger, où l'on dort chez l'habitant. Survol du Sahara jusqu'à Djanet, dans le Sud algérien et départ immédiat pour le désert, en véhicule tout-terrain. Le passage de la frontière algéro-libyenne est prévu le troisième jour. L'itinéraire passe ensuite par Ghat, capitale régionale des Ajjer, Idenane, les falaises de Tadrart, Sirdelès et le site d'Adad, qui signifie le « doigt ». Sur le site de Taiouen, balade à travers les tours de grès et les innombrables peintures rupestres. Bivouac sous les chars des Garamantes. Vient alors le massif de la Messak-Mellet (la « Maîtresse blanche ») puis celui de la Messak-Settafek (la « Maîtresse noire »), riches en sites néolithiques. C'est là que l'on verra la déesse, au soleil levant. Elle est entourée de deux arbres à calebasses, symboles de fécondité. De Garama, ancienne capitale des Garamantes, on rejoindra Illizi, l'autre capitale du N'Ajjer libyen. Dans ses jardins, dernier bivouac à la belle étoile. D'Amenas, vol vers Alger. Treize jours, 11 950 francs en pension complète. Encadrement : cuisinier, guide et chauffeur touareg algérien et libyen. Prochains départs : 21 janvier, 18 février, 1er avril.

Rock in Rio

Après une interruption de quelques années pour cause de crise économique, le festival Rock in Rio investit à nouveau le stade de Maracana, sous le haut patronage d'une boisson gazeuse. A cette occasion, Voyageurs au Brésil (5, place André-Malraux, 75001 Paris. Tél. : 42-60-14-68) propose un voyage à Rio-de-Janeiro dont les dates du 17 au 28 janvier prochainscoïncident avec le festival. Pour 8500 francs, les amateurs de Pain de Sucre et de binaire partiront le 17 janvier et séjourneront à Copacabana à l'Hôtel Trocadero. Sur place ou à Paris auprès de Voyageurs au Brésil, ils pourront se procurer des places de concerts (entre 60 et 180 francs). La programmation réunit la fine fleur de la scène brésilienne : de Gal Costa (le 18) aux rockers de Titas en passant par l'inusable Gilberto Gil. Côté rock, l'affiche propose Prince (le 18, avec aussi Joe Cocker) ; le 23 s'annonce comme une journée dure et lourde (ou *hard* et *heavy*) avec Guns N'Roses, Queensryche, Judas Priest et Megadeth. Au hasard, on retiendra aussi Deee Lite, Robert Plant, les Australiens d'INXS ou les Norvégiens de A-Ha. Le festival fera relâche le lundi 21, ce qui permettra aux plus obsessionnels des rockers de faire quand même un peu de tourisme.

Air France en capitales

L'embarras du choix, la liberté de construire, l'obligation de calculer : pour Air France, tous ses passagers sont majeurs. La compagnie nationale, dans son catalogue Airscapades en Europe, met à la portée de tous une nouvelle façon de voyager. Une « constellation » de destinations – capitales pour la plupart mais pas uniquement – et les éléments pour construire son séjour. Deux rubriques, « Incontournables » et « Insolites », disent où diriger ses pas. Un guide en raccourci. Les suggestions de circuits élargissent le regard. Les indications pratiques (avion, hôtels, auto) permettent de bâtir son séjour en toute connaissance de cause. Selon le volume de son budget. Varsovie, par exemple. Pour le jour : la Vieille Ville et la Voie Royale, les cafés, les circuits dans la forêt Verte et la forêt Blanche, une journée à Nieborow, un ensemble palais-parc du dix-septième, ou à Zelazowa-Wola, où se trouve la maison natale de Chopin. Pour le soir : un opéra, un orchestre philharmonique, des cabarets et des théâtres. Vols quotidiens au départ de Paris (2 330 francs le week-end)), le jeudi et le dimanche à partir de Lyon. Deux hôtels (760 francs ou 1100 francs en chambre double). Il ne reste plus qu'à réserver dans les agences Air France.

TELEX

Le cloître Saint-Trophime, en Arles, abrite dans ses salles romanes le 33e Salon international des santonniers. Ouvert tous les jours jusqu'au 13 janvier, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, y compris le jour de Noël et le Jour de l'an (l'après-midi). Droit d'entrée : 10 F. Renseignements auprès de l'office du tourisme (tél. : 90-96-29-35).

Nouveau service Havas Voyages : une banque des places disponibles pour plus de deux cents destinations au départ de Paris ou de la province. Appeler le 16 (1) 42-36-63-11, du lundi au samedi, de 9 h 30 à 18 h 30, pour être informé sur les disponibilités vers le lieu choisi, en fonction des dates retenues. Un service baptisé « Havas Voyages places libres ».

Du jeudi au dimanche, long week-end en Islande avec Icelandair (tél. : 47-42-52-26) : vols Paris-Reykjavik-Paris, trois nuits en hôtel de première catégorie et petits déjeuners pour 2 990 F. Autre option au même prix : vols, première nuit à l'hôtel et location de voiture.

UTA expérimente un lecteur vidéo individuel sur son Paris-Singapour et dessert Agadès, au Niger, au départ de Paris et de Marseille depuis le 6 décembre. Paris-Agadès A/R à partir de 5 955 F. UTA, 3, bd de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. : 40-17-46-46.

Sainte-Sophie, la Mosquée bleue, le palais de Topkapi et le Grand Bazar : c'est le décor du réveillon du Nouvel An proposé par FRAM (dans les agences de voyages) sur les rives du Bosphore. Du 29 décembre au 2 janvier, 2 720 F par personne, en demi-pension, avec supplément de 300 F pour la Saint-Sylvestre.

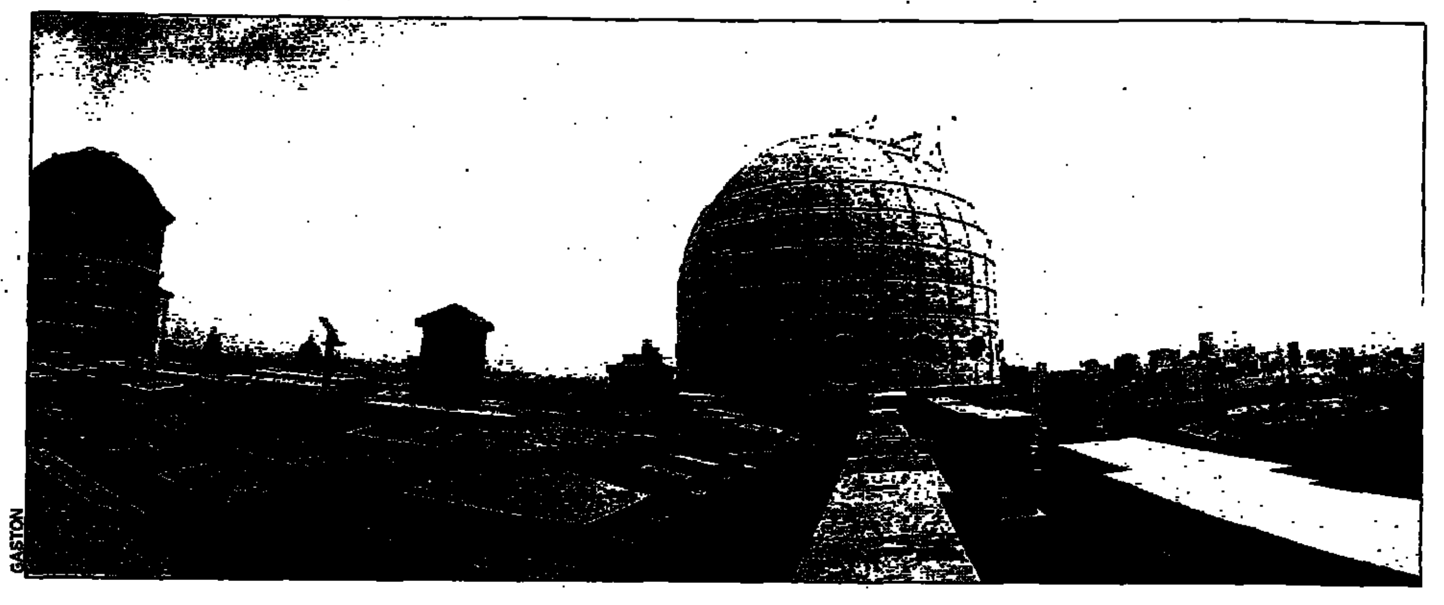
Les sports d'hiver par Minitel : 3615 infos et 3616 Infospro, mot clé « Hiver ». Quatre chapitres : état des routes, temps, stations, informations nationales et régionales.

Sélection établie par
Patrick Francès
Danielle Tramard

A PARIS

Les nuits du grand équatorial

Le soir du 25 décembre, puis encore le 31, les astronomes de l'Observatoire de Paris ont rendez-vous avec Jupiter, ou plutôt avec ses satellites les plus proches et les plus brillants : Io, Europe, Ganymède et Callisto. Ces soirs-là, le grand équatorial installé par Arago au milieu du dix-neuvième siècle reprendra du service. Visite d'un bâtiment mal ou peu connu des Parisiens.



GASTON

AVENUE de l'Observatoire, on ouvrira la coupole blanche avec ses hublots de *Nautilus* et on pointera vers les astres la lunette (on l'appelle un « équatorial » parce qu'elle est mobile selon deux axes, l'un, sorte d'équateur, compensant le mouvement de rotation terrestre durant l'observation). Le *« plus ancien observatoire encore en activité »* complétera ainsi, tout en participant à une campagne internationale, des séries commencées au même endroit il y a plus de trois siècles.

Quand Louis XIV et Colbert, considérant que *« les sciences et les beaux-arts ne contribuent pas moins à la gloire d'un règne que les armes et toutes les vertus militaires »*, décident, en 1667, la construction d'un observatoire, ils devancent le roi d'Angleterre qui confiera sept ans plus tard à Sir Christopher Wren le soin d'établir le sien à Greenwich, près de Londres.

Aujourd'hui, il faut les cieux ultimement purs des Andes et l'électronique avancée des radiotélescopes géants pour voir, mesurer, photographier éruptions solaires, trous noirs et supernovae. Sans compter les satellites, étoiles mécaniques que l'homme a lancées à la rencontre des mystères de la création. Greenwich est devenu, depuis 1958, un musée. Paris, lui, a résisté au transfert de toutes les activités scientifiques à Meudon, envisagé dès les années 20, et forme, avec la section d'astrophysique de Meudon et la station de radioastronomie de Nançay, dans le Cher, un ensemble dont la direction et la mémoire sont demeurées au point exact choisi le 21 juin 1667.

L'homme n'a pas seulement regardé le ciel et les étoiles en poète ; il a vite compris, sur mer et sur terre, que cette image pouvait l'aider à se repérer. Le mètre, la minute, sont objets d'usage si courant qu'on pourrait oublier qu'ils n'ont pas toujours semblé naturels et comme absolus. Ils sont nés de ces observations patientes, notamment de l'extraordinaire aventure que fut la mesure, par monts et plaines, d'un arc de méridien quand, de Dunkerque à Barcelone, Jean-Baptiste Delambre et Pierre-François-André Méchain se partagent, en pleine tourmente révolutionnaire, les repérages (*« N'abattez pas les clochers, s'il vous plaît, ou pas tout de suite »*) sur le terrain, traçant triangle après triangle une chaîne qui leur permettra de se rencontrer après six ans d'arpentage et de revenir en 1799 devant le Bureau des longitudes et devant la Convention avec un mètre qui vaudrait un dix-millionième du quart du méridien, et, en mesures d'Ancien Régime, trois pieds et quelques.

Avant d'être « atomique », l'heure fut inévitablement astronomique. L'Observatoire en a gardé la plus joliment trouvée des astuces de la modernité : l'horloge parlante. Parce que les Parisiens venaient mettre leur montre à l'heure de sa pendule et qu'un jour, le téléphone ayant été inventé, ils furent de plus en plus nombreux à occuper la ligne et le personnel, le directeur d'alors, Ernest Esclangon, prit l'affaire au sérieux et appliqua au problème les techniques du cinéma parlant. Pour la voix, on engagea l'animateur d'une émission de radio célèbre, Radiolo. On était en 1933, ce fut un succès – cent quarante mille appels le premier jour. ODEon 84-00 est devenu, en quatre chiffres, 36-99 et la voix est celle d'un comédien de la troupe des PTT qui protège son anonymat. L'horloge est là, l'historique, dans le vestibule, et, dans une pièce à température constante, l'actuelle, avec deux relais en cas de défaillance. Il y a aussi un « garde-temps », sorte de super-horloge, une duègne qui veille que les minutes et les secondes ne divaguent pas.

Sans tout connaître de ses destinées, Perrault avait conçu l'Observatoire comme un édifice-balise, une machine à dire le lieu et l'heure. Ce monument qui devait être *« tout savant »* allait être posé, positionné en référence précise au ciel. Ainsi des deux pavillons octogonaux, à l'est et à l'ouest, dont les faces sont calculées en fonction des soleils levants et couchants du solstice ou de l'équinoxe. Ainsi du méridien qui partage l'édifice en son milieu : chaque jour, le soleil dans sa course dialogue en direct avec une architecture elle-même aussi contrastée que le jour et la nuit : une face nord hautaine, sévère, évoquant le bastion, la citadelle, sur trois niveaux, dont un, le dernier, s'affirme vertical comme une image de l'inaccessible ; une face souriante, au midi, sur le jardin, ouvrant sur une terrasse.

Aussi l'actualité astronomique nous fait-elle un devoir de signaler un événement cinq fois plus fréquent que la présence des satellites de Jupiter dans le plan de l'écliptique : le solstice d'hiver, moment (*sol stat*, le soleil s'arrête) où l'astre est le plus bas sur l'horizon, ce 21 décembre, et où le rayon qui traverse une petite ouverture spécialement ménagée à cet effet dans la façade sud du bâtiment ira terminer sa course au bout de la ligne droite tracée au milieu de l'édifice de Perrault, celle du méridien de Paris.

En été, au contraire, le rayon sera très court et s'arrêtera non loin du mur : d'ailleurs, les signes du zodiaque correspondant aux différentes périodes de l'année ont été gravés dans le sol, dans cette salle splendidement nue, proportionnée comme une grande église romane, d'où un regard sur Paris se laisse emporter, au-delà des marronniers de l'avenue, tout droit, le long des allées de l'Observatoire, créées au dix-neuvième siècle par Davioud et Chalgrin, suivant ainsi le vieux projet d'inscrire dans le plan de Paris un fragment de la carte du monde : mais, comme ils voulaient s'accorder aussi à l'ensemble formé par le Luxembourg, les urbanistes-jardiniers s'autorisèrent un léger angle par rapport au méridien des géographes, un « grain de beauté », un degré et demi de décalage. Le curieux attentif retrouve le méridien vrai à l'intérieur de l'église Saint-Sulpice, où le culte de la Raison a laissé, en pleine Rome papiste, une trace en cuivre dans le sol et un gnomon pyramidal.

Le grand équatorial d'Arago, lunette dotée d'un objectif de 38 cm de diamètre, est installé sur le toit de l'Observatoire, sous cette coupole tournante. A l'intérieur, parquets cirés, bustes et instruments anciens.

Protégé par de hautes grilles et par des gardiens aussi aimables que stricts, le monument garde son mystère. Celui de la personnalité de son auteur a été percé autant que faire se pouvait par l'ouvrage d'Antoine Picon, *la Curiosité d'un classique* (Picard), qui analyse comment, avant même d'être architecte, Claude Perrault était médecin, physicien, passionné d'anatomie, disséquant le castor, le caméléon, la gazelle et le chameau (il mourra d'ailleurs d'une infection contractée lors d'une de ces séances).

Chez les Perrault, le talent était affaire de famille et il convenait d'exceller dans plusieurs registres. Charles, l'auteur des *Contes du temps passé*, était surtout un proche de Colbert. Claude, membre de l'Académie des sciences, aussi habile à décrire le fonctionnement de l'oreille interne qu'à imaginer un métier à tisser des bas de soie, était une sorte d'Encyclopédiste avant l'heure. La postérité retiendra sa traduction des œuvres de Vitruve, l'architecte romain, et mettra son nom sur la colonnade du Louvre, sans que l'on sache bien ce qu'il faut rendre à Le Vau ou à François d'Orbay.

Antoine Picon estime que son rôle fut décisif ; en tout cas, c'est au moment où l'« affaire » de la colonnade se conclut que Colbert lui confie l'Observatoire. Après le cavalier Bernin, il retrouve bientôt un Italien en travers de son chemin : Jean-Dominique Cassini, brillant savant né dans le comté de Nice, appelé à Paris en 1669 pour diriger l'établissement. Les travaux sont commencés. Perrault estime l'avoir conçu de telle manière qu'il peut *« suppléer tout seul aux principaux instruments »*. Pas assez, selon Cassini, qui regrettera que d'aucune pièce on ne puisse apercevoir le ciel tout entier, et qui fera redessiner la grande salle méridienne, obligeant ainsi à déplacer l'escalier. Les conflits de l'époque n'ont pas empêché l'architecte de découper avec grandeur et audace l'espace intérieur ni de lui imposer des imbrications insoupçonnables derrière le volume puriste de l'extérieur. L'escalier, en particulier, en « vis de Saint-Gilles », est un des chefs-d'œuvre de la stéréotomie, chère aux architectes de l'époque classique.

Mais l'architecture ici n'est pas seule en cause : l'endroit a le charme particulier de ces lieux que n'a pas délaissés l'activité pour laquelle ils ont été conçus et où, sans apprêt particulier, se côtoient des pièces de musée (les deux globes de Coronelli, la Terre et le Ciel, de la fin du dix-septième siècle, des « quarts de cercle » muraux, le sextant utilisé par l'abbé La Caille au cap de Bonne-Espérance, bien que les objets les plus précieux soient en sûreté à la Banque de France) et des panneaux pédagogiques de facture artisanale sur tel ou tel phénomène astronomique.

Tels des portraits de famille, les hautes figures des anciens directeurs surveillent les conclaves des actuels tout comme les découvertes historiques encouragent la recherche. C'est à Paris que « naquit » Neptune, la dernière planète, apparaissant dans l'objectif d'un astronome allemand au jour et à l'heure annoncés par les calculs de Le Verrier, dont la statue est dans la cour. C'est à Paris que Roemer, savant d'origine danoise, établit en 1676 que la lumière se déplaçait selon une vitesse « finie », en observant justement les éclipses mutuelles, le jeu de cache-cache des quatre étoiles que l'on verra le 25 décembre. C'est à Paris que l'un des quatre Cassini (une dynastie, de père en fils, qui régna plus d'un siècle) dressa une carte de la Lune qui fit autorité jusqu'à l'arrivée de la photographie, si belle et si précise qu'on peut sans honte les faire figurer côte à côte.

C'est de Paris surtout que partirent les campagnes de mesure d'arc de méridien qui allaient établir scientifiquement la valeur du mètre, « mesure révolutionnaire » selon l'expression d'Anne-Marie de Narbonne, conservatrice de la bibliothèque de l'Observatoire, ainsi que les opérations de cartographie de la France, premier État géographe, lancées dès le règne de Louis XIV mais qui ne s'achèveront qu'en 1790.

Le ciel, la Terre, la carte. Devant la première carte des côtes, qui faisait reculer la Bretagne et allégeait le pays d'un cinquième de sa surface supposée, Louis XIV avait grogné que ses astronomes lui prenaient plus de terres que tous ses ennemis réunis. C'était l'époque où les militaires disaient : *« La carte sera bonne ou mauvaise. Si elle est bonne, il faudrait l'interdire. »*

C'était aussi la première fois que le méridien de Paris figurait sur un document officiel. En 1884, à la conférence de Washington, il échouera devant Greenwich à devenir le méridien zéro, les Anglais arguant que leurs navires et leurs cartes étaient déjà beaucoup plus nombreux et promettant, en échange, de passer au système métrique. Ce qu'ils ne firent que tout récemment pour cause d'Europe, tout en conservant pour l'essentiel le système dit « impérial ».

Michèle Champenois

Guide

Visites

• On peut visiter l'Observatoire de Paris, le premier samedi de chaque mois, sous la conduite d'un astronome. Ecrire au directeur de l'Observatoire de Paris, 61, avenue de l'Observatoire, 75014 Paris. Mais il est préférable de savoir que la liste d'attente est longue.

Du côté du boulevard Arago, le parc de l'Observatoire est ouvert au public l'après-midi, l'été.

On peut visiter aussi, le deuxième samedi de chaque mois, l'observatoire de Meudon, spécialisé dans l'observation du Soleil. Renseignements : Observatoire de Paris. Section de Meudon. 92195 Meudon Principal Cedex.

Livres

Claude Perrault ou la curiosité d'un classique, Antoine Picon, Picard et la Caisse des monuments historiques, 304 p., 220 illustrations, 295 F. Etude complète et bien documentée.

La carte de Cassini, Monique Pelletier, Presses de l'Ecole des ponts et chaussées, 264 p., 54 illustrations, 278 F. Vient de paraître, l'histoire de la première entreprise cartographique d'envergure.

La Métropole imaginaire, Atlas de Paris, ouvrage collectif sous la direction de Bruno Fortier. Mardaga, 254 pages, 575 F. Analyse d'une douzaine de lieux parisiens. En préface, abrégé d'histoire de la cartographie de la France. •

Engadine, vallée de la haute Europe

Suite de la page 25

Leur empire discret va s'étendre de Rouen à Odessa, et de Lisbonne à Helsinki *via* les cités majeures du continent. La gourmandise des uns comme la protection des autres étaient de bon rapport, et, au retour dans la vallée, tandis que la haute fonction publique locale ouvrait ses bras à ceux qui avaient pantouflé sous les drapeaux d'un voisin, les artisans-commerçants bâtissaient. Grand. Au dix-huitième siècle déjà, un chroniqueur de passage, Nicolin Sererhard s'en étonne : *« L'on dit qu'aucune maison qui n'ait coûté son millier de florins... C'est pourquoi en aucun pays on ne trouvera de plus beaux, imposants, considérables villages qu'en Engadine... où maint d'entre eux fait parade comme une assez jolie ville. »*

Ravagés comme par un tremblement de terre durant la guerre de Trente Ans, des secteurs entiers de la vallée ont dû être reconstruits après le passage des troupes autrichiennes, et nombreuses sont, comme à Guarda, les demeures datant, ainsi que l'indiquent leurs *sgraffitte* (2) épigraphes du début du dix-septième siècle. Repaire ou communauté protestante, la commune et la vallée sont aussi voies de transit : des caravanes de chevaux les empruntent pour transporter le sel, de Salzbourg vers l'Italie, et rapporter des fromages. Ces va-et-vient comme les retours des Engadinois expatriés, qui rapportent un peu de l'esprit, du goût et des façons citadines, créent des ouvertures (des plaies ?) sensibles mais discrètes dans un monde paysan qui aurait pu demeurer aussi fermé que cette haute et longue vallée.

Etrangement, ces deux univers contradictoires semblent coexister aujourd'hui encore. Certains, comme Walter Kopatz, estiment que les Engadinois forment *« un monde dans la Suisse »*. *« Nous sommes traditionnellement hospitaliers*, dit-il, *mais têtus, rétifs à la discussion et aux idées nouvelles, car nous détestons que les gens de l'extérieur nous disent quoi faire. »* D'autres, comme Nicolin Betsola, animateur de Radio romanche à Coire, la capitale des Grisons, se voit et les voit en revanche *« très flexibles, s'adaptant à tout ce qui vient, ce qui est un problème pour la langue, l'esprit ouvert par un bilinguisme pratiqué dès l'enfance, curieux des autres et cherchant à communiquer avec eux »*.

Quel signe plus fort de la fin de l'autarcie que le bilinguisme, voire le trilinguisme (il n'est pas rare d'entendre commencer une phrase en italien pour la finir en allemand, en passant par le romanche) lorsqu'il apparaît, comme en Haute-Engadine, non comme une soumission à l'extérieur, mais comme l'acceptation d'une culture plurielle : celle de ce milieu du monde, de ce pôle indiqué par le col Lunghin, d'un


T. MUSCIONICO/LOOKAT-CONTACT

partage des langues comme il existe un partage des eaux.

C'est vers ces sources, au centre hydrographique de l'Europe, entre l'Italie, où il ne parviendra jamais à s'établir définitivement, et l'Allemagne où il se sent indésiré, que s'avance Frédéric Nietzsche en 1879, après la publication de la première partie d'*Humain, trop humain*, alors qu'on le dit, qu'il se dit perdu.

« Il demande les lieux les plus déserts, les plus silencieux, la plus entière solitude, écrit Daniel Halévy (3). *Sa sœur l'emmène vers la Haute-Engadine, alors infréquentée, où le solitaire Segantini, inconnu, peignait ses toiles. Nietzsche la suit et dès la montée vers les cimes, commence à sentir le magique bienfait. »*

Désormais, chaque été, le solitaire prend pension dans la vallée. C'est là, au bord du lac, au pied de la cîme aigüe de Surléi, qu'il est ravi en extase : *« Commencement d'août 1881, à Sils-Maria, à 6 500 pieds au-dessus de la mer et beaucoup plus au-dessus de toutes choses humaines ! »*, note-t-il. Alors va naître l'essentiel de l'œuvre lyrique final, dans l'alternance de longues marches et de réflexions-contemplations : *« J'étais assis, assis là dans l'attente dans l'attente de rien. / Je jouissais, par delà le bien et le mal, tantôt / De la lumière, tantôt de l'ombre, abandonné / Au jour, au lac, au midi, au temps sans but. / Alors, ami, soudain un est devenu deux/ Et Zarathoustra s'est montré. »*

Des cimes et des lacs : Nietzsche à son arrivée remarque que leur *« eau verte est laiteuse »*, peut-être ce que Marcel Proust se résignera à qualifier seize ans plus tard de *« vert inconnu »*. L'auteur des *Regrets* (encore !), *rêveries couleur du temps*, a déjà remarqué le nom *« deux fois doux de Sils-Maria : le rêve des sonorités allemandes s'y meurt dans la volupté des syllabes italiennes »*, il s'attarde sur les couleurs changeantes de lacs tantôt *« bleu pâle, presque mauve »*, tantôt *« précieusement nuancé comme une grande fleur qui se fane »*, puis *« blanc, doux comme une perle blanche »* ou noir. Une eau qui ressemble à celle des yeux des montagnards qu'il rencontre (ou qui l'accompagnent ?) et sur laquelle la lumière invente chaque jour de nouveaux reflets.

Comment s'étonner alors que ce soit par cette vallée que le post-impressionnisme, en la personne de Giovanni Segantini, ait pénétré en Suisse. Son divisionnisme s'épanouit dans les éclairages rasants, dans l'ombre des montagnes, dans le goût de vastes panoramiques de plein air. C'est d'ailleurs à l'échec d'un énorme panorama collectif commandé pour l'Exposition universelle de Paris de 1900 que l'on doit son maître ouvrage, visible dans le musée conçu par le peintre à Saint-Moritz : le triptyque *Naissance, Vie et Mort*, dont la réputation excède sans doute les qualités picturales.

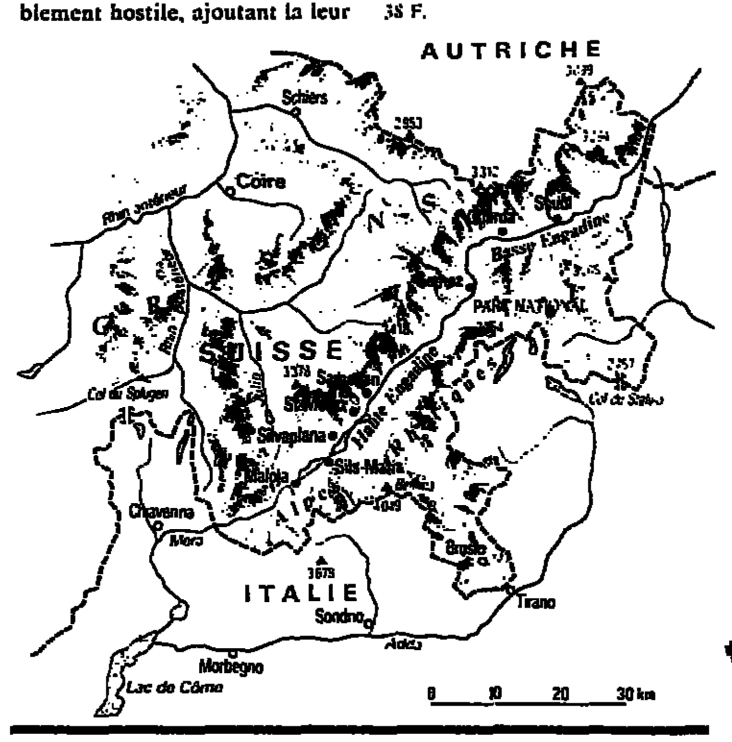
Giovanni Giacometti (père d'Alberto, et cousin d'Augusto, tachiste dès 1910, comme on peut le voir au Musée de Coire), Cuno Amiet et Ferdinand Hodler, qui devaient être associés à Segantini, auraient sans doute apporté la chaleur, la légèreté et l'audace qui lui font défaut. Qu'importe : la Haute-Engadine aura permis à chacun de faire le plein de couleurs, qui pour se dégager du symbolisme, qui pour plonger dans un pur colorisme, qui pour se lancer dans les premiers pas d'un expressionnisme tempéré.

En 1884, la parution de *Zarathoustra* n'aura guère plus de retentissement qu'une invention d'un aubergiste de Saint-Moritz, Johannes Badrutt, moins considérable pour la pensée certes, mais qui n'en devait pas moins rencontrer un certain succès : celle des vacances d'hiver. Quatre Britanniques furent lancés en pionniers ou en cobayes dans la découverte de ce continent de glace que l'on croyait irrémédiablement hostile, ajoutant la leur aux trois langues locales. Si les montagnes accouchent, accordons à celles-ci un peu de la pensée allemande, des couleurs italiennes, avec les règles d'un jeu tout britannique. Sans doute n'était-ce pas à la réussite de ce type de combinaison que songeait un éminent joueur d'échecs en écrivant en 1909 sur le livre d'or d'un hôtel engadinois : *« Le monde sera, mais sera autrement »*. Mais Vladimir Ilitch Oulianov (dit Lénine) n'aurait jamais pu croire si bien écrire.

Jean-Louis Perrier

(2) Dessins, ornementations, textes (prières, proverbes, poèmes ou sentences) grattés sur la chaux tendre des façades et laissant paraître le crépi sous-jacent.

(3) *Nietzsche*, de Daniel Halévy. Collection « Pluriel », Hachette, 726 p., 38 F.



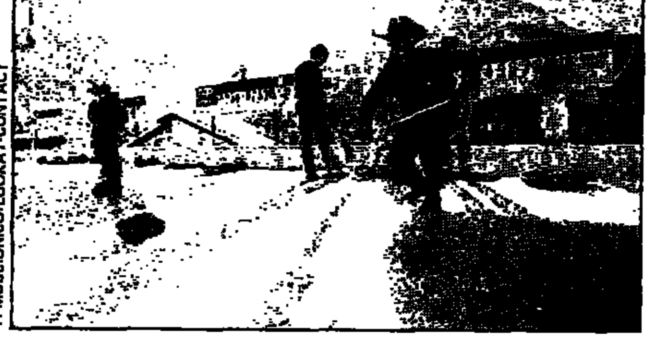
« Top of the world »

DANS le cercle parfait, jaune d'or, s'inscrivent deux larges yeux aux sourcils hauts. Le nez est droit et régulier, la lèvre supérieure, charnue, se retrousse en un demi-sourire figé. Vingt torsades d'or séparées par vingt flèches sombres ensoleillent le visage qui semble suspendu (naissant ?) au-dessus de l'horizon. Sous son axe vertical s'élance un St suivi d'un point un peu trop gros, un peu trop rond, ludique. L'encre est d'un bleu nuit délibérément rare. La graphie n'est pas ancienne, mais à l'ancienne : empâtée et surchargée, le M de Moritz délibérément montagnard. Tout le paraphe d'ailleurs s'élève légèrement vers la droite, suggérant l'ascension d'une chaîne de montagnes enneigées au-dessus d'une ligne droite aux couleurs de la commune : jaune et bleue. Elle-même semble soutenue par quatre mots en capitales maigres : TOP OF THE WORLD. Depuis 1986, ce logo de Saint-Moritz est sans doute le premier nom de ville déposé au monde.

Lorsqu'il arrive à la tête de l'Office de tourisme de Saint-Moritz après quelques années de marketing chez Nestlé, le docteur Hans P. Danuser découvre l'existence des cigarettes Saint-Moritz. L'appellation a été déposée dans soixante-dix pays par une multinationale des tabacs. « *Une catastrophe*, dit le docteur Danuser. *Saint-Moritz est un centre thermal, son image est celle de la santé, de la beauté et du luxe, et son nom servait une compagnie qui vantait la nicotine. Une enquête nous montre alors que le nom de Saint-Moritz est utilisé dans quatre-vingt-dix pays pour les usages les plus divers : rien qu'à Tokyo une douzaine d'établissements portent ce nom, notamment un magasin d'antiquités chinoises ! »*

Le docteur Danuser (cravate Saint-Moritz, boutons de manchette, chevalière et montre Saint-Moritz) balaie alors les règles du marketing contemporain, sort son Clausewitz dont il ne s'éloigne jamais : *« C'est avec ses principes que vous faites du bon marketing, mais si vous le dites en Suisse, vous choquez »* et se lance dans la bataille. *« Le dessin du soleil avait été déposé en 1937, mais le graphisme de Saint-Moritz, créé en 1930, ne pouvait l'être car la loi suisse ne l'autorisait que pour les objets et non pour les services. Nous n'avons pu le faire accepter qu'après avoir démontré que les habitants l'utilisaient depuis longtemps pour des objets de quinze catégories différentes. Aujourd'hui, notre nom est protégé dans cinquante pays. »*

« Nous avons confié nos intérêts au cabinet McCormack qui gérait déjà les images de Wimbledon, de Harvard, de la Fondation Nobel, comme il représente les Jeux olympiques d'Albertville. Saint-Moritz est ce que les Américains appellent une « global brand » *(marque mondiale), la plus célèbre station et*


T. MUSCIONICO/LOOKAT-CONTACT

la plus ancienne du monde, dont nous avons fêté le cent-vingt-cinquième anniversaire l'an passé. Nous avions notre soleil qui symbolisait les vacances, un graphisme émotionnel indiquant combien la passion guidait la décision dans le choix, mais McCormack nous a conseillé, pour une protection optimale, d'ajouter quelques mots à l'ensemble : « Top of the world », *ce qui peut se traduire par :* « Les vacances à Saint-Moritz sont pour ceux qui ont de l'argent » *(là encore cela est très anti-suisse) ou :* « Ici nous offrons ce qui se fait de mieux » *ou encore :* « Nos prix sont élevés parce que nous sommes à 1 850 mètres. »

« Nous avons demandé à Jan Matthias, le responsable de Porsche Design à Los Angeles d'installer le logo qui peut désormais être utilisé par tous les gens de la commune, et, pour pouvoir financer la protection de notre nom, réfléchi à une série de produits qui conforteraient notre image, et nous apporteraient des royalties. Du champagne d'abord (léger et pétillant, comme l'air de nos montagnes), cela segmente bien le marché, et nombreux sont les hôtels aux Etats-Unis dont les directeurs sont Suisses, puis des lunettes haut de gamme, dessinées par Jan Matthias, vendues autour de 500 francs suisses (1) et un vélo tout terrain (4 000 FS). Mais notre projet le plus important est de commercialiser une eau minérale découverte dans la commune, qui sera la plus haute source exploitée d'Europe. Le financement en est déjà trouvé, notre objectif direct est de concurrencer Perrier aux Etats-Unis en vendant un peu plus cher. »

« Les Japonais font la chasse aux grandes marques traditionnelles et l'une de leurs plus importantes maisons a proposé de nous financer dans le monde entier, mais cela est impensable politiquement. Chez nous, il n'y a plus d'alternative au tourisme. A Saint-Moritz, il ne reste que trois paysans pour cinquante hôtels et trois cents employés de banque. Ce que nous faisons, les autres stations d'hiver devront le faire, car l'image et la réputation sont devenues les seuls moyens de différencier des stations qui proposent à peu près les mêmes choses. »

J.-L. P.

(1) Un franc suisse vaut environ quatre francs français.

Guide

● Le train est sans doute le meilleur moyen de découvrir l'Engadine l'hiver. Un départ de Paris le soir permet d'y parvenir dès le lendemain matin. A partir de Coire, on emprunte, avec une efficace lenteur, les lignes à voie étroite et wagons rouges des chemins de fer rhétiques, avec tout l'appareil de viaducs et de tunnels (en spirale) nécessaires à la fréquentation des abîmes. On aura soin de se placer en queue de train dans le sens de la marche pour assister à l'escalade. Les chemins de fer suisses proposent un « Swiss pass », sorte de carte orange étendue à l'ensemble du territoire qui autorise la fréquentation illimitée des trains, des bateaux et des transports en commun des plus grandes villes (790 FF pour huit jours en seconde classe et 950 FF pour quinze jours).

Par avion, la compagnie Air Engadine assure des liaisons entre Zurich et l'aéroport de Samedan (environ 400 FS l'aller simple). Un nouveau service fort efficace autorise contre 10 FS ceux qui ont choisi une formule mixte air-fer à enregistrer directement leurs bagages à la gare de départ.

« Et voici le gel de l'Engadine / De glace et de feu ses colosses / Côte à côte debout m'accueillent / Et devant la maison sacre / Basse sous sa housse de neige / Sur le seuil je m'agenouille. » Jean Cocteau avait entrepris des démarches infructueuses pour acheter la maison où Nietzsche prenait pension l'été à Sils, dans une petite chambre obscure tournée contre le roc. Il est possible aujourd'hui d'y louer des chambres, simples (40 FS par jour) ou doubles. S'adresser au Pr Pierre-André Bloch, Gallus Str. 30, 4600 Olten.

L'Engadine offre un nombre considérable de logements aux visiteurs, des modestes chambres d'hôte aux suites de palaces. C'est d'ailleurs à Saint-Moritz que le mot palace acquit ce sens après la création par Johannès Badrutt du « Palace », il y a près de cent ans, château fort néo-gothique où défilèrent tous les écrivains anglo-saxons à succès. Une semaine en janvier en demi-pension, comprenant les remontées mécaniques : 1 800 FS. Le prix de l'appartement 170, au troisième étage face au lac, qu'occupait chaque année Alfred Hitchcock, est communiqué sur demande : Tél. : 19/41-082-211-01.

Très nombreux restaurants de toutes catégories. Cuisine italo-grisonne au Vetlinerkeller à Saint-Moritz ou à l'Ustaria Crush Alba à Guarda où vous pourrez goûter la viande séchée des Grisons et les pizzocheri neri (roborative soupe paysanne à base de farine de sarrasin). Les hommes du village continuent d'y jouer imperturbablement aux cartes au milieu des expositions d'art contemporain organisées par l'aubergiste-galeriste-cuisinier zurichois. Ne pas quitter Saint-Moritz sans faire réserve de chocolats chez Hanselman.

Si votre chemin vers l'Engadine passe par Zurich, vous arrêter à la Kunsthaus de Zurich qui présente une rétrospective Segantini jusqu'au 3 février. A Coire (où naquit Alberto Giacometti), voir dans le vivant petit musée d'art contemporain local, l'émouvant portrait d'Alberto à vingt ans par son père, la belle salle Kirchner, et les œuvres « engadinoises » de Hodler.

Pour tous renseignements concernant la question romanche, s'adresser à la Ligue romanche, 47, via de la Plessur. 7000 Coire.

Office national suisse du tourisme, 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : (1) 47-42-45-45. ●

DÉBAT

Prolongations à Waterloo

« *Ultime espoir et suprême pensée* » d'un groupe de Belges francophiles : ne pas laisser les Anglais continuer à gagner outrageusement la bataille de Waterloo. Derrière ce combat s'en cache un autre : profiter du débat engagé pour faire pièce aux prétentions des Flamands « orangistes » et « beneluxiens ».

VISITEUR, ne te laisse pas abuser par la paix des cimetières qui règne sur la morne plaine. La bataille de Waterloo n'est pas finie. Elle oppose non *plus les coalisés aux grognards de* l'Empire, mais simplement le huitième duc de Wellington et le comité officiel qui veille en principe sur le site à un quarteron de Belges francophiles plus décidés à défendre la mémoire de Napoléon que quiconque dans l'Hexagone.

L'étranger qui arrive dans ce haut lieu de l'histoire, à une quinzaine de kilomètres au sud de Bruxelles, a souvent du mal à se repérer, tant les différents sites et monuments sont dispersés. *« Le théâtre des opérations s'étendait en fait sur quatre communes, mais les vainqueurs ont retenu arbitrairement Waterloo, parce que c'était facile à prononcer par des gosiers anglais »*, soutient, en nous mettant tout de suite au diapason, M. Jean-Emile Humblet, président – belge – de l'Association franco-européenne de Waterloo, qu'il a fondée récemment.

But de cet ancien sénateur, professeur de son état : *« Maintenir le souvenir des combattants français et d'autres peuples qui, les 16, 18 et 19 juin 1815, sont tombés dans les rangs de la Grande Armée aux batailles de Quatre-Bras, Waterloo et Wawre ; développer un esprit européen de paix à propos de faits dépassés depuis lors par bien d'autres batailles et traités ; supprimer les séquelles du traité de Vienne et du régime hollandais. »*

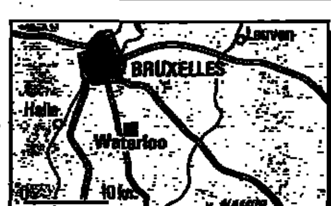
En renfort aux anciens combattants wallons qui constituent le gros des troupes de M. Humblet, quelques Français sont mêlés à cette affaire typiquement belge, incompréhensible pour qui ignore quels sentiments d'amour déçu animent encore une minorité de francophones militants, terreur d'une ambassade où – diplomatie oblige – l'on ne veut surtout pas être accusé de menées triomphalistes. Quand M. Humblet parle des *« autres peuples »* engagés dans la Grande Armée, il pense, bien sûr, aux Belges qui combattirent d'autres Belges ralliés aux coalisés, dans des proportions qui sont toujours un objet de controverses ici.

Pour les Wallons favorables à une autonomie tournée vers Paris et pour les « rattachistes » militant carrément pour l'intégration à la France, célébrer le culte napoléonien c'est se donner du courage face aux Flamands « orangistes » et « beneluxiens ». Claude de Groulart, journaliste « rattachiste » du quotidien *le Soir*, le proclame dans un de ses livres : *« L'accueil fait à Napoléon en route vers Waterloo ressemble à s'y méprendre à celui que reçurent sur le même trajet, en 1944, les soldats de Montgomery. »*

Dans le débat sur la « préhistoire » de la Belgique actuelle, rien n'est anodin, et surtout pas ce qui touche à la Révolution et à l'Empire. Là où le profane ne voit qu'exploitation d'un filon du *« tourisme des champs de bataille »*, pour parler comme au syndicat d'initiative, M. Humblet décèle arrière-pensées et malice. Les gadgets électroniques de la maquette à clignotants dans la Maison du visiteur, le montage cinématographique façon parc d'attractions : *« Un moyen de ne pas replacer la bataille dans son contexte historique. »* L'absence de dépliants d'information en français au bureau d'accueil : *« Toujours la même capitulation devant l'invasion britannique... »*



CHRIS DE JONGH



La bataille de Waterloo commémorée sur le site, en 1989. Au fond (photo ci-contre), la butte au Lion.

JOHN VINK

Perché en haut des deux cent vingt-six marches, sur la butte de terre mêlée de cadavres, là où le prince d'Orange fut blessé, le célèbre Lion qui domine maintenant le champ de bataille suscite lui aussi l'ire de notre guide, car *« ses crocs sont tournés agressivement vers la France »*. A quelques kilomètres de là, voici la ferme de Hougoumont, théâtre de combats meurtriers qui ont laissé des impacts de balles encore visibles dans les murs de l'exploitant actuel. *« Là, sur votre droite, nous avons érigé un monument à la mémoire d'un officier français. Mais, pour aller le fleurir chaque année, il faut l'autorisation du fermier, obtenir qu'il retire son taureau ... »*

Les Britanniques ont posé un grand nombre de plaques un peu partout, à croire qu'ils étaient presque seuls à se battre contre le Corse. M. Humblet a eu sa revanche l'été dernier, en marge des manifestations pour le cent soixante-quinzième anniversaire de la bataille, quand l'ambassadeur de France en personne, le comte du Cauzé de Nazelle, ainauguré le marbre barré de tri colore dans l'église de Waterloo, en plein territoire « ennemi » : *« Aux officiers, sous-officiers et soldats de la Grande Armée de toutes origines tombés en roman pais de Brabant. »* Tout remonté par cet archaïsme orthographique qui souligne le côté latin d'une partie de la Belgique, notre guide voudrait ériger des stèles à la gloire de certains régiments français qui existent encore, mais il attend toujours l'*« autorisation des chefs de corps »*. Encore une satisfaction pour lui : la ferme du Caillou, où l'Empereur passa la nuit du 17 au 18 juin (un tout petit lit de camp en guise de relique) et où un pieux musée a été constitué grâce au journaliste belge Théo Fleischman. Une indignation aussi – *« le club privé Victor-Hugo » : en fait, une boîte de nuit louche »*, dit-il – en face du monument au poète. Comme s'il ne suffisait pas qu'un parking se trouve maintenant à la place de l'hôtel où l'auteur des *Misérables* puisa son inspiration pour reconstituer la bataille. Au musée Wellington, une inscription agace M. Humblet : *« Presque tous les pays d'Europe manifestèrent par des présents et des honneurs leur gratitude au duc de Wellington, qui les avait délivrés des terribles guerres de Napoléon. »* Ce Wellington, fait prince de Waterloo par le premier roi des Belges pour avoir aidé indirectement à la naissance du royaume, M. Humblet ne porte pas son actuel descendant dans son cœur. Il s'insurge de le voir encaisser chaque année 5 millions de francs belges (environ 830 000 francs français) de fermages pour 1 100 hectares de bonnes terres possédées encore dans la région par sa famille, sans parler d'une rente de 100 000 francs versée par l'Etat belge.

« Cela résulte d'accords internationaux qu'on ne peut remettre en question », précise M. Jos Chabert, ministre des finances et des relations extérieures dans l'exécutif de Bruxelles-capitale (une sorte de gouvernement régional), Flamand bon teint, mais descendant du colonel napoléonien qui inspira le roman de Balzac. Et notre interlocuteur de rappeler l'existence du *Waterloo Committee*, composé en principe de personnalités neutres, avec, certes, beaucoup de Britanniques mais aussi des Belges, dont certains aristocrates francophones.

D'ailleurs, le site de Waterloo étant situé en Brabant wallon, son exploitation relève d'administrations francophones. La part est-elle faite trop belle aux Britanniques dans la présentation de la bataille ? *« Je crois quand même me souvenir que c'est Napoléon qui l'a perdue »*, ajoute M. Chabert avec un regard malicieux.

Alors, zèle intempestif de la part de l'association de M. Humblet ? Quoi qu'en disent les autorités, les antagonismes sont bien réels. A preuve un article assez perfide et persifleur du *Daily Telegraph* en date du 16 juin dernier. Il y est question d'un bourgmestre (maire) *« dont les électeurs parlent tous français et ont des bustes de l'empereur »*, un peu gêné par *« la célébration d'un fait d'armes décisif des Britanniques »*. *« Quand vous entrez dans un magasin de souvenirs où l'on vend des plaques ou des cendriers avec un N, des aigles impériaux et des miniatures de Joséphine, il est probable que ce magasin n'est pas tenu par un Flamand »*, poursuit aigrement le quotidien de Londres.

Le plus frappant, en dehors de cette querelle d'Européens, est l'américanisation du site : enseignes du style Far-West, grandes surfaces commerciales agressant les merveilleuses habitations traditionnelles, gadgets crétinisants. Si vous demandez votre chemin pour aller à la butte du Lion en arrivant de Bruxelles par la longue chaussée de Waterloo, l'habitant vous dira que c'est à droite après un restaurant de *fast food*. *« On attendait Grouchy... »* et ce fut McDonald's.

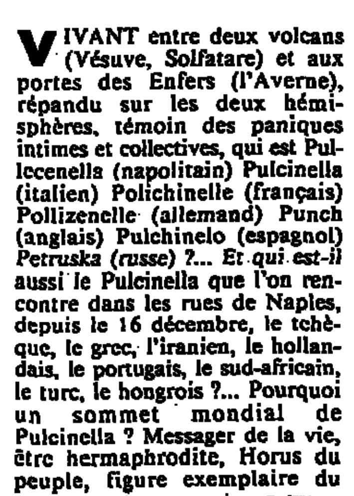
Jean de La Guérivière

PARCOURS

Pulcinella, masque du monde

C'est à Naples, où il est né, et où il a toujours vécu, figure mythique du quotidien plus ou moins visible à l'œil profane, que Pulcinella reprend sa multiple vigueur pour s'offrir de nouveau en spectacle au monde qui, aujourd'hui plus qu'hier peut-être, se mire dans son masque noir.





VIVANT entre deux volcans (Vésuve, Solfatare) et aux portes des Enfers (l'Averne), répandu sur les deux hémisphères, témoin des paniques intimes et collectives, qui est Pulleccenella (napolitain) Pulcinella (italien) Polichinelle (français) Pollizenelle (allemand) Punch (anglais) Pulchinelo (espagnol) Petruska *(russe)* ?... *Et qui est-il* aussi le Pulcinella que l'on rencontre dans les rues de Naples, depuis le 16 décembre, le tchèque, le grec, l'iranien, le hollandais, le portugais, le sud-africain, le turc, le hongrois ?... Pourquoi un sommet mondial de Pulcinella ? Messager de la vie, être hermaphrodite, Horus du peuple, figure exemplaire du baroque existentiel, démasquons le masque voyageur, le masque sans visage, le masque sans visa, avec les deux personnages-clefs qui nous invitent à nous ressourcer au mythe. Giuseppe Castaldo, le commissaire au tourisme, véritable ministre de la culture, qui a fait de Naples, en deux lustres, l'incontournable capitale culturelle de l'Italie – et Naples a ainsi repris sa place en Europe, comme au temps de Mozart, de Casanova, de Stendhal. Quant à Franco Carmelo Greco, c'est le spécialiste napolitain de l'histoire du théâtre dans la ville la plus théâtrale du monde. Tous deux ont mis en scène les deux mois (du 6 novembre 1990 au 6 janvier 1991) où Naples redevient officiellement et pour le bonheur du monde la capitale de Pulcinella (1).

La partie théâtrale proprement dite sort tout droit de l'imagination d'un homme du métier, *Maurizio Scaparro, qui a réinventé*, au début des années 80, le carnaval à Venise, où il dirigea la Biennale. Une autre biennale est sur le point de voir le jour, l'an prochain, à Naples : celle de l'art du théâtre méditerranéen, qui réunira les théâtres de Marseille, Athènes, Barcelone et de l'Afrique du Nord...

– Maurizio Scaparro. « Pulcinella, masque du monde » : j'en ai eu l'idée, et j'ai cherché à unir deux éléments qui me tiennent à cœur dans le métier théâtral que j'exerce : la place et le théâtre clos, deux éléments typiques qui distinguent le théâtre méditerranéen du théâtre du Nord, pour d'évidentes raisons climatiques. En ce sens, Pulcinella est devenu un masque théâtral, mais il a ses origines dans la rue.

– Et pourquoi pas Arlequin, ou Pantalon, ou d'autres masques ?

– M. S. Parce que je me sens enfant de la Méditerranée, et qu'Arlequin est de Bergame... Et puis parce que Pulcinella est un masque qui est plus proche de moi, de nous : il a une telle humanité et (chose qu'on ne dit généralement pas pour les masques) une telle dignité, que j'en ferais volontiers la métaphore du métier théâtral ; cette dignité, je voudrais qu'elle fût l'éthique du métier de l'acteur : comique oui, bouffon jamais.

– L'ex-codirecteur du Théâtre de l'Europe à Paris, se sent-il Pulcinella ?

– M. C. Je ne me sens, hélas, pas Pulcinella, parce que je n'ai pas ses origines populaires ; et si je disais le contraire, je serais présomptueux.

– Pulcinella méditerranéen, Pulcinella européen ; américain, aussi : à Broadway comme à Naples, vous l'avez fait voyager sur un texte de Roberto Rossellini...

– Oui, je l'ai mis en scène à Broadway, et à Los Angeles, Houston, Toronto. A Broadway, au fameux Théâtre Mark Hellinger, Pulcinella a déchaîné l'enthousiasme du public et de la critique.

– Pourquoi ce voyage mondial à travers le masque de Pulcinella ?

– *Giuseppe Castaldo.* Quand nous nous sommes mis à la recherche de Pulcinella dans le monde, nous avons tout d'abord pensé que l'Europe était le témoin fondamental, tant et si bien que l'opération centrale du metteur en scène Maurizio Scaparro, nous l'avons centrée sur le Pulcinella de Stravinsky. Aujourd'hui, tout le monde parle d'Europe, et le premier citoyen d'Europe, de l'Europe culturelle surtout, a été Pulcinella. Pulcinella citoyen du monde, car lorsque nous nous sommes mis à sa recherche, nous sommes tombés sur un Pulcinella d'Iran, un Pulcinella *qui vient de l'Afrique du* Sud, un Noir – qui l'eût cru ? – et sur bien d'autres encore autour de notre planète...

– L'exposition sur Pulcinella me semble au centre de ces dizaines de manifestations napolitaines...

– Une exposition est l'instrument le plus immédiat pour faire voir comment Pulcinella prend corps en quatre siècles, pour saisir la grande richesse du masque, pour mettre en évidence un mythe d'une pareille portée, capable d'engendrer par simple contact des créations artistiques. Et une telle exposition, de Guardi, Tiepolo à Severini, Picasso, sert à illustrer synthétiquement, mais aussi de façon immédiatement compréhensible, ce qui est passé à travers la réflexion de chercheurs : ces deux dernières années, plus de mille pages d'essais ont été publiées sur Pulcinella.

Jean-Noël Schifano

Lire la suite page 32

(1) Exposition internationale à la villa Pignatelli, à Naples. Riviera di Chiaia 300, tél. : 69-96-75. Spectacles au Théâtre Mercadante, piazza Municipio, tél. : 551-33-96.

Bridge

nº 1414

TESTEZ VOTRE DÉFENSE

Cachez les mains d'Ouest (votre partenaire) et de Sud (le déclarant), et mettez-vous *en Est* pour voir si vous auriez obtenu la note maximale dans cette donne d'un championnat universitaire en Amérique.

♠ -
♡ 10 8 6 3 2
♢ A R D V
♣ R 9 5 2

Ouest : ♠ V 4 2 ♡ R 9 7 5 ♢ 10 7 5 2 ♣ 8 7

Est : ♠ 7 5 ♡ A V 4 ♢ 6 4 3 ♣ A D 6 4 3

Sud : ♠ A R D 10 9 8 6 3 ♡ D ♢ 9 8 ♣ V 10

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 8 de Trèfle pour le 2, la Dame et le Valet de Trèfle, *comment Est doit-il jouer* pour essayer de faire chuter QUATRE PIQUES ?

RÉPONSE

L'entame montre que Ouest a un singleton ou un doubleton à Trèfle, car, avec 10 8 7, il n'aurait pas entamé le 8, mais plutôt le 7, ou bien il aurait cherché une autre attaque. Est peut donc *tirer l'As de Trèfle* en toute quiétude, et deux cas sont à envisager :

I. – *Ouest ne fournit plus* sur l'As de Trèfle : Est rejoue son plus gros Trèfle (le 6) pour faire un appel de préférence dans la plus chère des couleurs où il peut avoir une reprise...

II. – *Ouest fournit le 7 de Trèfle.* Est doit alors tirer l'As de Cœur et : 1) si Ouest fait un appel à Cœur en jetant le 9, il doit continuer Cœur en espérant que Ouest a le Roi de Cœur et que Sud a deux Cœurs; 2) si Ouest fournit le 5 de Cœur, il ne faut pas rejouer de la couleur, mais *continuer Trèfle* en espérant que Ouest détenait à l'origine le Valet de Pique troisième ou la Dame de Pique seconde, afin de *faire un atout* en coupe ou en promotion d'atout si Sud coupe gros. C'était le cas dans la donne réelle, où la continuation à Trèfle (après la Dame de Pique, l'As de Trèfle et l'As de Cœur) était la seule façon de faire chuter...

SÉCURITÉ TOTALE

Cette donne, jouée au cours d'un championnat par quatre au Danemark, illustre un brillant jeu de sécurité du champion danois Gert Jorgensen.

Mettez-vous à sa place en cachant soigneusement les mains d'Est-Ouest.

♠ R 3 2
♡ D V 9 2
♢ 5 3
♣ R D 10 3

Ouest : ♠ A V 8 7 6 5 ♡ 7 ♢ D V 10 6 4 ♣ 5

Est : ♠ D 9 ♡ 10 8 4 ♢ A R 9 8 ♣ V 9 8 7

Sud : ♠ 10 4 ♡ A R 6 5 3 ♢ 7 2 ♣ A 6 4 2

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
2 ♡	passe	2 ♠	passe
passe	contre	passe	4 ♡...

Ouest a entamé la Dame de Carreau pour le 9 d'Est, et il a cru bon de contre-attaquer l'As de Pique et le 7 de Pique pris par le Roi du mort sur lequel est tombée la Dame de Pique d'Est. *Comment Jorgensen en Sud a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense, les atouts étant 3-1 ?

Note sur les enchères

L'ouverture conventionnelle de « 2 Cœurs » en Texas est un des aspects de certains gadgets actuels. L'intérêt théorique de cette ouverture est que le partenaire puisse jouer le coup lui-même à Pique s'il a une main forte pour qu'il reçoive l'entame dans ses fourchettes. Toutefois, on ne se rend peut-être pas compte que c'est *Ouest* (à cause de sa distribution spéciale) qui aurait intérêt à garder sa main cachée !

LIVRES POUR NOËL

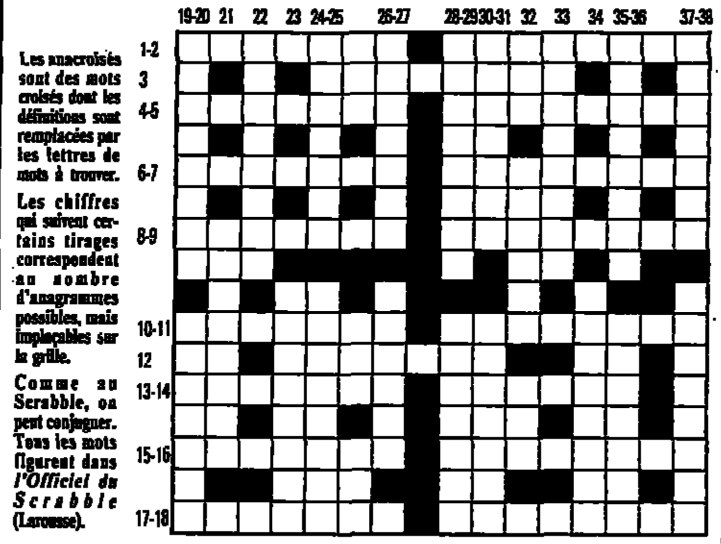
Défense et contre-attaque.

Sous ce titre ambigu (car il ne s'agit pas du jeu de la carte), le fameux champion et professeur Delmouly, associé à Kerlero, a développé avec méthode et clarté les règles à appliquer à certaines enchères de la défense. Edit. Belfond, 260 pages, 120 F.

Mesurez-vous aux champions

Dans la collection « Les clefs du bridge » (Grasset), Le Dentu et Berthe vous présentent quatre-vingt-cinq donnes et vous placent dans les mêmes conditions que les champions qui les ont jouées. 98 F.

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

nº 645

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. ABEIOST. – 2. AEIMORRR. – 3. DEIOPRRU (+ 1). – 4. AINNOSY. – 5. ADEESSTU. – 6. CEIINTU (+ 1). – 7. AEIILNST (+ 8). – 8. AAEGMNR (+ 4). – 9. CEEEORST (+ 1). – 10. ABEILMT (+ 1). – 11. BDEEENPR. – 12. AEILSSU. – 13. EEEGLLM. – 14. EEMNOY. – 15. AEEINRR. – 16. AEEHILST. – 17. AABLSSY. – 18. AERRSSTT.

VERTICALEMENT

19. BEEILMSY. – 20. ABGINOR. – 21. AEEFIRRU. – 22. CEINNNOT. – 23. EEEILNSS (+ 2). – 24. AEILNOP. – 25. AEEILRST (+ 8). – 26. AEEKRSU. – 27. AEFLRU (+ 2). – 28. ADEIORRS (+ 5). – 29. CHOPSSY. – 30. AEINRST (+ 16). – 31. EEENRRT (+ 2). – 32. ACENUU. – 33. EILLNOOR. – 34. ADEEMNNT (+ 2). – 35. CEEINPST (+ 1). – 36. AEEINNS. – 37. EEIRSST (+ 6). – 38. CEEIRRSV (+ 1).

SOLUTION DU Nº 644

1. ASSIBILE, donne un son sifflant à une consonne. – 2. SPARTES (PRESSAT PRESTAS). – 3. PIANOTA. – 4. LAVANDIN. – 5. LANIERE (ALIENER ENLIERA). – 6. ISOLAIT. – 7. OXALIS. – 8. SINISEE. – 9. INTENTEE. – 10. ENSUQUES. – 11. BOURSIER. – 12. BOUGEAIS. – 13. SILICE (CILIES). – 14. INOPINE. – 15. SENEÇON (ENONCES). – 16. ARCATURE. – 17. VOILURE (VIOLEUR). – 18. OPIOMANE. – 19. EGOSILLA (GALLOISE). – 20. SIESTES (TISSEES). – 21. ANEANTIE. – 22. APETISSA (ASEPTISA). – 23. BATAVES (BAVATES). – 24. SILESIEN. – 25. SAURONS. – 26. OGIVALES (VOILAGES VOLIGEAS). – 27. ASEXUEL. – 28. ITALIEN (ENLIAIT LIAIENT LITANIE). – 29. RAINUREE. – 30. LAVATES (TAVELAS). – 31. UNISEXE. – 32. ONIRIQUE (IRONIQUE). – 33. NUERAIS (SAURIEN...). – 34. POIROTER. – 35. ANNEXES. – 36. CONSOLA. – 37. TUMULTE. – 38. EPICEA. – 39. ETISIES, maigreurs. – 40. CANONNAI (ANNONÇAI). – 41. RASETTE (STATERE...).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 361

Wordsworth for Christmas

Panique ! Plus que deux jours pour acheter un cadeau de Noël à votre cousine de Bretagne, grande scrabblophage devant l'Eternel. Pour un billet de 100 francs, offrez-lui *Mots de tête*, jeu de lettres... sans lettres, ce qui a son intérêt quand on joue sur la plage (plus de longues quêtes pour retrouver des lettres de Scrabble couleur de sable). La grille, dont certaines cases sont noires, ressemble à celle d'un grand mots croisés. Un jet de dé décide à chaque coup de la longueur du mot à trouver par le joueur, qui doit l'*écrire* sur la grille avec un crayon délébile. Les points que rapporte le mot dépendent de sa longueur, mais surtout des cases où il est écrit : chaque case a une valeur allant de 1 à 6 ; en revanche les lettres chères n'ont aucune incidence. On ne peut jouer qu'en se raccordant à un mot déjà placé.

Ce jeu constitue un excellent entraînement pour le Scrabble. Chaque partie, une fois lancée (comme disent les commentateurs de tournois de tennis), est une partie multi-joker où l'on doit s'appuyer au maximum sur des mots déjà écrits, en pratiquant doubles appuis, collantes ou rajouts. Voici quelques exemples de problèmes que peut vous poser *Mots de tête* (solutions en fin d'article) : *Collantes :* trouver un mot de 5 lettres se posant en collante intégrale au-dessus de RELUI (4 solutions) – un mot de 5 lettres au-dessous de AGAPE (2 sol.) – *Doubles appuis* exemple D??J?? : solutions DEIFIE, DIFFUS, etc. – V??J?? (1 sol.) – E??H?? (2 verbes) – ?G???L (2 sol.) – ?P???N (6 sol.) – M??P?? (2 sol.) – ?V???N (2 sol.) – *Rajouts initiaux* quelle lettre peut-on placer devant RATE – UNIQUE (3 sol.) – URIQUE (2 sol.) – AICHE (2 sol.) – OMBRE (3 sol.) – RIPANT (2 sol.) – *Rajouts finaux :* LIBER (4 sol.) – LAMENT (3 sol.) – BRASER (2 sol.) – PUTT (5 sol.) ?

Si vous n'appréciez pas la connotation de l'expression *Mots de tête*, et si vous êtes un tantinet snob, profitez de votre prochain *trip* en Angleterre pour acheter la version anglaise de ce jeu : pour 65 francs, vous aurez la même grille, une notice en anglais, et, poétiquement, votre jeu s'appellera WORDSWORTH (*The Daffodils*, vous vous souvenez ?)

● Solution des exercices : ORIEL, ORINS, OSIER, OVINS – NOLIS, SOLIN – VERJUS – EBAHIR, ESCHER – OGIVAL, AGONAL – OPALIN, SPLEEN, EPERON, EPULON, OPERON, OPTION – MYOPES, MYOPIE – AVIRON, EVRYEN – URATE – PUNIQUE (R- T-) – PURIQUE (A-) – MAICHE, *maraîchage de Louisiane* (L-) – HOMBRE (N- S-) – TRIPANT, *excitant*, au Québec (F-) – LIBERA (-E -O -S) – LAMENTA (-E -O) – BRASERA (-O) – PUTTA (-E -I -O -S).

Michel Charlemagne

Festival de la Bresse (Vosges) 30 juin 1990

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	UHRIILA			
2	R+NDOSSI	HUILAI	H 4	26
3	R+NEEAGO	DISONS	10 F	23
4	ISTEE?N	ENGOUERA (a)	5 D	86
5	VVOOUNA	SENTIE(R)	L 1	74
6	-PLO?SRE	AVOUONS	I F	30
7	FGJHUAO	S(A)LOPERA	8 A	80
8	-GPMXRUE	JAQUE	D 1	54
9	GMR+MMAA	PE(A)UX	B 6	41
10	GMMA+SEV	RAMPE(A)UX	B 3	19
11	-LLMAETI	PESA	6 B	28
12	TBKZEOH	MANTILLE	J 8	61
13	BEH+UISD	KOTEZ	15 G	69
14	BID+EBRT	HUEES	2 J	47
15	IDT+WVYE	BRIBE	12 H	24
16	ITWVE+IE	DRY	J 4	33
17	WVI+DCFM	ELITE	13 I	21
18	-EEAMGTU	IF	C 10	16
19	MG+ECNRF	TRAQUEE	3 A	30
20	GENF+TRA	MARC	2 C	29
21	GTRA+LCW	NEF	11 E	20
22	-RVNICLD	WATT	A 1	45
		ENVI	6 L	15
			TOTAL	871

(a) ORANGEES, K 3, 68 ; NAGEOIRE, 6 C, 63 ; ELONGERA, 7 G, 61.
1. E. Rivalan et B. Caro, 870. 3. R. Springer, 868.

Mots croisés

nº 643

HORIZONTALEMENT

I. Piteuses ou pompeuses. – II. Ça, c'est très méchant. Avait le choix. – III. Que c'est désagréable devant tout ce monde ! Frère du Sud. – IV. Chez l'oncle. Pour la fille. On s'y immatricule. – V. Elles vont tout vous soulever. Demande un gagnant. – VI. Se tient bien à table. C'est lui quand même. VII. L'entêté le dit. Fera bon accueil. Possessif. – VIII. Assortis. Conjonction. Raccourcis. – IX. Nomme. Acompte (deux mots). – X. Permet d'agrandir.

VERTICALEMENT

1. Là, seulement pompeuse. – 2. Ne cherchez pas cela. On les tresse, parfois. – 3. Il est toujours de marbre ou à la rigueur de pierre. Dans l'auxiliaire. – 4. Animal. Plutôt nigaude. – 5. A quitté sa banquise. Préposition. – 6. Note. Rivière. – 7. Eclaira. Pris le repas habituel. – 8. Il est petit mais ne manque pas de vigueur. – Au lavabo. – 9. Fus paré, de sueur éventuellement. – 10. Faire prendre couleur. Sur la paille et, de plus, il en manque. – 11. Sur le champ. Pronom. Pronom. – 12. Faisait très, très long ! – 13. Pour les fidèles seulement.

SOLUTION DU Nº 642

Horizontalement

I. Pointe-à-Pitre. – II. Option. Ocras. – III. Néo. Ravirais. – IV. Trust. Elevée. – V. La. Tupi. Menu. – VI. Escarres. RTL. – VII. Oraisons. – VIII. ETP. Ne. Isiom. – IX. Uretère. Crin. – X. Ecraseraient.

Verticalement

1. Pont-l'Evêque. – 2. Opéras. Turc. – 3. Itou. Copier. – 4. Ni. Star. Eta. – 5. Torturantes. – 6. ENA. Prieure. – 7. Véies. Der. – 8. Poil. Soie. – 9. Icrem. NS. Ci. – 10. Traversière. – 11. Raient. Orin. – 12. Esseulement.

François Dorlet

Echecs

nº 1416

Dix-septième partie du match de championnat du monde, Lyon, décembre 1990.
Blancs : A. Karpov.
Noirs : G. Kasparov.
Défense Grünfeld.
Variante d'échanges.

1. d4	Cf6	21. Dxd3	Té8 (o)
2. ç4	g6	22. Tç1	Db7
3. Cç3	d5	23. d5 ! (p)	Cç4
4. çxd5 (a)	Cxd5	24. Cd2!! (q)	Cxd2 (r)
5. é4	Cxç3	25. Fxd2	Tç8 (s)
6. bxç3	Fg7	26. Tç6 !! (t)	Fé5
7. Fé3	ç5	27. Fç3 ! (u)	Fb8
8. Dd2	0-0 (b)	28. Dd4 !	f6
9. Cf3 (ç)	Fg4 (d)	29. Fa5 !	Fd6 (v)
10. Cg5 (é)	çxd4	30. Dç3 !	Té8
11. çxd4	Cç6	31. a3	Rg7
12. h3	Fd7	32. g3 ! (w)	Fé5
13. Tb1 (f)	Tç8 ! (g)	33. Dç5	h5
14. Cf3 (h)	Ca5	34. Fç7 !	Fa1
15. Fd3	Fé6 (i)	35. Ff4 ! (x)	Dd7
16. 0-0	Fç4 (j)	36. Tç7	Dd8
17. Tf-d1	b5 (k)	37. d6 !	g5
18. Fg5	a6 (l)	38. d7	Tf8
19. Tb-ç1 ! (m)	Fxd3	39. Fd2	Fé5
20. Txç8 ! (n)	Dxç8	40. Tb7	abandon (y)

NOTES

a) Depuis 1986, la « défense Grünfeld » est, entre les deux champions, l'objet d'une lutte théorique passionnante ; sur le plan pratique, le résultat est impressionnant pour les Blancs, c'est-à-dire pour Karpov qui enregistre ici son sixième gain. Cependant, Karpov a souvent modifié son répertoire, utilisant à Londres en 1986 la variante 4. Ff4, Fg7 ; 5. é3, ç5 ; 6. dxç5, Da5 ; 7. Tç1... et à Leningrad en 1986 comme à Séville en 1987 la variante 4. Cf3, Fg7 ; 5. Db3... mais aussi la variante d'échanges dans la forme surprenante de Séville : 4. çxd5, Cxd5 ; 5. é4 ; Cxç3 ; 6. bxç3, Fg7 ; 7. Fç4, ç5 ; 8. Cé2, Cç6 ; 9. Fé3, 0-0 ; 10. 0-0, Fg4 ; 11. f3, Ca5 ; 12. Fxf7+. Et maintenant, à nouveau, comme dans les neuvième, treizième et quinzième parties de New-York, au lieu du classique 7. Fç4, la suite 7. Fé3 et 8. Dd2.

b) Après 8..., çxd4 ; 9. çxd4, Cç6 ; 10. Td1, Da5, Kasparov connut quelques difficultés en milieu de partie (9e du match).

c) Ou 9. Tç1, Da5 ; 10. Cf3, é6 ; 11. d5 (13e partie du match).

d) La suite 9..., Da5 ; 10. Tç1, é6 ; 11. Fh6, Cç6 ; 12. h4 ! de la quinzième partie faillit coûter un point au champion du monde.

é) Ce saut surprenant plongea les Noirs dans une longue réflexion, la variante 10..., h6 n'étant pas à rejetter sans examen : si 11. h3, hxg5 ; 12. hxg4, çxd4 ; 13. çxd4, Cç6 ; 14. Td1, é5 ; 15. d5, Cd4 ; 16. Fxg5, Cç2+ ; 17. Dxç2, Dxg5, suivi de Tf-ç8, et les Noirs sont bien.

f) Mieux que 13. Fç4, Tç8 !

g) 13..., b6 ; 14. Fa6 ! donnerait aux Blancs une part trop belle. D'où cet énergique et dangereux sacrifice de pion.

h) Mais Karpov est trop avisé pour tomber dans le piège : si 14. Txb7, Cxd4 ! ; 15. Fxd4, Fxd4 ; 16. Dxd4, Da5+ ! ; 17. Dd2 (17. Ré2, Da6+ ou 17. Rd1, Fa4+), Tç1+ ; 18. Ré2, Fb5+ ; 19. Txb5 (ou 19. Ré3, Tç3+), Dxb5+ ; 20. Rf3, Txf1 ; 21. Txf1, Dxf1, et les Noirs restent avec une qualité de plus.

i) Récupérant la case ç4 sans craindre 16. d5?, Fç3.

j) La position semble parfaitement équilibrée.

k) Une faute, selon Karpov qui profitera plus tard de cet affaiblissement de la case ç6. Et pourtant l'avance du pion b5 semble logique, les Noirs ne pouvant contrebalancer le fort centre des Blancs que par leur majorité de pions sur l'aile-D.

l) Et non 18..., h6 ; 19. Fxh6 !, Fxh6 (19..., Fxd3 ; 20. Fxg7, Fxb1 ; 21. Dh6) ; 20. Dxh6, Fxd3 ; 21. Cg5.

m) Contrôlant la colonne ç et la case ç3 avant d'avancer le pion d4 en d5.

n) L'art des coups intermédiaires.

o) Sûrement une imprécision, la Té8 étant assujettie à la défense du pion é7. 21..., Db7 était meilleur.

p) Ayant contrôlé la colonne ç, Karpov avance enfin le pion d.

q) Eliminant le C, ennemi trop bien installé dans cet avant-poste.

r) 24..., Cé5 ; 25. Dç2 n'améliore pas la situation des Noirs sur la colonne ç.

s) Comptant sur l'échange des T pour obtenir au moins l'égalité.

t) Mais l'entrée de la T en ç6 (réfutant ? 17..., b5) sonne le glas du plan du champion du monde : si 26..., Txç6 ? 27. dxç6, Dxç6 ; 28. Dd8+, Ff8 ; 29. Fh6 suivi du mat.

u) A partir de maintenant, chaque coup des Blancs les rapproche à une allure vertigineuse de la victoire.

v) La T est toujours imprenable : si 29..., Txç6 ; 30. dxç6, Dxç6 ; 31. Dd8+ et 32. Dxb8.

w) Gagnant quelques cases noires tout en mettant le champion du monde en zugzwang, du jamais vu !

x) La précision maximale.

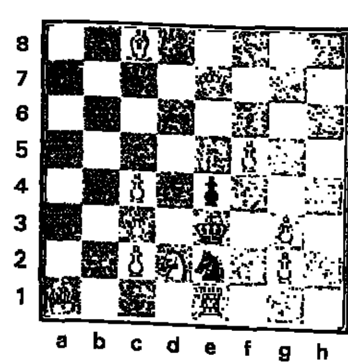
y) Ecrasés, les Noirs évitent la suite Da7-Dxa6-Fa5.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1415 J.-C. LETZELTER (1978)

(Blancs : Rh2, Fg4, Ca2 et f8, Pd3 et é3. Noirs : Rd5, Cb7 et é5, Pb6, b5, d6 et f2.)

1. Fé6+ !, Rç6 (si 1..., Rç5 ? ; 2. d4+, Rç6 ; 3. Rg2) ; 2. Cb4+ !, Rç5 ; 3. Ca6+, Rç6 ; 4. d4! (menaçant 5. d5 mat), f1=C+ ! ; 5. Rg1, Cxé3 ; 6. d5+ !, Cxd5 ; 7. Fd7+!!, Cxd7 ; 8. Cé6!! et les Blancs gagnent puisque chaque déplacement d'un C noir permet un mat sur l'une des quatre cases b8, b4, d8, d4 ! Une magnifique étude extraite du très beau livre – et très plaisant – de J.-C. Letzelter, qui vient de paraître chez Grasset, *Echecs artistiques et humoristiques*.

PROBLÈME Nº 1416 J. HALUMBIREK (1959)



Blancs (11) : Ra1, Dé7, Té1, Fç8, Cd2, Pç2, ç3, ç4, f5, g2 et g3.
Noirs (3) : Ré3, Cé2, Pé4.

Les Blancs jouent et font mat en quatre coups.

Claude Lemoine

Le pot-au-feu

ON l'a vu avec la poule au pot, les viandes bouillies sont quasi d'éternité. A ce titre, le pot-au-feu, symbolisant le bœuf cuit au pot, à vite acquis double existence : le « bouilli » du populaire, à la fois soupe, viande, légume, plat unique en quelque sorte ; et le pot-au-feu bourgeois devenant, extrapolé par les chefs, d'abord la base de potages puis de plats dont le fameux Dodin-Bouffant est l'apothéose.

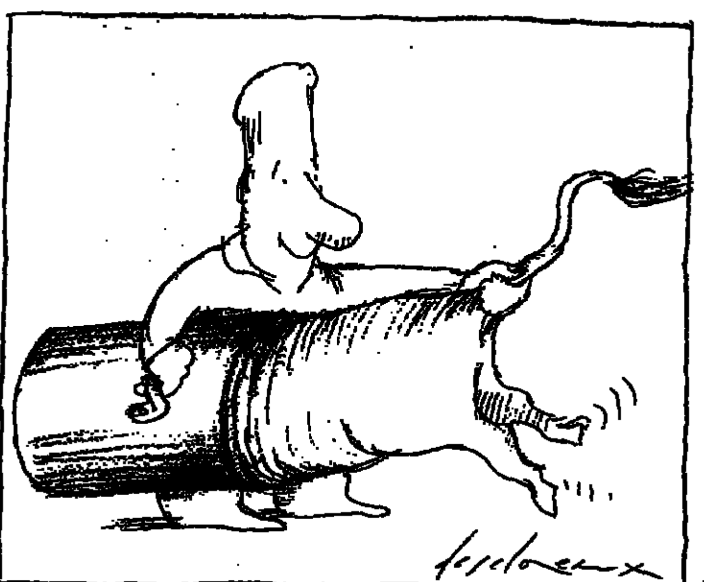
Le populaire ayant ses dérivés savoureux : miroton et hachis Parmentier. Le « gourmand » avec d'innombrables variantes. Si le potage Germiny est une grande chose, il le doit, en quelque sorte, à l'humble pot-au-feu.

De reste, Brillat-Savarin, pour une fois mal inspiré, négligeait le pot-au-feu. Mais il lui sera pardonné pour sa théorie de l'osmazôme, cette partie éminemment sapide des viandes, soluble à l'eau froide et se distinguant de la partie extractive, soluble, elle, seulement dans l'eau bouillante. C'est l'osmazôme, écrivait-il, qui fait le bon bouillon. Cela se traduit en langage culinaire par l'alternative : « Si vous voulez du bon bouillon, *mettez la viande à l'eau froide* ; si vous voulez de la viande meilleure, mettez-là à l'eau chaude. » Et du coup voici, évidente, la recette du bon pot-au-feu : deux viandes. La première mise à l'eau froide, la seconde dans l'eau à ébullition.

Pratiquement on précisera : plates-côtes désossées et roulées dans l'eau froide puis gîte à l'eau bouillante. C'est là le secret d'un bon pot-au-feu !

Cela n'ôte rien à la performante rêverie de Marcel Rouff lorsqu'il imagina le pot-au-feu offert par Dodin-Bouffant au Prince d'Eurasie, sorte de plat à tiroirs où entrent, avec le bœuf, un large saucisson de porc et de veau, une poularde, du jarret de veau frotté de menthe et de serpolet, du foie d'oie cuit au chambertin... Il y a des lustres, le propriétaire du *Prunier-Madeleine*, alors restaurant de classe, réalisa ce monument pour quelques amis. Nous saluâmes, avec le cher Curnonsky, cette réussite historique. Mais il n'aurait pas fallu nous pousser beaucoup pour nous faire avouer que le simple pot-au-feu des restaurants « de cochers-chauffeurs » d'autrefois avait, pour nous, tout autant de charme.

C'est ce pot-au-feu de simplicité que nous dévorions chez Madame Gorisse, une « sainte mère » officiant rue Nollet (le



restaurant existe encore, d'une angoissante banalité).

Un tel chef-d'œuvre doit se servir en trois « épisodes » (un de plus que le célèbre canard Tour d'Argent dont il pourrait être une réplique modeste !). D'abord le bouillon, bien chaud, avec, à part, du fromage râpé et des petits croûtons. Ensuite l'os à moelle et son toast. Enfin les deux viandes avec les légumes du pot (carottes, poireaux, navets, voire pommes de terre mais cuites à part. Et entiers – pas « petits » ! – ces légumes !). Avec moutarde et gros sel marin.

On voudrait retrouver à Paris des restaurants où un tel pot-au-feu serait quotidien, tentateur... Hélas ! Il existe bien, sous cette enseigne, un ou deux restaurants où l'on nous propose le « plate côtes » (faute de français) entrelardé (faute gourmande) avec l'approbation dépassée de Tino Rossi. Mais...

Bien plutôt vous noterez le pot-au-feu du mercredi de *Chez Léon* (32, rue Legendre, 75017 Paris, tél. : 42-27-06-82).

Et quelquefois à la carte mais possible toujours sur commande chez la chère Adrienne (*La Vieille*, 37, rue de l'Arbre-Sec, 75001 Paris, tél. : 42-60-15-78) et à la *Ferme des Mathurins* (17, rue Vignon, 75008 Paris, tél. : 42-66-46-39).

La Reynière

Semaine gourmande

Le Restaurant

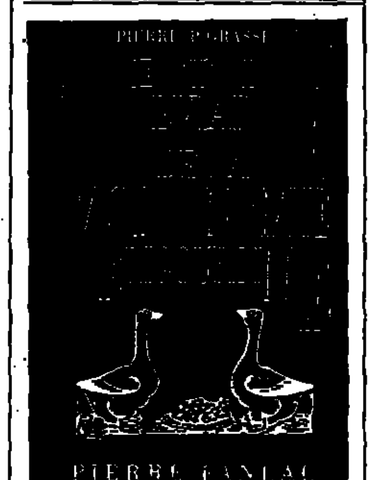
Un pied de veau tartare, subtilement aromatisé et coiffé d'une succulente galette de pommes de terre, une portion de lieu grillée escortée d'une tombée de chou aux pleurotes (le poisson cuit à point, chose rare !), un croustillant de fromage de chèvre et pomme à la crème de cidre, deux verres de bourgueil et un café pour une addition de 219 F. Un bon mangeur reprocherait peut-être les portions « légères », mais tout gourmet sera convaincu de la qualité du jeune chef-patron, Yves Peladeau, installé ici depuis bientôt un an (après passage chez *Lucas-Carton* et au *Grand Véfour*). Oui, c'est là une agréable cuisine, sagement originale, avec un excellent pain « maison », quelques vins « au verre » (entre 15 F et 30 F). Une gentille maison montmartroise calme aux déjeuners (bonne occasion de la découvrir). Un menu de midi (entrée, plat, dessert) à 98 F ; à la carte, compter 200-300 F.

► **Le Restaurant, 32, rue Véron, 75018 Paris ; tél. : 42-23-06-22. Fermé dimanche et lundi. CB. Chiens acceptés.**

Le Sarladais

On ne reconnaîtra plus, derrière la célèbre façade provinciale, la salle de cette petite maison : agrandie, claire et fleurie. J.-P. Tartrou, le chef-patron, s'est adjoint un chef-second, Patrick Gadreaud, ce qui lui permet de venir en salle assister un personnel affable et la souriante Mme Tartrou. La carte, mi-périgourdine (enseigne oblige) mi-poissonneuse (Tartrou nous vient de Bretagne), propose un double cassoulet, classique et de poissons, le foie gras « maison », les tripous, les cèpes à l'ail et les escargots sarladaises en même temps qu'un flan de saint-jacques, un gratin de moules et coques, le saumon à l'unilatérale, etc. Excellentes viandes et bonne carte des vins (vingt armagnacs différents). A la carte, compter 250-350 F, avec, le soir (rareté « sympa »), un menu à 140 F proposant un beau choix d'entrées, de plats et de desserts.

► **Le Sarladais, 2, rue de Vienne, 75008 Paris ; tél. : 45-22-23-62. Fermé samedi midi et dimanche. Parking : place Bergson. CB. Chiens acceptés.**



La Tonnelle saintongeaise

C'est à Neuilly, mais dans le Neuilly quasi campagnard de l'île de la Jatte, dont c'est là, de loin, le meilleur restaurant ! En attendant la terrasse (aménagée pour le printemps prochain), saluons l'installation du stationnement payant qui permet l'accès facile de cette gentille maison où l'accueil de Nicole et Joël Girodot (et du personnel féminin) ne se dément point. Carte évidemment orientée vers la province natale du patron (chaudrée saintongeaise en tête), après le pineau apéritif. Sardines de Royan, foie gras à la mode de Ruffec, chèvre chaud mariné au cognac, lapereau au pineau, etc. Avec un parfait tartare coupé au couteau (c'est de plus en plus rare), un foie de veau aux raisins secs, etc. Bons desserts et cave honnête. A la carte, compter 250-300 F.

► **La Tonnelle Saintongeaise, 32, boulevard Vital-Bouhot, 92200 Neuilly ; tél. : 46-24-43-15. *Fermé samedi et dimanche.* Salons. CB. Chiens acceptés.**

L. R.

Miettes

A Genève. – Gilles Dupont, qui fut au *Noga-Hilton*, est désormais le chef de cuisine de l'*Hôtel du Rhône*. Tandis qu'au *Hilton* c'est son second, Alain Soulard, qui prend le relais.

A Paris. – Guy Courtois, qui fut au *Véfour*, du temps de Raymond Oliver et jusqu'à ces dernières semaines, un admirable homme de salle, vient de démissionner.

Bourbonnichons. – Gilles Jouannin, chef du *Café de la Paix*, est né à Moulins ; Gérard Rouillard, chef de *La Marée*, est né à Saint-Gérand-le-Puy ; Gilles Ruelle, directeur des cuisines du groupe Flo, est de Gannay-sur-Loire. Ne nous étonnons point alors que ces Bourbonnichons aient été choisis par Jean Cluzel, sénateur de l'Allier, pour préparer au Sénat un « déjeuner régional » où le sandre de la Sioule en croûte succédait à un marbré de ris de veau du Charolais et foie gras, avant un filet de chevreuil de la forêt de Tronçais. Le tout arrosé, bien sûr, de vins de Saint-Pourçain !

Le Père Frézet ! – Il y a des lustres que ce Lyonnais « descendu » à Paris avait rendu célèbre son bistrot de la rue Ordener. Ses enfants lui succédèrent, mais le temps passe et *Chez Frézet* vient d'être repris et la maison rénovée. Avec des plats de poissons quotidiens, en plus.

La Manufacture du Village. – C'est l'émanation de l'*Unis Fish Food*, toujours au 27 de la rue Yves-Kermen, à Billancourt (tél. : 46-09-02-28), où les saumons norvégiens sont massés à la fleur de sel de Guérande avant d'être fumés. Et vendus et expédiés en coffret protégés trente-six heures par des « doses réfrigératrices ». Une nouveauté sensationnelle !

Pulcinella, masque du monde

Suite de la page 29

– Quand apparaît le premier Pulcinella ?

– Franco Carmelo Greco. Si nous devons faire référence à une naissance historique, Pulcinella apparaît pour la première fois dans un texte théâtral où nous trouvons son nom, avec Silvio Fiorillo ; à la même époque, il apparaît aussi sur la scène napolitaine. C'est une naissance théâtrale, qui est la vraie naissance de Pulcinella, mais Pulcinella a derrière lui un parcours pluriséculaire d'approche à travers la définition typologique graduelle de chacun de ses signes, qui concourront tous ensuite à déterminer les caractéristiques du masque. Pulcinella n'est pas né à un moment précis, il est né en mille moments, et puis de tous ces moments on en a fait un seul, où est née sa définition.

– Il fait donc ses premières apparitions à la fin du seizième siècle et au début du dix-septième siècle. Et puis il réapparaît avec force au dix-neuvième, non ?

– F. C. G. C'est au dix-septième siècle qu'il apparaît avec plus de force encore, en Italie et un peu partout en Europe. Et d'abord, il vit son origine carnavalesque, car Pulcinella est un masque de carnaval : un masque licencieux, un masque obscène, un masque ambigu, un masque infernal, un masque libératoire. Et il a eu tout de suite une grande célébrité à Naples, en Italie, en France, en Angleterre, et puis dans l'Europe entière. Il suffit de penser qu'il y a aujourd'hui dix-huit noms différents de Pulcinella dans tous les coins d'Europe.

– G. C. Et puis sa force. Par rapport aux autres masques italiens très connus et de l'importance d'Arlequin, de Pantalon, etc., Pulcinella n'est pas porteur d'une seule qualité ou d'un seul défaut : la ruse, l'avarice... Son type n'est pas stéréotypé. C'est le masque des masques. Il est l'expression de toutes les contradictions, de tous les opposés, de tous les contrastes blancs et noirs de la vie ; et il perd quand il gagne et vice versa ; quand il fait l'idiot, c'est par excès d'intelligence. Il est avare et prodigue, chaste et paillard. C'est l'oxymoron fait masque. Et il demande sans trêve le pourquoi de toute chose, et personne ne peut lui donner de réponse définitive...

– Ce continuel pourquoi pourrait vouloir signifier : le pourquoi, la question, l'interrogation du monde, c'est moi...

– G. C. Oui, l'interrogation ultime, et en même temps la non-réponse de la condition humaine. Il n'est science qui puisse donner réponse.

– Pulcinella serait le grand pourquoi : et puis ce «perché», ce pourquoi répété ressemble au cri d'un poussin perdu, d'un «pulcino»... Mais, monsieur le professeur, peut-on dire, comme certains, que le Pulcinella expatrié a dégénéré à l'étranger ?

– F. C. G. Non, il s'est régénéré, sans jamais perdre la marque de ses origines. Le sens de ces origines est un rappel continu. Même quand le masque change ses signes distinctifs au point de devenir quelque chose d'autre. Ce qui n'advient jamais avec les autres masques.

– Et d'où vient cette capacité de régénération ?

– F. C. G. Du fait que Pulcinella est un masque du vide. Derrière le loup au nez en bec de gallinacé, il n'a rien, il a l'inconnaissable, le mystère.

– Avec ces jeux du masque sur la face vide, et tous les contrastes extrêmes qui s'ensuivent, mimiques et caractères, nous sommes dans un baroque parfait !

– F. C. G. Extraordinaire !

– Est-ce important, pour vous, que ce soit un demi-masque ?

– F. C. G. Oui, parce qu'il déclare toujours et en toute circonstance sa condition de masque de frontière. La frontière enre la vie et la mort, entre le blanc et le noir, entre la lumière et l'obscurité, entre le soleil et les ténèbres. La frontière entre le savoir et l'ignorance. Entre l'identité et la non-identité. Voilà pourquoi sur ce masque, dans ce masque on peut mettre une montagne de choses. Voilà pourquoi il se régénère, parce qu'il y a toujours de l'espace pour une autre signification. Pulcinella est métaphore, c'est pourquoi il n'est pas définissable. Ce masque prêche de soi l'indéfinissable. Aujourd'hui, il est idiot, demain il est savant, et au moment où il est idiot il est savant.

– C'est un caractère napolitain !

– F. C. G. Certes, vraiment un caractère napolitain.

– Et vous, monsieur le commissaire à la culture, vous sentez-vous comme un Pulcinella ?

– G. C. J'ai déclaré publiquement que je me sentais Pulcinella. Et de ma part, ce ne peut-être qu'un péché d'orgueil.



Rencontre, à Naples, des Pulcinella du monde entier.

– Et vous, monsieur le professeur, vous sentez-vous insulté, comme on doit l'être communément, si l'on vous taxe de Pulcinella ?

– F. C. G. Non, moi non. Si je m'en tiens à mon idée de Pulcinella. Pulcinella est un mythe où se sont stratifiés les imaginaires de quatre siècles et où d'extraordinaires artistes ont puisé poésie et richesses de contenus, d'expressions et de formes. Et donc «être un Pulcinella» n'appauvrit pas, loin de là. Cependant, dans l'acception commune, Pulcinella est utilisé comme une fonction dégradante. C'est en particulier ce qu'a vu dans Pulcinella une certaine culture bourgeoise, qui n'avait de mythes que les plus hauts et ne considérait Pulcinella que comme un jouet. La culture aristocratique napolitaine catalogua Pulcinella en le vidant de toute sa charge subversive. Car Pulcinella renverse tout, Pulcinella met nu le roi...

En outre, le fait qu'il cache une infinité de choses derrière son masque est très intéressant : un moment il cache l'acteur, le moment suivant, l'artiste. Il cache tant de moments et d'aspects d'une société dont il est le filtre, dont il est la métaphore...

– Vous n'arrivez donc pas à vous mettre sous le masque, vous ?

– F. C. G. Non, parce que je n'ai pas l'absence de vie de Pulcinella. Moi, j'ai une vie très historique et très déterminée. Celle de Pulcinella est une fonction au-delà de l'existence d'un individu singulier. Il est beaucoup plus grand que moi, il est une dimension collective, il me contient.

– Vous m'avez dit, monsieur Castaldo, que Pulcinella a été, à Naples, refoulé presque au sens psychanalytique du mot, par la culture officielle...

– G. C. Après la révolution parthénopéenne de 1799, la partie gagnante a été la pire de Naples, la bourgeoise, alors qu'étaient battus les jacobins. Et ce fut la bourgeoisie qui prît la ville en main. Pulcinella étant un masque révolutionnaire, il a été dégradé par la bourgeoisie, qui en a fait le réceptacle de tous les vices, qui en a fait le masque de la plèbe... Mais, porté par notre époque inquiète, le revoilà parmi nous, rond comme un œuf nourricier et fécond comme un mythe... Il faut vous dire aussi que la force souterraine du masque a toujours été vive, à preuve une des mille anecdotes qui courent sur lui à travers les siècles. Sur une même place, un frère prêcheur et un montreur de marionnettes : le frère agite en vain le Christ en croix tout en hélant les passants ; l'autre agite sa marionnette, un Pulcinella, et une foule fascinée se presse autour de lui. A la fin, n'en pouvant plus, le frère prêcheur se démène de plus belle avec le Christ à bout de bras et crie à la ronde : « *Venez ici, venez ici, c'est Lui, le vrai Pulcinella !...* »

Propos recueillis par notre envoyé spécial à Naples
Jean-Noël Schifano

